



Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée

RAPPORT D'ÉTAPE



avec le mandat de
Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الاتحاد من أجل المتوسط

Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée

RAPPORT D'ÉTAPE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note de la Turquie

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2021), *Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée : Rapport d'étape*, Éditions OCDE, Paris,
<https://doi.org/10.1787/3a41651e-fr>.

ISBN 978-92-64-33063-4 (imprimé)

ISBN 978-92-64-94867-9 (pdf)

Crédits photo : Couverture © Zwiebackesser/Shutterstock.com.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2021

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

Préface de l'Union pour la Méditerranée

Je suis heureux de présenter cette première édition du Rapport d'étape de l'UpM sur l'intégration régionale à un moment où souffle sur l'Union pour la région méditerranéenne (et sur le monde entier) le vent du changement provoqué par les perturbations numériques et des chaînes de valeur et que l'Union constate l'immensité des pertes socio-économiques provoquées par la pandémie actuelle de COVID-19. C'est précisément au seuil de cette nouvelle ère que les arguments en faveur d'une intégration régionale renforcée deviennent plus que pertinents ; ces arguments représentent une vision permettant de faire face à un large éventail de défis, dont l'ampleur et la portée dépassent les capacités d'un pays ou d'une entité en particulier.

Ce Rapport remplit le mandat confié au Secrétariat de l'UpM par ses États membres, décrit dans la Plan d'action de l'UpM de 2017, en vue d'élaborer un rapport d'étape sur l'intégration régionale permettant d'évaluer les progrès réalisés dans ce domaine, en utilisant des indicateurs de performance spécifiques afin d'analyser les principales tendances et évolutions. Celui-ci s'inscrit également dans la mission de l'UpM, dont l'essence est de promouvoir la coopération et l'intégration régionales d'une manière propice à la création d'un espace commun de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité.

Il existait un besoin évident d'un Rapport fondé sur les faits, préparé par une tierce partie crédible et neutre utilisant des données fiables et des modèles statistiques scientifiques pour couvrir les domaines politiques clés de l'intégration ; à savoir le financement du commerce, les infrastructures, la circulation des personnes, ainsi que l'enseignement supérieur. En outre, ce Rapport révolutionnaire doit transcender la présentation classique des principales conclusions pour fournir des recommandations politiques pragmatiques. Parmi les diverses conclusions de ce rapport, les données montrent que des progrès ont été réalisés au niveau de l'intégration régionale depuis le processus de Barcelone de 1995, mais celles-ci indiquent également que ces progrès ont été lents et restent en deçà du potentiel de la région en termes de capacités et de ressources. Nous croyons en ce potentiel et nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour le libérer.

L'intégration régionale est ancrée dans la mentalité méditerranéenne depuis des temps immémoriaux, étant l'un des principes mêmes de la résilience et de la régénération méditerranéenne. Je suis convaincu que ce Rapport aidera à orienter notre boussole collective vers une coopération renforcée et identifiera les réformes politiques indispensables qui créeront un environnement propice à un progrès durable, responsable et inclusif répondant aux aspirations légitimes de notre peuple.

Je vous invite à lire cette première édition du Rapport d'étape qui sera suivie périodiquement par d'autres éditions, ce qui nous permettra de suivre l'état d'avancement de l'intégration dans la région.



Nasser Kamel,

Secrétaire général, Union pour la Méditerranée

Préface de l'OCDE

Les pays de la région euro-méditerranéenne partagent des liens historiques et culturels riches qui ont façonné certaines des pages les plus brillantes de l'histoire humaine. Aujourd'hui, cette partie du monde partage également une série de défis importants qui exigent des réponses politiques urgentes. Du changement climatique à l'emploi des jeunes, d'une gestion judicieuse des mouvements de personnes à une réponse efficace aux répercussions de la COVID-19, la nécessité d'articuler et de mettre en œuvre des stratégies ambitieuses est évidente. Pour l'OCDE, la région euro-méditerranéenne revêt une importance stratégique, une combinaison unique de pays membres et partenaires qui sont liés par un dialogue sur les politiques régionales facilité par l'Initiative « Moyen-Orient et Afrique du Nord - OCDE sur la gouvernance et la compétitivité pour le développement ». L'intégration régionale est au cœur de cette Initiative. C'est un instrument permettant aux pays de bâtir des économies inclusives, résilientes et durables, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'OCDE travaille aux côtés de l'Union pour la Méditerranée afin de réaliser cet objectif commun dans le cadre d'un important partenariat de longue date.

Ce premier *Rapport d'étape sur l'intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée* présente une analyse rigoureuse et factuelle sur l'intégration dans la région, en s'appuyant sur les méthodologies et l'expertise de l'OCDE. Il examine l'état de l'intégration euro-méditerranéenne au moyen d'indicateurs couvrant le commerce, les finances, les infrastructures de transport et d'énergie, la circulation des personnes, la recherche et l'enseignement supérieur. Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs présentés permettent de mesurer les progrès réalisés jusqu'à présent et la distance qui reste à parcourir pour atteindre l'intégration.

Le suivi du processus d'intégration adopté dans ce rapport présente des caractéristiques particulières. Tout d'abord, pour chacune des dimensions d'intégration examinées, la notion d'intégration reflète une série de considérations sur les conditions requises pour qu'un pays puisse pleinement bénéficier des avantages de l'intégration régionale. Deuxièmement, l'étude utilise un nombre limité d'indicateurs solides répondant aux principes méthodologiques de l'OCDE en matière de qualité des données - pertinence, exactitude, accessibilité et intelligibilité. Troisièmement, une analyse granulaire et désagrégée dévoile les évolutions du processus d'intégration régionale qui demeurent « sous le radar » de l'analyse des tendances et des modèles menée au niveau plus agrégé.

L'analyse et les recommandations présentées dans le présent rapport sont le résultat d'un processus participatif, qui comprend de vastes consultations avec les décideurs et les experts de la région. L'objectif est de contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques d'intégration régionale dans la région euro-méditerranéenne et, surtout, de fournir des outils exploitables pour garantir que les réformes se traduisent par un impact tangible. Dans quelques années, un nouveau rapport d'étape examinera et évaluera l'efficacité du processus de mise en œuvre et mesurera les réalisations de l'intégration dans les domaines stratégiques critiques couverts par la présente publication. L'engagement politique à mettre en œuvre des réformes sera essentiel pour atteindre ces résultats. Nous invitons les gouvernements et les parties prenantes non gouvernementales à unir leurs forces et à répondre aux défis et aux besoins de la région méditerranéenne, en promouvant son intégration tant nécessaire



Angel Gurría
Secrétaire Général, OCDE

Avant-propos

25 ans après la Déclaration de Barcelone, l'importance d'un renforcement du dialogue politique à travers la Méditerranée n'a pas diminué. Au contraire, la coopération régionale reste un objectif stratégique pour les pays membres de l'Union pour la Méditerranée (UpM), étant donné les défis communs auxquels sont confrontés les pays de la région, dont beaucoup résultent des tendances mondiales. Ils doivent également veiller à ce que la sortie de la crise de COVID-19 aboutisse à des sociétés plus vertes, plus prospères et plus inclusives dans la région. La vision commune à long terme est celle de la stabilité et de la prospérité de la région, où les espoirs pour l'avenir des personnes, en particulier des femmes et des jeunes, peuvent se concrétiser et où les personnes peuvent jouir de leurs droits et vivre dans un environnement pacifique et sûr.

L'intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée : Le Rapport d'étape examine les progrès de l'intégration dans la région euro-méditerranéenne et fournit des recommandations politiques fondées sur des données factuelles afin de renforcer l'intégration. Ce rapport est le premier numéro d'une future série qui suivra les progrès à intervalles réguliers. Le *Rapport d'étape* se concentre sur cinq grands domaines de l'intégration régionale : le commerce, les finances, les infrastructures, la circulation des personnes et la recherche et l'enseignement supérieur.

Ce rapport a été élaboré au Secrétariat des relations mondiales (SRM) de l'OCDE, dirigé par M. Andreas Schaal et a bénéficié du soutien financier de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Il a été préparé dans la division Moyen-Orient et Afrique (MOA) sous la direction stratégique de Carlos Conde, Chef de la division MEA. L'équipe de rédaction, dirigée par Mariarosa Lunati, conseillère principale, était composée de Roger Forés Carrión, Alin Horj, Yasmeen Moreau, Salma Labyad et Peilin Lu. Mario Cervantes, de la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation de l'OCDE, a préparé le chapitre 5, avec le soutien statistique d'Hiroyuki Shirato. Antonella Liberatore, Guannan Miao et Rodolfo Ostolaza de la Direction des statistiques et des données de l'OCDE ont développé le modèle gravitationnel du commerce et son analyse présentée au chapitre 1.

L'OCDE remercie Mohammed Elrazzaz et Hamed El Etreby de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et Johannes Laepple (GIZ) pour leurs précieux commentaires et conseils tout au long du projet. Merci également à Said Charna, Salima Fazzani et Giuseppe Provenzano (UpM), Alicia Figueroa Romero et Andreas Garbade (GIZ) qui ont apporté d'utiles suggestions pour la révision du projet de rapport. Néanmoins, ce rapport présente les opinions des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions du Secrétariat de l'UpM ou de GIZ / BMZ ou des autorités des pays concernés. Les noms utilisés dans le rapport pour désigner un territoire, une ville ou une zone sont sans préjudice de la terminologie officielle utilisée par le Secrétariat de l'UpM.

Au début du projet, les participants à l'Atelier conjoint OCDE - SRM - STI sur la Coopération régionale en matière de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation dans la région euro-méditerranéenne ont eu un échange de points de vue utile sur l'impact de la crise de la COVID-19 sur la coopération régionale dans la région UE-Méditerranée et les priorités politiques émergentes en matière de coopération dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur. Les participants à la 5^e Conférence des banques centrales méditerranéennes appelée « Intégration financière et développement inclusif : le point de vue

des pays méditerranéens » organisée par la Banque d'Espagne et l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed), avec le soutien de l'OCDE, ont fourni des conseils sur les mesures d'intégration financière pertinentes pour la région de l'UpM.

L'OCDE remercie les participants aux événements dédiés et les réviseurs pour leurs conseils et commentaires sur les projets de chapitres : Karim Amellal, Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères ; Nizar Ata, Aylan Consulting, Tunisie; Mohammed Benjelloun, Rachid Sarrakh et Maghraoui Hassani Saïd, Ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, Maroc ; Alessio Ciarlone et Alessandro Schiavone, Banque d'Italie; Massimo de Andreis, Centre de recherche économique SRM, Groupe Intesa Sanpaolo ; Michaela Dodini, Direction générale du commerce de la Commission européenne ; Nico Frandi, Représentation permanente auprès de l'OCDE, Italie, et les experts du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale et du ministère du Travail et des Politiques sociales, Italie ; Nassib Ghobril, Recherche économique Byblos Bank Group, Liban ; Khaled Momani, Commission jordanienne d'investissement ; Marcelo Masera, Centre commun de recherche de la Commission européenne ; Luis Óscar Moreno García-Cano, Ministère des Affaires étrangères de l'Espagne ; Olivia Orozco de la Torre, Casa Árabe, Espagne ; Wael Naeem, Ministère des Transports, Égypte ; Anna Terrón Cusí, FIIAPP ; et Pinar Yalçın Bastırmac, Ministère du commerce de la Turquie.

L'équipe de rédaction MEA remercie Marzena Kisielewska, chef de la division Europe du Sud-Est (SEE) au Secrétariat des relations mondiales, qui a tenu le rôle de réviseur principal, et l'équipe de la division SEE pour l'examen minutieux des projets de chapitres. De précieux commentaires ont également été reçus de la part de nombreux experts de l'Organisation, notamment : Alain Dupeyras, Jane Stacey et Laetitia Reille du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes ; Winfrid Blaschke, Hélène François, Emilie Kothe, Etienne Lepers, Fernando Mistura, Andrea Marin Odio et Joachim Pohl de la Direction des affaires financières et des entreprises ; Jean-Christophe Dumont, Charlotte Levionnois, Sara Mouhoud et Gilles Speilvogel de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales ; et Olaf Merk du Forum international des transports. Ali Al-Saffar de l'Agence internationale de l'énergie, Javier Lopez Gonzales de la Direction du commerce et de l'agriculture et Kateryna Obvintseva de la Direction de l'éducation et des compétences ont respectivement fourni des conseils sur les principales tendances des infrastructures énergétiques, sur l'utilisation et l'interprétation des modèles gravitationnels du commerce, et sur les dynamiques relatives à l'enseignement supérieur.

Le rapport a été révisé par Christopher Marquardt et préparé pour la publication par Charity Kome (SRM / MEA), et a grandement bénéficié du soutien statistique de Léo Mineur et Sami Erchoff, du soutien administratif de Nadia Kameleddine et du soutien à la communication de Robert Akam, Sophie Elliot et Sabrina Gasparrini, tous du SRM de l'OCDE.

Table des matières

Préface de l'Union pour la Méditerranée	3
Préface de l'OCDE	4
Avant-propos	5
Guide du lecteur	11
Résumé	14
1 Échanges commerciaux	18
2 Finances	69
3 Infrastructure	100
4 Circulation des personnes	131
5 Intégration en matière de recherche et d'enseignement supérieur	178

Tableaux

Tableau 1.1. Principaux indicateurs de suivi de l'intégration des échanges	22
Tableau 1.2. Principales destinations des exportations des sous-régions de l'UpM, 2018	29
Tableau 1.3. Origine de la valeur ajoutée, en pourcentage des exportations, en 2015, tous les secteurs	37
Tableau 1.4. Part des services sur les exportations brutes de certains pays de l'UpM, 2010-2015	38
Tableau 1.5. Performances des exportations intra-UpM, par exportateur et groupe d'importateurs	43
Tableau 2.1. Indicateurs clés de l'intégration financière	73
Tableau 2.2. Flux d'envois de fonds et analyse des coûts dans la région MENA et dans les pays des Balkans occidentaux	92
Tableau 2.3. Envois de fonds en pourcentage du PIB, 2019	94
Tableau 3.1. Indicateurs clés de l'intégration des infrastructures dans l'UpM	106
Tableau 3.2. Indicateurs « Obtention d'électricité » dans certaines économies de l'UpM, 2020	114
Tableau 3.3. Les objectifs en matière d'énergies renouvelables dans certaines économies du sud de la Méditerranée	120
Tableau 4.1. Principaux indicateurs de suivi de la circulation des personnes	136
Tableau 4.2. Main-d'œuvre née à l'étranger des pays de l'UpM, par sexe	146
Tableau 4.3. Obligations en matière de visas au sein de l'UpM : citoyens de l'UE se rendant dans des pays non membres de l'UE	152
Tableau 4.4. Obligations en matière de visas entre pays du sud de la Méditerranée, 2020	153

Tableau 4.5. Accords bilatéraux sur la mobilité humaine (de la main-d'œuvre) conclus entre les pays du sud de la Méditerranée depuis l'an 2000	158
Tableau 5.1 Les indicateurs clés pour le suivi de l'intégration et de la coopération dans la recherche publique et l'enseignement supérieur	185
Tableau d'annexe 1.B.1. Sélection du modèle pour le total des exportations de marchandises - résultats de la régression	65

Graphiques

Graphique 1.1. Intensité des échanges commerciaux dans le monde	20
Graphique 1.2. Évolution des accords commerciaux régionaux (ACR) dans le monde	21
Graphique 1.3. Accords commerciaux entre pays de l'UpM, 2020	23
Graphique 1.4. Performance moyenne en facilitation des échanges, pays et sous-régions de l'UpM, 2017-2019	26
Graphique 1.5. Part de l'UpM dans les exportations mondiales de marchandises, 1996-2018	27
Graphique 1.6. Total des exportations de marchandises de l'UpM	28
Graphique 1.7. Ratio des exportations intrarégionales sur les exportations extrarégionales de l'UpM, 1996-2018	30
Graphique 1.8. Part du total des exportations par destination, 2005-2018	31
Graphique 1.9. Composition des exportations intra-UpM, par type de marchandises, 2006-2018	32
Graphique 1.10. Part de valeur ajoutée étrangère dans les exportations, tous les secteurs, 2005-2016	34
Graphique 1.11. Contribution en valeur ajoutée étrangère de certains pays de l'UpM aux exportations de l'UE et du RU, tous les secteurs, 2005-2015	35
Graphique 1.12. Origine de la valeur ajoutée des exportations de certains pays de l'UpM, tous les secteurs, 2005-2015	36
Graphique 1.13. Origine de la valeur ajoutée issue des services dans les exportations brutes de certaines économies de l'UpM	39
Graphique 1.14. Performances à l'exportation des membres de l'UpM, total et par groupe de partenaires	42
Graphique 1.15. Performances des exportations intra-UpM et extra-UpM des membres de l'UpM, par groupe	43
Graphique 1.16. Performances à l'exportation des membres de l'UpM, par groupe de produits et par partenaire	44
Graphique 1.17. Performances à l'exportation par groupe de membres de l'UpM, exportations intra-UpM, articles manufacturés	45
Graphique 1.18. Performances à l'exportation par secteur manufacturier, exportations intra-UpM des membres de l'UpM (hors ex UE28)	46
Graphique 1.19. Intégration des échanges dans la région UpM : les exportations se sont-elles diversifiées ?	48
Graphique 2.1. Profondeur des marchés financiers et développement économique	75
Graphique 2.2. Accès aux marchés financiers et développement économique	76
Graphique 2.3. Indice de restrictivité sur les IDE dans les économies de l'UpM	79
Graphique 2.4. Sous-indices de restriction réglementaire sur les IDE, 2019	80
Graphique 2.5. Indice de restrictivité sur les IDE, par secteur industriel	81
Graphique 2.6. Indice de restrictivité réglementaire sur les IDE pour les secteurs bancaires, 2019	82
Graphique 2.7. Stock d'IDE entrants dans les pays de l'UpM, 2018	85
Graphique 2.8. Stocks entrants et sortants dans les sous-régions de l'UpM, 2018 (millions USD)	86
Graphique 2.9. Sorties d'IDE, monde et UE27, 2007-19	86
Graphique 2.10. Entrées d'IDE dans les pays MENA	87
Graphique 2.11. Restrictions sur les entrées de portefeuilles et de capitaux bancaires, pour certains pays de l'UpM, 2017	88
Graphique 2.12. Indice global des restrictions aux entrées de capitaux	88
Graphique 2.13. Entrées de capitaux de portefeuille, par pays, 2005-19	89
Graphique 2.14. Sorties de capitaux de portefeuille, par pays, 2005-19	90
Graphique 2.15. Entrées totales de capitaux de portefeuille, UpM MENA et pays des Balkans occidentaux, 2005-19	90
Graphique 2.16. Sorties totales de capitaux de portefeuille : UpM, MENA et pays des Balkans occidentaux, 2005-19	91
Graphique 3.1. Besoins annuels en infrastructures dans certaines économies de la région MENA, jusqu'en 2025	104
Graphique 3.2. IDE « greenfield » annoncés dans certaines économies de la région MENA, 2003-2019	105

Graphique 3.3. Performance logistique dans certaines économies de l'UpM	110
Graphique 3.4. Connectivité des transports maritimes réguliers, 2010-2020	112
Graphique 3.5. Temps médian passé dans les ports, 2019	113
Graphique 3.6. Le commerce d'énergie électrique dans l'UpM	117
Graphique 3.7. Le commerce d'énergie électrique en Afrique du Nord	118
Graphique 3.8. Le commerce d'énergie électrique au Levant	119
Graphique 3.9. Le commerce d'énergie électrique dans les Balkans occidentaux	119
Graphique 3.10. Restrictions réglementaires sur les IDE dans certains secteurs d'infrastructure, 2019	122
Graphique 4.1. Migrants au sein de l'UpM, 1995-2019	138
Graphique 4.2. Migrants intra-UpM, hors migrants intra-UE, 1995-2019	139
Graphique 4.3. Part des migrants dans la population, 1995-2019	139
Graphique 4.4. Volume de migration dans la région de l'UpM par région/pays d'origine et de destination, 1995 et 2019	141
Graphique 4.5. Immigrants en UE et émigrants d'UE de l'UpM, 1995-2019	142
Graphique 4.6. Pays accueillant le plus grand nombre d'émigrants d'Afrique du Nord	143
Graphique 4.7. Émigrants venant de et immigrants vivant dans des sous-régions/pays de l'UpM non membres de l'UE	144
Graphique 4.8. Le poids du tourisme dans les économies de l'UpM : part du PIB	155
Graphique 4.9. Le poids du tourisme dans les économies de l'UpM : contribution à l'emploi	156
Graphique 5.1. L'approche du triangle de la connaissance	181
Graphique 5.2. La répartition et l'importance des flux de STI vers les pays avancés et en développement	182
Graphique 5.3. Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement supérieur en pourcentage du PIB	187
Graphique 5.4. Les dépenses intérieures brutes de R&D (DIRD)	188
Graphique 5.5. Le pourcentage de DIRD financé par le reste du monde (2009 et 2017)	189
Graphique 5.6. Le financement par la Commission européenne de la R&D du gouvernement et de l'enseignement supérieur en Europe, 2015	190
Graphique 5.7. Le personnel de R&D total par million d'habitants, par sexe, 2008 et 2018, dans certaines économies de l'UpM	191
Graphique 5.8. Top 10 des collaborateurs globaux parmi les économies de l'UpM du sud de la Méditerranée et les pays européens de l'UpM	192
Graphique 5.9. Les principaux domaines de co-publication des pays du Sud de l'UpM, par sujet	193
Graphique 5.10. Les principaux domaines de co-publication des pays du Nord de l'UpM, par sujet	193
Graphique 5.11. Les co-inventions entre les pays européens et du sud de la Méditerranée, PCT (2008-16)	194
Graphique 5.12. Co-invention internationale à travers les industries, en nombres absolus et intensité	195
Graphique 5.13. La mobilité internationale des étudiants de l'enseignement supérieur de l'UpM du Sud vers d'autres pays de l'UpM et le Royaume-Uni, par pays de destination	196
Graphique 5.14. La mobilité internationale des étudiants de l'enseignement supérieur de l'UpM du Sud vers les pays de l'UpM du Nord, par origine	196
Graphique 5.15. Le ratio d'étudiants issus de cinq pays de l'UpM au Royaume-Uni ou en France par rapport au total de l'Europe (2013 et 2017)	197
Graphique 5.16. Le nombre d'étudiants inscrits dans différents programmes éducatifs d'Europe, par pays d'origine et taux de croissance	198
Graphique 5.17. La part des titulaires de doctorat nés à l'étranger et ressortissants étrangers dans la population, dans certains pays membres de l'OCDE et partenaires (2016)	199
Graphique 5.18. La mobilité du personnel de recherche et d'innovation entre l'Égypte et d'autres pays dans le cadre du programme de bourses Marie Curie en 2019	200
Graphique 5.19. La participation des pays du sud de l'UpM aux programmes de financement de l'UE, 2014-2020	202
Graphique 5.20. Les domaines d'action politique prioritaires pour renforcer les liens entre l'économie, la recherche et l'enseignement supérieur dans le contexte de l'intégration dans la région euro-méditerranéenne	205
Graphique d'annexe 1.A.1. Exportations intra-UpM, par type de marchandises (hors exportations intra-UE)	61

Encadrés

Encadré 1.1. Harmonisation des règles d'origine dans la zone euro-méditerranéenne	24
Encadré 1.2. Quelle est l'utilité des ÉVA ?	33
Encadré 2.1. La finance islamique	76
Encadré 2.2. L'Indice de restrictivité réglementaire sur les IDE de l'OCDE	78
Encadré 2.3. Pénétration des banques étrangères	83

Encadré 2.4. Flux d'investissement intra-MENA	87
Encadré 2.5. Base de données de la Banque mondiale sur les prix des envois de fonds dans le monde	93
Encadré 3.1. La « Belt and Road Initiative » (Nouvelle route de la soie) dans la région MENA et les pays des Balkans	105
Encadré 3.2. Certaines méthodes d'interconnexion régionale dans l'UpM,	115
Encadré 4.1. Migration : définition et mesure	134
Encadré 4.2. Motivations des migrants en âge de travailler	148
Encadré 4.3. À la loupe : migrations de main-d'œuvre entre le Maroc et la France	149
Encadré 4.4. À la loupe : coopération bilatérale entre l'Égypte et la Jordanie sur la mobilité de la main-d'œuvre	158
Encadré 4.5. Intégration des immigrants en Jordanie dans le cadre de la crise des réfugiés	164
Encadré 5.1. Le partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA)	183
Encadré 5.2. L'augmentation de la productivité et de l'emploi par la collaboration dans les domaines de la recherche, l'éducation et l'innovation	184
Encadré 5.3. La mobilité des travailleurs hautement qualifiés	200
Encadré 5.4. La lumière synchrotron pour la science expérimentale et ses applications au Moyen-Orient (SESAME)	202

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocddlibrary>



<http://www.oecd.org/ocddirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des **StatLinks**. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur internet le lien commençant par : <https://doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Guide du lecteur

L'approche de suivi

Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée : Le Rapport d'étape surveille l'intégration dans la région euro-méditerranéenne, dans le but de fournir des recommandations politiques fondées sur des données factuelles. Celui-ci présente l'analyse des principaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'intégration dans cinq domaines : le commerce, les finances, les infrastructures, la circulation des personnes, la recherche et l'enseignement supérieur. La sélection d'indicateurs pour chaque domaine d'intégration s'appuie sur la littérature relative à l'intégration économique et sur la réflexion sur la pertinence de mesures données aux fins du suivi de l'intégration dans l'Union pour la Méditerranée. En outre, une nouvelle perspective a été adoptée lorsque cela était nécessaire pour garantir le choix d'indicateurs significatifs dans le contexte de l'UpM. La sélection finale de ces indicateurs reflète les considérations sur la couverture géographique et la qualité, la pertinence et la disponibilité des données, ainsi que la facilité relative d'interprétation des résultats.

Les cinq chapitres du *Rapport d'étape* font chacun l'analyse de l'un des cinq domaines d'intégration dans le cadre de l'exercice de suivi. Un tableau par chapitre présente les principaux indicateurs de suivi qui sont utilisés pour l'analyse des progrès de l'intégration dans la zone concernée, à savoir le commerce, la finance, les infrastructures, la circulation des personnes, la recherche et l'enseignement supérieur.

Tableau. Indicateurs de suivi clés pour la zone d'intégration X

	Description	Couverture	Fréquence
Indicateur X (de X1 à Xn)	Objectif principal et caractéristiques de l'indicateur, et source (s) des données.	Pays de l'UpM couverts par la base de données pertinente pour l'indicateur	La fréquence des données, par ex. annuelle, semestrielle, etc.

Les prochaines éditions du *Rapport d'étape* suivront probablement des dimensions supplémentaires de l'intégration dans l'Union pour la Méditerranée et approfondiront l'analyse de l'intégration économique relative à la croissance inclusive, à l'égalité des sexes et à la durabilité environnementale.

Principales sources et bases de données

Sauf indication contraire, le Rapport utilise des données de l'OCDE et d'autres agences internationales de données ayant le mandat, les ressources et l'expertise nécessaires pour collecter des données nationales sur des indicateurs spécifiques. Les principales bases de données sont répertoriées dans les tableaux présentant les principaux indicateurs de suivi. Lorsque les bases de données internationales ne couvrent pas un ou plusieurs pays de l'UpM mais que des données existent dans des bases de données nationales, celles-ci sont utilisées en complément pour étendre la couverture nationale, à condition que les métadonnées indiquent une cohérence suffisante avec la base de données internationale de référence.

Groupements régionaux

Le rapport utilise les définitions suivantes des régions et sous-régions.

Pays de l'UpM Région euro-méditerranéenne	42 pays : Albanie, Algérie, Autorité palestinienne, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Mauritanie, Maroc, Monaco, Monténégro, Tunisie, Turquie, et les 27 pays membres de l'Union européenne (en décembre 2020). Syrie (suspendue) ; Libye (observatrice).
Pays MENA	Les pays MENA membres de l'UpM comprennent : l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne et la Tunisie. La région MENA comprend l'Algérie, le Bahreïn, Djibouti, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, l'Autorité palestinienne, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Syrie, la Tunisie, les Émirats arabes unis et le Yémen.
Afrique du Nord	Algérie, Égypte, Mauritanie, Maroc et Tunisie.
Les Balkans occidentaux	Pays des Balkans occidentaux membres de l'UpM : Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro.
Pays du Levant	Liban, Autorité palestinienne et Jordanie.
Europe centrale, orientale et du sud-est (ECESE)	Pays ECESE membres de l'UpM : Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovénie et République slovaque ; Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro.

Codes pays

Les graphiques de cette publication utilisent les codes ISO (ISO3) pour les noms de pays énumérés ci-dessous.

ALB	Albanie	KWT	Koweït
ARE	Émirats Arabes Unis	LBN	Liban
BHR	Bahreïn	LBY	Libye
BIH	Bosnie Herzégovine	MAR	Maroc
BRA	Brésil	MCO	La Principauté de Monaco
CAN	Canada	MKD	République de Macédoine du Nord
CHE	Suisse	MNE	Monténégro
CHN	République de Chine	MRT	Mauritanie
DJI	Djibouti	OMN	Oman
DZA	Algérie	PSE	Autorité palestinienne
EGY	Égypte	QAT	Qatar
GBR	Royaume-Uni	SAU	Arabie saoudite
HKG	Hong Kong	SRB	Serbie
IND	Inde	SYR	Syrie
IRQ	Irak	TUN	Tunisie
IRS	Israël	TUR	Turquie
JOR	Jordanie	USA	États-Unis d'Amérique
XXK	Kosovo	YEM	Yémen

Abréviations et acronymes

ACR	Accord commercial régional
AELE	Association européenne de libre-échange
AFC	Accord de facilitation du commerce
AGCS	Accord général sur le commerce des services
CE	Commission européenne
ECESE	Europe centrale, orientale et du sud-est
GZALE	Grande zone arabe de libre-échange
ICR	Initiative Ceinture et Route
IDE	Investissements directs étrangers
LEA	Ligue des États arabes
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
PAM	Pan-Euro-Méditerranéen
PCT	Traité de coopération sur les brevets
PRIRM	Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne
OCI	Organisation de la Coopération Islamique
ODD	Objectifs de développement durable (ONU)
OMC	Organisation mondiale du commerce
PMC	Partenariat de mobilité des compétences
UMA	Union du Maghreb Arabe
UpM	Union pour la Méditerranée

Résumé

En 1995, les pays des rives nord et sud de la Méditerranée ont décidé de renforcer les liens qui existaient entre eux depuis des siècles - pour bâtir un avenir de paix, de stabilité et de prospérité pour la région. Ce fut le début du processus de Barcelone, un partenariat euro-méditerranéen qui a célébré en 2020 son 25^e anniversaire. Une étape clé a été la création, en 2008, de l'Union pour la Méditerranée (UpM), ayant pour mission de soutenir l'intégration et la cohésion régionales. Depuis lors, l'UpM s'emploie à promouvoir la coopération régionale, en s'appuyant sur le dialogue et la mise en œuvre de projets et d'initiatives ayant un impact tangible sur les citoyens de la région.

L'étude *Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée : Le Rapport d'étape* examine les progrès de l'intégration dans la région euro-méditerranéenne et identifie les actions politiques nécessaires pour favoriser la poursuite de cette intégration. La pandémie de COVID-19 a entravé les efforts d'intégration ; par exemple les mesures d'endiguement mises en œuvre dans toute la région pour lutter contre la propagation du virus ont également gravement affecté de nombreuses économies - en particulier sur la rive sud et dans des secteurs clés tels que le tourisme - coûtant des emplois à des millions de personnes. L'intégration régionale peut contribuer à mettre ces économies sur la voie de la reprise, en soutenant la transformation verte et numérique, en stimulant les échanges commerciaux, l'investissement et l'innovation durables ; ainsi que la création d'emplois décents et l'équité sociale.

L'état de l'intégration dans l'UpM : des évolutions positives mais les progrès sont lents

Les conclusions du rapport reconnaissent les progrès de l'intégration dans la région de l'UpM, mais montrent en même temps qu'ils ont été lents et restent en deçà du potentiel de la région en termes de capacités et de ressources. Dans le rapport, ceci est illustré par l'analyse des opportunités commerciales manquantes dans la région, où la poursuite de l'expansion des échanges nécessiterait une diversification industrielle croissante dans les pays du sud de la Méditerranée, avec une création d'emplois en dehors des secteurs manufacturiers traditionnels.

Au fil du temps, l'**intégration commerciale** au sein de la région euro-méditerranéenne a progressé, à la fois en termes d'échanges de produits finis et de biens intermédiaires et d'intégration dans les chaînes de valeur régionales. De nombreux défis subsistent cependant, en particulier pour les pays de la rive sud. Il s'agit notamment de la complexité du traitement de divers accords commerciaux, des obstacles non tarifaires persistants au commerce des marchandises et de l'absence d'un cadre réglementaire adéquat pour le commerce de services, d'une infrastructure de transport et de logistique inadéquate et d'un environnement commercial qui ne soutient pas suffisamment les entreprises pour que celles-ci puissent participer au commerce international.

La région de l'UpM reste disparate en termes de développement financier d'un pays à l'autre. L'**intégration financière** dans la région ne peut ignorer les priorités de développement dans les pays des Balkans

occidentaux et les pays MENA, qui présentent des niveaux de développement financier relativement faibles.

La **connectivité des infrastructures**, en particulier dans le sud et l'est de la Méditerranée, est insuffisante ou incomplète, ce qui réduit la vitesse d'intégration socio-économique. Bien que ces dernières années, les économies de la région aient construit de vastes réseaux de transport et d'énergie, le niveau d'investissement n'est pas suffisant pour répondre aux besoins croissants de connectivité entre les pays.

Les pays ont pris des mesures importantes pour faciliter la **circulation des personnes dans la région de l'UpM**, notamment en allégeant les exigences en matière de visa et en signant des accords bilatéraux et / ou régionaux sur la mobilité de la main-d'œuvre et de l'éducation. Cependant, les progrès réalisés en termes de mobilité ont été inégaux entre les pays de la région, y compris les mouvements Sud-Sud. L'Union européenne continue de jouer un rôle central dans les schémas de migration de la région, y compris les migrations de main-d'œuvre.

L'**intégration dans l'enseignement supérieur et la recherche** dans la région a augmenté de manière inégale, parallèlement à la capacité croissante mais inégale en matière d'éducation et de recherche dans les pays du sud de l'UpM et dans les Balkans occidentaux. L'intensité de la coopération scientifique dans la région euro-méditerranéenne se caractérise davantage par des interactions Nord-Sud que par une collaboration Sud-Sud.

Pas de temps à perdre : les priorités pour accélérer le processus d'intégration dans l'UpM

- **Éliminer les obstacles restants entravant le développement commercial.** Les accords sur le commerce des services impliquant les nombreux pays du sud de la Méditerranée qui ne sont actuellement pas parties à de tels accords devraient soutenir l'intégration de secteurs importants des économies de l'UpM dans les chaînes de valeur régionales. En outre, la coopération politique et administrative devrait être renforcée pour réduire les coûts commerciaux - par exemple, en renforçant la coopération frontalière avec les pays voisins, en réduisant les charges administratives pour les commerçants, en améliorant la transparence réglementaire et en simplifiant et numérisant les procédures. Enfin, des politiques soutenant la diversification industrielle sont nécessaires, par exemple le développement des compétences, un programme de numérisation et une intégration plus forte dans les chaînes de valeur régionales et mondiales - le tout visant à promouvoir des emplois locaux et des modèles économiques durables.
- **Développer les marchés financiers dans la région.** Les gouvernements devraient envisager des réformes financières pour renforcer les marchés et les institutions et moderniser les cadres législatifs conformément aux meilleures pratiques internationales, notamment dans les pays de la région MENA et des Balkans occidentaux. Les cadres internationaux comme le Code de l'OCDE sur la libéralisation des mouvements de capitaux peuvent donner des indications permettant d'élever les normes des systèmes financiers afin d'égaliser les chances. Les gouvernements devraient également améliorer le climat d'investissement et réduire les restrictions réglementaires à l'investissement direct étranger (IDE), en particulier dans le sud et l'est de la Méditerranée, dans des secteurs clés pour l'intégration régionale tels que les transports et la connectivité énergétique. Enfin, la coopération internationale devrait faciliter la mise en place de cadres efficaces pour le transfert des envois de fonds par les canaux formels - évitant ainsi les pertes vers les canaux informels et soutenant de meilleures connaissances et inclusion financières.
- **Augmenter les investissements pour développer des infrastructures de transport et d'énergie de haute qualité.** Les gouvernements devraient se concentrer sur une meilleure planification, une meilleure hiérarchisation et une meilleure coordination des investissements dans les infrastructures de connectivité, entre et au sein des pays. Cela implique la création d'une

connectivité véritablement multimodale dans les infrastructures de transport et de logistique dans les régions du Sud et de l'Est, ainsi que l'amélioration de la capacité et de l'efficacité des ports dans leur rôle de passerelles nationales ou régionales, liées aux zones intérieures, aux zones économiques spéciales et aux centres de recherche et aux universités. Les gouvernements devraient également promouvoir des réformes dans le secteur de l'électricité afin d'encourager la concurrence et l'entrée d'investisseurs privés, ainsi que le développement des énergies renouvelables. Cela comprend la création de conditions d'investissement dans la production d'électricité renouvelable en dissociant la production, le transport et la distribution dans le secteur de l'électricité, en particulier dans la région MENA. Lorsque de telles politiques sont nécessaires pour faire face aux préoccupations des pays en matière de sécurité nationale, les gouvernements doivent s'assurer que ces réglementations statutaires ne sont pas plus restrictives que nécessaire. Enfin, les gouvernements devraient coopérer sur la mise au point d'outils et instruments internationaux pour garantir la qualité, la compatibilité et l'interopérabilité des réseaux d'infrastructure dans toute la région.

- **Promouvoir une vision partagée de la mobilité des personnes en tant que moteur du développement économique et social.** Les gouvernements pourraient assouplir les exigences en matière de visa pour tirer parti du potentiel des différentes formes de mobilité dans la région, telles que le tourisme, la mobilité des étudiants et des chercheurs et la mobilité liée au commerce de services. Les gouvernements devraient revoir la conception des programmes de migration circulaire pour placer les droits des migrants au centre et garantir l'attrait de la circularité pour toutes les parties : pays d'origine et d'accueil, employeurs et migrants. Enfin, les pays devraient investir dans le développement et la transférabilité des compétences pour permettre une plus grande participation des jeunes du sud de la Méditerranée aux programmes de mobilité entre les pays de l'UpM. À cette fin, les pays devraient s'orienter vers une plus grande harmonisation des cadres nationaux de certifications dans la région, développer la coopération entre les institutions œuvrant pour l'intégration socioprofessionnelle des jeunes dans la région et élargir la portée des programmes de mobilité ciblant de nouvelles catégories de migrants, y compris les étudiants de l'enseignement supérieur et les jeunes professionnels hautement qualifiés.
- **Mettre en œuvre des politiques complémentaires en matière de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation.** Les gouvernements devraient promouvoir les investissements dans les infrastructures de recherche au niveau national, pour faciliter l'intégration de la technologie dans les systèmes de production économique locaux et attirer les flux internationaux de recherche et développement (R&D), de ressources humaines et d'activités connexes à forte valeur ajoutée. En soutenant des infrastructures telles que des laboratoires de recherche décentralisés, les gouvernements peuvent favoriser la mobilité virtuelle et la « circulation des cerveaux » comme alternative à la fuite des cerveaux. En outre, ils devraient renforcer la coopération scientifique dans le domaine des sciences de l'environnement, compte tenu de l'impact du changement climatique sur les systèmes hydrique, alimentaire et agricole de la région, et devraient encourager la mobilité des étudiants comme moyen d'orienter la recherche vers des problèmes communs en Méditerranée. Enfin, les gouvernements devraient faciliter la diffusion et l'adoption des technologies numériques pour la science et l'éducation, telles que les plates-formes scientifiques ouvertes, pour permettre aux pays de profiter de nouvelles opportunités de coopération régionale - en particulier dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19. Étant donné que la recherche scientifique est de plus en plus axée sur les données, il sera important de s'assurer que le personnel de recherche possède les compétences numériques nécessaires pour dialoguer avec ses pairs du monde entier.
- **Renforcer les capacités statistiques pour suivre correctement les progrès de l'intégration régionale.** Les gouvernements de la région MENA en particulier devraient soutenir le développement de données solides et comparables au niveau international afin d'éclairer la conception de politiques d'intégration efficaces et de suivre leur mise en œuvre et leur impact dans

les domaines politiques pertinents où les données sont insuffisantes. Ils devraient également promouvoir un engagement plus significatif entre les systèmes statistiques nationaux des pays du sud de la Méditerranée, Eurostat et les organismes internationaux promouvant l'harmonisation de la méthodologie et des données statistiques, comme l'OCDE.

1 Échanges commerciaux

Le présent chapitre étudie les dynamiques de l'intégration des échanges commerciaux dans la zone euro-méditerranéenne depuis le lancement du processus de Barcelone en 1995. Il analyse l'évolution des flux d'échanges commerciaux au sein de la région et avec le reste du monde, mettant en avant les tendances à l'échelle sous-régionale afin d'observer la progression de l'intégration des échanges commerciaux au-delà des échanges entre pays membres et non membres de l'UE. Ce chapitre se penche sur les principales dimensions de l'intégration, de l'approche réglementaire à la participation aux chaînes de valeur régionales en passant par la composition des flux d'exportation. La dernière section compile des recommandations de politiques pour renforcer l'intégration des échanges commerciaux dans la région, avec pour objectif de favoriser des économies plus compétitives, plus diversifiées et plus résilientes.

Points clés à retenir

- Les échanges entre les pays membres de l'UpM ont pris de l'ampleur ces 20 dernières années, tant pour les produits finis que pour les produits intermédiaires et l'intégration dans les chaînes de valeur régionales. L'analyse des performances à l'exportation des pays de l'UpM vient confirmer cette tendance : globalement, les échanges de marchandises entre les pays de l'UpM atteignent, voire dépassent, les niveaux prédits par un modèle gravitationnel des échanges ; de plus, l'intégration au sein du groupe s'est accélérée, quoique modestement, depuis le lancement du processus de Barcelone.
- La progression des échanges régionaux de marchandises est la plus forte dans les sous-régions de la rive sud de la Méditerranée et des Balkans occidentaux. Toutefois, malgré cette évolution, l'expansion des échanges commerciaux entre pays de l'UpM non membres de l'UE est loin d'atteindre son plein potentiel, et il en va de même entre des sous-groupes spécifiques, en particulier entre les Balkans occidentaux d'une part et Israël et les pays du Levant d'autre part, ou encore entre Israël et les pays du Levant et d'Afrique du Nord.
- L'aspiration des pays de l'UpM à réduire les obstacles actuels au commerce et à respecter les normes mondiales en matière de procédures frontalières se reflète dans l'amélioration générale des indicateurs mesurant la facilitation des échanges. Même si des progrès ont été enregistrés partout, les différences entre les rives nord et sud de la Méditerranée demeurent significatives.
- La région doit encore se doter d'une réglementation ambitieuse sur les échanges de services, seulement couverts par les accords d'association conclus entre l'UE et les Balkans occidentaux à l'heure actuelle. Une plus grande collaboration sur la réglementation des échanges, en particulier l'adoption d'accords plus ambitieux sur la vente de services et l'homogénéisation des procédures communes, comme l'adoption de règles d'origine communes, contribuerait à améliorer davantage l'intégration économique de la région et à renforcer ses chaînes de valeur.
- Les exportations au sein de l'UpM se sont diversifiées et sophistiquées ces dernières décennies. La part des biens manufacturés dans les exportations a augmenté, venant réduire l'importance relative des produits miniers et pétroliers, tandis que les exportations de produits agricoles sont restées stables au fil du temps. Néanmoins, l'analyse des performances relatives à l'exportation des marchandises met en évidence une évolution hétérogène d'un pays à l'autre, car certains pays continuent de dépendre fortement d'un faible nombre de produits (comme les hydrocarbures).
- L'amélioration du cadre général de commerce, y compris de la coopération réglementaire, des infrastructures et de l'accès aux finances, crée certes des conditions propices, mais demeure inefficace en l'absence de diversification industrielle. Par conséquent, les pays de l'UpM doivent continuer d'encourager et de faciliter la diversification industrielle, car la sous-exploitation du potentiel des échanges Sud-Sud semble s'expliquer en partie par une offre limitée ou inadéquate de produits.
- Nombre de pays de l'UpM de la rive sud de la Méditerranée ne disposent pas des statistiques nécessaires pour évaluer leur capacité à tirer profit des mégatendances de la mondialisation et de la digitalisation pour améliorer leur compétitivité internationale.

Introduction

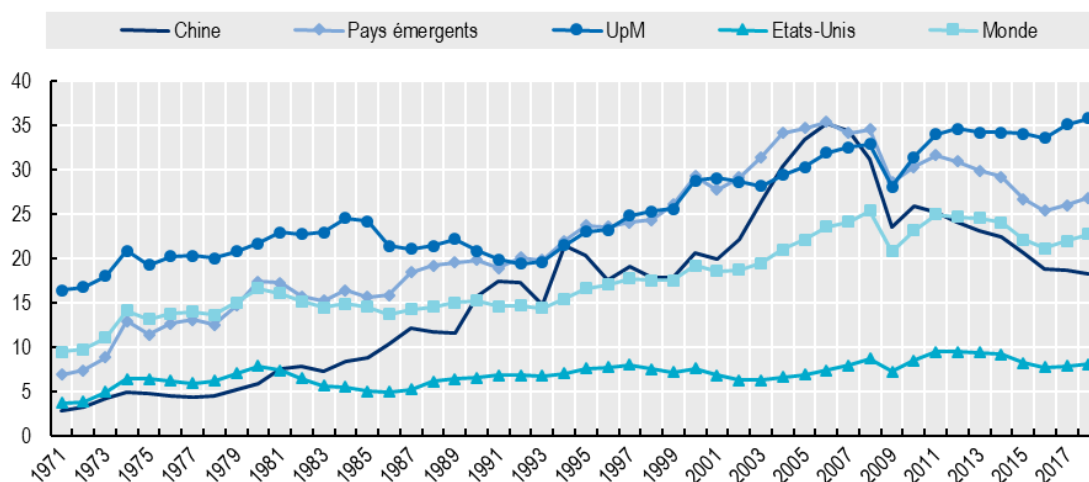
Le rythme de l'intégration des échanges internationaux au cours de la seconde moitié du XX^e siècle reflétait la part croissante des échanges dans l'économie mondiale, moteur fondamental de croissance pour la plupart des pays. Entre 1990 et 2008, la part totale des marchandises dans le produit intérieur brut (PIB) mondial s'est accrue de plus de 60 %. L'expansion du commerce, qui allait devenir un facteur significatif d'intégration économique, s'expliquait principalement par le rôle prépondérant des économies émergentes. Si les échanges de marchandises représentaient 19 % du PIB des économies émergentes en 1990, cette part était passée à plus d'un tiers en 2008. Les échanges commerciaux ont également connu une augmentation importante dans la région de l'Union pour la Méditerranée (UpM) ; en 2018, ils représentaient une part importante de l'économie de la région, à savoir 35 % du PIB.

Les échanges de services ont eux aussi commencé leur essor dans le dernier quart du XX^e siècle, et plus fortement encore au début du XXI^e siècle, avec une augmentation de 125 % entre 2005 et 2018. Aujourd'hui, les échanges de services représentent environ 7 % du PIB mondial¹.

Si l'expansion des échanges commerciaux a enregistré un ralentissement après la crise financière mondiale de 2008 et plus récemment avec la crise sanitaire, les échanges demeurent un pilier incontournable de l'économie mondiale (Graphique 1.1)

Graphique 1.1. Intensité des échanges commerciaux dans le monde

Exportations de marchandises en pourcentage du PIB, 1971-2018.



Source : base de données Comtrade de l'ONU et calculs de l'OCDE. <https://comtrade.un.org/>.

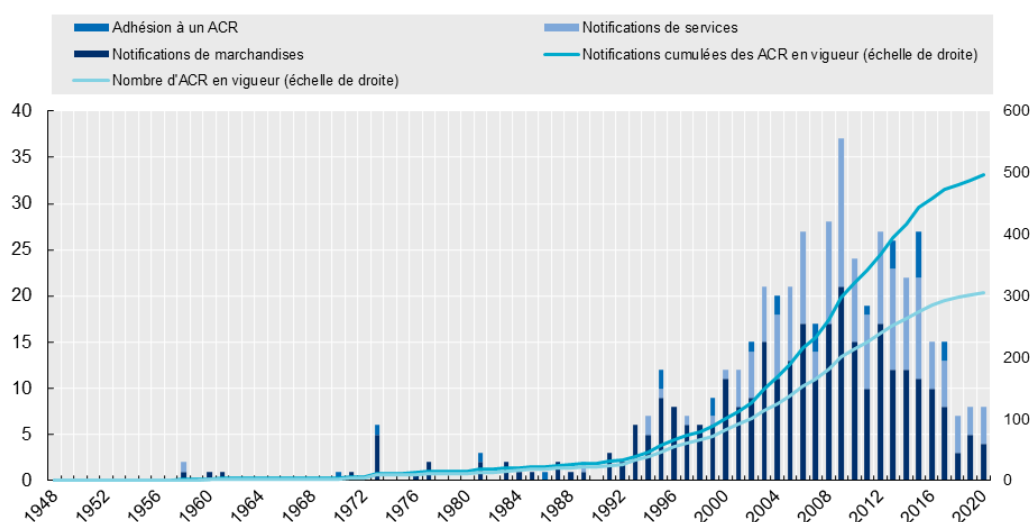
StatLink  <https://stat.link/p7hgds>

En effet, le commerce international est largement reconnu comme un moteur de croissance économique, tant pour les économies développées que pour les économies en développement, même si les pays doivent se doter de politiques visant à « mettre le commerce au service de tous » (Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU) ; (OECD, 2017^[1]). Il faut notamment relever que les échanges internationaux sont créateurs d'emploi : la part des emplois rendus nécessaires par la demande étrangère peut atteindre 50 % dans les petites économies très intégrées, si l'on tient compte à la fois des canaux directs et indirects (les canaux indirects incluant à la fois les emplois liés aux biens et services directement exportés, mais aussi la main-d'œuvre intervenant dans la fabrication de produits intermédiaires utilisés dans la fabrication de biens exportés).


Pour encourager et faciliter le développement des échanges, au fil des ans, les pays ont signé des accords commerciaux qui visaient traditionnellement la réduction des barrières douanières. Ce type d'accord était la norme entre la Seconde Guerre mondiale et la fin du XX^e siècle, s'opposant à un scénario de protectionnisme global voyant la mise en place de droits de douane élevés pour limiter la concurrence des produits étrangers sur les marchés nationaux. L'instauration d'accords commerciaux tout au long du XX^e siècle a entraîné la baisse considérable des droits de douane partout dans le monde (WTO, 2007^[2]).

À l'heure actuelle, les droits de douane et les quotas sur les importations sont en tête de liste des sujets des accords commerciaux (Rodrik, 2018^[3]). Les États ont entamé progressivement des négociations commerciales couvrant des domaines politiques complexes, en particulier des domaines où la théorie économique sur laquelle repose le libre-échange manque de solutions plus consensuelles. Ces nouveaux arguments cherchent à régler des problèmes divers, comme les règles encadrant les brevets, les normes applicables aux produits, les normes du travail, la protection de l'environnement ou encore la bonne gouvernance. La complexité de ce type d'accords illustre à quel point la plus grande intégration des échanges peut avoir un impact sur une économie locale. En effet, ces dernières années, de nombreux pays ont cherché activement à conclure de nouveaux accords d'échanges bilatéraux et régionaux, souvent plus modernes, dans le but d'augmenter les échanges et de dynamiser la croissance économique (Graphique 1.2).

Graphique 1.2. Évolution des accords commerciaux régionaux (ACR) dans le monde



Source : système d'information sur les Accords Commerciaux Régionaux de l'OMC, <https://rtais.wto.org/>, extrait le 28/09/2020.

StatLink  <https://stat.link/g5x68w>

Suivi de l'intégration des échanges

Les indicateurs retenus pour le suivi de l'intégration des échanges dans la région de l'UpM donnent une vue d'ensemble du niveau actuel d'intégration des dynamiques régionales, sous-régionales et nationales des échanges selon plusieurs dimensions, notamment la législation, le volume des échanges et l'intégration des chaînes de valeur (Tableau 1.1). Ces indicateurs reflètent l'hétérogénéité de la couverture des pays de l'UpM, les pays du sud de la Méditerranée étant moins bien couverts, mais permettent néanmoins une analyse approfondie des tendances commerciales de cette région.

Tableau 1.1. Principaux indicateurs de suivi de l'intégration des échanges

	Description	Couverture	Fréquence
Indicateur T1. Accords commerciaux couvrant les biens et services	La base de données sur les Accords Commerciaux Régionaux (ACR) contient des données sur le nombre, la nature (biens et services) et les dispositions sélectionnées des ACR notifiés à l'OMC par ses membres. Les ACR sont des accords commerciaux réciproques et préférentiels entre deux ou plusieurs partenaires. <i>Source</i> : base de données sur les Accords Commerciaux Régionaux de l'OMC	Tous les États membres de l'UpM	Mis à jour en mars 2020
Indicateur T2. Indicateurs de facilitation des échanges (IFE) de l'OCDE	Ces indicateurs couvrent tout le spectre des procédures transfrontalières. Ils évaluent la mesure dans laquelle les pays ont effectivement introduit et mis en œuvre des mesures de facilitation des échanges en valeur absolue, ainsi que leur performance vis-à-vis des autres pays. Chaque sous-indicateur est composé de plusieurs variables précises et factuelles rattachées à des politiques et réglementations commerciales existantes ainsi que leur mise en œuvre dans la pratique. <i>Source</i> : base de données des Indicateurs de facilitation des échanges de l'OCDE	Tous les États membres de l'UpM sauf l'Autorité palestinienne	Bisannuelle, dernière année disponible : 2019
Indicateur T3. Échanges intrarégionaux de marchandises	Cet indicateur quantitatif évalue la mesure de l'intégration régionale à travers les flux d'échanges régionaux et intrarégionaux de marchandises. Il mesure le volume de marchandises échangées des États membres de l'UpM au sein de la région et en dehors de la région (reste du monde) : intra-MENA, MENA-UE, MENA-Balkans occidentaux et MENA-Afrique. <i>Source</i> : statistiques des échanges internationaux et de la balance des paiements de l'OCDE ; base de données Comtrade de l'ONU ; base de données Commerce intra et extra de la CNUCED ; base de données du FMI ; statistiques nationales.	Tous les États membres de l'UpM	Annuelle, dernière année disponible : 2019, 2018, 2017 (l'année de disponibilité varie d'un pays à l'autre)
Indicateur T4. Échanges en valeur ajoutée (ÉVA)	Ces indicateurs mesurent la valeur ajoutée de chaque pays dans la production des biens et services consommés dans le monde, ce qui donne des informations sur l'ampleur de la participation des différents pays aux réseaux de production et aux chaînes de valeur internationales. Ils mesurent entre autres la part de valeur ajoutée nationale et étrangère dans les exportations brutes (par industrie exportatrice) ; la participation aux chaînes de valeur régionales (CVR) via les importations intermédiaires intégrées dans les exportations (liaisons en amont) et la part de la valeur ajoutée nationale dans les exportations des partenaires (liaisons en aval) ; et enfin les rapports interrégionaux et intrarégionaux. <i>Source</i> : base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA) de l'OCDE-OMC : https://www.oecd.org/fr/sti/ind/mesurerlecommerceenvaleurajoutee.htm , https://www.oecd.org/sdd/its/tiva-nowcast.htm	UE, Israël, Maroc, Tunisie, Turquie	Annuelle, dernière année disponible : 2015

Indicateur T1. Accords commerciaux couvrant les biens et services

Les flux d'échanges dépendent fortement d'une multitude de facteurs, des accords commerciaux aux pratiques réglementaires en passant par l'éloignement géographique. Dans les années 1990 et au début des années 2000, les accords commerciaux conclus dans la zone euro-méditerranéenne mettaient surtout l'accent sur la réduction des droits de douane appliqués aux échanges de produits agricoles et manufacturés, mais ne couvraient pas les échanges de services (Tableau d'annexe 1.B.1).

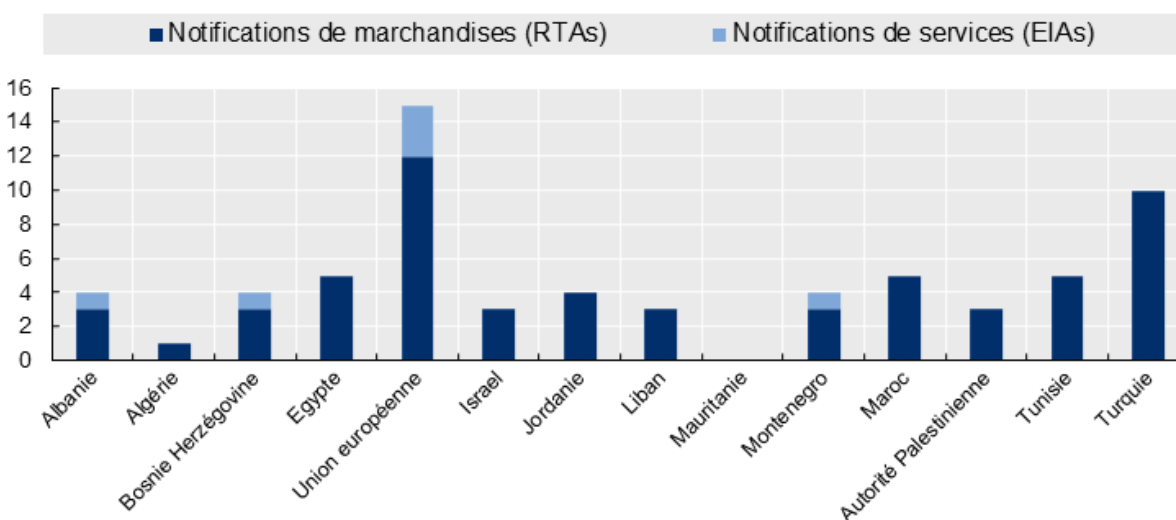
Les deux principaux accords commerciaux régionaux Sud-Sud, l'*Accord de Libre Échange Arabe* (ACLA), en vigueur depuis 1998, et l'*Accord d'Agadir*, en vigueur depuis 2007, ciblaient tous les deux l'élimination des droits de douane sur les biens échangés, fixant pour cela des objectifs et des mécanismes aux degrés de complexité variables. L'ACLA cherche à faciliter les échanges transfrontaliers de marchandises, mais omet des éléments essentiels liés à la production et au commerce, comme l'investissement, les services ou encore la propriété intellectuelle. L'*Accord d'Agadir* cible lui aussi le commerce des biens, mais jette les

bases d'une future plateforme d'intégration économique en reconnaissant l'importance des échanges de services et en couvrant des questions importantes en matière de fiscalité, de finances, de coordination douanière, de politiques industrielles et de commerce extérieur. Au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord d'Agadir, les pays signataires ont réalisé ses engagements en matière d'élimination des droits de douane². Ce n'est pas le cas de l'ACLA, dont on considère que la mise en œuvre a été moins réussie (UNESCWA, 2019^[4]).

Le (Graphique 1.3) illustre les accords actuellement en vigueur dans la zone euro-méditerranéenne.

Graphique 1.3. Accords commerciaux entre pays de l'UpM, 2020

Nombre d'accords commerciaux en vigueur.



Note : RTA = ACR : accords commerciaux régionaux ; EIA = AIE : accords d'intégration économique. L'agrégat de l'OMC pour l'« Union européenne » inclut le Royaume-Uni. L'Union européenne et le Royaume-Uni ont signalé aux membres de l'OMC que le Royaume-Uni était considéré comme un État membre de l'Union européenne aux fins des accords internationaux pertinents pendant la période de transition se terminant le 31 décembre 2020. Le chiffre pour la Mauritanie est de zéro.

Source : OMC (2020), *Système d'information sur les Accords Commerciaux Régionaux*, <https://rtais.wto.org/>, extrait le 28/09/2020.

StatLink  <https://stat.link/37u24q>

Les accords commerciaux Nord-Sud concernent principalement les accords d'association de l'Union européenne et les accords de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Dans les deux cas, si les accords avec les pays du sud de la Méditerranée sont négociés de façon bilatérale et réglementent l'élimination des droits de douane pour les échanges de biens, ils ne couvrent pas la facilitation des échanges de services.

Les relations entre l'Union européenne et la Turquie sont plus complexes, car le pays a le statut de candidat éligible à l'UE depuis 1997 et a conclu un accord d'union douanière avec l'UE en 1995. Les négociations pour l'adhésion de la Turquie à l'UE (qui ont commencé en 2005) couvrent un ensemble très divers de domaines politiques³, ce qui reflète l'objectif d'instaurer une véritable association d'intégration économique, et non une simple zone de libre-échange. À l'exception de l'UE, parmi les pays de l'UpM, l'économie turque est celle qui a conclu le plus d'accords commerciaux bilatéraux avec d'autres pays de l'UpM, avec à chaque fois pour objet la libéralisation des échanges de biens⁴.

Alors que la région tend vers une diminution des barrières douanières, l'ambition et la nature des accords commerciaux modernes impliquent la création de nouvelles règles sur les flux de biens et de services. Les

mesures non tarifaires (MNT) sont cruciales pour veiller à ce que les pays se livrent à des relations commerciales respectant, entre autres, des pratiques sociales, environnementales et de sécurité. Ces règles traitent de questions importantes liées au commerce international, mais sont susceptibles de représenter un fardeau pour les entreprises ne disposant pas des capacités requises pour comprendre et respecter ce type de réglementations, en particulier les PME.

Plusieurs enquêtes menées auprès d'entreprises par le Centre du commerce international (ITC)⁵ dans les années 2010 ont mis en évidence le fait qu'une part non négligeable d'entreprises se heurtaient à des obstacles commerciaux liés au MNT, en particulier dans les économies en développement. Près d'un tiers des entreprises exportatrices de l'UE ont rencontré des obstacles liés aux MNT, tandis que l'ITC estime que près de la moitié des entreprises exportatrices issues d'économies en développement sont touchées. Parmi les pays de la région MENA⁶ (Moyen-Orient et Afrique du Nord) couverts par l'enquête, les entreprises exportatrices de Jordanie sont les plus touchées par les MNT (64 %), suivies par l'Autorité palestinienne (56 %), la Tunisie (52 %), l'Égypte (37 %) et le Maroc (23 %). De même, les entreprises agricoles semblent plus préoccupées par les MNT que les entreprises manufacturières dans tous les pays couverts par l'enquête. Selon les entreprises de la région, les trois principaux types d'obstacles liés aux MNT sont les évaluations de conformité, les mesures liées aux exportations (ex. interdiction de l'exportation de certains produits du fait de pénuries internes ; inspections sanitaires pour les aliments transformés à exporter) et les règles d'origine⁷. Il est possible de minimiser l'impact négatif potentiel des MNT en encourageant l'harmonisation des règles et en rendant ces dernières plus transparentes et compréhensibles pour les entreprises. Les tentatives d'harmonisation des règles d'origine des produits définis dans les accords commerciaux au sein de la région de l'UpM sont une évolution notable qui pourrait contribuer à dynamiser les échanges régionaux (Encadré 1.1).

Encadré 1.1. Harmonisation des règles d'origine dans la zone euro-méditerranéenne

Dans le contexte des accords commerciaux, les règles d'origine sont des outils incontournables pour identifier les marchandises pouvant prétendre à un traitement préférentiel eu égard à leur origine nationale. Ces règles précisent les conditions que les produits doivent remplir pour pouvoir bénéficier de ce traitement préférentiel, ce qui suppose en général un minimum de transformation, de teneur ou de valeur ajoutée locale. Les règles d'origine sont appliquées par les autorités douanières pour évaluer l'origine d'un produit en cours d'importation. Lorsque toutes les conditions sont remplies, le produit est éligible à une importation avec des droits de douane nuls ou inférieurs, selon l'accord commercial. En outre, les règles d'origine sont nécessaires pour mettre en œuvre certains instruments comme les droits antidumping ou les mesures de sauvegarde, mais aussi pour permettre au pays de collecter des données statistiques sur les échanges commerciaux.

Il existe une grande pluralité de règles d'origine qui varient d'un accord commercial à l'autre. D'après l'OMC, tous les pays reconnaissent qu'une harmonisation des règles d'origine faciliterait le commerce international.

La Convention régionale sur les règles d'origine pan-euro-méditerranéennes (PEM) est un bon exemple d'effort d'harmonisation à l'échelle régionale pour définir *des règles communes d'origine et de cumul de l'origine entre les États partenaires et l'UE*. Un nouvel ensemble de règles d'origine devrait être mis en vigueur dans les pays de la région en 2021. Cet ensemble de règles comprend de nouvelles dispositions sur le cumul de l'origine, les ristournes sur les droits de douane et les tolérances, ainsi qu'une règle de non-modification. Il a pour objectif d'aider les pays du sud et de l'est de la Méditerranée à échanger plus facilement avec l'Union européenne dans le cadre des accords commerciaux existants. Il ressort des discussions que la plus grande flexibilité des règles de cumul facilitera également l'intégration économique, et la consolidation et le développement de chaînes d'approvisionnement intégrées dans les pays de la région qui appliqueront ces règles. En dernière étape, la convention PEM

viendra remplacer le réseau d'une soixantaine de protocoles bilatéraux sur les règles d'origine en vigueur dans la zone PEM.

Source : OMC, *Renseignements techniques sur les règles d'origine* ; Commission européenne, système paneuro-méditerranéen de cumul de l'origine et convention PEM. https://www.wto.org/french/tratop_f/roi_f/roi_info_f.htm

Enfin, la réglementation des échanges de services est couverte par les accords de stabilisation et d'association⁸ conclus par l'UE avec les pays des Balkans occidentaux, y compris l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro. La nature de ces accords, qui ciblent un vaste ensemble de domaines outre les échanges, comme l'État de droit, la stabilité des institutions, la coopération économique et le rapprochement du dialogue politique, reflète le statut de candidats (Albanie et Monténégro) et de candidat potentiel (Bosnie-Herzégovine) à l'adhésion à l'UE des pays concernés.

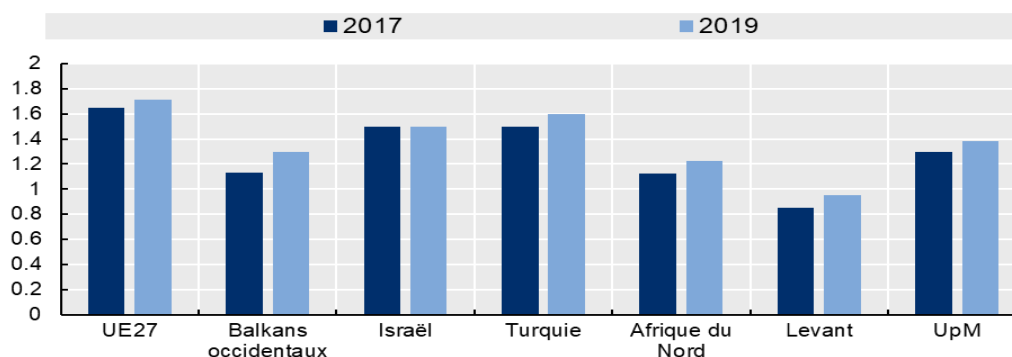
Indicateur T2. Indicateurs de facilitation des échanges (IFE)

L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC est entré en vigueur en 2017. Il établit des règles multilatérales visant à résoudre des obstacles spécifiques aux procédures commerciales, permettant aux pays de tirer les avantages économiques inhérents à l'amélioration de la vitesse et de l'efficacité des procédures frontalières. Depuis, l'OCDE a développé un ensemble spécifique d'« Indicateurs de facilitation des échanges » qui reflètent les principales dispositions de l'accord de l'OMC, ce afin de déterminer la mesure dans laquelle les pays ont introduit et mis en œuvre des mesures de facilitation des échanges. Ces mesures visent à rationaliser et simplifier les procédures techniques et juridiques à appliquer lorsqu'un produit entre ou sort d'un pays dans le cadre d'un échange international. La facilitation des échanges couvre tout le spectre des procédures frontalières, de l'échange électronique de données sur l'expédition à la simplification et à l'harmonisation des documents commerciaux, en passant par la possibilité de faire appel des décisions administratives des autorités chargées des contrôles aux frontières.

Ces dernières années, des progrès ont été enregistrés pour quasiment toutes les sous-régions de l'UpM dans le domaine de la facilitation des échanges (Graphique 1.4). À l'échelle nationale, sur une échelle de 0 à 2 (meilleure performance), les valeurs de l'Algérie (0,8), de la Jordanie (1) et du Liban (0,9) sont relativement faibles, tandis que le Maroc (1,6) enregistre la meilleure performance moyenne des pays de la région MENA.


Graphique 1.4. Performance moyenne en facilitation des échanges, pays et sous-régions de l'UpM, 2017-2019

De 0 à 2 (meilleure performance)



Note : performance moyenne d'après onze indicateurs de facilitation des échanges. Chaque indicateur reçoit une valeur moyenne de 0 à 2 (meilleure performance). Les variables dans l'ensemble de données des IFE sont codées 0, 1 ou 2. Elles cherchent à refléter à la fois le cadre réglementaire des pays concernés et, dans la mesure du possible, l'état de la mise en œuvre des différentes mesures de facilitation des échanges. La Mauritanie et l'Autorité palestinienne ne sont pas couvertes par l'ensemble de données des IFE.

Source : OCDE, *Facilitation des échanges*, <https://www.oecd.org/fr/echanges/sujets/facilitation-des-echanges/>.

StatLink  <https://stat.link/ot2617>

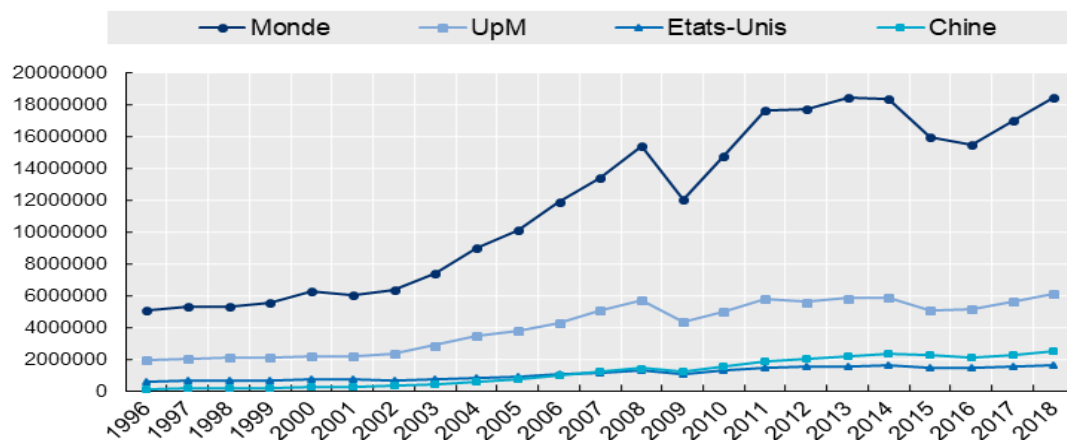
La plupart des pays de l'UpM enregistrent des résultats plutôt similaires pour les onze indicateurs déterminant leur performance moyenne en facilitation des échanges. Il existe cependant quelques exceptions. Par exemple, les résultats pour l'Algérie indiquent la nécessité de procéder à des améliorations dans le domaine des formalités, principalement pour ce qui concerne les obligations de documentation et le manque d'harmonisation des documents (0,3), la coopération avec les pays voisins et les pays tiers (0,4), l'automatisation des formalités commerciales nécessaires (0,6) et les questions de gouvernance et d'impartialité (0,6) ; tandis que les performances du pays sont déjà élevées dans d'autres domaines, comme les frais et charges (1,25), les décisions anticipées (1,25) et les procédures d'appel (1,56). En analysant chacun des onze indicateurs, les pays peuvent évaluer l'état de leurs efforts de facilitation des échanges et identifier des pistes d'amélioration. Cette démarche est particulièrement importante pour soutenir les efforts d'optimisation du potentiel commercial à l'échelle régionale et mondiale des pays du sud de l'UpM.

Indicateur T3. Échanges intrarégionaux de marchandises

En 2018, l'UpM a exporté plus de 6 billions d'USD de marchandises, soit 33 % du total des exportations mondiales de marchandises (Graphique 1.5). Toutefois, quand bien même la valeur totale absolue des exportations de marchandises de la région a triplé depuis 1996, sa part relative mondiale a baissé de près de 6 points de pourcentage (de 39 % en 1996) à mesure que les économies émergentes, et en particulier la République populaire de Chine, ont considérablement accru leur poids dans les échanges internationaux de marchandises. Ces 30 dernières années, toutes les grandes économies développées ont perdu du terrain en valeur relative sur les marchés mondiaux ; à l'inverse, la part des exportations chinoises de marchandises sur les exportations mondiales a connu une croissance annuelle mondiale moyenne de 0,5 point de pourcentage depuis 1996.


Graphique 1.5. Part de l'UpM dans les exportations mondiales de marchandises, 1996-2018

Exportations de marchandises, en millions d'USD.



Note : l'absence de données pour l'Albanie, l'Autorité palestinienne, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie, le Monténégro et la Tunisie ne permet pas de compiler des agrégats régionaux pour 2019. Données manquantes pour l'Algérie et la Mauritanie pour 2018.

Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org>

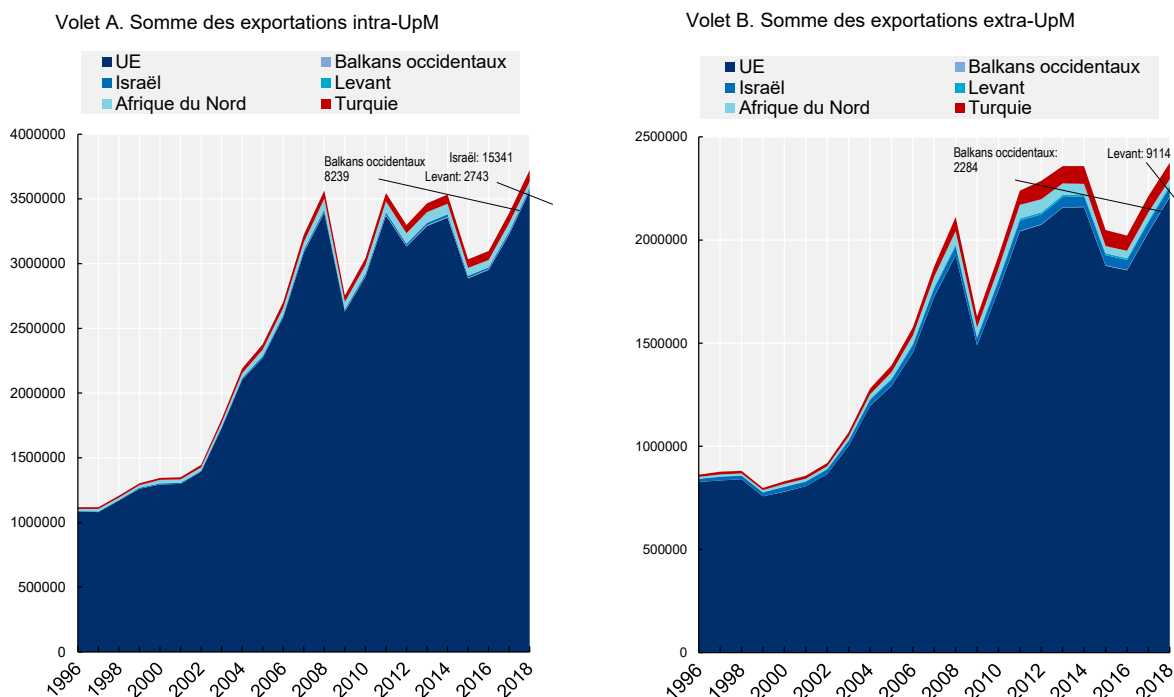
StatLink  <https://stat.link/o4wt dx>

Le marché intrarégional de l'UpM est la principale destination des exportations de marchandises de la région et représentait plus de 61 % (3,7 billions d'USD) des exportations des pays membres de l'UpM en 2018. L'importance du marché intrarégional de la région est restée relativement constante depuis (56 % du total des exportations de marchandises), avec un pic en 2007 (63 %). Le marché intrarégional de l'UpM, qui représentait plus de 20 % des échanges mondiaux de marchandises en 2018, demeure l'un des marchés mondiaux les plus importants.

Cependant, ce marché intrarégional se concentre principalement sur la rive nord de la Méditerranée. Ainsi, l'Union européenne est à l'origine de plus de 95 % des exportations de marchandises à l'intérieur de la région (approximativement 3,6 billions d'USD en 2018) et de 93 % des exportations externes de marchandises (plus de 2,2 billions d'USD) (Graphique 1.6). La Turquie est le troisième exportateur de la région, avec 2,3 % des exportations de marchandises intra-UpM. La sous-région de l'Afrique du Nord est le quatrième partenaire d'exportations de marchandises de la région (1,8 % en 2017), ce qui est principalement dû au secteur des hydrocarbures en Algérie et à l'importance croissante du secteur manufacturier au Maroc. Enfin, Israël (0,41 %), les Balkans (0,228 %) et les pays du Levant (0,07 %) représentent une part mineure de ce marché.

Graphique 1.6. Total des exportations de marchandises de l'UpM

Exportations de marchandises par sous-région de l'UpM, en millions d'USD.



Note : les pays d'Afrique du Nord incluent l'Algérie, l'Égypte, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie, les pays du Levant incluent la Jordanie, le Liban et l'Autorité palestinienne. L'agrégat pour la sous-région des Balkans commence en 2006, première année de données disponibles pour le Monténégro.

Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org/>

StatLink  <https://stat.link/b0cjcf>

À l'exception de l'Union européenne et d'Israël, les autres pays et sous-régions de l'UpM ont vu leur part des exportations régionales de marchandises intra-UpM augmenter depuis 1996, comme suit :

- La Turquie enregistre l'augmentation la plus forte, sa part des exportations de marchandises intra-UpM ayant plus que doublé ces 20 dernières années.
- Les parts de la région du Levant, d'Afrique du Nord et des Balkans occidentaux ont également augmenté, de respectivement 78 %, 30 % et 56 %. La région du Levant partait d'un niveau initial d'exportations de marchandises intra-UpM extrêmement bas.
- Israël, qui s'appuie considérablement moins sur le marché intrarégional de l'UpM que les autres partenaires, enregistre une pondération relativement stable, avec une baisse de 5 % depuis 1996, mais une pondération moyenne de 0,48 % ces deux dernières décennies.
- Enfin, la part de l'UE dans les exportations de marchandises à l'intérieur de l'UpM a légèrement baissé (1,34 %) depuis 1996. Néanmoins, comme prévu, l'UE demeure l'un des principaux partenaires commerciaux de la plupart des économies de l'UpM, même des pays du Levant qui échangent pourtant de façon beaucoup plus intensive avec les pays du Golfe (Tableau 1.2).

Tableau 1.2. Principales destinations des exportations des sous-régions de l'UpM, 2018

% du total des exportations.

	1e	2e	3e	4e	5e
Balkans occidentaux	UE (73 %)	Serbie (12 %)	Balkans (4 %)	Turquie (2 %)	Macédoine (1,5 %)
UE	UE (59 %)	USA (7 %)	RU (6 %)	Chine (3,9 %)	Suisse (2,8 %)
Israël	USA (29 %)	UE (23 %)	Chine (8 %)	RU (7,5 %)	Hong Kong (7,1 %)
Levant	CCG (24%)	USA (17%)	Israël (10 %)	Inde (6,5 %)	UE (5 %)
Afrique du Nord	UE (52 %)	CCG (6 %)	USA (4,9 %)	Reste de l'Afrique (4,9 %)	Turquie (3,8 %)
Turquie	UE (44 %)	RU (7 %)	Irak (5 %)	USA (5%)	CCG (4,9%)

Note : le CCG désigne le Conseil de coopération des États arabes du Golfe ; le reste de l'Afrique inclut tous les pays d'Afrique n'appartenant pas à l'UpM.

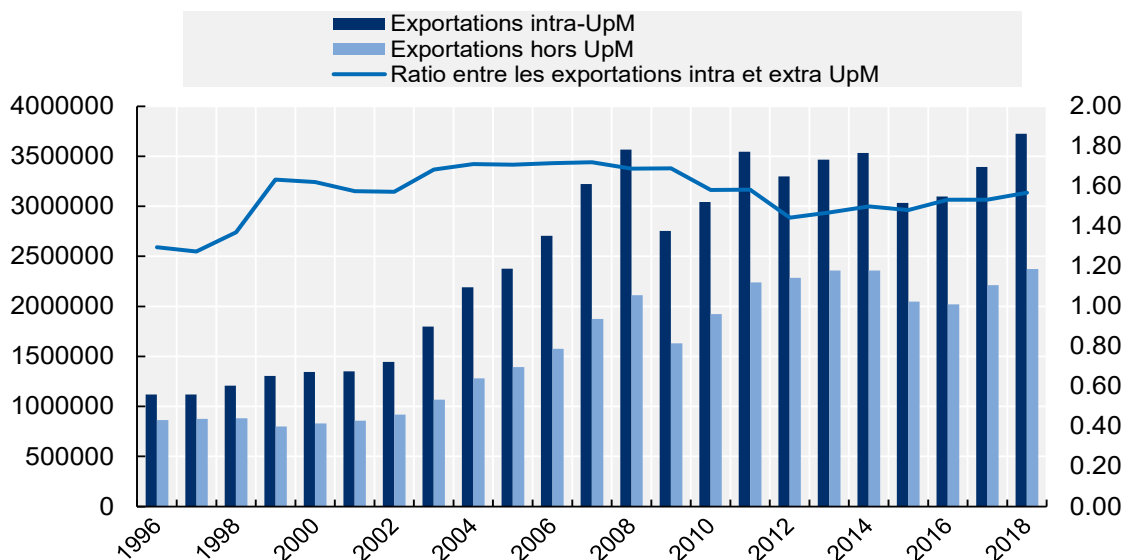
Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org/>

En 2018, les pays de l'UpM ont exporté quasiment deux fois plus de marchandises vers d'autres pays de l'UpM que vers le reste du monde (Graphique 1.7 Volet A). Toutefois, le niveau élevé des exportations intrarégionales de marchandises par rapport aux exportations extrarégionales de marchandises s'explique largement par les échanges survenant au sein du marché intérieur de l'Union européenne. Si l'on exclut le marché intérieur de l'UE, plus de 80 % des exportations brutes de marchandises des pays de l'UpM sont destinées à d'autres régions du monde (Graphique 1.7 Volet B). Les exportations extrarégionales de marchandises de l'UpM s'élevaient à 2,2 billions d'USD, contre 3,7 billions d'USD de marchandises exportées au sein de la région. Néanmoins, même en excluant le marché intérieur de l'UE, le ratio des exportations intrarégionales par rapport aux exportations extrarégionales de marchandises marque une légère tendance à la hausse, ce qui pointe vers une amélioration de l'intégration régionale.

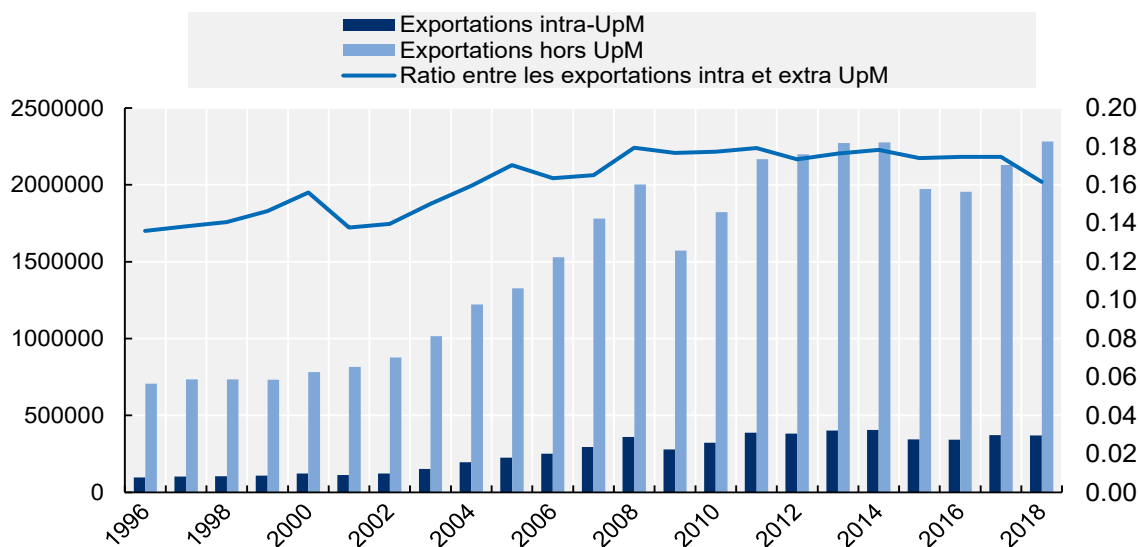
Graphique 1.7. Ratio des exportations intrarégionales sur les exportations extrarégionales de l'UpM, 1996-2018

Montant (échelle de gauche, en millions d'USD) et ratio (échelle de droite) des exportations intrarégionales et extrarégionales de marchandises

Volet A. Exportations de l'UpM



Volet B. Exportations de l'UpM hors marché intérieur de l'UE



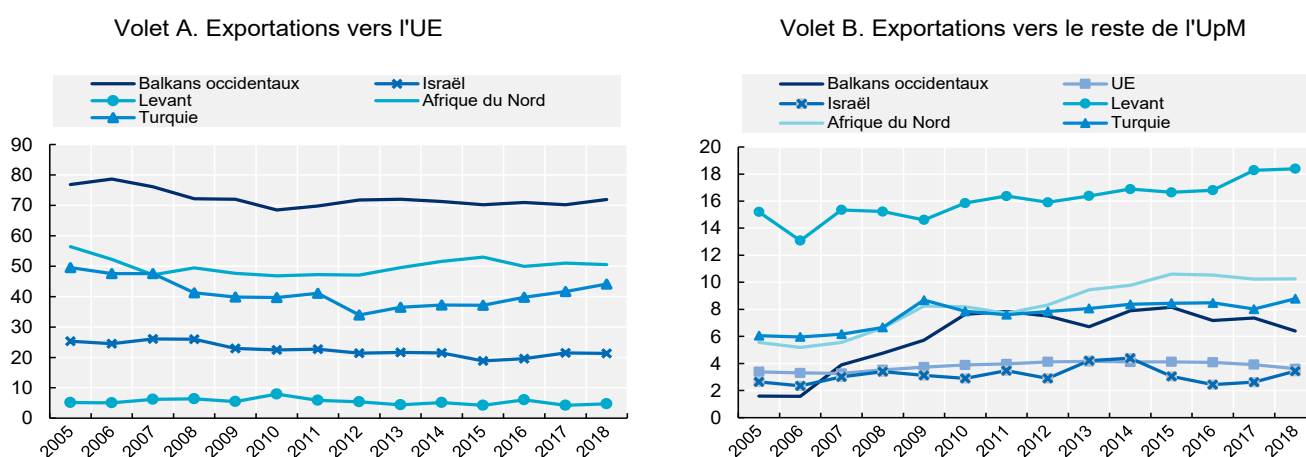
Note : un ratio supérieur à un (1) signifie que les exportations intrarégionales dépassent les exportations de la région vers le reste du monde. Dans le Volet B, le marché intérieur de l'UE (par ex., exportations de la France vers l'Allemagne) est exclu du calcul, mais les exportations de pays membres de l'UE vers la Tunisie (faisant partie des exportations intra-UpM) ou des Pays-Bas vers la Chine (faisant partie des exportations extra-UpM) sont incluses.

Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org/>.

L'analyse approfondie de l'évolution des principaux partenaires d'exportation des différentes économies de l'UpM depuis 2005 met en évidence la tendance à la hausse de l'intégration régionale de la rive sud de la Méditerranée (Graphique 1.8). Les exportations de marchandises se sont accrues plus intensément entre les économies d'une même sous-région (Annexe Tableau 1 A.2), mais il faut également noter l'amélioration globale des échanges bilatéraux entre les économies non membres de l'UE. (Tableau 1.3). C'est particulièrement vrai pour les sous-régions des Balkans occidentaux et du Levant. L'Égypte a pour principaux partenaires commerciaux les pays du Levant, tandis que la Turquie se démarque par une présence plus hétérogène sur toute la rive sud. C'est particulièrement vrai pour les sous-régions des Balkans occidentaux et du Levant. L'Égypte a pour principaux partenaires commerciaux les pays du Levant, tandis que la Turquie se démarque par une présence plus hétérogène sur toute la rive sud.


Graphique 1.8. Part du total des exportations par destination, 2005-2018

En pourcentage du total des exportations.



Note : le « reste de l'UpM » inclut Israël, la Turquie et les sous-régions des Balkans, du Levant et d'Afrique du Nord.

Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org/>.

StatLink  <https://stat.link/73rsp6>

Quels sont les types de biens échangés ?

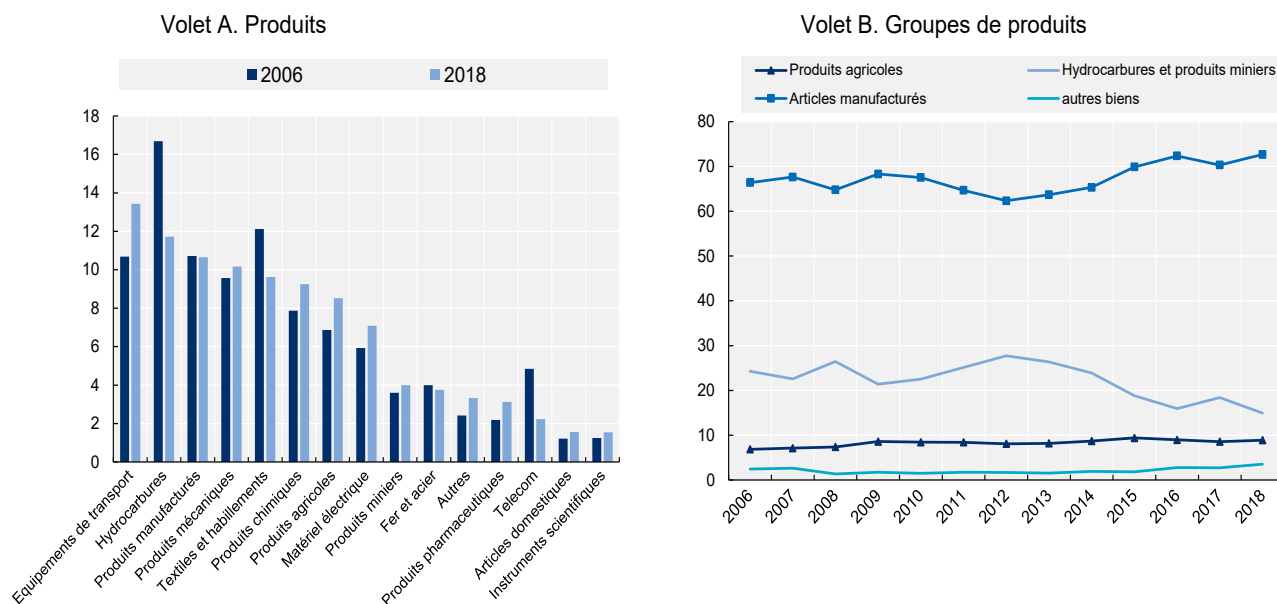
L'analyse des échanges intra-UpM par type de marchandises met en évidence l'importance croissante des échanges d'articles manufacturés plus sophistiqués (Graphique 1.9 A). En 2006, les hydrocarbures représentaient la plus grande part du marché intérieur de l'UpM avec plus de 16 % du total des exportations à l'intérieur de la région, et provenaient pour 60 % d'Algérie. En 2018, les équipements de transport constituaient la marchandise la plus représentée, avec 13 % des exportations internes de la région. De manière générale, les articles manufacturés, les instruments scientifiques et les produits chimiques et pharmaceutiques ont gagné en importance sur le marché régional, prenant le pas sur les exportations d'hydrocarbures, de textiles, vêtements et chaussures, et de fer et acier.

L'évolution de ces grands groupes de produits confirme la tendance à une plus grande part des articles manufacturés dans les exportations intra-UpM (Graphique 1.9 B) La part des exportations d'articles manufacturés au sein de la région UpM est passée de 66 % du volume total des exportations en 2006 à 73 % en 2018, tandis que la part des exportations d'hydrocarbures et de produits miniers, qui représentaient 24 % des exportations en 2006, a récemment baissé sous la barre des 15 %. De même, les exportations

agricoles ont connu une augmentation importante (près de 29 % depuis 2006), même si leur part des exportations intra-UpM reste inférieure à 9 %.

Graphique 1.9. Composition des exportations intra-UpM, par type de marchandises, 2006-2018

Part du total des exportations, par type de marchandises (%)



Note : Note : les échanges internes à l'UE sont exclus. Pour l'Algérie et la Mauritanie, les données de 2018 sont celles de 2017. Dans les volets A et B, les parts d'exportations de produits et de groupes de produits atteignent respectivement 100 %.

Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org/>

Indicateur T4. Échanges en valeur ajoutée (ÉVA)

L'analyse traditionnelle des flux d'échanges nous informe principalement sur le prix final d'un produit donné, les données ne reflétant pas la valeur des différents composants du produit, et plus important encore, leur origine. À mesure que les chaînes de valeurs mondiales et régionales gagnent en complexité et en pertinence dans les flux d'échanges, comme c'est le cas depuis une centaine d'années, les données sur les échanges de produits intermédiaires utilisés dans la production de nouveaux composants et de produits finis sont fondamentales pour mieux comprendre les rapports étroits entre des économies interconnectées, qui ne se contentent pas d'échanger des biens et des services, mais leur ajoutent elles-mêmes de la valeur.

Par exemple, l'industrie automobile nécessite un ensemble complexe de composants et de matériaux issus de douzaines de points du globe. L'émergence d'une industrie automobile au Maroc a considérablement accru le poids des activités de fabrication nationales dans les exportations du pays. L'essor des exportations marocaines s'est fait dans un contexte d'augmentation des flux d'articles manufacturés depuis et vers les États membres de l'UE, ce qui illustre la plus grande intégration du Maroc avec les pays de la rive nord de la Méditerranée.

Les données sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA) permettent de décrire comment les différentes économies et les sous-régions de l'UpM sont interconnectées, en particulier en ce qui concerne la création et l'origine de la valeur à chaque étape de la production (Encadré 1.2). Les données sur les échanges en valeur ajoutée permettent de mieux estimer l'intégration réelle des économies de l'UpM dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Encadré 1.2. Quelle est l'utilité des ÉVA ?

Les Échanges en valeur ajoutée de l'OCDE décrivent l'approche statistique utilisée pour estimer les sources (ventilées par pays et par secteur) de valeur ajoutée lors de la production de biens et de services pour l'exportation (et l'importation). Les données de la base de données ÉVA de l'OCDE fournissent des informations sur :

La part de valeur ajoutée nationale et étrangère dans les exportations brutes, par industrie exportatrice

La part des services dans les exportations brutes, par industrie exportatrice, type de service et origine de la valeur ajoutée

La participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) via les importations intermédiaires intégrées dans les exportations (liaisons en amont) et la part de valeur ajoutée nationale dans les exportations des partenaires et la demande finale (liaisons en aval)

- a. Les *liaisons en amont* dans les CVM désignent l'utilisation d'intrants étrangers dans la production de produits intermédiaires et finis exportés par les entreprises d'un pays. Elles facilitent la diffusion des connaissances, que ce soit indirectement par l'apprentissage auprès des fournisseurs, ou directement grâce à la diffusion de savoirs des investissements directs à l'étranger (IDE).
- b. Les *liaisons en aval* dans les CVM désignent la production d'intrants intermédiaires utilisés dans les exportations d'autres pays. L'accroissement de la production destinée aux marchés étrangers nécessite une convergence des normes de produits vers des bonnes pratiques internationales et favorise un cercle vertueux de productivité, d'innovation, de dotation en ressources humaines et de conditions de vie.

L'« orientation internationale » des activités industrielles, c'est-à-dire la part de la valeur ajoutée industrielle répondant à une demande finale étrangère

Le pays et l'industrie d'origine de la valeur ajoutée de la demande finale, y compris l'origine de la valeur ajoutée de la consommation finale (par ménage et par gouvernement) et en formation brute de capital fixe (FBCF)

Les rapports commerciaux bilatéraux en fonction des flux de valeur ajoutée intégrés dans la demande finale nationale

Les rapports interrégionaux et intrarégionaux

La part de valeur ajoutée nationale dans les importations

Source : OCDE (2018), Base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA),
<https://www.oecd.org/fr/sti/ind/mesurerlecommerceenvaleurajoutee.htm>.

Tous les pays de l'UE27, Israël, la Turquie, le Maroc et la Tunisie sont inclus dans la base de données ÉVA de l'OCDE. Même si certains pays manquent, la taille globale de l'ensemble d'économies de l'UpM couvertes par les ÉVA permet de procéder à une analyse instructive des rapports de commerce et de production qui unissent une part notable des économies de l'UpM.

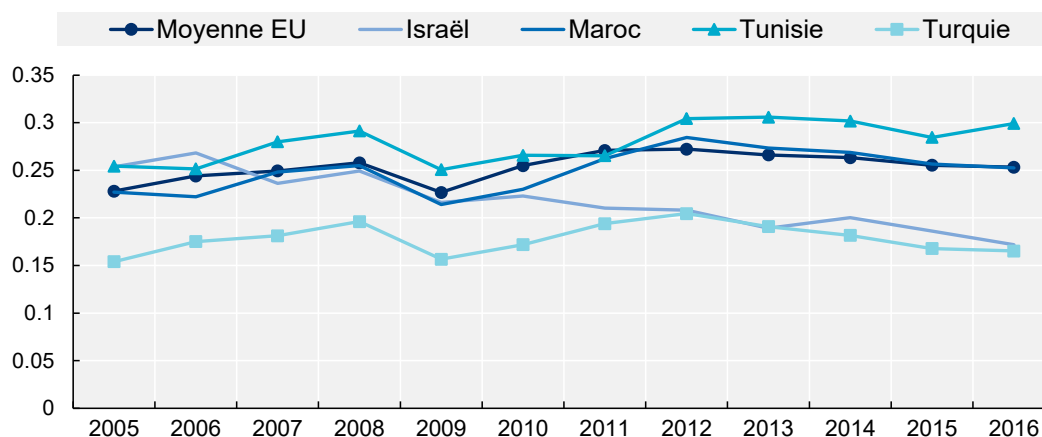
À l'échelle mondiale, le rythme de l'intégration des CVM s'est ralenti depuis 2011, malgré une légère reprise après la dernière crise financière mondiale⁹. L'intégration d'une économie donnée dans les CVM peut être en partie observée par l'analyse des composants de sa production provenant de l'étranger. Les pays s'étant dotés de politiques commerciales plutôt libérales et ouverts aux échanges et aux investissements étrangers tendent à se caractériser par une part plus élevée de valeur ajoutée étrangère dans les biens qu'ils produisent et exportent. Plus précisément, les économies basées sur les services et les économies spécialisées dans les étapes finales du processus de fabrication se caractérisent par une part élevée de

valeur ajoutée étrangère dans leur production et dans leurs exportations, tandis que les économies spécialisées dans les activités survenant en début de chaîne de production (comme les industries extractives) se caractérisent par une part élevée de valeur ajoutée nationale dans leurs exportations.

Le (Graphique 1.10) indique le pourcentage de valeur ajoutée étrangère dans les exportations d'un pays, ce qui inclut les exportations d'articles manufacturés, de produits agricoles, d'industries extractives et de services. Suivant la tendance mondiale, l'intégration des économies de l'UpM dans les chaînes de valeur mondiale s'est ralentie. En 2016, la Tunisie enregistrait le pourcentage le plus élevé de part de valeur ajoutée étrangère dans ses exportations (30 %), en partie du fait du tourisme ; c'était également le seul pays dont la part est restée stable après 2012. La part de valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes du Maroc s'élevait à 25 %, un taux similaire à celui des pays de l'UE et du Royaume-Uni, dont la part de valeur ajoutée étrangère a légèrement diminué après 2012. Israël et la Turquie enregistrent des niveaux plus faibles de liaisons en amont dans les CVM, avec 17 % de la valeur de leurs exportations brutes issue d'autres pays. De même, Israël a vu la part de valeur ajoutée étrangère dans ses exportations baisser fortement, à savoir de 8 points de pourcentage depuis 2005.

Graphique 1.10. Part de valeur ajoutée étrangère dans les exportations, tous les secteurs, 2005-2016


En pourcentage du total des exportations brutes.



Note : les activités agricoles, de fabrication, extractives et de services sont couvertes à la fois par les données sur les exportations et par les données sur la part de valeur ajoutée étrangère dans les exportations. Dans la dernière version disponible de la base de données de l'OCDE (2018), l'agrégat des ÉVA pour l'Union européenne inclut le Royaume-Uni.

Source : OCDE, (2018) *Base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA)*,

<https://www.oecd.org/fr/sti/ind/mesurerlecommerceenvaleurajoutee.htm>

StatLink  <https://stat.link/a9zykv>

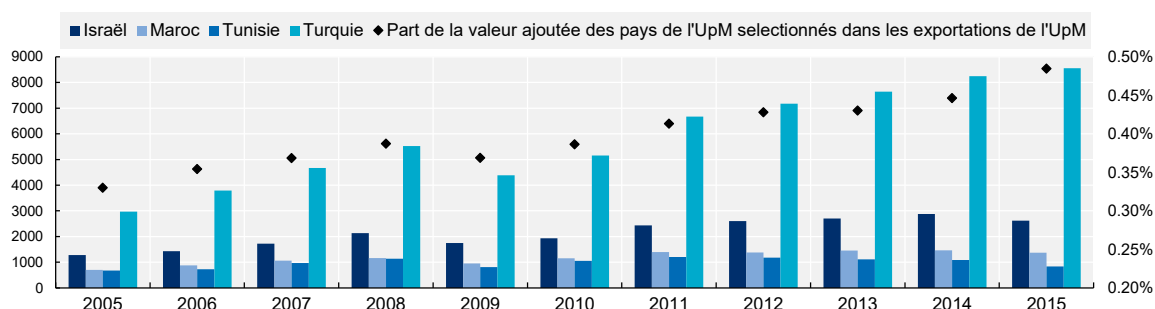
À l'échelle régionale, les liaisons en aval d'Israël, du Maroc, de Tunisie et de Turquie dans les chaînes de production de l'UE et du Royaume-Uni ont fortement augmenté depuis 2005, même si la contribution de ces quatre économies aux exportations externes de l'UE et du Royaume-Uni reste modeste, avec 0,48 % de la valeur des exportations extérieures brutes issues de ces quatre pays (Graphique 1.11)

Les liaisons en aval, c'est-à-dire la production d'intrants intermédiaires utilisés dans les exportations d'autres pays, augmentent le marché potentiel, exploitent les ressources humaines, naturelles et de capital de la Turquie, et par conséquent, contribuent à rééquilibrer l'économie turque. L'accroissement de la production destinée aux marchés étrangers nécessite une convergence des normes de produits vers des bonnes pratiques internationales et favorise un cercle vertueux de productivité, d'innovation, de dotation en ressources humaines et de conditions de vie.

La Turquie a enregistré la plus forte croissance de la contribution en valeur ajoutée aux exportations externes de l'UE et du Royaume-Uni. La contribution relative d'Israël et du Maroc a également augmenté depuis 2005.


Graphique 1.11. Contribution en valeur ajoutée étrangère de certains pays de l'UpM aux exportations de l'UE et du RU, tous les secteurs, 2005-2015

Montant (échelle de gauche, en millions d'USD) et pourcentage (échelle de droite) du total des exportations brutes.



Note : les données portent sur les exportations de l'UE27 et du Royaume-Uni vers le reste du monde (y compris les pays de l'UpM, mais à l'exclusion des exportations entre les pays membres de l'UE et le Royaume-Uni). Le graphique illustre la valeur ajoutée des activités agricoles, de fabrication, extractives et de services pour Israël, le Maroc, la Tunisie et la Turquie sur le total des exportations de l'UE27 et du Royaume-Uni. Dans la dernière version disponible de la base de données de l'OCDE (2018), l'agrégat des ÉVA pour l'Union européenne inclut le Royaume-Uni. Source : OCDE, (2018) *Base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA)*,

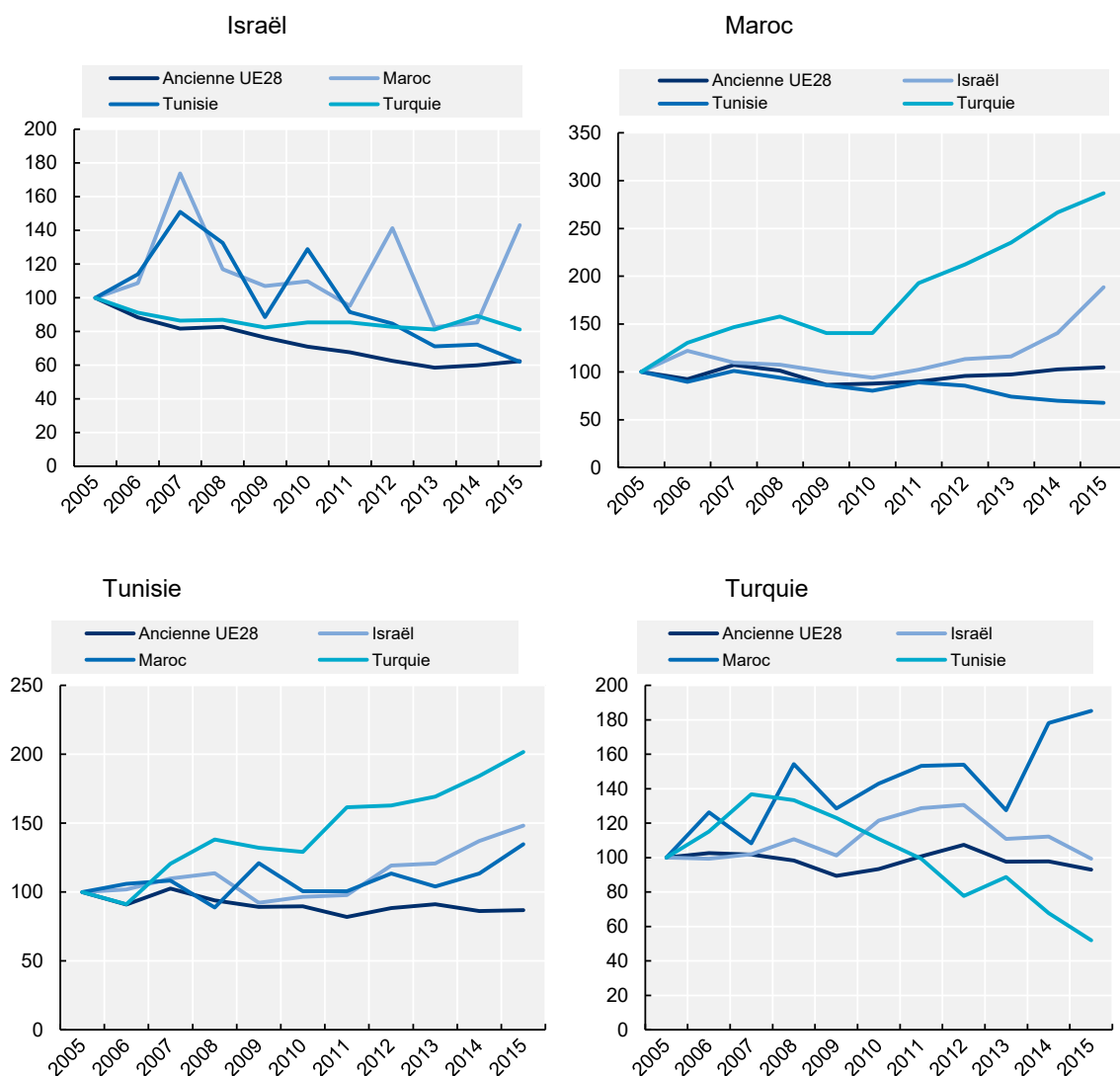
<https://www.oecd.org/fr/sti/ind/mesurerlecommerceenvaleurajoutee.htm>

StatLink  <https://stat.link/w9j4d8>

Le (Graphique 1.12) représente la contribution de certaines économies de l'UpM au total des exportations brutes d'Israël, du Maroc, de Tunisie et de Turquie de 2005 à 2015. La part de l'UE et du Royaume-Uni dans les exportations brutes des autres économies de l'UpM a baissé pour chaque cas, à l'exception du Maroc. Cette baisse s'est avérée particulièrement forte pour Israël, avec un effondrement de 37 % de la part de l'UE et du Royaume-Uni dans les exportations israéliennes après 2005. La part de l'UE et du Royaume-Uni a baissé de 13 % pour la Tunisie et de 0,7 % pour la Turquie. Par contraste, la part de la valeur ajoutée de l'UE et du Royaume-Uni dans les exportations marocaines a augmenté de 4,5 % au cours de la même période.

Graphique 1.12. Origine de la valeur ajoutée des exportations de certains pays de l'UpM, tous les secteurs, 2005-2015


Évolution de la part de valeur ajoutée dans le total des exportations brutes, indice 2005 = 100



Note : l'indice représente l'évolution de la part de valeur ajoutée étrangère des activités agricoles, de fabrication, extractives et de services dans le total des exportations d'Israël, du Maroc, de Tunisie et de Turquie, respectivement. Dans la dernière version disponible de la base de données de l'OCDE (2018) l'agrégat des ÉVA pour l'Union européenne inclut le Royaume-Uni.

Source : OCDE, (2018) *Base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA)*,

<https://www.oecd.org/fr/sti/ind/mesurelecommerceenvaleurajoutee.htm>.

StatLink  <https://stat.link/wlz871>

Si la contribution de l'UE et du Royaume-Uni aux exportations brutes des autres pays de l'UpM a globalement baissé, ce n'est pas le cas pour les autres pays. La part de valeur ajoutée israélienne et turque dans les exportations brutes marocaines a nettement augmenté depuis 2005. La part de valeur ajoutée turque dans les exportations tunisiennes a bondi de plus de 100 %, contre 48 % et 34 % respectivement pour la valeur ajoutée israélienne et marocaine. La part de valeur ajoutée issue de Tunisie et d'Israël dans les exportations turques a (légèrement) baissé, tandis que la part de valeur ajoutée marocaine dans les

exportations brutes turques a augmenté de 85 %. L'économie israélienne est la seule à avoir enregistré une baisse globale de la part de valeur ajoutée issue d'autres économies de l'UpM dans ses exportations brutes ; ce constat est cohérent avec la tendance générale de la part de valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes d'Israël (Graphique 1.10). Le pic enregistré pour la part de valeur ajoutée marocaine dans les exportations brutes israéliennes s'explique principalement par le poids relativement très faible de ce pays dans la valeur ajoutée des exportations brutes israéliennes.

Tableau 1.3. Origine de la valeur ajoutée, en pourcentage des exportations, en 2015, tous les secteurs

Origine	Destinataire				
	UE et RU	Israël	Maroc	Tunisie	Turquie
UE et RU		6,02 %	11,97 %	14,59 %	5,74 %
Israël	0,09 %		0,04 %	0,03 %	0,10 %
Maroc	0,05 %	0,02 %		0,16 %	0,06 %
Tunisie	0,03 %	0,003 %	0,11 %		0,02 %
Turquie	0,31 %	0,65 %	1,20 %	1,32 %	

Note : origine = économie d'origine de la valeur ajoutée aux exportations brutes de l'économie destinataire ; destinataire = économie déclarant les exportations. Les activités agricoles, de fabrication, extractives et de services sont couvertes à la fois par les données sur les exportations et par les données sur la part de valeur ajoutée étrangère dans les exportations. Dans la dernière version disponible de la base de données de l'OCDE (2018), l'agrégat des ÉVA pour l'Union européenne inclut le Royaume-Uni.

Source : OCDE, (2018) *Base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA)*,

<https://www.oecd.org/fr/sti/ind/mesurerlecommerceenvaleurajoutee.htm>

En 2015, l'UE et le Royaume-Uni représentaient conjointement 14,5 % de la valeur des exportations brutes de Tunisie, contre 12 % pour le Maroc, 6 % pour Israël et 5,7 % pour la Turquie. La Turquie était quant à elle le deuxième contributeur de valeur des exportations brutes des autres partenaires de l'UpM, en particulier du Maroc et de Tunisie. Si l'on considère son poids économique, la part de valeur ajoutée israélienne dans les exportations des autres économies de l'UpM semble inférieure à son potentiel. L'analyse sera approfondie dans la section consacrée au coût de la non-intégration dans la région de l'UpM.

Échange de services et intégration économique

En 1995, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC est venu reconnaître l'importance des services dans l'économie mondiale. Depuis, les déclarations et l'application d'accords sur les échanges de services se sont multipliées, même si elles demeurent limitées dans certaines régions. Comme cela a déjà été observé dans ce chapitre, les seuls accords commerciaux actuellement appliqués au sein de la région de l'UpM et abordant les échanges de services sont les accords d'association conclus entre l'UE d'une part et l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro d'autre part.

Les échanges de services ne représentent que 25 % des flux d'échanges mondiaux¹⁰. Pourtant, le secteur des services emploie un travailleur sur deux dans le monde¹¹ et est à l'origine d'environ deux tiers de la production mondiale totale¹², ce qui souligne son importance en tant que pilier du développement et de l'intégration économiques.

Malgré l'importance des échanges de services, les données nécessaires à une analyse approfondie sont manquantes pour bon nombre de pays de l'UpM. Par exemple, la base de données de l'Indice de restriction sur les échanges de services (IRES) de l'OCDE, outil important pour analyser les échanges de services, ne couvre actuellement qu'une partie des membres de l'UpM, notamment les États membres de l'UE, Israël et la Turquie. Des interventions en cours devraient permettre d'intégrer prochainement l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine.

La base de données des ÉVA de l'OCDE contient des données sur les échanges ventilés par secteur¹³ et sous-secteur économique pour les membres suivants de l'UpM : UE27, Israël, Turquie, Maroc et Tunisie. L'importance des services dans l'économie de ces pays de l'UpM est cohérente avec la tendance mondiale en la matière. Parmi ces pays, c'est Israël qui enregistre la plus grande part de services dans la valeur ajoutée nationale (79 %), suivi par l'ex UE28¹⁴ (78 %) et la Turquie (69 %). La Tunisie (61 %) et le Maroc (59 %) sont légèrement en dessous de la moyenne mondiale¹⁵. La part des services dans les exportations totales de ces pays de l'UpM est supérieure à la moyenne mondiale, à l'exception de la Tunisie, mais reste bien inférieure au poids des services dans l'économie mondiale (Tableau 1.4). Lorsque c'est pertinent pour l'analyse, le Royaume-Uni (RU), couvert par la base de données ÉVA de l'OCDE, est considéré comme un ancien membre de l'Union européenne.

Tableau 1.4. Part des services sur les exportations brutes de certains pays de l'UpM, 2010-2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
UE et RU	39,2 %	38,1 %	38,2 %	38,8 %	40,0 %	40,9 %
Israël	41,3 %	45,2 %	46,6 %	48,7 %	47,1 %	50,2 %
Maroc	42,4 %	39,0 %	38,0 %	35,7 %	37,7 %	38,4 %
Tunisie	26,1 %	25,0 %	23,4 %	22,4 %	21,9 %	22,0 %
Turquie	33,4 %	32,3 %	32,3 %	33,0 %	33,4 %	33,6 %

Note : l'UE englobe les 27 États membres de l'Union européenne. Dans la dernière version disponible de la base de données de l'OCDE (2018), l'agrégat des ÉVA pour l'Union européenne inclut le Royaume-Uni.

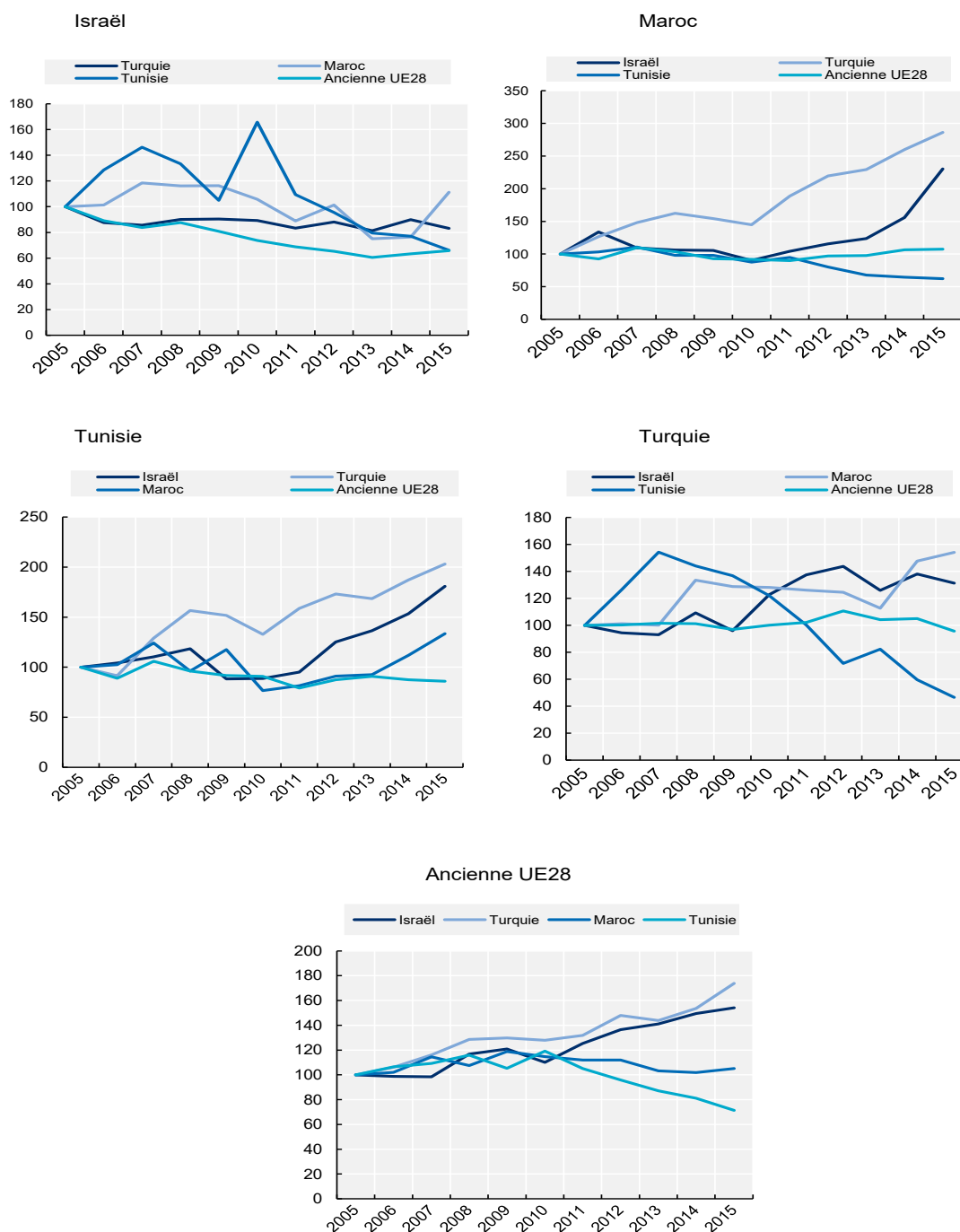
Source : OCDE, (2018) *Base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA)*,

<https://www.oecd.org/fr/sti/ind/mesurerlecommerceenvaleurajoutee.htm>.

Le (Graphique 1.13) illustre l'évolution de la part des services extérieurs sur la valeur des exportations brutes d'Israël, du Maroc, de la Tunisie, de la Turquie et de l'ex UE28 en 2005-2015. Elle vient approfondir l'analyse de la (Graphique 1.12) qui se penchait sur la contribution de l'ensemble des activités agricoles, de fabrication, extractives et de services

Graphique 1.13. Origine de la valeur ajoutée issue des services dans les exportations brutes de certaines économies de l'UpM

Évolution de la part de la valeur ajoutée issue de services étrangers dans les exportations brutes, indice 2005 = 100.



Note : l'UE englobe les 27 États membres de l'Union européenne. Dans la dernière version disponible de la base de données de l'OCDE (2018), l'agrégat des ÉVA pour l'Union européenne inclut le Royaume-Uni.

Source : OCDE, (2018) *Base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA)*,

<https://www.oecd.org/fr/sti/ind/mesurerlecommerceenvaleurajoutee.htm>.

StatLink  <https://stat.link/6og7sm>

La tendance évolutive (à la hausse ou à la baisse) de l'intégration est la même que pour la contribution agrégée, bien qu'avec des intensités différentes. La seule exception porte sur le secteur des services en Israël : si la valeur ajoutée israélienne totale dans les exportations brutes de la Turquie a baissé de près de 1 % après 2005, la valeur ajoutée des services israéliens dans les exportations brutes turques a grimpé de plus de 30 %.

Autre remarque importante, la part de la valeur ajoutée des services des autres économies de l'UpM analysées dans les exportations brutes de l'ex UE28 était inférieure, ou enregistrait une légère baisse, par rapport à la valeur ajoutée pour l'ensemble des secteurs économiques. Là encore, la seule exception concerne Israël, dont la part de la valeur ajoutée correspondant aux services dans les exportations brutes de l'ex UE28 a augmenté plus rapidement (54 %) (Graphique 1.3) que la valeur ajoutée israélienne totale (26 %) dans les exportations brutes de l'ex UE28 (Graphique 1.2). La valeur ajoutée du secteur des services marocain dans les exportations brutes d'Israël et de Turquie a également enregistré une augmentation importante depuis 2005 (11 % et 54 % respectivement). Pour les autres économies, la part de la valeur ajoutée du secteur des services dans les exportations brutes des autres pays de l'UpM a soit augmenté plus fortement que la part de la valeur ajoutée pour tous les secteurs de production, soit suivi une tendance similaire.

Le coût de la non-intégration : évaluer le potentiel commercial de l'UpM

La présente section se penche sur le potentiel commercial des États membres de l'UpM, en particulier sur le plan des exportations, pour évaluer la portée de l'amélioration de l'intégration des échanges dans la région. Cette analyse recourt principalement à un indice des *performances relatives à l'exportation*, qui mesure les performances à l'exportation d'un pays par rapport au niveau d'exportations prédit par un modèle gravitationnel conventionnel. Cet *indice des performances relatives à l'exportation* s'obtient par le ratio des exportations réelles sur les exportations théoriques¹⁶ et donne des informations sur le rythme de l'intégration intra et extra-UpM et sur le potentiel de hausse des exportations.

Les exportations théoriques servant de référence pour cet exercice sont dérivées d'un modèle gravitationnel qui prend en compte la taille relative des partenaires commerciaux, le coût des échanges entre les partenaires et les autres caractéristiques observables et non observables propres à chaque pays et affectant les échanges bilatéraux¹⁷.

Avant de passer aux résultats, il est important de mentionner quelques mises en garde qui en faciliteront l'interprétation. Premièrement, la principale limitation concerne le recours à des modèles gravitationnels dans un monde de plus en plus caractérisé par des processus de production mondiaux. S'il est largement accepté que le cadre gravitationnel s'applique aux produits intermédiaires ainsi qu'aux produits finis, les modèles utilisés ici ne font pas la distinction entre les exportations entièrement consommées dans l'économie de destination et les exportations utilisées comme intrants intermédiaires et subissant une nouvelle transformation et une nouvelle exportation, ce qui signifie que les mêmes élasticités sont calculées pour ce qui est des variables explicatives. Cependant, il est possible que les rapports entre, par exemple, les exportations et la distance bilatérale, ne soient pas les mêmes pour les produits finis et les produits intermédiaires¹⁸. En ce sens, les exportations théoriques (de référence) dérivées du modèle gravitationnel ne peuvent saisir qu'une partie de ces aspects de la fragmentation. Partant, cette analyse s'attache plutôt à donner une indication des performances en matière d'intégration régionale des échanges qu'une quantification précise des écarts entre les niveaux prédits et déclarés d'exportations.

Deuxièmement, il convient de noter les limites inhérentes aux données disponibles, c'est-à-dire que l'analyse effectuée dans cette section met surtout l'accent sur les biens, et non les services, pour lesquels les données disponibles (c'est-à-dire, la part des exportations de services sur le PIB) laissent supposer des performances insuffisantes (sauf pour le tourisme) pour la plupart des économies de l'UpM.

Il est également important de noter que le modèle gravitationnel inclut les flux d'échanges du Royaume-Uni avec ceux du sous-groupe de l'Union européenne et dans les échanges intra-UpM. Le Royaume-Uni, qui appartenait au marché intérieur européen et était couvert par les accords commerciaux bilatéraux de l'UE jusqu'à la fin 2020, s'est avéré un partenaire commercial important pour la région. Exclure les données commerciales de ce pays générerait une distorsion des résultats du modèle, qui ne refléteraient alors pas l'évolution réelle de l'intégration commerciale au sein de la région de l'UpM pour la période de l'analyse (1995-2018).

Malgré les mises en garde concernant l'interprétation des exportations théoriques, les résultats de l'analyse démontrent clairement que les exportations globales intra-UpM sont conformes aux niveaux de référence issus du modèle gravitationnel, et c'est d'autant plus vrai aujourd'hui qu'au début du processus de Barcelone. Ce résultat est vrai pour tous les grands secteurs : agricole, minier et manufacturier. Cependant, ces résultats mettent également en évidence un potentiel non négligeable d'accroissement des exportations vers les autres membres de l'UpM par le couloir d'échanges Sud-Sud et vers les pays non membres de l'UpM.

Il faudrait approfondir l'analyse des échanges de services pour prendre effectivement en compte la valeur ajoutée dans les flux d'échanges observés. Toutefois, il faudrait pour cela investir dans les statistiques sous-jacentes pour nombre d'économies de l'UpM.

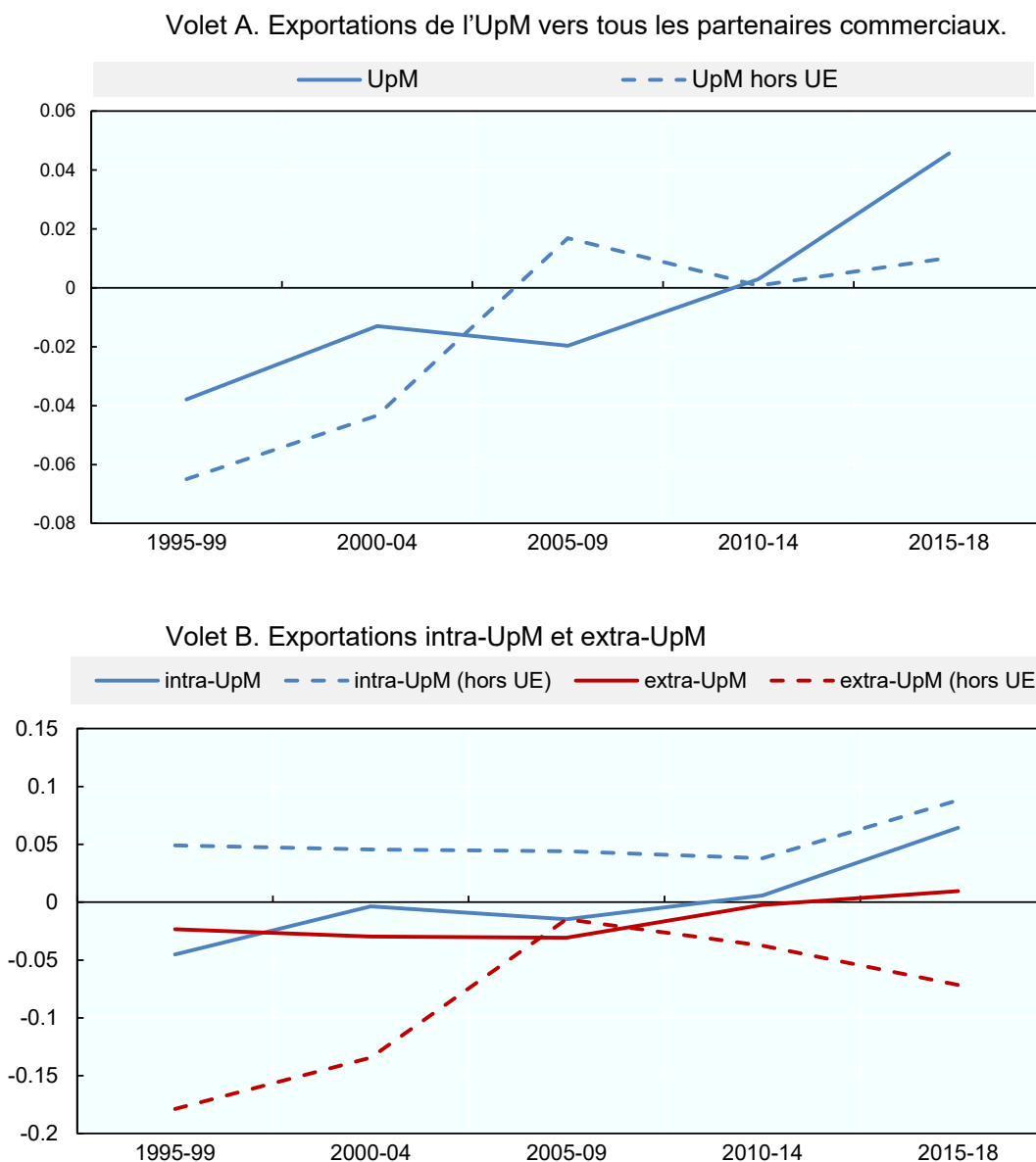
Les performances relatives à l'exportation intra-UpM ont fortement augmenté ces dernières années

Le Graphique 1.14 Volet A, représente l'indice des performances standardisées relatives à l'exportation (SREP)¹⁹ des membres de l'UpM vers leurs partenaires commerciaux. Si les exportations du groupe étaient inférieures de 7 % à la valeur théorique de référence au début de la période, elles dépassaient les attentes du modèle gravitationnel de près de 10 % entre 2015 et 2018. Une tendance similaire s'observe si l'on exclut l'UE et le Royaume-Uni.

La ventilation du total des échanges de marchandises entre les exportations intra et extra-UpM (Graphique 1.14) permet d'établir que les exportations intra-UpM formaient le principal moteur d'amélioration, en particulier ces dernières années (2015-2018). De plus, la mesure des performances relatives à l'exportation (REP) est encore plus élevée si l'on exclut les États membres de l'UE et le Royaume-Uni. Les exportations intra-UpM dépassent alors les prédictions du modèle théorique de près de 20 % (contre 14 % pour l'ensemble du groupe).

D'autre part, la plus forte intégration de ces économies dans les chaînes de valeur européennes (desservant les marchés européens) semble avoir entraîné un éloignement gravitationnel des autres marchés. En effet, l'indice SREP a entamé une nouvelle baisse après une amélioration progressive jusqu'à la crise financière de 2008-2009.

Graphique 1.14. Performances à l'exportation des membres de l'UpM, total et par groupe de partenaires



Note : le graphique illustre l'indice des performances standardisées relatives à l'exportation (SREP).

Source : calculs des auteurs.

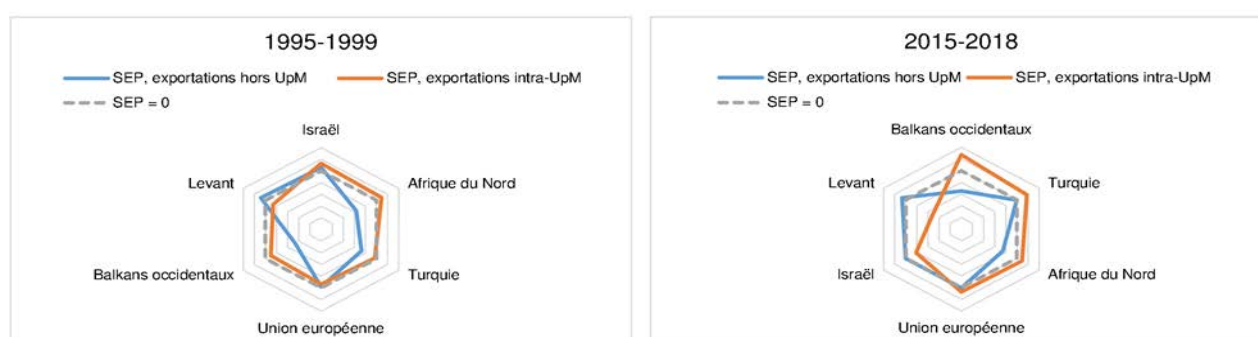
StatLink  <https://stat.link/Ontl9i>

Les Balkans occidentaux, l'Afrique du Nord et la Turquie ont été intégrés plus étroitement au reste de l'UpM, tandis que les pays du Levant et Israël tendent à prendre une direction opposée

La ventilation des résultats par sous-groupe de l'UpM révèle le potentiel d'amélioration des échanges au sein de certains sous-groupes de pays, à commencer par les échanges Sud-Sud (Graphique 1.15 et (Tableau 1.5).

- À la fin des années 1990, les exportations de l'Union européenne et du Royaume-Uni étaient proches des prédictions théoriques, tant vers les autres membres de l'UpM que vers le reste du monde. Si l'Union européenne a connu une intégration plus étroite ces dernières années (2015-2018), la position relative du Royaume-Uni s'est détériorée et le pays a au contraire enregistré un pic d'exportations extra-UpM.
- Les Balkans occidentaux, déjà fortement intégrés à l'UE à la fin des années 1990, ont enregistré une forte amélioration de leur indice SREP ces dernières années, mais leur intégration dans les échanges extra-UpM reste faible.
- Les économies d'Afrique du Nord et la Turquie ont connu un parcours similaire. Cependant, si les exportations extra-UpM restent inférieures aux prédictions théoriques, la situation relative des exportations intra-UpM s'est améliorée ces dernières années par rapport à la fin des années 1990.
- Par contraste, la sous-région du Levant et Israël semblent s'être davantage intégrés au reste du monde qu'avec l'UpM au cours de la période, leur indice SREP traduisant un potentiel inexploité non négligeable d'exportations intra-UpM ces dernières années.

Graphique 1.15. Performances des exportations intra-UpM et extra-UpM des membres de l'UpM, par groupe



Note : le graphique illustre l'indice des performances standardisées relatives à l'exportation (SREP). Les valeurs situées à l'intérieur de la ligne pointillée représentent les exportations inférieures aux prédictions du modèle, tandis que les valeurs situées à l'extérieur de la ligne pointillée représentent les exportations dépassant les prédictions du modèle.

Source : calculs des auteurs.


StatLink  <https://stat.link/wdkies>

Tableau 1.5. Performances des exportations intra-UpM, par exportateur et groupe d'importateurs

	Volet A 1995-1999							Volet B 2015-2019						
	Balkans occidentaux	UE27	Israël	Levant	Afrique du Nord	Turquie	Autres pays	Balkans occidentaux	UE27	Israël	Levant	Afrique du Nord	Turquie	Autres pays
Balkans occidentaux	-0.5	0.0	-0.7	-0.9	-0.1	-0.6	-0.5	0.8	0.3	-0.9	-0.7	-0.2	-0.1	-0.3
UE27	0.2	-0.1	0.4	0.4	0.2	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0
Israël	-0.8	0.2		-0.8	-0.9	-0.3	0.1	-0.7	-0.2		-0.8	-0.9	-0.1	0.0
Levant	-0.6	-0.2	-0.2	0.6	0.1	0.1	0.1	-0.6	-0.7	-0.6	0.4	0.1	-0.2	0.1
Afrique du Nord	-0.8	0.1	-0.6	-0.1	-0.3	0.3	-0.4	-0.5	0.1	-0.8	0.4	0.3	0.3	-0.3
Turquie	0.3	-0.1	0.0	0.5	0.3		-0.3	0.2	0.1	0.3	0.4	0.4		0.0

Note : les lignes correspondent aux exportateurs et les colonnes correspondent aux importateurs. Le tableau illustre l'indice des performances standardisées relatives à l'exportation (SREP). Dans le Volet A, les observations portent sur 1995-1999 ou la première année disponible. Dans le Volet B, les observations portent sur 2015-2018 ou la dernière année disponible.

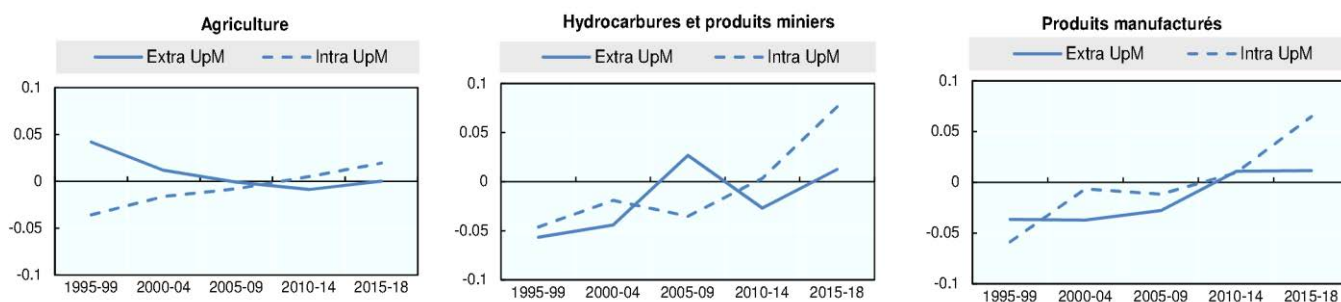
Source : calculs de l'auteur.

Forte intégration dans les exportations intra-UpM pour toutes les catégories de marchandises

La spécification de modèle retenue (modèle 4 dans le Tableau d'annexe 1.B.1) a également été utilisée à l'échelle du produit, d'abord à un niveau plus agrégé – *agriculture, hydrocarbures et produits miniers et articles manufacturés*, et ensuite par groupes détaillés d'*articles manufacturés* (voir Annexe 1.C pour connaître la définition des groupes de produits).

La tendance générale à la plus forte intégration commerciale des États membres de l'UpM se confirme pour tous les groupes de produits, les performances relatives à l'exportation des échanges intra-UpM dépassant les performances des échanges extra-UpM pour tous les groupes de produits. En 2015-2018, les exportations intra-UpM de *produits agricoles, hydrocarbures et produits miniers et articles manufacturés* dépassaient respectivement de 4 %, 17 % et 14 % le modèle théorique (Graphique 1.16).

Graphique 1.16. Performances à l'exportation des membres de l'UpM, par groupe de produits et par partenaire



Note : le graphique illustre l'indice des performances standardisées relatives à l'exportation (SREP). La légende n_ufm correspond aux exportations extra-UpM, tandis que la légende ufm correspond aux exportations intra-UpM. T1, t2, t3, t4 et t5 correspondent aux périodes suivantes : 1995-1999, 2000-2004, 2005-2009, 2010-2014 et 2015-2018.

Source : calculs de l'auteur.

StatLink  <https://stat.link/syn85i>

Les Balkans occidentaux, la Turquie et l'Afrique du Nord ont connu la plus forte augmentation des exportations intra-UpM d'articles manufacturés

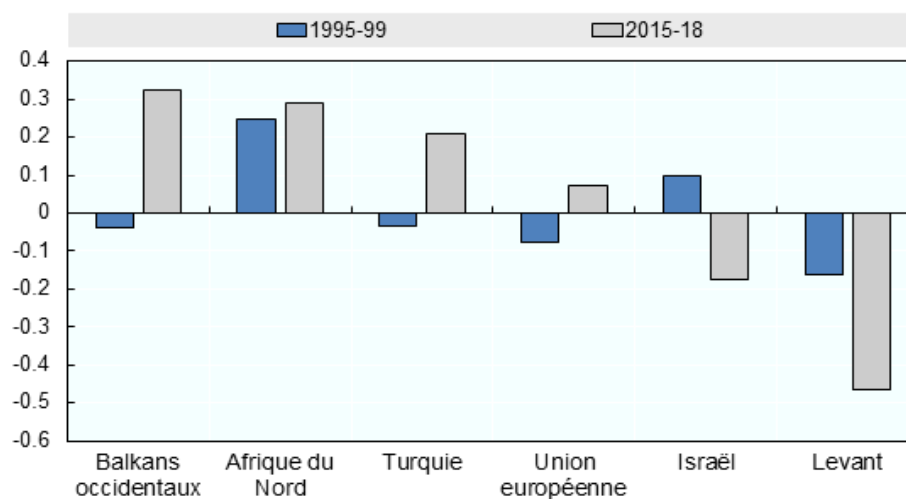
- Les Balkans occidentaux, la Turquie et l'Afrique du Nord ont fortement amélioré leurs performances à l'exportation intra-UpM ces 25 dernières années pour les articles manufacturés (Graphique 1.16.).
- Les exportations intra-UpM des Balkans occidentaux et de la Turquie, inférieures à la valeur théorique de référence au début de la période, étaient supérieures de 95 % et 53 % respectivement à la fin de la période, cette croissance s'expliquant notamment par la forte intégration dans les chaînes de valeur de l'UE.
- Les États nord-africains membres de l'UpM dépassaient déjà la valeur théorique de référence à la fin des années 1990 grâce à une bonne intégration dans les chaînes de valeur de l'UE, et ces

dernières années, la Turquie, les pays du Levant et les États nord-africains membres de l'UpM ont été encore davantage intégrés, ce qui reflète en partie la plus grande complexité (et la fragmentation) de certaines chaînes de valeur européennes.


- Israël, qui dépend fortement des exportations de services, a vu son indice SREP diminuer progressivement pour le secteur manufacturier.
- Les performances du groupe du Levant, qui étaient déjà insuffisantes par rapport à la valeur de référence des années 1990, se sont encore nettement dégradées ces dernières années.

Graphique 1.17. Performances à l'exportation par groupe de membres de l'UpM, exportations intra-UpM, articles manufacturés

Indicateur de performance relative des exportations normalisé



Note : le graphique illustre l'indice des performances standardisées relatives à l'exportation (SREP).
Source : calculs des auteurs.

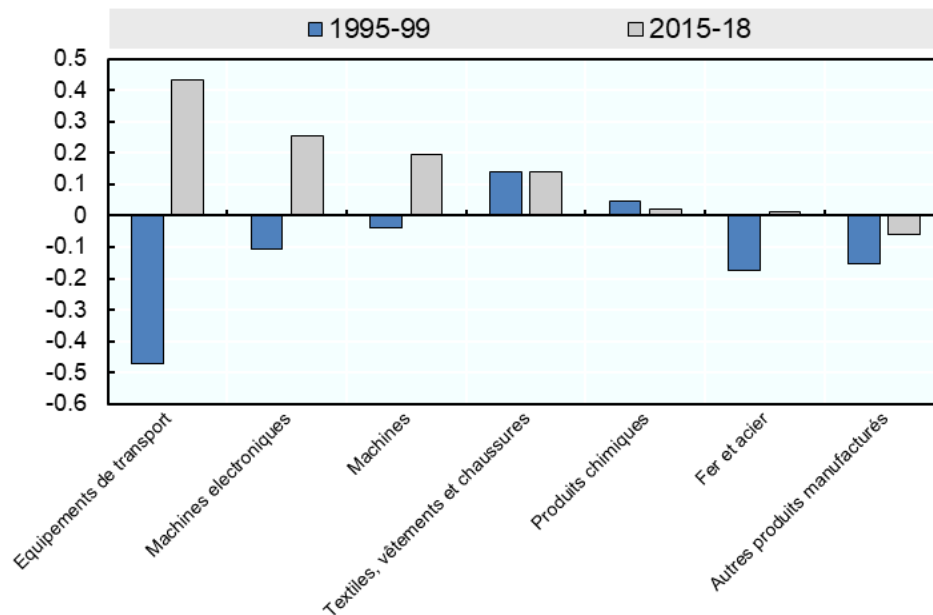
StatLink  <https://stat.link/v0tahp>

Pour les membres de UpM (hors ex UE28), des signes d'amélioration sont apparus, grâce à l'intégration dans des activités de fabrication à plus forte valeur ajoutée

À la fin des années 1990, les produits textiles représentaient environ la moitié des exportations d'articles manufacturés des membres de l'UpM (à l'exclusion de l'ex UE28) vers les autres membres de l'UpM. Cependant, les données les plus récentes traduisent un net déclin de la part des produits textiles dans les exportations totales d'articles manufacturés, à environ un quart, même si les textiles demeurent le principal produit d'exportation en valeur. D'autres articles manufacturés plus sophistiqués ont connu une croissance plus importante que les textiles, plus précisément les équipements de transport, les machines électriques et les machines voir également (Graphique d'annexe 1.A.1).

Le (Graphique 1.18) illustre l'évolution au fil du temps de l'indice SREP à l'échelle détaillée des produits manufacturés. Alors que le secteur des produits textiles avait l'indicateur le plus élevé au début de la période, au fil du temps, il a été rattrapé par le secteur des transports, des machines électroniques et des machines, dont les exportations ont dépassé le modèle théorique de respectivement 250 %, 168 % et 148 %.

Graphique 1.18. Performances à l'exportation par secteur manufacturier, exportations intra-UpM des membres de l'UpM (hors ex UE28)



Note : le graphique illustre l'indice des performances standardisées relatives à l'exportation (SREP).

Source : calculs des auteurs.

StatLink  <https://stat.link/gsjkmn>

Les exportations intra-UpM d'équipements de transport ont connu la plus forte amélioration au fil du temps. Le Monténégro, le Maroc, la Tunisie et la Turquie ont enregistré des performances particulièrement importantes dans ce secteur des équipements de transport, qui représentait auparavant moins de 5 % des exportations de marchandises de ces pays et avait augmenté de plus de 20 % à la fin de la période. Le Maroc semble avoir tout particulièrement tiré profit des investissements étrangers des multinationales européennes pour intégrer les chaînes de valeur des équipements de transport de l'UE, tout en élargissant ses activités en Turquie et en Égypte. Entre autres, les groupes automobiles Renault et PSA ont installé d'importants sites de production au Maroc, voir par exemple (Hahn and Auktor, 2017^[5]). De la même façon, la valeur des exportations intra-UpM de machines électroniques et de machines a été multipliée par sept depuis 1995, principalement grâce au Maroc, à la Turquie et à la Tunisie (Graphique d'annexe 1.A.1). La Bosnie-Herzégovine, la Turquie et la Tunisie ont enregistré la plus forte amélioration des performances à l'exportation pour un large éventail de produits.

L'indice SREP des différents membres de l'UpM (à l'exclusion de l'ex UE28), évalué pour un large éventail d'articles manufacturés, présente de fortes variations. Le Graphique 1.19 illustre, pour les produits agricoles et miniers et pour six sous-ensembles d'articles manufacturés, l'indice SREP pour 1995-1999 sur l'abscisse et l'indice correspondant pour 2015-2018 sur l'ordonnée. Les pays situés au-dessus de la diagonale ont amélioré leurs performances à l'exportation intra-UpM au fil du temps par rapport à la valeur de référence théorique, tandis que les exportations des pays situés en dessous de la diagonale sont inférieures aux prédictions du modèle gravitationnel.

- La note de la Bosnie-Herzégovine de l'Égypte, du Maroc de la Turquie s'est grandement améliorée, tandis qu'en comparaison, celle de la Jordanie et celle du Liban sont faibles.
- La Bosnie-Herzégovine est le principal moteur de l'intégration rapide des Balkans occidentaux aux autres membres de UpM ces deux dernières décennies. L'indice SREP pour la Bosnie-

Herzégovine a souvent enregistré la plus forte augmentation au fil de la période d'étude, en particulier pour les *machines électroniques*.

- Dans le même temps, la Tunisie, et dans une moindre mesure, l'Égypte, bien que spécialisées dans des produits différents, ont largement contribué à la plus forte intégration de l'Afrique du Nord avec les autres États membres de l'UpM. Le Maroc et la Tunisie ont accru leur intégration dans le secteur des *équipements de transport*, des *machines* et des *machines électroniques*, tandis qu'en Égypte, c'est le secteur des *produits chimiques* qui a connu un essor considérable.
- Les performances à l'exportation de la Turquie vers les autres membres de l'UpM se sont elles aussi nettement améliorées pour tous les secteurs manufacturiers, et en particulier pour le secteur des équipements de transport, des machines électroniques et des machines.

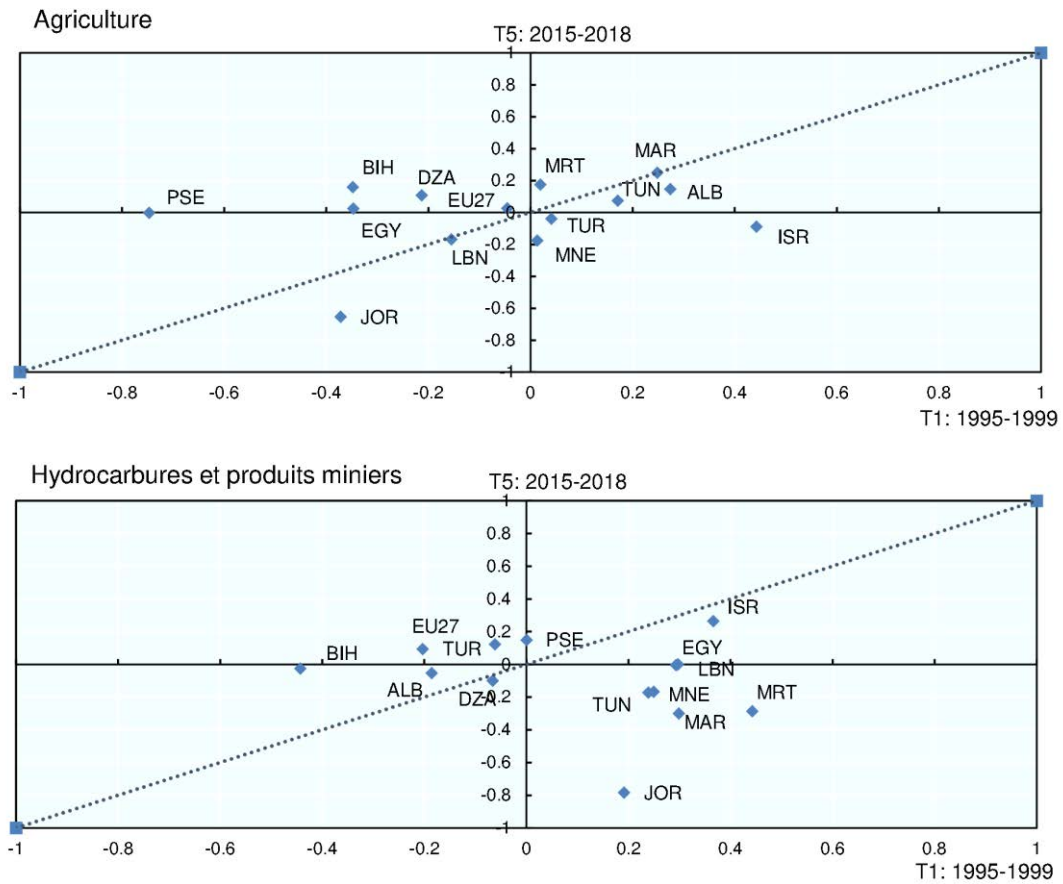
La Jordanie et le Liban ont perdu du terrain pour de nombreux articles manufacturés, tandis que l'Algérie et l'Albanie ont rencontré des difficultés dans la diversification de leurs exportations

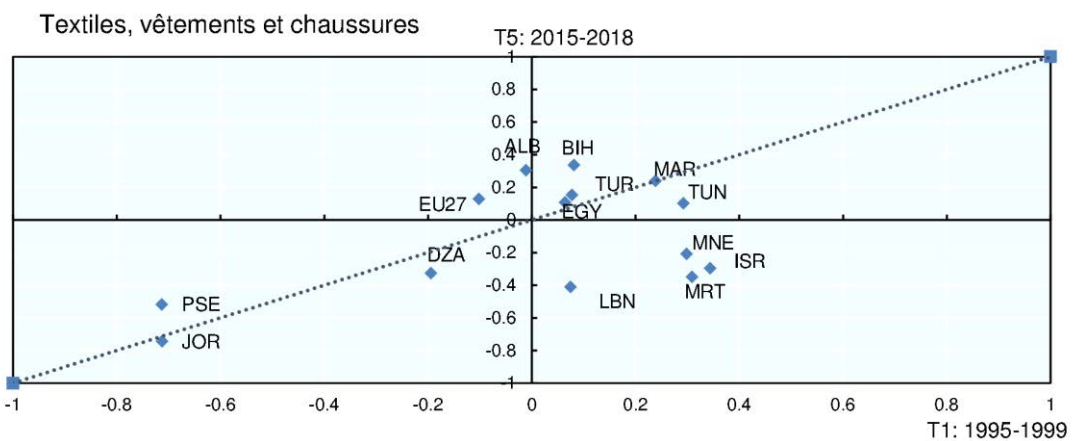
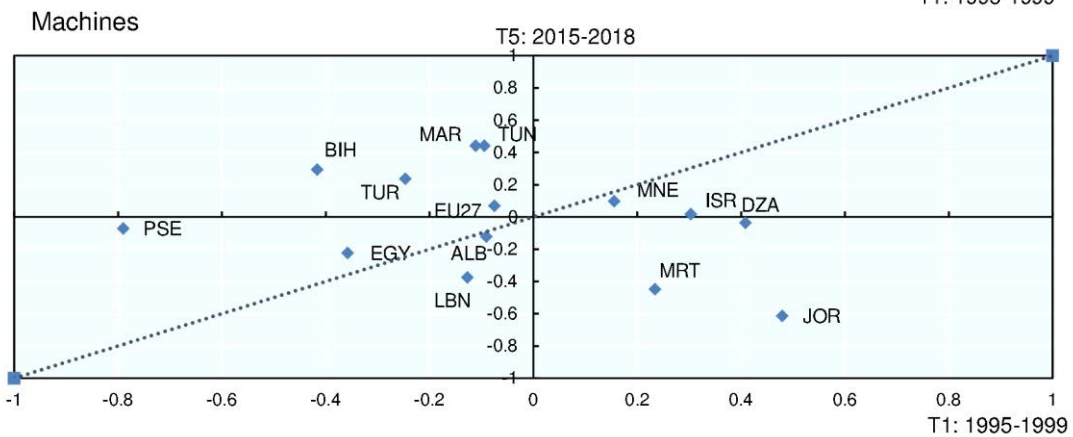
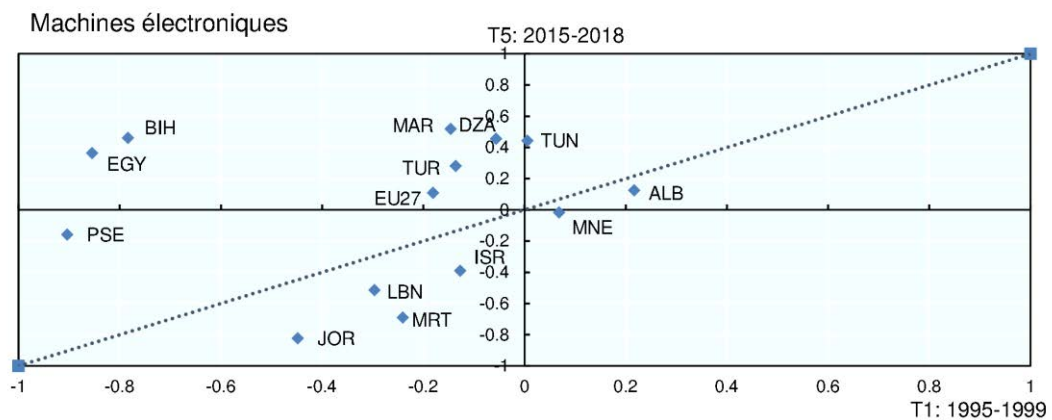
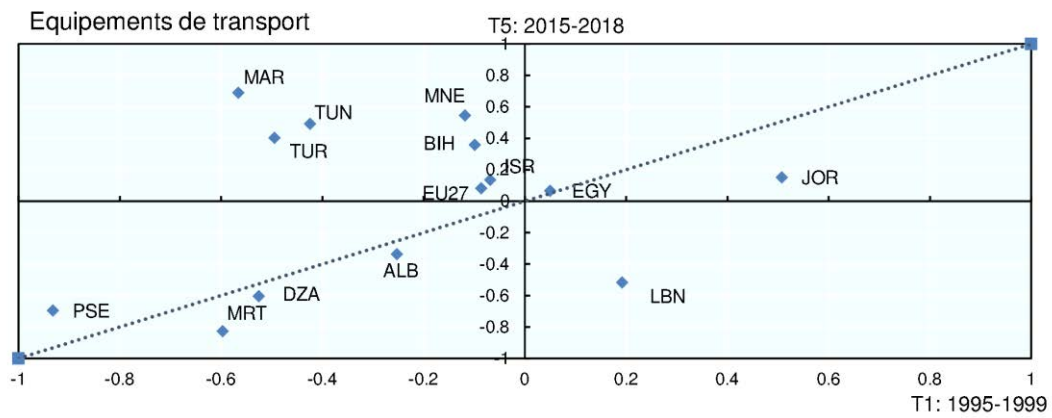
Les exportations d'articles manufacturés intra-UpM de la Jordanie et du Liban, inférieures à la valeur de référence au début de la période, sont restées nettement inférieures à cette valeur de référence ces dernières années. La principale exportation manufacturière de Jordanie, les *produits chimiques*, a atteint la moitié des prévisions en 2015-2018, tandis que la plupart des autres produits ont enregistré de mauvaises performances (à l'exception des *équipements de transport*) (Graphique 1.19). De même, le Liban a vu son indice SREP baisser pour tous les articles manufacturés.

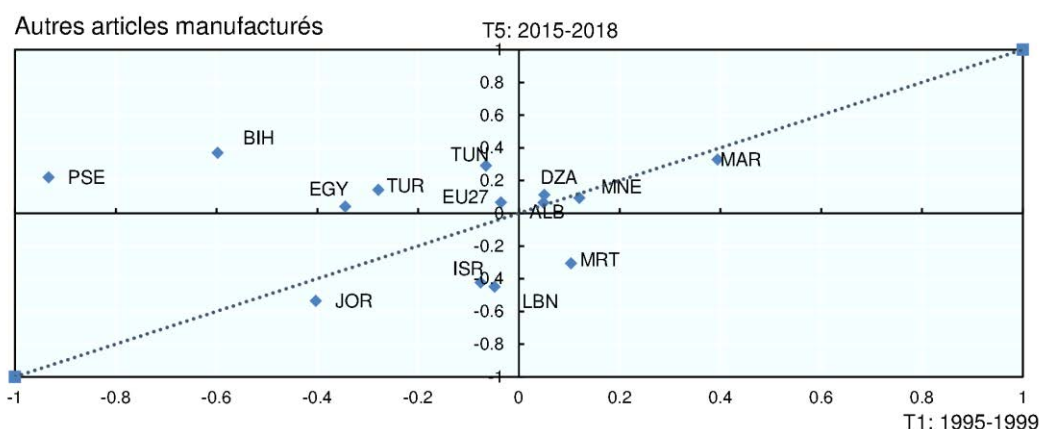
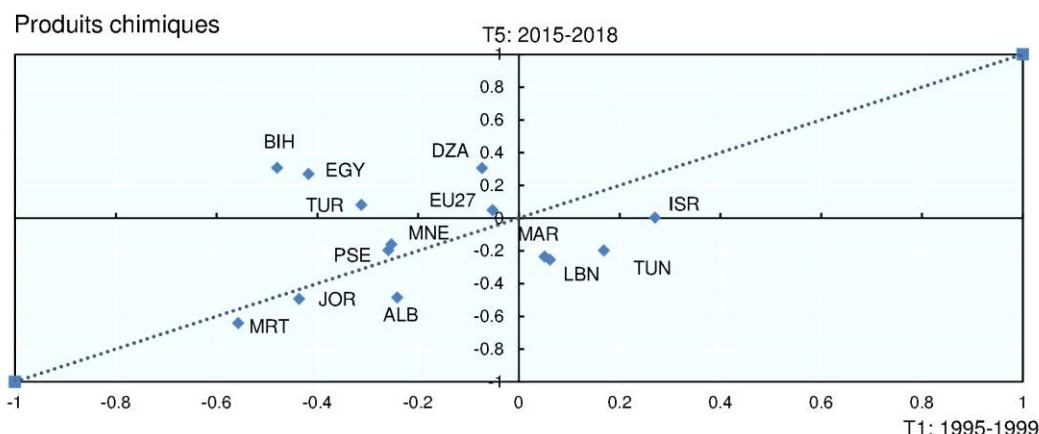
Les exportations algériennes d'*hydrocarbures et de produits miniers*, qui représentent plus de 90 % du total de ses exportations de marchandises, sont restées légèrement en dessous de la valeur de référence au fil des ans, tandis que la composition des exportations du pays n'a quasiment pas changé. Cependant, les exportations algériennes de *produits chimiques* et de *machines électroniques* ont progressé au fil des ans grâce à des liens plus étroits avec la Turquie, même si les niveaux d'exportation de ces produits restent très faibles.

Depuis la fin des années 1990, la part des exportations albanaises de textiles, vêtements et chaussures sur le total des exportations de marchandises du pays est restée assez stable (de 58 % à 60 %), alors que la majorité des autres pays de l'UpM sont passés à une production plus « sophistiquée ». De fait, le secteur du textile est le seul pour lequel l'Albanie a amélioré ses performances d'exportations intra-UpM au fil du temps, dépassant la valeur de référence de plus de 30 % sur la dernière période.

Graphique 1.19. Intégration des échanges dans la région UpM : les exportations se sont-elles diversifiées ?







Note : le graphique illustre l'indice des performances standardisées relatives à l'exportation (SREP). La première observation pour le Monténégro est t3 : 2005-2009.

Source : calculs des auteurs.

StatLink  <https://stat.link/hgm1zo>

Conclusions et considérations politiques

Les pays de l'UpM représentaient 33 % des exportations mondiales en 2018, soit plus de 6 billions d'USD de marchandises échangées, une valeur ayant triplé depuis 1996. Néanmoins, le poids de cette région dans le monde a reculé ces dernières décennies du fait de l'importance croissante des économies émergentes dans le commerce mondial.

Dans la région de l'UpM, les échanges Nord-Sud et les échanges Sud-Sud sont réglementés par des accords d'échange de marchandises. Si les différentes parties reconnaissent l'importance des échanges de services, comme l'attestent certains accords régionaux comme l'Accord de libre-échange d'Agadir (auquel s'ajoutent des négociations bilatérales en cours, mais pas encore en vigueur, notamment entre l'UE et le Maroc et entre l'UE et la Tunisie), seuls les accords d'association entre l'UE et les Balkans occidentaux réglementent les échanges de services.

L'aspiration des pays de l'UpM à atténuer les obstacles actuels au commerce et à respecter les normes mondiales en matière de procédures frontalières se reflète dans l'amélioration générale des indicateurs mesurant la facilitation des échanges. Toutefois, même si des progrès ont été enregistrés partout, les différences entre la rive nord et sud de la Méditerranée demeurent significatives.

Bien que modeste, au fil du temps, le marché intrarégional de l'UpM a gagné en pertinence pour la plupart des économies de l'UpM, tant pour les produits finis que pour les produits intermédiaires et l'intégration dans les chaînes de valeur régionales. L'étude des performances à l'exportation des pays de l'UpM (en comparant les exportations déclarées avec une valeur de référence générée à l'aide d'un modèle gravitationnel des échanges) confirme cette tendance. Les résultats indiquent que globalement, les échanges de marchandises entre pays de l'UpM atteignent, voire dépassent, les niveaux prédits par le modèle ; de plus, l'intégration au sein du groupe s'est accélérée depuis le lancement du processus de Barcelone.

La plus grande progression des échanges régionaux de marchandises, telle qu'observée par le ratio des exportations régionales intra-UpM sur les exportations régionales extra-UpM, concerne les sous-régions de la rive sud de la Méditerranée et des Balkans occidentaux. L'évaluation du potentiel d'exportation le confirme également :

- La Turquie et les sous-régions des Balkans occidentaux et de l'Afrique du Nord ont amélioré leur intégration avec le reste de l'UpM.
- Par contraste, les exportations des pays du Levant et d'Israël vers le reste de l'UpM sont restées nettement inférieures aux prédictions théoriques, de 50 % et 20 % respectivement.
- Si les pays de l'UpM sont globalement bien intégrés à leur propre sous-groupe (ex. intra-Balkans, intra-Afrique du Nord) et avec l'Union européenne, il subsiste un potentiel inexploité d'expansion des échanges entre les différents sous-groupes, principalement entre les Balkans occidentaux et Israël et les pays du Levant, et entre Israël et les pays du Levant et les pays d'Afrique du Nord.

Les exportations intra-UpM se sont diversifiées et sophistiquées ces dernières décennies. La part des biens manufacturés dans les exportations a augmenté, venant réduire la prépondérance des produits miniers et pétroliers, tandis que les exportations de produits agricoles sont restées stables au fil du temps. L'analyse des performances relatives à l'exportation à l'échelle des produits confirme la tendance générale, tout en soulignant une hétérogénéité intéressante entre les différents pays et les différents groupes de produits :

- La Tunisie, la Turquie et la Bosnie-Herzégovine se sont éloignées de leur secteur d'exportation traditionnel (agriculture, textile) et dépassent maintenant les niveaux de référence pour l'exportation d'un large éventail de produits, y compris les équipements de transport et les machines électroniques.
- En revanche, la Jordanie et le Liban enregistrent des résultats insuffisants à l'exportation vers le reste des pays de l'UpM pour de nombreux produits.
- Les exportations algériennes et albanaises étant fortement concentrées dans deux secteurs (respectivement, le secteur minier et le secteur du textile), ces deux pays enregistrent des performances inférieures au potentiel d'exportation de référence pour la plupart des autres produits.

L'analyse de l'intégration par la participation aux chaînes de valeur régionales conclut également à une évolution positive. La contribution des économies de l'UpM aux exportations de l'UE a augmenté régulièrement depuis 2005. Dans le même temps, l'intégration des économies de la rive sud de la Méditerranée dans les chaînes de valeur du Sud est hétérogène, mais particulièrement positive pour le Maroc. La part de valeur ajoutée israélienne et turque dans les exportations du Maroc et de Tunisie a augmenté. De plus, malgré le manque d'accords d'intégration économique couvrant les services, ce secteur a globalement participé plus intensément à l'intégration des pays de l'UpM (à l'exclusion de l'ex UE28) dans les chaînes de valeur régionales que les autres. Cependant, la contribution des services des pays de l'UpM à la valeur ajoutée de l'UE et du Royaume-Uni est restée modeste.

Les résultats de l'analyse mettent en évidence des initiatives politiques que pourraient prendre les pays de l'UpM de la rive sud de la Méditerranée et des Balkans occidentaux pour déployer tout le potentiel commercial de la région et profiter de l'intégration régionale :

- Amélioration de la coopération frontalière avec les pays voisins, comme le reflètent les indicateurs de facilitation des échanges de l'OCDE, et plus grande automatisation des formalités commerciales pour réduire le coût actuel des échanges. L'amélioration des infrastructures de transport, évoquée au Chapitre 3 du présent rapport, est également incontournable pour réduire le coût des échanges, car à l'heure actuelle, les coûts et les délais de transport inhérents aux échanges avec les pays voisins des sous-régions de MENA et du Levant peuvent dissuader les entreprises envisageant d'entamer ou de développer des activités d'exportation. L'amélioration des infrastructures de transport permettrait également aux entreprises implantées dans des zones rurales et éloignées de se connecter aux réseaux nationaux et internationaux de production.
- Promotion de l'accès aux financements pour favoriser l'internationalisation des entreprises. Le développement du secteur financier dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée devrait améliorer l'accès aux financements, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (voir Chapitre 2).
- L'amélioration du cadre général de commerce, y compris de l'accès au transport et aux financements, crée certes des conditions propices, mais demeure inefficace en l'absence de diversification industrielle. Par conséquent, les pays doivent continuer d'encourager et de faciliter la diversification industrielle, car la sous-exploitation du potentiel des échanges Sud-Sud semble s'expliquer notamment par une offre limitée ou inadéquate de produits.
- Renforcement de la collaboration sur la réglementation des échanges, en particulier l'adoption d'accords plus ambitieux sur la vente de services et l'homogénéisation des procédures communes, par exemple l'adoption de règles d'origine communes. La facilitation des échanges de biens et services dans la zone euro-méditerranéenne devrait s'accompagner d'un plan d'action volontaire visant à lutter contre les répercussions socio-économiques sur les salaires, l'emploi et les déséquilibres régionaux au sein des pays.

Enfin, il est indispensable de disposer de statistiques fiables et saines pour informer la conception de politique commerciale efficace et suivre leur mise en œuvre et leur impact, ce qui garantit ensuite une utilisation efficace et ciblée des ressources stratégiques précieuses. À ce jour, nombre de pays de l'UpM de la rive sud de la Méditerranée ne disposent pas des statistiques nécessaires pour évaluer leur capacité à tirer profit des mégatendances de la mondialisation et de la digitalisation pour améliorer leur compétitivité internationale. Notamment, outre les pays de l'UpM membres de l'OCDE, seuls le Maroc et la Tunisie ont été récemment ajoutés à la base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA) de l'OCDE, un outil statistique indispensable pour étayer les politiques visant à aider les pays à tirer profit des chaînes de valeur mondiales. Ce constat souligne qu'il est important que les pays de l'UpM redoublent d'efforts pour développer leurs données et les aligner sur les normes internationales.

Références

- Dadakas et al (2020), “Examining the trade potential of the UAE using a gravity model and a Poisson pseudo maximum likelihood estimator”, Vol. *Journal of International Trade & Economic Development* 29 (5): 619-646,, <https://doi.org/10.1080/09638199.2019.1710551>. [7]
- Hahn and Auktor (2017), *he effectiveness of Morocco's industrial policy in promoting a national automotive industry*, “ *Discus*, German Development Institute, <https://ideas.repec.org/p/zbw/diedps/272017.html>. [5]
- OECD (2017), “Making trade work for all”, *OECD Trade Policy Papers*, No. 202, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/6e27effd-en>. [1]
- Rodrik (2018), *What Do Trade Agreements Really Do?*, *Journal of Economic Perspectives* 23 (2):73-90,, <http://>, <https://drodrik.scholar.harvard.edu/publications/what-do-trade-agreements-really-do>. [3]
- Santos and Tenreyro, (2006), “*The Log of Gravity*,” *Review of Economics and Statistics* 88 (4):641–658,, https://www.jstor.org/stable/40043025?seq=1#metadata_info_tab_contents. [6]
- UNESCWA (2019), *Towards modernisation of the Pan-Arab Free Trade Area Agreement*, United Nations Organization, Economic and Social Commission for Western Asia,, <https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/events/files/1901034.pdf>. [4]
- WTO (2007), *World Trade Report: Six Decades of Multilateral Cooperation, What Have we Learnt?*, WTO, https://www.wto.org/english/res_e/publications_e/wtr07_e.htm. [2]

Notes

¹ Plus de 6 billions d'USD en 2018 (base de données Comtrade).

² OMC (2018), *Présentation factuelle : Accord arabo-méditerranéen de libre-échange (« Accord d'Agadir ») entre l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie (marchandises) [les signataires] : rapport du secrétariat*, <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=r:/WT/COMTD/RTA11-1.pdf&Open=True>.

³ https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/countries/detailed-country-information/turkey_en

⁴ La Turquie a conclu des accords commerciaux bilatéraux avec l'Albanie, l'Autorité palestinienne, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, Israël, Monténégro, le Maroc et la Tunisie (Annexe 1. A, Tableau 1.A.1).

⁵ Programme de l'ITC sur les mesures non tarifaires <https://ntmsurvey.intracen.org/ntm-survey-data/country-analysis/>

⁶ Programme de l'ITC sur les mesures non tarifaires, pays couverts et date de publication de l'enquête : Égypte (2016), Jordanie (2018), Maroc (2012), Autorité palestinienne (2015), Tunisie (2014).

⁷ Pour plus d'informations sur les MNT : [Classification internationale des mesures non tarifaires](#)

⁸ https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/policy/glossary/terms/sap_en

⁹ <https://www.oecd.org/industry/ind/tiva-2018-flyer.pdf> (en anglais)

¹⁰ L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) : objectifs, couverture et disciplines (en anglais) : https://www.wto.org/english/tratop_E/serv_e/gatsqa_e.htm.

¹¹ Base de données ILOSTAT, <https://ilostat.ilo.org/fr/>.

¹² Données sur les comptes nationaux des pays de l'OCDE et de la Banque mondiale.

¹³ Les ÉVA couvrent [36 activités économiques distinctes](#)

¹⁴ L'« ex UE28 » désigne les 27 États membres actuels de l'UE plus le Royaume-Uni.

¹⁵ Valeur ajoutée selon les prix de base. Source : base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA) de l'OCDE, décembre 2018.

¹⁶ Cet indicateur est également connu sous le nom de *potentiel des exportations* dans les références bibliographiques empiriques sur le commerce.

¹⁷ Un déclarant et un partenaire fictif sont également inclus pour tenir compte d'autres caractéristiques observables et non observables propres à chaque pays et susceptibles d'affecter les échanges bilatéraux. L'Annexe 1.B décrit les spécifications du modèle gravitationnel utilisé dans cet exercice, ainsi que les indicateurs utilisés pour l'analyse.

¹⁸ Antràs et de Gortari (2020) ont établi dans « On the Geography of Global Value chains » que l'élasticité des flux d'échanges par rapport à la distance est beaucoup plus forte pour les produits finis que pour les produits intermédiaires.

¹⁹ L'indice SREP se calcule comme suit : (indice des performances à l'exportation -1) / (indice des performances à l'exportation +1). L'indice varie entre (-1, 1). Un indice SREP positif implique des échanges bilatéraux déclarés supérieurs aux prédictions du modèle, tandis qu'un indice négatif implique le contraire. Voir Annexe 1.B pour en savoir plus.

Annexe 1.A. Figures et tableaux supplémentaires

Annexe Tableau .1 A1. Accords commerciaux en vigueur au sein de la région euro-méditerranéenne

Contrat	Cible	Type d'accord	Date d'entrée en vigueur	Membres
ACR Sud-Sud				
Accord d'Agadir	Biens	Accord de libre-échange	2007	Égypte ; Jordanie ; Maroc ; Tunisie
Accord de Libre Échange Arabe (ACLEA)	Biens	Accord de libre-échange	1998	Algérie* ; Arabie Saoudite, Royaume d' ; Autorité palestinienne* ; Bahreïn, Royaume de ; Égypte ; Émirats arabes unis ; Irak ; Jordanie ; Koweït, État du ; Libye ; Maroc ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; République libanaise ; Soudan ; Tunisie ; Yémen
Accords bilatéraux Nord-Sud				
UE-Algérie	Biens	Accord de libre-échange	2005	
UE-Égypte	Biens	Accord de libre-échange	2004	
AELE-Égypte	Biens	Accord de libre-échange	2007	
UE-Israël	Biens	Accord de libre-échange	2000	
AELE-Israël	Biens	Accord de libre-échange	1993	
UE-Jordanie	Biens	Accord de libre-échange	2002	
AELE-Jordanie	Biens	Accord de libre-échange	1993	
UE-Liban	Biens	Accord de libre-échange	2003	
AELE-Liban	Biens	Accord de libre-échange	2007	
UE-Maroc	Biens	Accord de libre-échange	2000	
AELE-Maroc	Biens	Accord de libre-échange	1999	
UE-Autorité palestinienne	Biens	Accord de libre-échange	1997	
AELE-Autorité palestinienne	Biens	Accord de libre-échange	1999	
UE-Tunisie	Biens	Accord de libre-échange	1998	

AELE-Tunisie	Biens	Accord de libre-échange	2005	
UE-Turquie	Biens	Union douanière	1996	
AELE-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	1992	
Albanie-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	2008	
Bosnie Herzégovine-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	2003	
Monténégro-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	2010	
Accords bilatéraux Sud-Sud				
Égypte-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	2007	
Israël-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	1997	
Maroc-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	2006	
Autorité palestinienne-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	2005	
Tunisie-Turquie	Biens	Accord de libre-échange	2005	
ACR et accords bilatéraux pour les Balkans occidentaux				
Accord de libre-échange centre-européen (ALECE) 2006	Biens	Accords de libre-échange	2007	Albanie ; Bosnie-Herzégovine ; Kosovo** ; Macédoine du Nord ; Moldavie ; Monténégro, République du ; Serbie.
UE-Albanie	Biens et services	Accord de libre-échange et d'intégration économique	2006 (biens) 2009 (services)	
UE-Bosnie-Herzégovine	Biens et services	Accord de libre-échange et d'intégration économique	2008 (biens) 2015 (services)	
UE-Monténégro	Biens et services	Accord de libre-échange et d'intégration économique	2008 (biens) 2010 (services)	

*L'Algérie et l'Autorité palestinienne sont également des parties à l'ACLA ; cependant, ces pays n'ont pas encore adressé de notification formelle à l'OMC. ** Cette désignation est faite sans préjudice des positions concernant son statut, et est conforme à la Résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice concernant la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Source : base de données sur les Accords Commerciaux Régionaux de l'OMC, https://www.wto.org/french/tratop_f/region_f/region_f.htm.

Annexe Tableau 1 A.2. Pays de l'UpM : principaux partenaires d'exportation en 1997, 2006 et 2018

Quatre plus grands partenaires commerciaux (exportations), en millions d'USD. Monde = n'importe quel partenaire dans le monde ; UpM = uniquement les partenaires de l'UpM

	1997				2006				2018			
	Monde		UpM		Monde		UpM		Global		UfM	
Albanie	TUR	1.27	EGY	0.01	CHN	9.03	ISR	0.87	CHN	52.74	BIH	12.98
	USA	2.01	JOR	0.01	TUR	10.04	BIH	4.32	MKD	79.14	TUR	19.94
	MKD	3.63	TUR	1.27	MKD	12.65	TUR	10.04	SRB	325.43	MNE	52.71
	UE et RU	128.72	UE et RU	128.72	UE et RU	704.4	UE et RU	704.4	UE et RU	2194.9	UE et RU	2194.9
Algérie	BRA	746.62	TUN	59.51	BRA	1892.29	MAR	387.8	TUR	1837.06	EGY	456.83
	TUR	810.92	MAR	94.27	CAN	3579.05	EGY	451.41	BRA	2127.96	TUN	753.42
	USA	2221.85	TUR	810.92	USA	14856.77	TUR	1864.36	USA	3467.91	TUR	1837.06
	UE et RU	8384.27	UE et RU	8384.27	UE et RU	28686.86	UE et RU	28686.86	UE et RU	20366.14	UE et RU	20366.14
Bosnie-Herzégovine	n/a		n/a		CHE	64.57	ALB	7.13	TUR	195.81	EGY	36.76
	n/a		n/a		USA	122.85	TUR	7.71	MNE	242.02	TUR	195.81
	n/a		n/a		SRB	452.52	EGY	9.33	SRB	834.58	MNE	242.02
	n/a		n/a		UE et RU	2686.95	UE et RU	2686.95	UE et RU	5241.52	UE et RU	5241.52
Egypte	SGP	152.67	LBY	69.59	TUR	362.74	JOR	249.22	SAU	1551.38	JOR	506.38
	ISR	327.85	TUR	96.64	USA	1195.31	SYR	255.56	TUR	1866.52	LBN	668.1
	USA	447.23	ISR	327.85	IND	1392.3	TUR	362.74	ARE	2740.61	TUR	1866.52
	UE et RU	1660.63	UE et RU	1660.63	UE et RU	4657.09	UE et RU	4657.09	UE et RU	7622.87	UE et RU	7622.87
Israël	JPN	1029.85	JOR	20.05	IND	1289.33	EGY	126.31	HKG	4190	JOR	71.54
	HKG	1183.24	EGY	54.88	HKG	2776.11	JOR	136.65	CHN	4794.38	EGY	112.18
	UE et RU	6237.38	TUR	256.84	UE et RU	13061.36	TUR	821.05	USA	16781.29	TUR	1916.51

	USA	7215.08	UE et RU	6237.38	USA	17956.97	UE et RU	13061.36	UE et RU	17628.2	EU & UK	17628.2
Jordanie	EU	131.06	TUR	29.54	SAU	366.95	LBN	75.09	IND	686.68	LBN	118.1
	IND	139.5	LBN	41.81	IND	396.68	ISR	132.24	IRQ	707.48	EGY	143.73
	IRQ	156.79	SYR	47.56	IRQ	633.37	UE et RU	170.03	SAU	764.67	PSE	194.29
	SAU	167.65	UE et RU	131.06	USA	1298.88	SYR	268.81	USA	1768.38	UE et RU	253.09
Liban	USA	38.56	JOR	24.82	SYR	175.74	JOR	84.23	SYR	205.38	JOR	85.69
	ARE	57.68	TUR	26.62	ARE	176.21	TUR	102.35	SAU	212.45	TUR	127.15
	SAU	96.89	SYR	37.61	UE et RU	276.84	SYR	175.74	UE et RU	385.38	SYR	205.38
	UE et RU	156.75	UE et RU	156.75	CHE	450.99	UE et RU	276.84	ARE	457.39	UE et RU	385.38
Autorité palestinienne	UE et RU	1.68	TUR	0.28	UE et RU	2.64	UE et RU	2.64	SAU	21.01	TUR	7.76
	JOR	8.18	UE et RU	1.68	DZA	3.48	DZA	3.48	ARE	26.41	UE et RU	13.03
	SAU	19.6	JOR	8.18	JOR	22.97	JOR	22.97	JOR	73.95	JOR	73.95
	ISR	369.68	ISR	369.68	ISR	326.57	ISR	326.57	ISR	967.46	ISR	967.46
Mauritanie	RUS	9.8	DZA	0.31	JPN	13.18	EGY	0.04	JPN	142.53	EGY	1.01
	NGA	25.79	EGY	0.41	CHN	64.76	TUN	0.06	CHE	306.4	TUN	1.79
	JPN	36.3	MAR	1.27	CIV	186.38	DZA	3.77	UE et RU	506.1	TUR	35.87
	UE et RU	233.02	UE et RU	233.02	UE et RU	525.55	UE et RU	525.55	CHN	698.32	UE et RU	506.1
Monténégro					ALB	5.23	EGY	1.77	CHN	16.57	TUR	15.27
					BIH	23.22	ALB	5.23	BIH	36.55	ALB	15.29
					SRB	138.61	BIH	23.22	SRB	110.09	BIH	36.55
	n/a		n/a		UE et RU	379.7	UE et RU	379.7	UE et RU	205.17	UE et RU	205.17

Maroc	USA	164.71	TUN	39.93	USA	243.92	DZA	54.96	BRA	767.91	DZA	173.72
	JPN	259.12	TUR	40.43	BRA	286.56	TUN	92.04	IND	1102.25	MRT	189.25
	IND	386.13	LBY	130.32	IND	540.05	TUR	121.06	USA	1379.69	TUR	591.58
	UE et RU	2777.36	UE et RU	2777.36	UE et RU	9175.75	UE et RU	9175.75	UE et RU	19494.13	UE et RU	19494.13
Tunisie	TUR	59.27	DZA	37.75	CHE	258.4	TUR	121.32	USA	424.13	MAR	184.89
	IND	152.96	TUR	59.28	USA	262.67	DZA	188.05	DZA	424.77	LBY	393.62
	LBY	257.1	LBY	257.1	LBY	620.7	LBY	620.7	LBY	497.32	DZA	466.53
	UE et RU	4044.12	UE et RU	4044.12	UE et RU	9032.63	UE et RU	9032.63	UE et RU	11392.01	UE et RU	10553.41
Turquie	SAU	534.99	EGY	304.46	IRQ	2589.35	EGY	709.35	ISR	3900.32	DZA	2031.74
	USA	2027.13	DZA	315.95	RUS	3237.61	DZA	1020.7	USA	8306.52	EGY	3055.56
	RUS	2056.55	ISR	391.51	USA	5061.33	ISR	1529.16	IRQ	8350.7	ISR	3900.32
	UE et RU	13135.38	UE et RU	13135.38	UE et RU	49035	UE et RU	49035	UE et RU	85253.89	UE et RU	85253.89
UE	RUS	33592.78	EGY	7272.94	RUS	86404.78	MAR	12657.4	CHE	159948.14	ISR	22235.63
	CHE	54752.58	ISR	11238.4	CHE	104428.29	ISR	15137.87	CHN	217846.08	MAR	26363.7
	USA	124235.48	TUR	22483.54	USA	280855	TUR	57709.54	USA	407022.58	TUR	80710.97
	UE et RU	1185122.1	UE et RU	1185122.1	UE et RU	2751057.9	UE et RU	2751057.9	UE et RU	3740502.9	UE et RU	3740502.9

Note : les données de l'Algérie pour 2018 sont celles de 2017 ; les données de l'Autorité palestinienne pour 1997 sont celles de 2000 ; les données de la Mauritanie pour 1997 sont celles de 2000 ; les données pour 2006 sont celles de 2007 ; les données pour 2018 sont celles de 2017.

XDA : « Bunkers » ; XDB : « Zones libres » ; XCF : « Autres zones non spécifiées » – *terme utilisé lorsque les données rapportées à l'ONU sur la désignation des partenaires sont inconnues du pays ou en cas d'erreur dans l'affectation des partenaires. Dans ces cas spécifiques, le pays déclarant n'a pas envoyé de détails sur le partenaire commercial à l'ONU. Selon l'ONU, les pays déclarants le font parfois pour protéger les données de sociétés.*

Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org/>

Tableau 1 A.3. Évolution de la part du total des exportations par pays depuis 2005, 2018 ou dernière année disponible

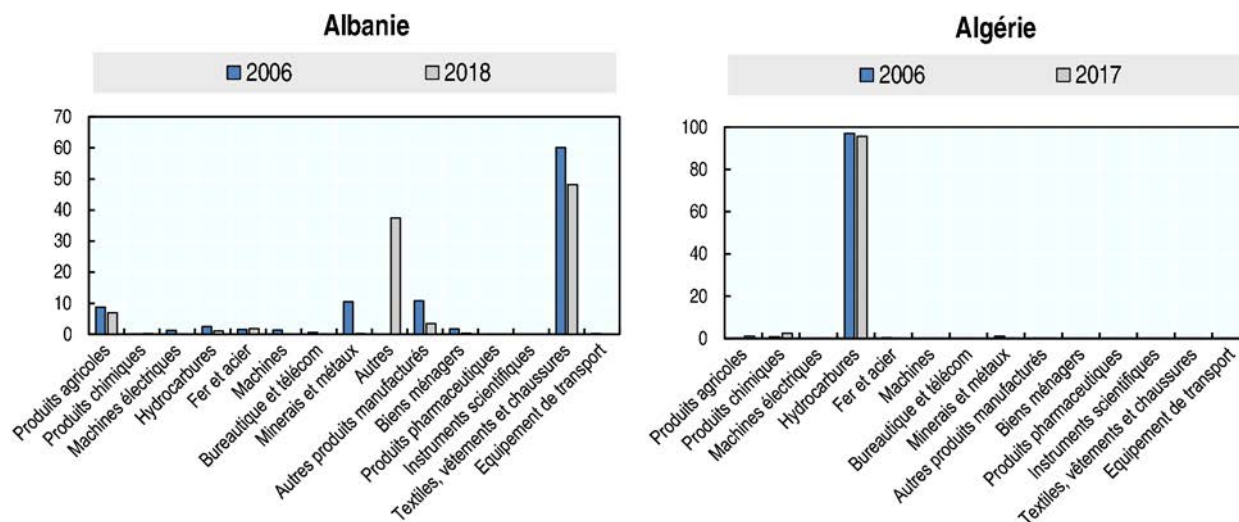
- ↓ Indique un déclin de la part du total des exportations depuis 2005.
- ↗ Indique une augmentation de la part du total des exportations depuis 2005.
- ↑ Indique une forte augmentation de la part du total des exportations depuis 2005.

Pays importateurs	Pays exportateurs												
	Maroc	Albanie	B.H	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Liban	Montenegro	Mauritanie A.P	Tunisie	Turquie	
Maroc		↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↓	↓	↗	↗	↗
Albanie	↓			↗	↗	↓	↗	↓	↑	↓		↓	↓
B.H	↗	↓		↗	↗	↗	↗	↗		↓		↗	↗
Algérie	↗	↓			↗	↑	↗	↗	↗	↓	↓	↗	↗
Egypte	↓	↗		↗			↓	↗	↗	↓	↓	↗	↗
Israël		↗		↗		↗	↗	↗		↓	↓	↗	↗
Jordanie	↓	↗		↗		↗		↓		↓	↓	↗	↗
Liban	↗	↗		↗		↗	↗		↓	↓	↗	↗	↗
Montenegro	↗	↗		↗		↗	↗	↓				↗	↗
Mauritanie A.P	↗	↗		↗		↓	↗	↗			↗	↗	↗
Tunisie	↓	↗		↓	↑	↗	↓	↗		↓	↓	↗	↗
Turquie	↗	↓	↑	↗	↗	↑	↗	↗	↑	↗	↗	↗	↗

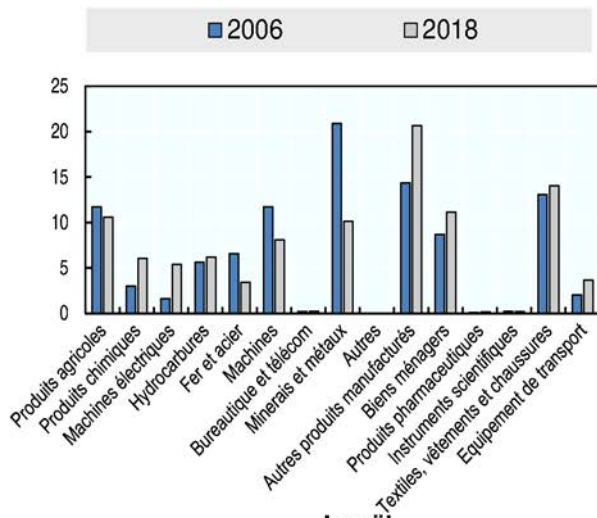
Note : la dernière année disponible pour l'Algérie est 2017.
 Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org/>

Graphique d'annexe 1.A.1. Exportations intra-UpM, par type de marchandises (hors exportations intra-UE)

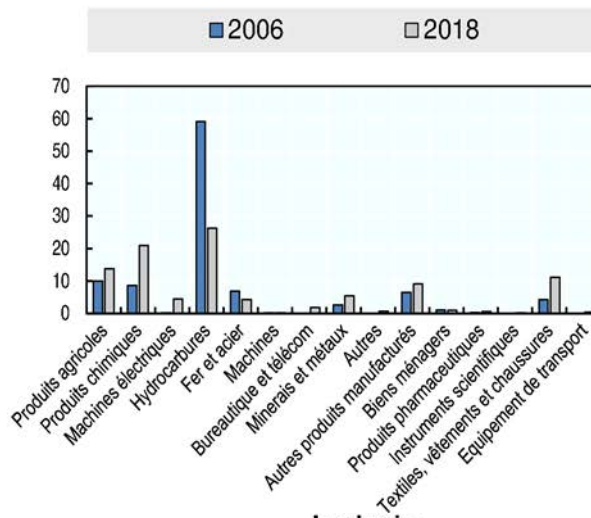
Part du total des échanges, par type de marchandises (%).



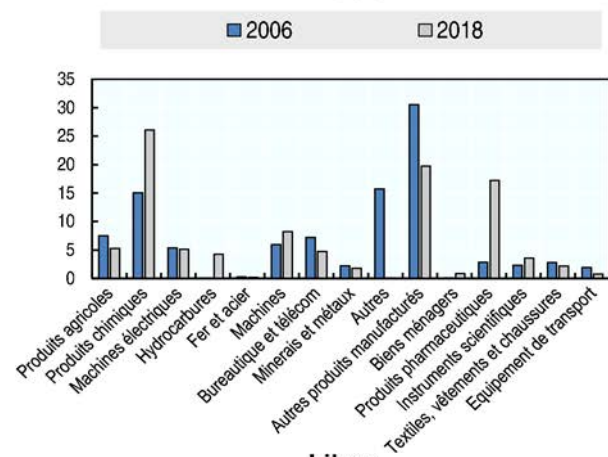
Bosnie-Herzégovine



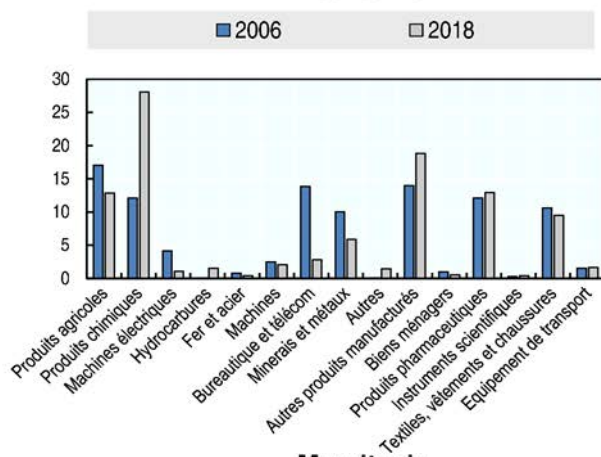
Egypte



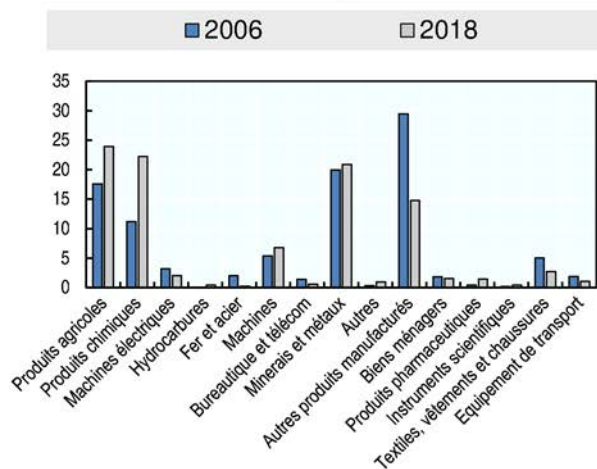
Israël



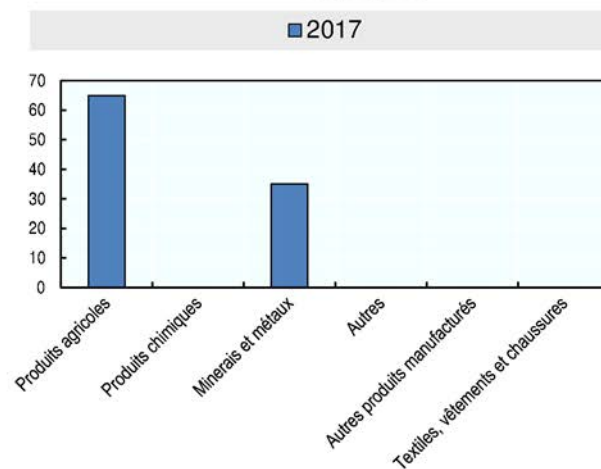
Jordanie

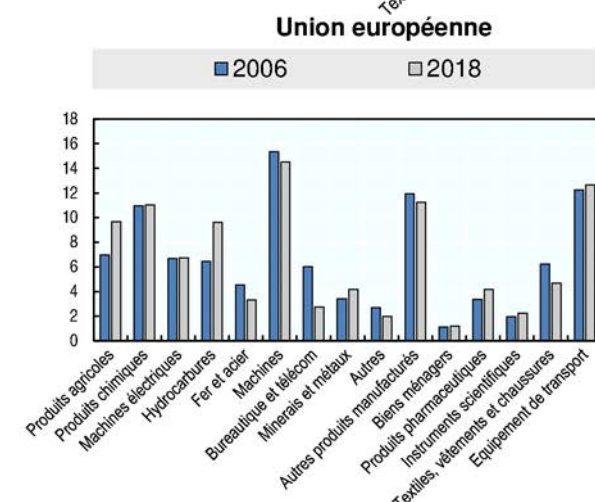
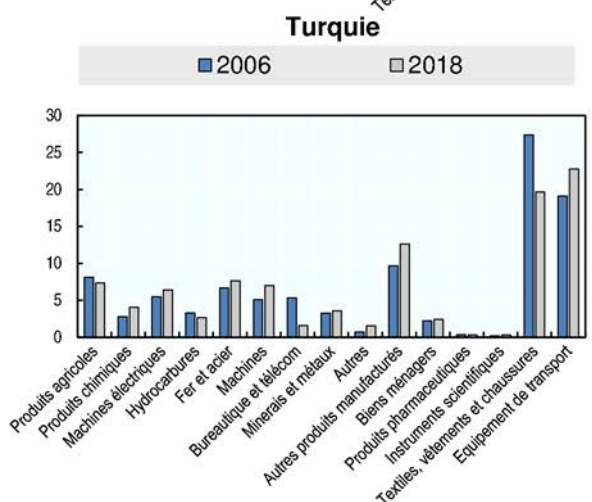
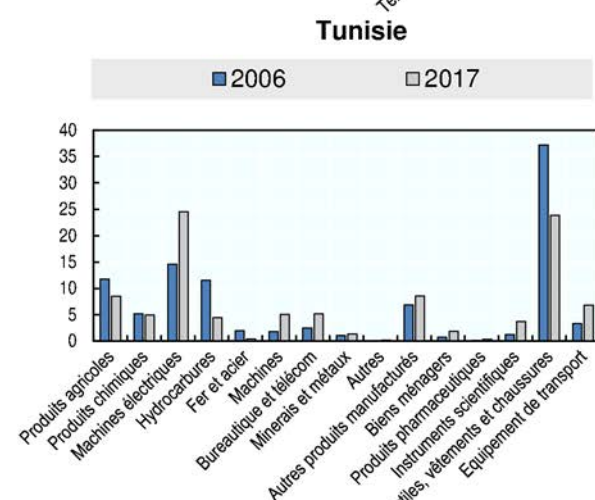
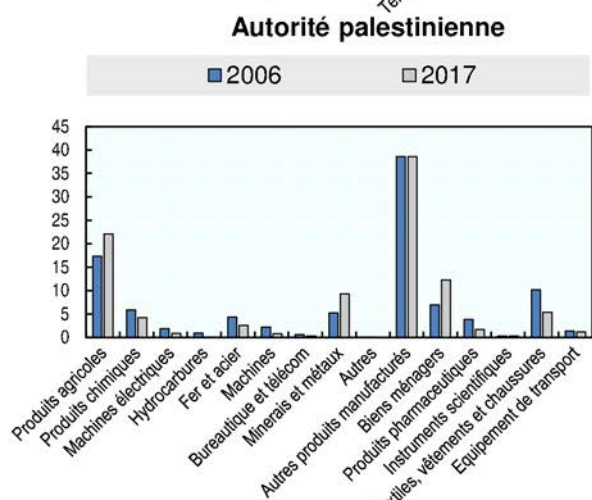
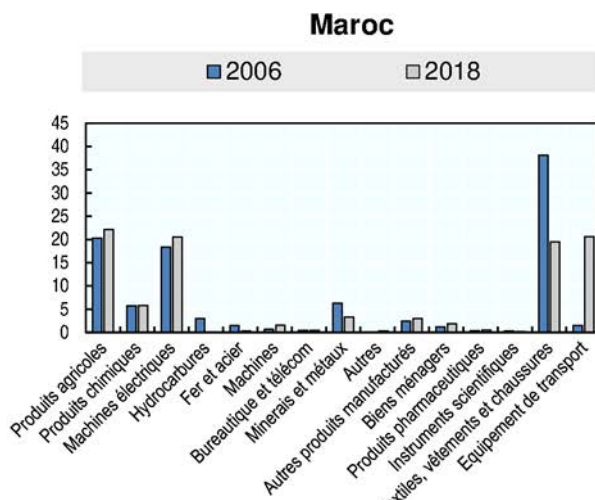
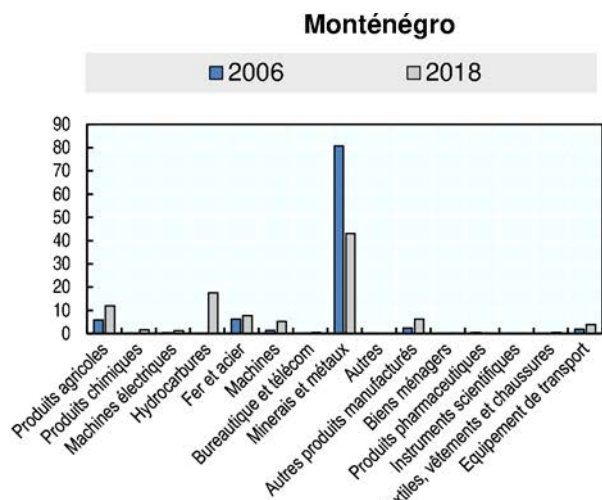


Liban



Mauritanie





Note : données pour la Mauritanie indisponibles ou négligeables pour la plupart des secteurs et pour 2006

Source : base de données Comtrade de l'ONU, <https://comtrade.un.org/>

Annexe 1.B. Modèle gravitationnel des échanges : stratégie empirique

L'analyse des performances à l'exportation conduite dans ce chapitre repose sur la comparaison entre les niveaux d'échange déclarés et les prédictions d'un modèle gravitationnel structurel qui sert de niveau de référence. Le modèle gravitationnel des échanges part du principe que les échanges internationaux entre deux pays sont directement proportionnels au produit de leur taille et inversement proportionnels aux tensions commerciales entre eux. Les fondements théoriques de base de la « gravité structurelle » ont été définis dans les travaux fondateurs de Anderson et Van Wincoop (2003), qui étendent le cadre gravitationnel de base ou « naïf » pour tenir compte à la fois de la taille des marchés et du coût des échanges bilatéraux, mais surtout, du coût des échanges entre tous les partenaires commerciaux possibles (la « résistance multilatérale »).

Il faut souligner que l'exercice mené dans ce chapitre visait à déterminer le modèle offrant la meilleure efficacité prédictive des flux d'échanges, et non pas à enquêter sur les causes déterminant les échanges. Aux fins de cet exercice, il est considéré que les exportations d'un pays i vers un pays j dépendent :

- de leur taille respective, représentée par leur PIB nominal (obtenu auprès des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et des autorités nationales) ;
- d'un ensemble de variables de coût des échanges, y compris la distance bilatérale, la contiguïté, l'existence d'une langue commune, la présence d'une monnaie commune et l'existence, à un moment donné, d'un lien colonial (toutes les données sont tirées de la base de données Gravity du CEPII) ;
- de contrôles supplémentaires définis par les politiques commerciales, y compris l'adhésion à l'OMC (pour l'exportateur comme pour l'importateur), l'adhésion à l'UE et l'existence d'un accord commercial régional, données tirées de la base de données Gravity du CEPII pour les années 1995-2015, complétées par des données de l'OMC et de DESTA (institut sur le commerce international) pour les années 2016-2018.

En outre, un déclarant et un partenaire fictif ont été inclus pour tenir compte d'autres caractéristiques observables et non observables propres à chaque pays et susceptibles d'affecter les échanges bilatéraux, afin de représenter les termes de résistance multilatérale extérieure et intérieure, respectivement¹.

Un ensemble de quatre modèles, évalués soit par la méthode des moindres carrés ordinaire (MCO), soit par le modèle Poisson de pseudo-maximum de vraisemblance (PPML), ont été testés pour trouver le modèle d'analyse comparative optimal :

$$\log(X_{ijt}) = \beta_0 + \beta_1 \text{size}_{it} + \beta_2 \text{size}_{jt} + \beta_3 \text{trade costs}_{ij} + \text{trade agreements}_{ijt} + \varepsilon_{ijt} \quad [1] \text{ MCO}$$

$$\log(X_{ijt}) = \beta_0 + \beta_1 \text{size}_{it} + \beta_2 \text{size}_{jt} + \beta_3 \text{trade costs}_{ij} + \text{trade agreements}_{ijt} + d_i + d_j + d_t + \varepsilon_{ijt} \quad [2] \text{ MCO}$$

$$X_{ijt} = \exp(\beta_0 + \beta_1 \text{size}_{it} + \beta_2 \text{size}_{jt} + \beta_3 \text{trade costs}_{ij} + \text{trade agreements}_{ijt}) * \varepsilon_{ijt} \quad [3] \text{ PPML}$$

$$X_{ijt} = \exp(\beta_0 + \beta_1 \text{size}_{it} + \beta_2 \text{size}_{jt} + \beta_3 \text{trade costs}_{ij} + \text{trade agreements}_{ijt} + d_i + d_j + d_t) * \varepsilon_{ijt} \quad [4] \text{ PPML}$$

où X_{ijt} correspond aux exportations d'un pays i vers un pays j au cours de l'année t .

Un panel de données couvrant quelque 200 pays exportateurs et tous leurs partenaires commerciaux pour les années 1995 à 2018 a été utilisé pour estimer les coefficients du modèle gravitationnel. Les exportations bilatérales, déclarées en dollars US nominaux, sont tirées de la base de données Comtrade des Nations unies. La totalité de l'échantillon de données (et pas uniquement les données correspondant

aux membres de l'UpM) a été utilisée pour estimer les coefficients de régression, en prenant la moyenne sur cinq ans pour les flux déclarés comme pour les prédictions de flux, afin de minimiser les erreurs de mesure et de prédiction.

Tableau d'annexe 1.B.1 présente les résultats des régressions calculées pour éclairer le choix du modèle de référence.

Tableau d'annexe 1.B.1. Sélection du modèle pour le total des exportations de marchandises - résultats de la régression

	MCO		PPML	
	(1)	(2)	(3)	(4)
Distance	-1,267*** (0,005)	-1,584*** (0,005)	-0,549*** (0,003)	-0,600*** (0,002)
PIB déclarant	1,176*** (0,002)	0,405*** (0,012)	0,784*** (0,001)	0,576*** (0,006)
PIB partenaire	0,830*** (0,002)	0,676*** (0,012)	0,776*** (0,001)	0,537*** (0,007)
Contiguïté	1,074*** (0,026)	0,791*** (0,023)	0,589*** (0,008)	0,512*** (0,006)
Langue commune	0,814*** (0,010)	0,783*** (0,011)	0,392*** (0,006)	0,172*** (0,005)
Lien colonial	1,311*** (0,029)	1,018*** (0,027)	-0,023** (0,010)	0,317*** (0,007)
Monnaie commune	0,720*** (0,032)	0,577*** (0,028)	0,023** (0,010)	-0,146*** (0,008)
Accord de libre-échange	0,644*** (0,012)	0,641*** (0,011)	0,280*** (0,007)	0,525*** (0,005)
Adhésion à l'OMC (les deux)	0,406*** (0,008)	0,314*** (0,013)	-0,549*** (0,003)	0,174*** (0,009)
Adhésion à l'UE (les deux)	-0,140*** (0,028)	-0,764*** (0,026)	-0,079*** (0,010)	0,366*** (0,009)
Observations	582 310	582 310	582 327	582 327
R ²	0,611	0,719	0,855	0,924
Erreur quadratique moyenne	42 867	183 184	3 291	1 967

EF déclarant, partenaire et année	Non	Oui	Non	Oui
-----------------------------------	-----	-----	-----	-----

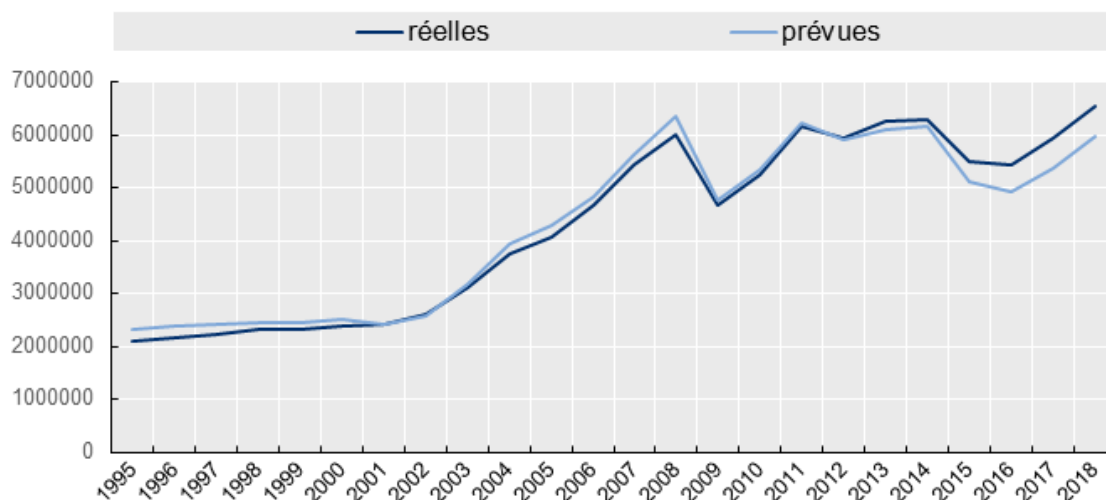
Note : les seuils de signification sont indiqués comme suit : * pour 10 %, ** pour 5 % et *** pour 1 %. McFadden pseudo R2 déclaré pour les spécifications du modèle Poisson de pseudo-maximum de vraisemblance (PPML).

Le modèle 1, ajusté par une MCO log-linéaire, représente la spécification gravitationnelle « naïve » (ne tenant pas compte des termes de résistance multilatérale) et sert d'estimation de référence pour les coefficients, généralement conformes aux références bibliographiques empiriques sur le commerce. Le modèle 2 réplique le modèle 1 en intégrant les effets fixes (EF) du déclarant et du partenaire afin de représenter les termes de résistance multilatérale extérieure et intérieure, respectivement. Les effets fixes annuels sont également inclus dans le modèle 2. Les modèles 3 et 4 sont équivalents aux modèles 1 et 2, mais sont estimés à l'aide du modèle Poisson de pseudo-maximum de vraisemblance (PPML). La méthode PPML est largement considérée comme supérieure à la méthode MCO dans ce contexte de modèle gravitationnel, car elle permet d'obtenir des estimations de coefficients non biaisées en cas d'hétéroscédasticité et de fixer des flux d'échanges nuls (Santos and Tenreyro., 2006^[6]). Conformément aux références bibliographiques connexes, la taille des coefficients est bien plus petite avec la méthode PPML qu'avec la méthode MCO pour tous les modèles (voir (Santos and Tenreyro., 2006^[6]), (Dadakas et al, 2020^[7])). Le modèle 4, estimé avec la méthode PPML, inclut l'ensemble complet des effets fixes et semble le modèle à privilégier, tant par sa plus grande efficacité prédictive (c'est celui qui obtient l'erreur quadratique moyenne (RMSE) la plus faible) que par ses paramètres cohérents avec la théorie et économiquement plausibles. Selon ces spécifications, l'existence d'un accord de libre-échange accroît les exportations de 69 % ($\exp(0,525)-1$), tandis que l'adhésion à l'UE entraîne une augmentation supplémentaire de 44 %². Cependant, le partage d'une monnaie commune ne semble pas avoir d'effet positif sur les exportations bilatérales³.

Pour en vérifier la robustesse, le modèle retenu a également été estimé sur les importations, dont on considère qu'elles sont généralement mieux déclarées du fait de la collecte des droits de douane. L'évolution des coefficients estimés était négligeable. Pour minimiser les lacunes de données dans cet exercice d'analyse comparative, les données relatives aux importations sont utilisées en miroir pour combler les lacunes de déclaration des exportations.

L'Annexe Figure 1.B.1 représente les exportations déclarées des membres de l'UpM (vers tous leurs partenaires commerciaux) ainsi que les prédictions du modèle gravitationnel retenu (modèle 4). Dans l'ensemble, le modèle correspond plutôt bien aux données. Il est intéressant de noter que les exportations déclarées dépassaient régulièrement les prédictions du modèle pour les sept dernières années. Ce résultat s'explique principalement par les échanges intra-UE, qui ont largement dépassé les valeurs de référence au cours de la dernière période. Les exportations intra-UE étaient inférieures de 15 % aux prédictions en 1995, ont atteint leur plein potentiel vers 2006-2007 et dépassaient d'environ 20 % les prédictions en 2018. Les pays de l'UpM non membres de l'ex UE28 ont également dépassé les prédictions du modèle ces dernières années, mais comme leurs exportations représentent seulement 5 % du total des flux de la zone UpM, leur poids dans l'agrégat est limité.

Annexe Figure 1.B.1. Total des exportations de marchandises prédites et déclarées des membres de l'UpM, 1995-2018



Source : calculs des auteurs.

StatLink  <https://stat.link/cl4mgz>

Performances relatives à l'exportation et performances standardisées relatives à l'exportation

Une fois le modèle gravitationnel optimal retenu, les *performances relatives à l'exportation* ont été calculées en faisant le ratio entre les exportations réelles d'un pays i et les prédictions d'exportation vers un pays j :

$$\text{Performances relatives à l'exportation } ij = \text{exportations réelles } ij / \text{exportations prévues } ij$$

Ensuite, pour faciliter l'interprétation du résultat, un indice des *performances standardisées relatives à l'exportation* (SREP)⁴ a été calculé comme suit :

Performances standardisées relatives à l'exportation =

$$(\text{performances relatives à l'exportation } ij - 1) / (\text{performances relatives à l'exportation } ij + 1)$$

L'indice SREP varie entre (-1, 1). Un indice SREP positif implique des échanges bilatéraux déclarés supérieurs aux prédictions du modèle, ce qui signifie que les exportations ont déjà atteint (ou dépassé) les niveaux prévus. Au contraire, un indice SREP négatif indique que, d'après le modèle, le pays exportateur a le potentiel de développer ses échanges avec un partenaire donné.

Pour minimiser à la fois les erreurs de mesure des données déclarées et les erreurs de prédiction, la moyenne sur cinq ans des valeurs prédites et déclarées a été retenue pour calculer les indicateurs de performances relatives à l'exportation.

Annexe 1.C. Groupes de produits

L'analyse des flux d'échanges de marchandises dans ce chapitre s'appuie sur les regroupements de marchandises selon la Classification type pour le commerce international, Révision 3 (CTCI rév. 3), une classification statistique en fonction des produits largement utilisée à des fins d'analyse économique.

L'agrégat *total des marchandises* est ventilé entre quatre grands groupes de produits, à savoir *les produits agricoles, les hydrocarbures et produits miniers, les articles manufacturés et autres*. Ils sont ensuite ventilés en groupes de produits plus détaillés, selon la structure hiérarchique suivante :

	Description	CTCI rév. 3
	Total des marchandises!	Tous les produits CTCI rév. 3
0	Produits agricoles	CTCI sections 0, 1, 2 et 4 moins divisions 26, 27 et 28
1	Hydrocarbures et produits miniers	CTCI section 3 et divisions 27, 28 et 68
1	- Minerais, minéraux et métaux	CTCI divisions 27, 28 et 68
2	- Hydrocarbures	CTCI section 3
2	Articles manufacturés	CTCI sections 5, 6, 7 et 8 sauf division 68
1	- Fer et acier	CTCI division 67
2	- Produits chimiques	CTCI section 5 sauf division 54
2	- Produits pharmaceutiques	CTCI division 54
2	- Machines	CTCI divisions 71, 72, 73 et 74
2	- Matériels informatique et bureautique	CTCI divisions 75 et 76
2	- Machines électriques	CTCI division 77
2	- Équipements de transport	CTCI divisions 78 et 79
2	- Textiles, vêtements et chaussures	CTCI divisions 26, 65, 84 et 85
2	- Articles personnels et d'économie domestique	CTCI divisions 81, 82 et 83
2	- Instruments scientifiques	CTCI division 87
2	- Autres articles manufacturés	CTCI divisions 61, 62, 63, 64, 66, 69, 88 et 89
1	Autre	CTCI divisions 91, 93, 96 et 97

Notes

¹ La *résistance multilatérale extérieure* enregistre le fait que les exportations d'un pays dépendent aussi des tensions commerciales avec toutes les destinations potentielles, et pas seulement du coût inhérent à un importateur potentiel donné. De même, la *résistance multilatérale intérieure* enregistre le fait que les importations d'un pays dépendent du coût des échanges pour les différents fournisseurs potentiels.

² Comme les partenaires fictifs ne sont pas exclusifs, l'existence d'un accord de libre-échange est toujours 1 quand UE = 1, ce dernier mesure donc l'effet marginal de l'adhésion à l'UE étant donné qu'un accord commercial était déjà en vigueur.

³ La direction et le degré de signification de l'effet d'une monnaie commune sur les échanges sont réputés très sensibles pour l'ensemble des effets fixes utilisés. Voir, entre autres, Mayer et al. (2018).

⁴ Suivant la notation de l'indice du potentiel standardisé d'exportation, tel que documenté dans Benedictis et Vicarelli (2005).

2 Finances

L'intégration financière régionale peut apporter des avantages de croissance à long terme, notamment grâce à des flux de capitaux plus importants, au transfert de technologie et à la diversification des risques. Ce chapitre traite de l'intégration financière dans l'Union pour la région méditerranéenne. L'analyse souligne que les pleins avantages de l'ouverture financière ne sont possibles qu'en présence de politiques qui renforcent les marchés financiers locaux et les cadres réglementaires et prudentiels. Il s'agit d'une priorité pour les sous-régions de la région MENA et des Balkans occidentaux, qui présentent des niveaux de développement financier relativement faibles. Ces régions peuvent récolter les fruits d'une mise en œuvre plus rigoureuse des traités d'investissement, avec un renforcement des flux d'investissement Sud-Sud et d'autres flux d'investissement sous-régionaux. Les envois de fonds représentent un afflux significatif dans le sud et l'est de la Méditerranée qui bénéficieraient grandement de la mise en place de cadres formels pratiques pour le transfert d'argent.

Points clés à retenir

- Le développement financier dans la région de l'Union pour la Méditerranée (l'UpM) varie considérablement d'un pays à l'autre ainsi qu'au sein des sous-régions. Le renforcement des marchés financiers locaux dans les pays de la région MENA et des Balkans occidentaux est une étape nécessaire pour pleinement tirer profit des gains de l'intégration financière avec d'autres pays de la région.
- Les restrictions à l'investissement direct étranger restent élevées dans plusieurs pays de la région MENA, en particulier au sein de certaines activités de services. En termes de restrictions transfrontalières, les marchés de la région MENA présentent des degrés d'obstacles nettement plus élevés que les autres sous-régions de l'Union pour la Méditerranée (l'UpM). Les restrictions dans les secteurs manufacturiers et des services, notamment en ce qui concerne la propriété étrangère d'actions, expliquent fortement ces écarts.
- Dans la région de l'UpM, les pays de l'UE sont les principaux expéditeurs et destinataires d'investissements directs étrangers. Il existe un potentiel inexploité important dans les régions MENA et des Balkans occidentaux, ainsi qu'entre les deux sous-régions, qui partagent des flux d'IDE limités.
- La pénétration des banques étrangères est relativement naissante dans les États membres du sud et de l'est de l'UpM. Les pays de la région MENA comme le Maroc et la Jordanie ont poursuivi des politiques d'intégration bancaire pour promouvoir la pénétration bancaire transfrontalière. Dans un cadre macroprudentiel approprié conçu pour contrer les retombées, l'intégration des banques peut accroître l'efficacité et la stabilité des banques nationales et améliorer les transferts de capitaux.
- Les envois de fonds représentent un flux financier important dans les pays de la région MENA et des Balkans occidentaux et une importante source de revenus. Cependant, leur coût reste élevé et on estime qu'une part importante est envoyée par des canaux informels. La coopération internationale devrait faciliter la mise en place de cadres pratiques pour le transfert des envois de fonds par des canaux formels qui sont recommandés pour éviter les pertes vers des canaux informels. Encourager l'utilisation de canaux formels pour l'envoi de fonds contribue à de meilleures connaissances financières.
- Le suivi des flux financiers au niveau de l'UpM nécessite une collecte de données fiable et harmonisée. Les données sur les flux et les stocks investissements directs étrangers (d'IDE) dans les bases de données internationales font défaut pour un certain nombre de pays de la région, notamment dans les régions MENA et des Balkans occidentaux. Un engagement plus important avec les organes internationaux spécialisés, tels que le Groupe de travail sur les statistiques des investissements internationaux du Comité de l'investissement de l'OCDE, pourrait améliorer la disponibilité et la comparabilité des données.

Introduction

L'intégration financière est le processus par lequel les agents économiques obtiennent un accès égal aux marchés financiers au niveau régional ou mondial. Les marchés financiers intégrés offrent aux participants un ensemble unique de règles, un accès égal aux instruments financiers et un traitement égal au sein du marché (Baele et al., 2004^[11]). Les caractéristiques de l'intégration financière comprennent une augmentation des flux financiers internationaux, la convergence des prix des actifs entre les pays et la pénétration étrangère dans le secteur bancaire. Les flux financiers internationaux peuvent prendre différents aspects. Les flux de capitaux font généralement référence aux flux de capitaux propres et d'endettement à des fins d'investissement, tels que les investissements directs étrangers (IDE), les investissements étrangers de portefeuille et les emprunts bancaires. Les autres types de flux financiers internationaux comprennent les envois de fonds et l'aide publique au développement (APD).

Le processus d'intégration financière est formellement conduit par la levée des restrictions transfrontalières, telles que les restrictions sur les investissements étrangers, et par l'harmonisation des réglementations financières. L'impact de l'intégration financière a été largement discuté dans la littérature économique. Des recherches empiriques suggèrent que l'intégration a un impact positif sur la croissance à long terme - notamment grâce à des flux de capitaux plus importants et plus efficaces - mais cette relation n'est pas linéaire et ces avantages ont été contestés dans une certaine mesure (OECD, 2011^[2]). L'intégration peut augmenter la taille des marchés financiers, permettant ainsi le développement d'économies d'échelle ; celles-ci sont associées à une baisse des coûts, une liquidité plus élevée et un partage des risques grâce à la diversification du portefeuille (Commission européenne, 2018^[3]). La réduction des coûts et des risques et l'amélioration de l'accès au capital sont bénéfiques tant pour les investisseurs que pour les emprunteurs, et peuvent faciliter une allocation plus productive du capital d'investissement en augmentant les opportunités d'investissement. La levée des barrières aux investissements étrangers permet aux entreprises et aux investisseurs de choisir les plateformes et les placements les plus productifs, et peut conduire à des entrées de capitaux vers de nouveaux marchés. Des données récentes ont mis en évidence les avantages de productivité de l'IDE grâce aux transferts de technologie (Fons-Rosen et al, 2018^[4]).

Les institutions financières peuvent bénéficier de l'intégration en augmentant l'échelle de leurs opérations, conduisant à une plus grande efficacité et rentabilité (Banque africaine de développement, 2010^[5]). Dans le secteur bancaire, la pénétration étrangère peut améliorer l'efficacité et la qualité des services bancaires nationaux grâce à une concurrence accrue et au transfert de connaissances (Agénor, 2001^[6]).

Depuis les années 90, les entrées de capitaux vers les économies émergentes, notamment en Asie de l'Est et en Amérique latine, ont considérablement augmenté à la fois en volume et en part du PIB (OECD, 2018^[7]); (Banque mondiale, 2014^[8]). Grâce à l'approfondissement du capital et au transfert technologique, l'augmentation du capital étranger a contribué au potentiel de croissance des pays d'accueil. Un meilleur accès à des financements abordables est particulièrement avantageux dans le cas des petites et moyennes entreprises, qui ont le plus de difficultés à accéder aux capitaux.

Les défis de l'intégration financière

L'interconnexion croissante des marchés financiers peut amplifier la transmission transfrontalière de l'instabilité (OECD, 2012^[9]). Les recherches ont montré une corrélation entre les flux de capitaux, notamment les flux de portefeuille et les flux bancaires, et les crises financières, en particulier si la libéralisation a lieu avant que les distorsions politiques ne soient supprimées et avant que les marchés intérieurs, les institutions et la capacité administrative des autorités prudentielles ne se soient suffisamment développés pour susciter la confiance dans le fait que les financements étrangers seront canalisés dans des directions productives (Eichengreen, 2001^[10]). Prenons pour exemple la crise bancaire mexicaine de 1994, qui a suivi la privatisation bancaire et la libéralisation financière du pays (Graf,

1999^[11]), et la crise bancaire des années 1990 en Finlande et dans d'autres pays nordiques, où la libéralisation des comptes de capitaux a été accusée d'être l'un de ses facteurs déterminants (Herrala, 2020^[12]). Cependant, des études empiriques transnationales ainsi que d'autres études utilisant des mesures de l'intégration *de fait* ou des mesures plus fines de l'intégration *de jure*, n'ont pas été capables de fournir des preuves solides que la libéralisation des comptes de capitaux en elle-même augmente la vulnérabilité aux crises financières (Kose et al, 2006^[13]).

Les risques politiques remettent également l'intégration financière en question. Par exemple, les économies nord-africaines ont connu un renversement brutal des flux d'IDE alors que la crise financière de 2008 se propageait et ont subi des pressions supplémentaires du Printemps arabe et de l'incertitude politique qui en a résulté.

Les entrées importantes de capitaux résultant de l'intégration financière peuvent également affecter le solde du compte courant d'un pays. En Europe centrale, dans les années qui ont précédé la crise financière de 2008, la flambée des flux bancaires a provoqué une bulle du crédit et des prix des actifs qui a conduit à une aggravation des déficits et de la dette (Banque mondiale, 2014^[8]). Les entrées importantes de capitaux n'entraînent pas automatiquement une aggravation du déficit du compte courant, car cela peut être compensé par d'autres variables de la balance des paiements, telles que les sorties de capitaux (sous forme d'investissements à l'étranger par des résidents) ou les variations des réserves de devises. Les politiques macroéconomiques et prudentielles contracycliques, si correctement menées, peuvent également aider une économie à éviter des dettes et des déficits croissants. Cela souligne la nécessité de préparer et de suivre soigneusement les politiques d'ouverture financière.

D'autres préoccupations sont spécifiques à l'intégration des marchés financiers des économies émergentes ou en développement avec ceux des marchés financiers plus développés. Comme mentionné précédemment, les pays dont les marchés des capitaux sont moins développés peuvent récolter de nouvelles opportunités d'investissement à partir de marchés intégrés (Commission européenne, 2018^[3]). En étudiant l'impact du développement financier sur l'allocation des capitaux d'investissement dans des pays ayant des niveaux de développement différents entre 1980 et 2014, Marconi et Upper (2017) ont constaté que les systèmes financiers moins développés allouent les flux de capitaux de manière moins efficace que les pays développés. En outre, dans des contextes de faible développement financier, une accumulation rapide de capital (en d'autres termes, des entrées de capitaux en croissance rapide) s'est avérée aggraver l'efficacité de l'allocation des systèmes concernés.

En bref, la libéralisation des marchés financiers en l'absence de politiques macro, prudentielles et réglementaires saines peut ne pas évoluer vers un résultat optimal ou efficace (Baele et al., 2004^[1]). Actuellement, l'intégration financière et la mondialisation progressent à un rythme beaucoup plus rapide que la réglementation et l'harmonisation financières mondiales. Étant donné que les législateurs nationaux restent les principaux acteurs de l'élaboration des réglementations financières nationales, il est essentiel que les économies s'engagent dans l'adoption de normes internationales conçues pour favoriser la convergence des cadres et faciliter la transparence.

Le suivi de l'intégration financière

Il n'existe pas de mesure standard pour l'intégration financière entre les pays, bien que la littérature dans ce domaine examine souvent les flux d'IDE. Dans le contexte de l'UpM, l'analyse se concentre sur trois domaines : i) les indicateurs de développement financier ; ii) les indicateurs liés à l'investissement ; et iii) les données sur les envois de fonds, qui constituent un afflux financier important dans les économies en développement (leur volume et leur fréquence met en lumière la disponibilité et la qualité des infrastructures permettant les envois de fonds). Le Tableau 2.1 présente les six indicateurs examinés dans ce chapitre.

Les flux d'Aide publique au développement (APD) représentent des flux de capitaux importants entre les États membres de l'UpM, notamment de l'Union européenne vers les pays du sud de la Méditerranée et des Balkans occidentaux. Les flux d'APD peuvent contribuer à l'intégration financière à travers la promotion du développement économique (voir l'indicateur F1 ci-dessous), mais ils ne sont pas en soi un indicateur de développement ou d'intégration financière et n'ont donc pas été pris en compte pour l'exercice de suivi.

Tableau 2.1. Indicateurs clés de l'intégration financière

Indicateur	Description	Couverture	Fréquence
Indicateur F1. Le développement du marché financier	Il mesure la profondeur, l'accès et l'efficacité des institutions financières et des marchés financiers. Il est basé sur l'Indice des institutions financières et sur l'Indice des marchés financiers, qui résumant le développement des institutions financières et des marchés financiers en termes de profondeur, d'accès et d'efficacité. Source : IMF Financial Development IndexDatabase	Tous les États membres de l'UpM à l'exception du Monténégro et de l'Autorité palestinienne	Annuelle (dernière année disponible : 2017)
Indicateur F2. Indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE	Cet indicateur mesure le caractère restrictif des règles relatives à l'IDE d'un pays dans quatre domaines : les restrictions sur les capitaux propres étrangers ; des mécanismes de sélection ou d'approbation discriminatoires ; restrictions sur le personnel étranger clé ; et les restrictions opérationnelles. Source: OECD FDI Regulatory Restrictiveness Index	Disponible pour les pays de l'OCDE, de l'UE et du G20	Annuelle (dernière année disponible : 2019)
Indicateur F3. Positions et flux de l'IDE	Il évalue l'étendue de l'intégration financière régionale en examinant les positions d'investissement direct régionales et intra-régionales. Il estime le montant du stock d'IDE entrant par les investisseurs de pays de la région et de l'extérieur de la région (reste du monde). La Banque centrale d'Égypte fournit des données sur les entrées et sorties d'IDE concernant le pays. Source : IMF Coordinated Direct Investment Survey (CDIS) database and Egypt Central Bank	La base de données du FMI couvre tous les États membres de l'UpM à l'exception de l'Égypte, de la Mauritanie et de la Tunisie. Afrique du Nord, Europe, Proche et Moyen-Orient.	Enquête coordonnée sur les investissements directs du FMI : Annuelle (dernière année disponible : 2018) Égypte : Dernière année disponible 2013/14
Indicateur F4. Restrictions sur les entrées de portefeuille et de capitaux bancaires	Il mesure le caractère restrictif des contrôles des capitaux tant sur les entrées que sur les sorties. Il prend en compte les restrictions administratives (interdictions absolues, exigences de licence) et les restrictions fondées sur le marché (taxes) concernant les entrées de trois actifs : le marché monétaire, les obligations et les actions. Source : Schindler et al. (2016), Capital Control Measures dataset, http://www.columbia.edu/~mu2166/fkrsu/	Algérie, Égypte, Israël, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie et États membres de l'UE à l'exception de la Croatie, de l'Estonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de la République slovaque	Annuelle (dernière année disponible : 2017)
Indicateur F5. Flux d'investissement de portefeuille	Il mesure les flux de portefeuille à destination et en provenance des États membres de l'UpM. Les investissements de portefeuille font référence à la propriété d'actifs financiers qui n'impliquent pas de rôle de gestion active, contrairement à l'investissement direct étranger. Les actions, les obligations d'État et les obligations d'entreprises sont des exemples d'actifs inclus dans les investissements de portefeuille. Source IMF Balance of Payments and International Investment Positions statistics :	Tous les États membres de l'UpM, bien que les données pour la Mauritanie ne soient pas complètes / cohérentes	Annuelle et trimestrielle (dernière année disponible : 2019)

	Description	Couverture	Fréquence
Indicateur F6. Flux et coûts des envois de fonds intra-régionaux	Il mesure les entrées et les sorties d'envois de fonds annuels en utilisant les revenus du pays d'accueil et du pays d'origine. Lorsque les données sont disponibles, les envois de fonds sont mesurés comme la somme : i) des transferts personnels, ii) de la rémunération des employés, et iii) des transferts des migrants (c'est-à-dire des transferts en capital entre ménages résidents et non-résidents). Pour certains pays, les données sont obtenues auprès de la Banque centrale du pays concerné et d'autres sources officielles pertinentes. Source : World Bank Bilateral Remittances Matrices	Données sur les flux d'envois de fonds disponibles pour tous les États membres de l'UpM. Données manquantes sur les coûts d'envoi de fonds pour l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, Israël, le Monténégro, l'AP et la Turquie	Annuelle (dernière année disponible : 2017)

Indicateur F1. Le développement du marché financier

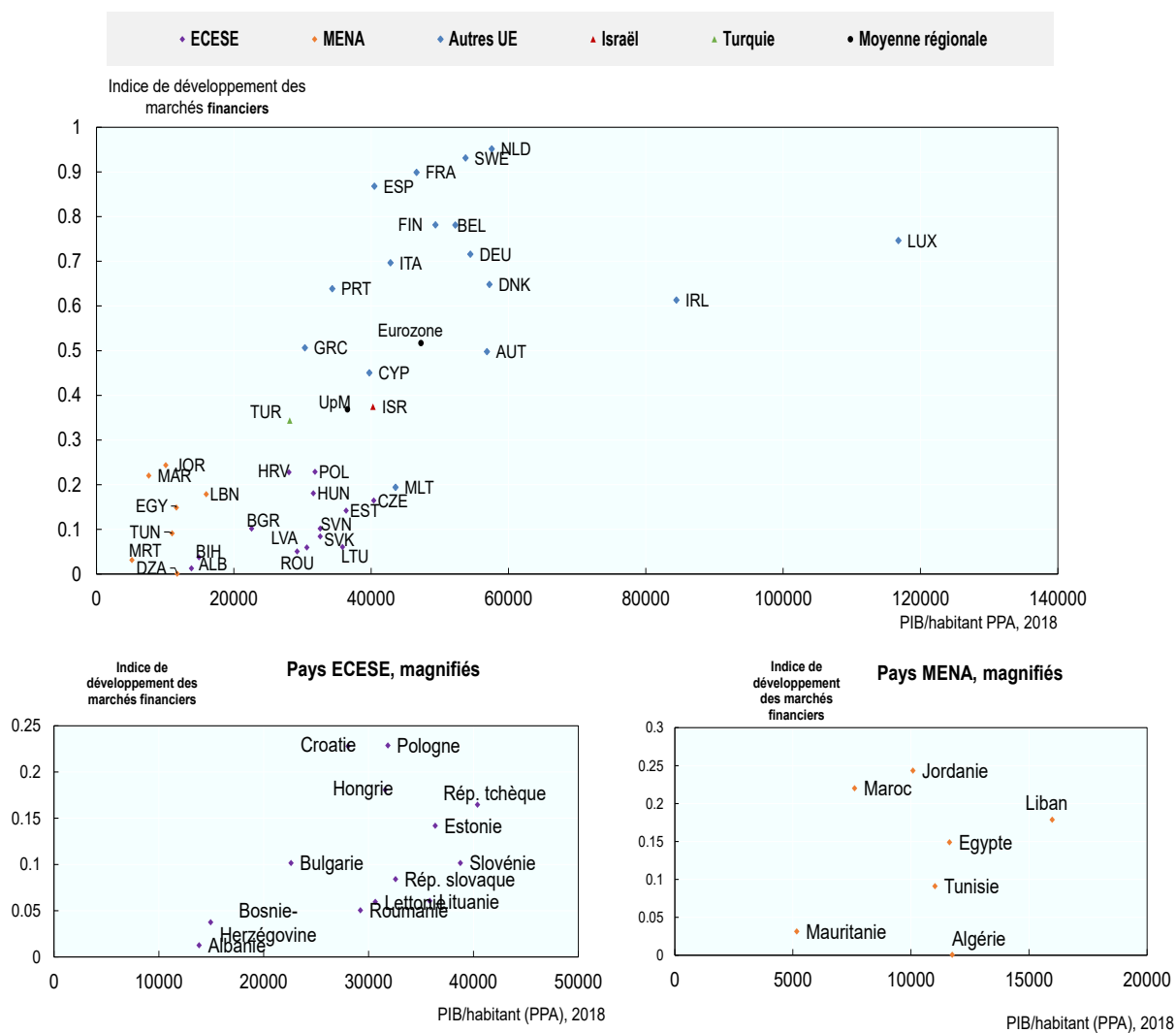
Dans la Revue sur la stabilité et l'intégration financière européenne de 2018 (Commission européenne, 2018[3]), la Commission européenne a discuté de l'état de l'intégration financière au sein de l'Union européenne, notant que les marchés développés peuvent bénéficier davantage d'une union des marchés des capitaux que les marchés moins développés, généralement en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est (ECESE). La revue a souligné l'importance de développer les marchés locaux à la traîne avant de pousser à l'intégration dans une région possédant différents niveaux de développement financier.

Le Développement des marchés financiers peut être défini comme la capacité des marchés à fonctionner efficacement comme intermédiaires et à stimuler la croissance grâce à une réduction des coûts d'information et de transaction (Alomari et al, 2019[14]) (Creane et al, 2003[15]). Celui-ci est tiré par une augmentation de la demande de capital des entreprises et des ménages et de l'offre de capitaux par les investisseurs (Commission européenne, 2018[3]) ainsi que par la stabilité macroéconomique grâce à des politiques appropriées (Creane et al, 2003[15]).

Dans la région de l'UpM, les économies présentent des niveaux de développement économique et financier très différents. Les pays de la région MENA, les Balkans occidentaux et les pays ECESE ont des niveaux de profondeur et d'accès aux marchés financiers inférieurs à ceux des autres États membres de l'UpM (Graphique 2.1), d'après l'Indice de développement financier (FMI, 2020[16]). Il existe également une hétérogénéité considérable au sein des sous-régions. Parmi les pays de la région MENA, l'Égypte, la Jordanie et le Maroc obtiennent de meilleurs résultats en termes d'accès financier que d'autres pays ayant des niveaux de revenu similaires (ou plus élevés, dans le cas des pays ECESE).

En général, les pays en retard de développement obtiennent de meilleurs résultats en termes d'accès qu'en termes de profondeur, reflétant leur moindre degré d'intégration dans des marchés étrangers plus développés et leur dépendance à l'égard des marchés locaux.

Graphique 2.1. Profondeur des marchés financiers et développement économique

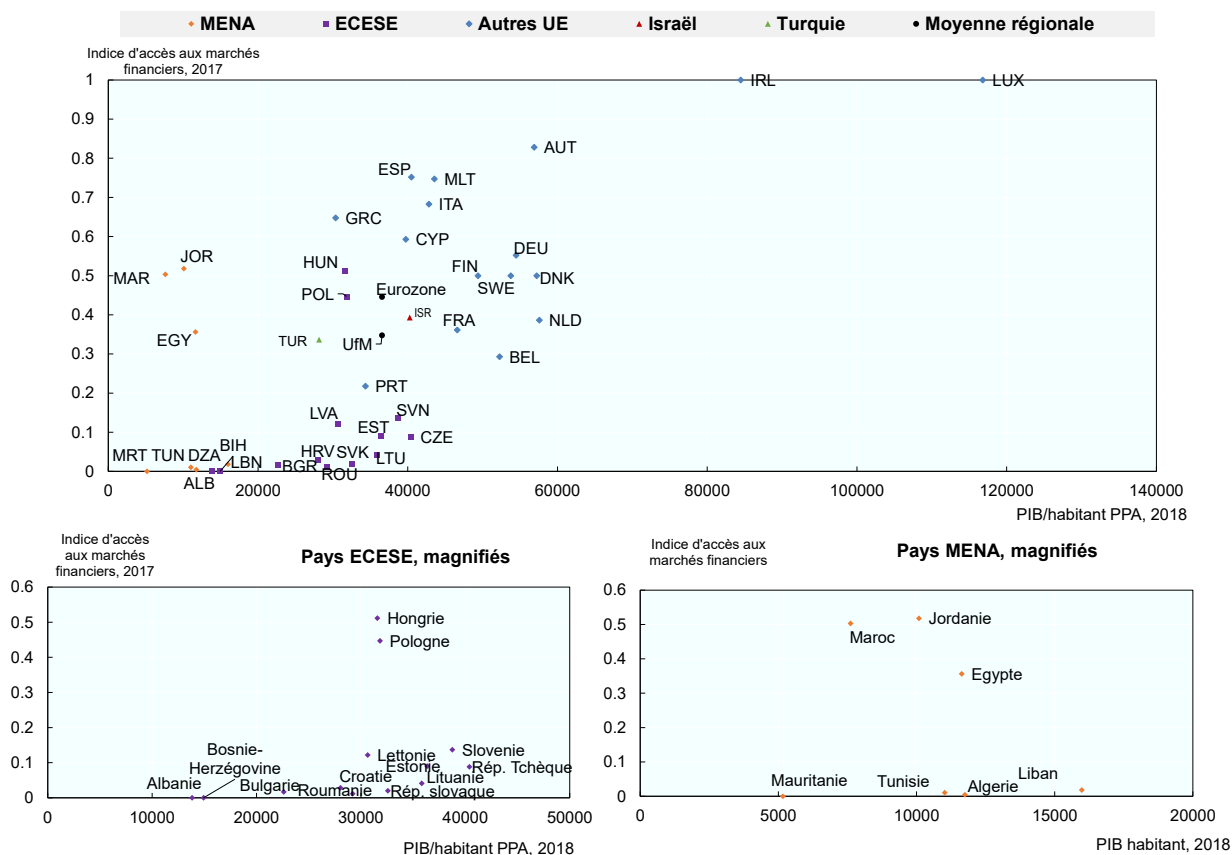


Note : La *profondeur* fait référence à la taille et à la liquidité des marchés (FMI, 2020).

Source : Auteurs basés sur la Base de données de l'Indice de développement financier du FMI et les données de la Banque mondiale , <https://data.imf.org/?sk=F8032E80-B36C-43B1-AC26-493C5B1CD33B>


StatLink  <https://stat.link/23a4qu>

Graphique 2.2. Accès aux marchés financiers et développement économique



Note : L'accès mesure la capacité des individus et des entreprises à accéder aux services financiers (FMI, 2020).

Source : Auteurs basés sur la Base de données de l'Indice de développement financier du FMI et les données de la Banque mondiale, <https://data.imf.org/?sk=F8032E80-B36C-43B1-AC26-493C5B1CD33B>

StatLink  <https://stat.link/ge9ioq>

Dans les pays de la région MENA, les institutions financières islamiques jouent également un rôle important dans l'évolution des marchés financiers (Encadré 2.1).

Encadré 2.1. La finance islamique

Les institutions financières islamiques peuvent être considérées comme un complément ou une alternative aux secteurs financiers conventionnels. Bien qu'elles fournissent des services et des produits similaires aux épargnants, aux emprunteurs et aux investisseurs, elles répondent à des règles différentes : les banques islamiques suivent les préceptes de la loi islamique, connue sous le nom de charia. Cela comprend l'interdiction des intérêts, des jeux de hasard et d'autres activités considérées comme illicites. Il comprend également le devoir de profiter à la société dans son ensemble, par exemple par la redistribution des bénéfices.

La finance islamique est le plus souvent présente dans les régions MENA (en particulier dans le Golfe) et en Asie du Sud-Est, mais bénéficie d'une présence croissante en Afrique subsaharienne, en Europe occidentale et en Asie centrale, notamment dans les pays à forte population musulmane. En 2006, les

banques islamiques représentaient environ 50 % des institutions bancaires en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. D'autres États membres de l'UpM ont également une part importante de banques islamiques, comme la Jordanie (environ 20 %), l'Égypte et la Mauritanie (plus de 10 %). Cependant, lorsqu'elles sont évaluées en termes de crédit et de parts d'actifs, les institutions bancaires islamiques sont moins importantes.

La finance islamique peut offrir des opportunités intéressantes aux pays dotés de systèmes financiers en développement. Elle a gagné en importance au cours des deux dernières décennies. La diffusion et l'approfondissement des banques islamiques, notamment dans les pays à majorité musulmane et les pays qui font du commerce avec les pays à majorité musulmane, pourraient être bénéfiques pour les économies dont le développement financier est limité, notamment dans les régions MENA et des Balkans occidentaux. (Imam and Kpoda, 2010^[17]) (Imam and Kpodar, 2015^[18]) ont constaté que, contrairement aux banques conventionnelles, la qualité des institutions dans un pays donné n'affecte pas le développement des banques islamiques. De plus, malgré leur faible présence dans l'ensemble des secteurs financiers, les banques islamiques ont été positivement associées à la croissance économique globale, notamment grâce à une meilleure inclusion financière. En tant que tel, le développement du système bancaire islamique représente des opportunités importantes pour les marchés émergents et en développement, notamment dans la région de l'UpM.

Source : (Imam and Kpoda, 2010^[17]) (Imam and Kpodar, 2015^[18]), *Le système bancaire islamique est-il bénéfique à la croissance ?* <https://ferdi.fr/publications/is-islamic-banking-good-for-growth>

Indicateur F2. Indice de restrictivité réglementaire des IDE

L'attractivité des économies de l'UpM pour les investisseurs étrangers dépend de plusieurs facteurs, notamment la taille et la géographie du marché, mais aussi des politiques et des institutions qui soutiennent un environnement d'investissement cohérent et prévisible. Pour les investisseurs étrangers, les règles régissant leur entrée et leurs opérations dans le pays d'accueil sont également importantes. Certaines restrictions légales ou réglementaires à l'IDE en général existent dans la plupart des pays, soit pour protéger des industries nationales spécifiques, soit pour des intérêts de sécurité nationale (OECD, 2021^[19]).

Le niveau d'ouverture d'un pays à l'investissement étranger est reflété dans l'Indice OCDE sur les restrictions réglementaires des IDE, qui mesure le caractère restrictif des règles d'une économie en matière d'IDE voir (Encadré 2.2). L'Indice fournit une indication du climat d'investissement d'un pays, en notant qu'une série d'autres facteurs entrent en jeu, notamment la manière dont les règles en matière d'IDE sont mises en œuvre, l'existence d'une participation de l'État dans des secteurs clés, la taille du marché d'un pays et l'étendue de son intégration avec les pays voisins, ainsi que sa géographie. Utilisé en combinaison avec des mesures d'autres aspects pertinents pour le climat d'investissement (par exemple, la bonne gouvernance), cet indice peut aider à expliquer les différences entre les économies pour attirer les IDE.

Pour les pays de l'UpM membres de l'OCDE, la source d'information pour les mesures à considérer dans le cadre de l'Indice sur les IDE est la liste des réserves des pays au titre du Code de l'OCDE sur la libéralisation des mouvements de capitaux (Code des mouvements de capitaux) et ses listes d'exceptions et d'autres mesures signalées pour la transparence dans le cadre de l'instrument de traitement national¹, ainsi que le suivi régulier effectué par l'OCDE². Pour les pays non-membres de l'OCDE, des sources supplémentaires incluent des informations recueillies dans le cadre d'un examen des législations pertinentes, soit dans le contexte des Études des politiques d'investissement de l'OCDE ou de projets spécifiques (Kalinova et al., 2010^[20]); (OECD, 2020^[21]).

Le Code des mouvements de capitaux fournit un cadre pour garantir que la politique d'un pays n'est pas plus restrictive que nécessaire et reste à ce jour le seul instrument multilatéral dont la fonction principale est de promouvoir la transparence et l'ouverture des comptes de capital. Il couvre une variété de transactions, y compris les investissements directs, les crédits et prêts financiers et les opérations de change. Il comprend un ensemble de droits et d'obligations mutuels établis par les gouvernements (OCDE, 2020^[21]). Depuis 2012, il est ouvert à l'adhésion des États non-membres de l'OCDE. Les pays qui ne sont pas prêts à prendre des engagements de grande ouverture dans le cadre d'un processus formel d'adhésion peuvent toujours bénéficier du cadre du Code et de l'expertise de l'OCDE pour améliorer leur programme de réforme financière (Blaschke, 2019^[22]).

Encadré 2.2. L'Indice de restrictivité réglementaire sur les IDE de l'OCDE

L'Indice de restrictivité réglementaire sur les IDE de l'OCDE (Indice sur les IDE) mesure les restrictions statutaires aux IDE dans 84 économies (en 2019), y compris tous les pays de l'OCDE et les pays non-membres de l'OCDE qui sont des États membres de l'UpM : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Jordanie, Monténégro, Maroc et Tunisie.

L'Indice couvre 22 secteurs, dont le *primaire* (agriculture, foresterie, pêche, mines et carrières), le *secondaire* (divers secteurs manufacturiers, électricité et construction) et le *tertiaire* (distribution, transport, hôtellerie et restauration, médias, télécommunications et services financiers). Pour chaque secteur, la notation est basée sur quatre principaux types de restrictions aux IDE :

- La limitation des capitaux propres étrangers dans les start-ups et les acquisitions, en examinant dans les deux cas si les capitaux propres étrangers sont même autorisés, ainsi que l'existence et le niveau d'une limite supérieure à la part des capitaux propres étrangers.
- Les mécanismes de filtrage et d'approbation applicables uniquement aux investisseurs étrangers remplissent de nombreuses fonctions et varient considérablement dans leur portée. Dans le cas le plus restrictif, un mécanisme de filtrage et d'approbation est appliqué à la fois aux start-ups et aux acquisitions dans des secteurs économiques considérés comme d'intérêt national. Dans d'autres cas, ils sont automatiques et ne nécessitent qu'une obligation de pré-notification pour les investisseurs.
- Les restrictions concernant le personnel / les administrateurs clés étrangers : le personnel clé étranger n'est pas autorisé ; examen des besoins économiques pour l'emploi de personnel clé étranger ; nationalité pour le conseil d'administration, par exemple la majorité doit être des ressortissants ou au moins l'un d'entre eux doit être un ressortissant.
- Autres types de restrictions : établissement de succursales non autorisé / incorporation locale requise ; exigence de réciprocité ; restrictions sur le rapatriement des bénéficiaires / capitaux ; accès au financement local ; acquisition de terrains à des fins commerciales ; propriété foncière non autorisée mais baux possibles.

L'indice ne mesure pas les éléments suivants : le degré de mise en œuvre ou de contournement ; le monopole d'État ou la participation à un secteur ; le traitement spécial accordé à un groupe d'investisseurs ; les restrictions fondées sur la sécurité nationale ou des mesures prudentielles.

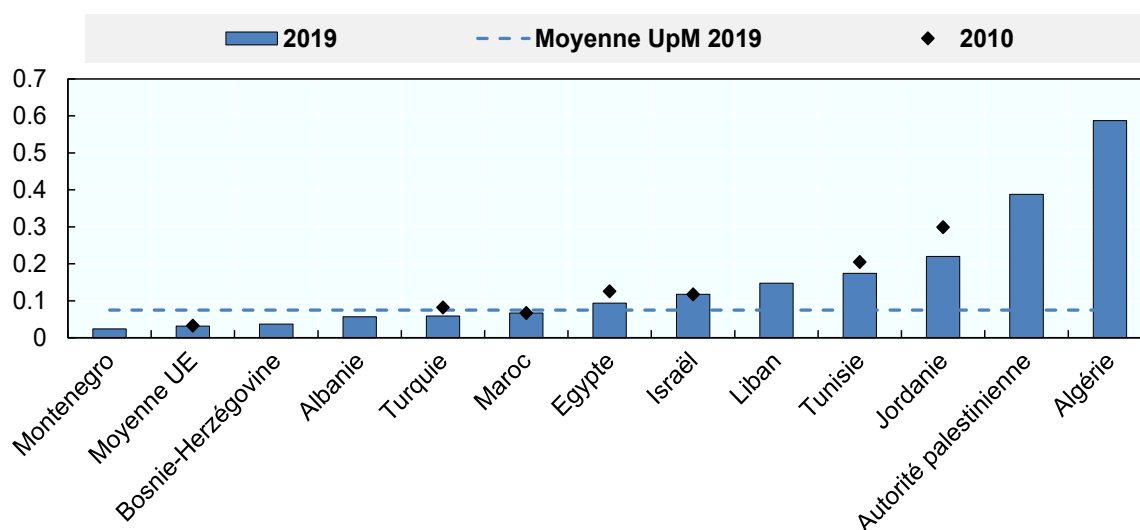
Source : Indice de restrictivité sur les IDE de l'OCDE - Mise à jour 2010, www.oecd-ilibrary.org/finance-and-investment/oecd-s-fdi-restrictiveness-index_5km91p02zj7g-en.

Le caractère restrictif de la réglementation des IDE varie considérablement entre les États membres de l'UpM (Graphique 2.3). Les scores de restrictivité pour 2019 montrent des niveaux d'ouverture plus élevés dans les Balkans occidentaux et dans les pays de l'UE que dans les pays de la région MENA. Pratiquement

tous les pays de la région MENA (à l'exception du Maroc) sont au-dessus de la moyenne de l'UpM (0,075, sur une échelle allant de 0, ouvert, à 1, fermé), mais la région a convergé vers la moyenne de l'UpM entre 2010 et 2019, notamment en raison d'une plus grande ouverture en Tunisie, en Jordanie et en Égypte. L'Algérie et l'Autorité palestinienne sont les deux économies affichant les niveaux de restrictions les plus élevés, avec des scores respectifs de 0,587 et 0,388, et de manière spéculaire ce sont les économies de la région MENA avec les entrées d'IDE les plus faibles (voir la section suivante, (Graphique 2.11). Le Maroc et l'Égypte, les deux économies les plus ouvertes de la région MENA, reçoivent les entrées d'IDE les plus importantes de la région.


Graphique 2.3. Indice de restrictivité sur les IDE dans les économies de l'UpM

De 0 (ouvert) à 1 (fermé)



Note : Les données de 2010 sont manquantes pour l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Jordanie, le Liban et l'Autorité palestinienne. Les données de l'année de référence pour la Jordanie datent de 2012. La moyenne de l'UE n'inclut pas Chypre et Malte. La moyenne de l'UpM n'inclut pas Chypre, Malte et la Mauritanie.

Source : Auteurs, à partir de la base de données de l'Indice de restrictivité sur les IDE de l'OCDE, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=FDIINDEX>.

StatLink  <https://stat.link/tax7p2>

Les scores élevés des économies les plus restrictives de l'UpM s'expliquent en grande partie par les restrictions appliquées à la participation au capital de tous ou de la plupart des investisseurs étrangers, notamment dans les économies de la région MENA (Graphique 2.4) Les pays MENA affichent une longue liste de secteurs restreints, notamment dans les secteurs manufacturiers non pétroliers et les services. Par exemple, l'Autorité palestinienne interdit la propriété étrangère majoritaire dans tous les secteurs, à quelques exceptions près (secteurs manufacturiers, bancaire, de l'hôtellerie et de la restauration). De même, l'Algérie limitait, jusqu'à récemment, la propriété étrangère à moins de 50 % du capital d'une entreprise dans tous les secteurs ; cependant, avec la loi de finances 2020, le gouvernement a levé ce plafond (OECD, 2011^[2]).

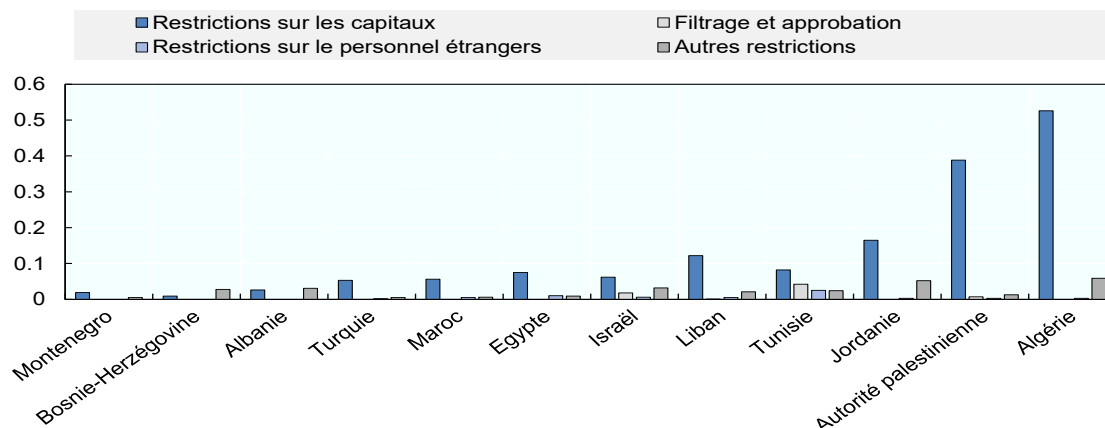
Certains pays ont en effet apporté des améliorations notables. La Jordanie et la Tunisie ont récemment mis en œuvre d'importantes réformes structurelles concernant la réglementation des investissements et affichent l'amélioration la plus importante entre l'année de référence et 2019.

La moindre restrictivité globale des marchés tunisiens résulte de l'évolution des procédures de filtrage et d'approbation, notamment à la suite de l'entrée en vigueur en avril 2017 de la Loi d'investissement n° 2016-71, abrogeant le Code des investissements de 1993, et de la Loi n° 2019-47 pour l'amélioration du climat d'investissement. Le caractère restrictif des procédures de filtrage et d'approbation est passé de 0,073 en 2010 à 0,042 en 2019. La Loi n° 2016-71 a supprimé la nécessité pour les étrangers d'obtenir l'approbation du Haut-commissariat pour l'investissement dans 46 secteurs, et la Loi n° 2019-47 a simplifié la création d'entreprises et les procédures d'approbation pour les investisseurs nationaux et étrangers.


En Jordanie, tout au long de la période 2012-2019, les procédures de sélection et d'approbation sont restées ouvertes, tandis que les trois autres sous-indices se sont améliorés. Le Règlement relatif à l'organisation des investissements non jordaniens n° 77 de 2016, qui a remplacé le Règlement n° 47 de 2000, définit spécifiquement le cadre des activités économiques menées en Jordanie par les non jordaniens. La restrictivité sur la participation étrangère au capital est passée de 0,187 au cours de l'année de référence à 0,165 en 2019. Alors que l'Article 4 a élargi le champ des activités dans lesquelles les investisseurs étrangers peuvent détenir une participation allant jusqu'à 50 %, l'Article 5 a abaissé le seuil de propriété étrangère de 50 % à 49 % dans certaines activités, ce qui a probablement atténué l'amélioration de ce sous-indice.

Graphique 2.4. Sous-indices de restriction réglementaire sur les IDE, 2019

De 0 (ouvert) à 1 (fermé).



Source : Auteurs, à partir de la base de données de l'Indice de restrictivité sur les IDE de l'OCDE., <https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=FDIINDEX>.

StatLink  <https://stat.link/qlm4bi>

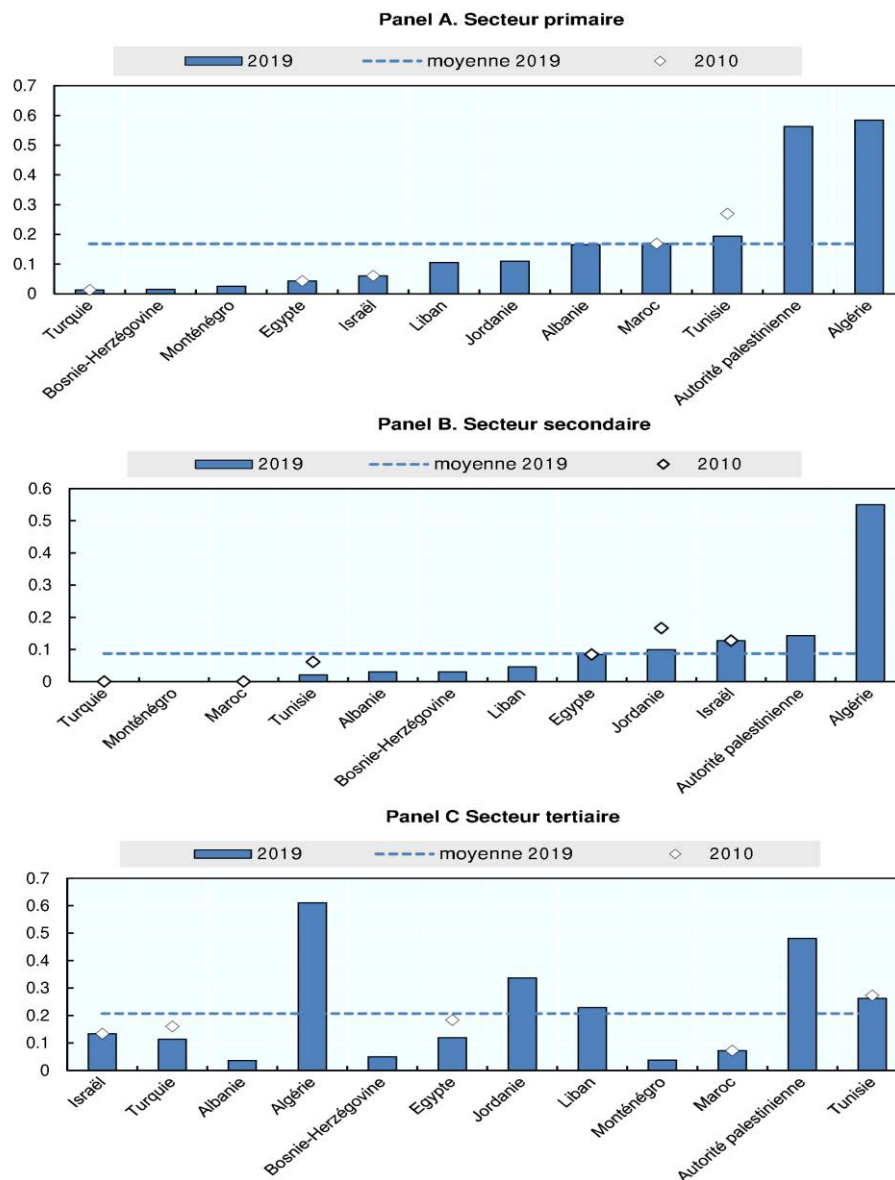
En termes de secteurs économiques, les restrictions sont concentrées dans les secteurs primaire et tertiaire, le degré de proximité le plus faible étant enregistré dans le secteur secondaire (Graphique 2.5). Ceci est cohérent avec les tendances mondiales, où le secteur manufacturier est toujours plus ouvert aux IDE que les autres secteurs (Mistura and Roulet, 2019^[23]). En 2019, la moyenne du secteur secondaire pour les États membres de l'UpM non-membres de l'UE était de 0,087, contre 0,168 pour le secteur primaire et 0,193 pour le secteur tertiaire. Les pays de la région MENA, en particulier la Tunisie et la Jordanie, affichent la plus forte diminution des restrictions. Les pays des Balkans occidentaux affichent des performances similaires à la moyenne de l'UE dans l'ensemble, à l'exception de la valeur de l'Albanie pour le secteur primaire.

Une enquête de l'OCDE auprès de 60 économies développées ou émergentes a montré que l'assouplissement des restrictions sur les IDE a l'impact le plus significatif sur le secteur des services par

rapport au secteur manufacturier et à l'agriculture (Mistura and Roulet, 2019^[23]). Les services étant généralement le secteur le plus restrictif de la région de l'UpM, les réformes de libéralisation des IDE orientées vers le secteur tertiaire peuvent générer des avantages significatifs en termes de stocks bilatéraux.

Graphique 2.5. Indice de restrictivité sur les IDE, par secteur industriel

De 0 (ouvert) à 1 (fermé).



Note : Les données de 2010 sont manquantes pour l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Jordanie, le Liban et l'Autorité palestinienne. Les données de l'année de référence pour la Jordanie datent de 2012. La moyenne de l'UE n'inclut pas Chypre et Malte. La moyenne de l'UpM n'inclut pas Chypre, Malte et la Mauritanie.

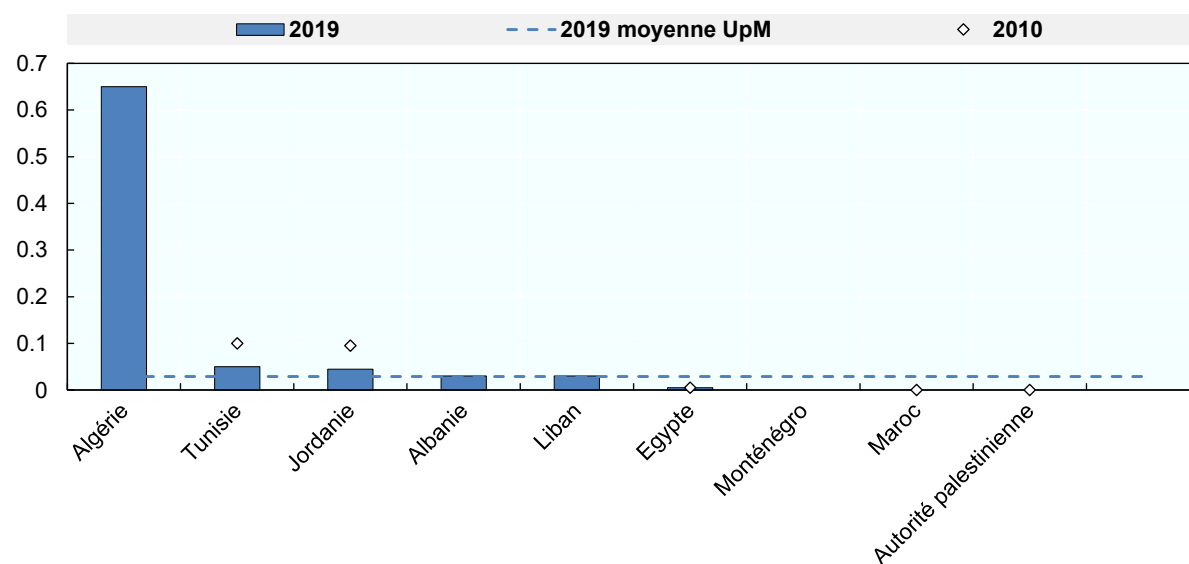
Source : Auteurs, à partir de la base de données de l'Indice de restrictivité sur les IDE de l'OCDE.,

<https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=FDIINDEX>.

Les restrictions sur les IDE peuvent également affecter le développement du secteur financier d'une économie. Par exemple, les restrictions à l'entrée des étrangers dans le secteur bancaire peuvent influencer le niveau de régionalisation ou d'internationalisation du secteur. L'indice de restrictivité moyen sur les secteurs bancaires uniquement dans la région de l'UpM (0,029) est nettement inférieur à l'indice obtenu lorsque tous les secteurs sont pris en compte (Graphique 2.6) À l'exception de l'Algérie, de la Jordanie et de la Tunisie, les États membres de l'UpM non-membres de l'UE sont à peu près égaux ou inférieurs à la moyenne de la région. Compte tenu des niveaux de restrictions relativement faibles, il existe un potentiel pour des investissements plus importants, ce qui peut être le fer de lance du développement de l'entrée de banques étrangères dans des régions où elle reste relativement contrainte voir (Encadré 2.3).

Graphique 2.6. Indice de restrictivité réglementaire sur les IDE pour les secteurs bancaires, 2019

De 0 (ouvert) à 1 (fermé)



Note : La moyenne de l'UpM n'inclut pas la Bulgarie, Chypre, Malte et la Mauritanie. Pour le Maroc, le Monténégro et l'Autorité palestinienne, la valeur de l'indice en 2019 est de 0.

Source : Indice de restrictivité réglementaire sur les IDE de l'OCDE, <https://www.oecd.org/investment/fdiindex.htm>

StatLink  <https://stat.link/ew26rb>

Exposer le secteur bancaire aux investissements étrangers peut entraîner plusieurs avantages potentiels. Lorsque la gestion des succursales sur un marché étranger est étroitement liée à la banque mère, l'entrée à l'étranger peut renforcer les mécanismes de surveillance locaux (OECD, 2009^[24]). La présence de banques étrangères peut faciliter l'accès aux capitaux étrangers et à de nouvelles opportunités de financement. Les banques étrangères peuvent en principe réduire la fuite des capitaux transfrontaliers en période d'instabilité, en permettant aux investisseurs étrangers de transférer leurs capitaux d'une banque nationale vers des banques étrangères locales. Un cadre juridique solide est une condition préalable nécessaire à l'intégration réussie des banques étrangères sur les marchés nationaux et à l'optimisation de ses avantages. Cela comprend, mais sans s'y limiter, la législation modernisée sur la faillite, la gestion des risques, la comptabilité, les exigences en matière de capital et les prêts. Les pays ont pris des mesures pour appliquer les normes internationales à des degrés divers.

Encadré 2.3. Pénétration des banques étrangères

Grâce à une concurrence accrue et au transfert de connaissances, l'entrée de banques étrangères peut améliorer l'efficacité et la qualité des services du secteur bancaire national. Lorsque la gestion des succursales sur un marché étranger est étroitement liée à la banque mère, l'entrée à l'étranger peut renforcer les mécanismes de surveillance locaux (OECD, 2009^[24]). La présence de banques étrangères peut également faciliter l'accès aux capitaux étrangers et à de nouvelles opportunités de financement. Enfin, les banques étrangères pourraient réduire la fuite des capitaux transfrontaliers en période d'instabilité, en offrant aux investisseurs étrangers la possibilité de transférer leurs capitaux des banques nationales vers les banques étrangères locales. Cependant, les régulateurs peuvent limiter l'entrée des banques étrangères dans le secteur financier local en raison de préoccupations spécifiques, notamment le risque de transmettre un choc financier à l'économie d'accueil.

La présence des banques étrangères est hétérogène dans la région MENA. Le secteur bancaire jordanien est l'un des plus développés de la région - le pays se classe également parmi les meilleurs dans l'indice de développement financier du FMI par rapport aux autres pays MENA. Parmi les institutions bancaires arabes, Arab Bank, dont le siège est jordanien, a la plus grande présence internationale. Il existe également plusieurs banques étrangères dans le pays, telles que Standard Chartered (Royaume-Uni), Egyptian Arab Land Bank (Égypte), BLOM Bank (Liban), Bank Audi (Liban), Citibank (États-Unis), Rafidain Bank (Irak) et Al-Rajhi Bank (Arabie saoudite). Au Maghreb (Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie), où le secteur bancaire est le principal fournisseur de services financiers, les entrées étrangères restent limitées malgré une régionalisation croissante des services bancaires. La régionalisation des banques est la plus importante au Maroc et, dans une moindre mesure, en Tunisie (Banque africaine de développement, 2010^[5]). Les banques suivantes sont un exemple de pénétration régionale réussie des banques maghrébines :

- Attijariwafa Bank du Maroc en Tunisie et en Mauritanie ;
- Axis Capital du Maroc en Tunisie ;
- Filiales de banques et institutions financières tunisiennes en Algérie (Tunisia Leasing et Amen Leasing) ;
- Banque d'investissement algérienne en Tunisie (International Market Bank).

En 2017, la *Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur* (BMICE) a été créée dans le but de promouvoir les liens commerciaux et les mouvements de capitaux entre les pays du Maghreb, notamment en surmontant les restrictions réglementaires. Les cinq pays participent à parts égales au capital de 500 millions USD de la BMICE.

Source : (OECD, 2009^[24]), (Banque africaine de développement, 2010^[5]), *Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur* (BMICE) <https://www.bmice-maghreb.org/fr/accueil/> (Consulté pour la dernière fois en avril 2021)

Selon une étude de l'OCDE, les réformes de libéralisation peuvent avoir un effet considérable et significatif sur les IDE (OECD, 2021^[19]). Dans l'ensemble, une réduction de 10 % du niveau de restrictivité sur les IDE, tel que mesuré par l'indice, pourrait entraîner une augmentation de 2,1 % en moyenne des stocks d'IDE bilatéraux entrants, toutes choses étant égales par ailleurs. Si cet effet moyen devait s'appliquer de la même manière dans tous les pays, les économies les plus restrictives pourraient s'attendre à ce que leurs stocks d'IDE soient de 7 à 95 % plus élevés si elles devaient ramener les restrictions à l'IDE au niveau moyen de l'OCDE. Si l'ampleur de l'impact des réformes de libéralisation sur les IDE peut varier d'un pays à l'autre, elle montre à quel point les restrictions agissent toujours comme des obstacles à l'investissement et qu'il existe une marge substantielle pour la croissance des IDE si les gouvernements continuent de faire progresser les réformes de libéralisation.

Enfin, il convient de mentionner que les restrictions à l'IDE analysées dans cette section sont des mesures discriminatoires explicites dans les réglementations ou les lois, mais que d'autres restrictions de facto sur les investisseurs étrangers peuvent exister (OECD, 2021_[19]). Il s'agit notamment des barrières institutionnelles ou informelles à l'investissement (par exemple bureaucratie excessive ou corruption), ainsi que de l'application incohérente des règles, des distorsions causées par la propriété de l'État dans des secteurs clés, du traitement spécial accordé à certaines entreprises, d'une concurrence insuffisante, de pénuries de compétences, d'infrastructures inadéquates, d'instabilité politique, de problèmes de gouvernance et d'une faible intégration régionale.

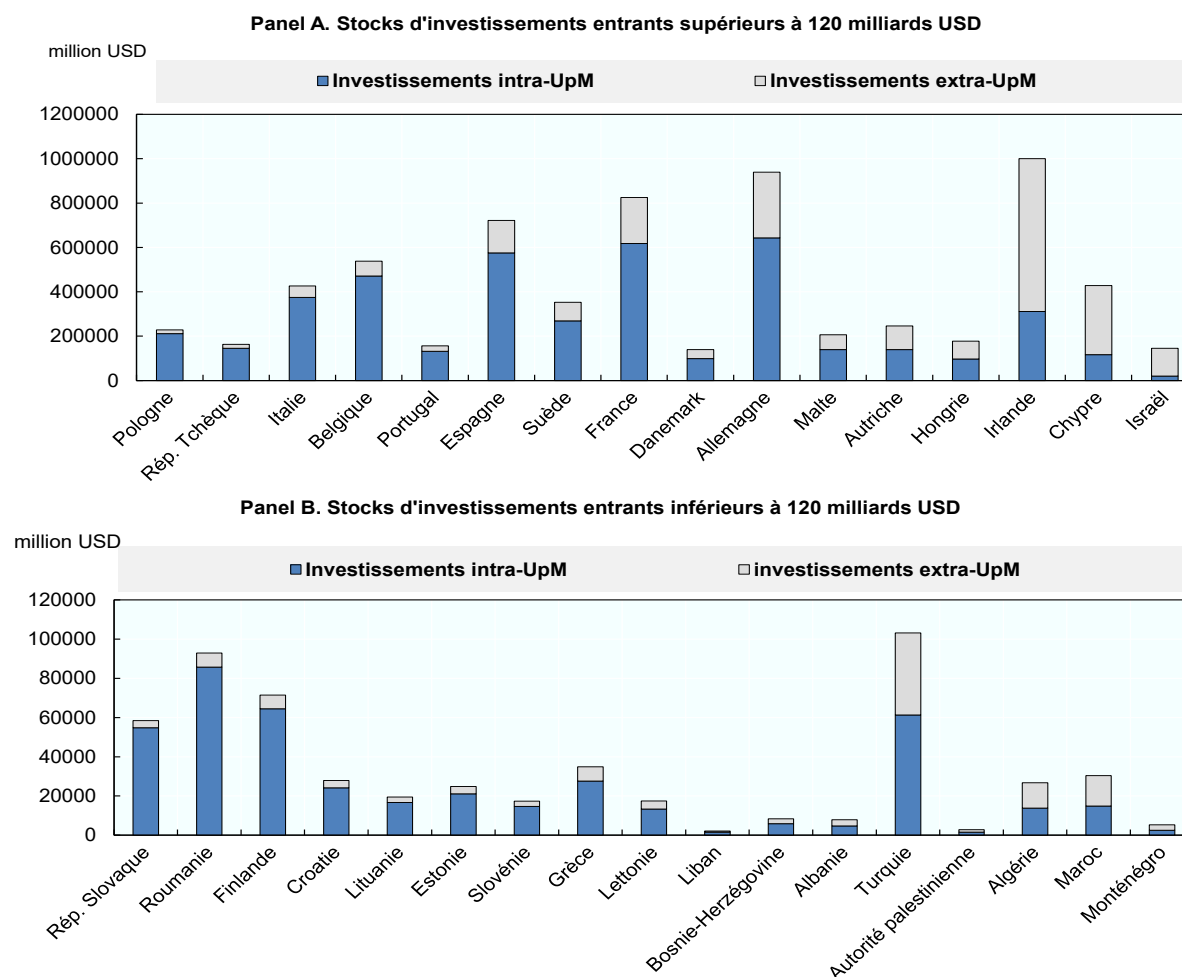
Indicateur F3. Positions et flux d'IDE

La répartition du stock d'IDE entre les États membres de l'UpM est fortement inégale (Graphique 2.7). En outre, dans la région de l'UpM, les flux d'IDE impliquent généralement un État membre de l'UE, alors que les flux intra-MENA ou intra-Balkans occidentaux restent limités.

Les pays de l'UE, en particulier, attirent l'écrasante majorité des investissements en raison du statut de centres financiers de certains États membres de l'UE (Damgaard et al, 2019_[25]). La part relativement faible des investissements répartis dans les pays de la région MENA et des Balkans reflète leur faible niveau d'intégration, couplé aux restrictions existantes sur les IDE dans ces régions. La prédominance du système bancaire, le développement limité des systèmes financiers et les chocs externes et internes (tels que les crises financières) limitent les investissements directs. En outre, les défis structurels communs à de nombreuses économies MENA entravent les IDE (OECD, 2021_[19]). Ces défis sont : une concurrence insuffisante, une pénurie de compétences, une infrastructure inadéquate, une instabilité politique, des problèmes de gouvernance et une faible intégration régionale.


En moyenne, 68 % du stock d'investissement dans une économie déclarante de l'UpM provient d'un autre État membre de l'UpM. Étant donné la profondeur des liens formels que les États membres de l'UE partagent entre eux, ils détiennent à peu près la part la plus élevée des investissements intra-UpM. C'est particulièrement le cas des petites économies de l'UE qui ont des liens financiers plus faibles avec les économies développées d'Amérique du Nord et d'Asie que des pays comme la France et l'Allemagne. À l'exception de la Bosnie-Herzégovine et du Liban, les pays de la région MENA et des Balkans occidentaux - en plus d'Israël, de la Turquie et du Royaume-Uni - sont en dessous de la part moyenne des investissements intra-UpM.

Graphique 2.7. Stock d'IDE entrants dans les pays de l'UpM, 2018



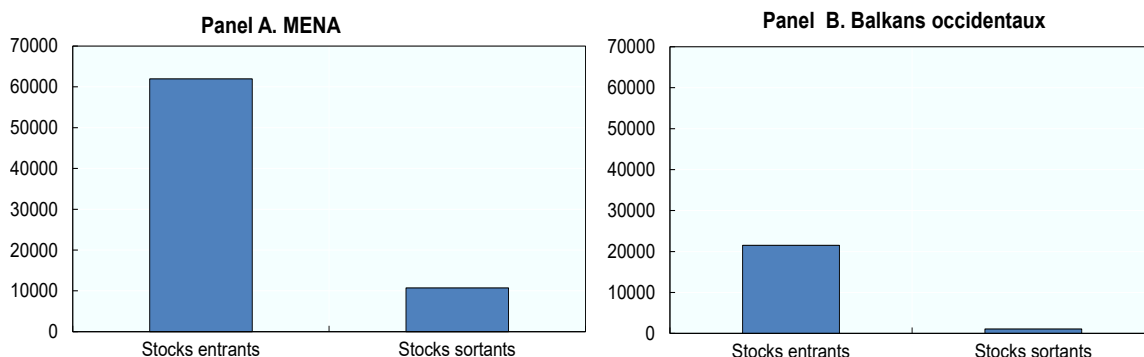
Note : Les *IDE entrants* mesurent les investissements d'investisseurs non-résidents dans l'économie déclarante, tandis que les *IDE sortants* mesurent les investissements des résidents de l'économie déclarante dans les économies partenaires. Les stocks ou positions d'IDE sont une mesure du niveau total d'investissement direct à un moment précis, généralement à la fin de l'année ou du trimestre, reflétant l'accumulation des investissements dans ou par l'économie déclarante et montrent des liens à long terme entre les économies partenaires. Les flux d'IDE mesurent les investissements directs transfrontaliers pendant une période donnée, généralement un an ou un trimestre. Les pays sont classés par ordre décroissant de la position d'investissement intra-UpM. Les Pays-Bas et le Luxembourg n'apparaissent pas sur le graphique en raison de leurs stocks nettement plus élevés ; leurs parts de stock entrant intra-UpM s'établissent respectivement à 51 % et 42 %. Les stocks bilatéraux d'IDE dans la base de données CDIS du FMI comprennent les entités à vocation spéciale (Special Purpose Entities / SPE) résidentes, qui sont particulièrement importantes dans des pays comme le Luxembourg et les Pays-Bas. Les données pour l'Égypte, la Jordanie, la Mauritanie et la Tunisie ne sont pas disponibles.

Source : Auteurs, d'après l'Enquête coordonnée du FMI sur les investissements directs, <https://data.imf.org/?sk=40313609-F037-48C1-84B1-E1F1CE54D6D5>

StatLink  <https://stat.link/e8ck2j>

Les régions MENA et des Balkans occidentaux sont des bénéficiaires nets d'investissements étrangers et ont une présence limitée en tant qu'investisseurs étrangers (Graphique 2.8). Le Liban est une exception, avec 3,9 milliards USD de stock sortant contre 2,9 milliards USD de stock entrant. Outre les liens structurels à long terme reflétés par les stocks, les flux d'IDE reflètent les changements à court terme de l'investissement direct influencés par les conditions macroéconomiques mondiales et les changements internes, notamment les changements réglementaires.

Graphique 2.8. Stocks entrants et sortants dans les sous-régions de l'UpM, 2018 (millions USD)



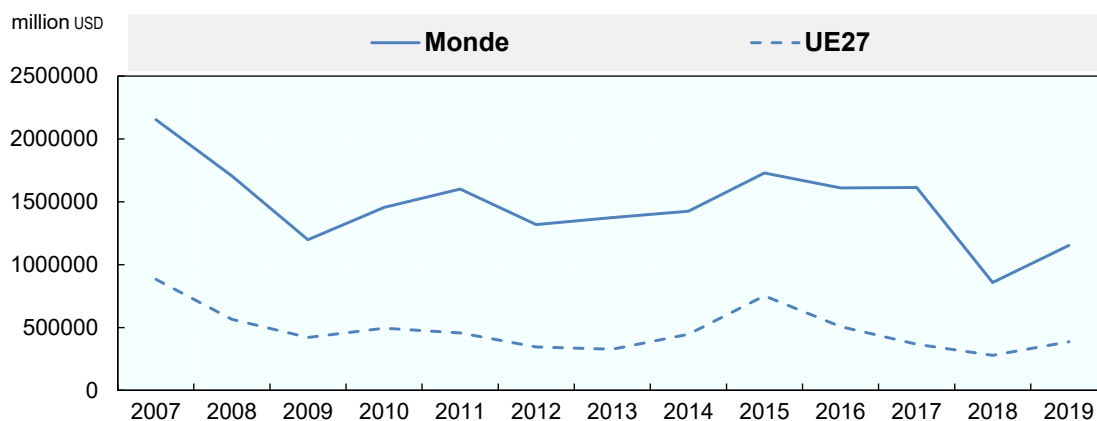
Note : Les données sur les stocks entrants et sortants pour la Jordanie ne sont pas disponibles. Les données sur les stocks sortants de l'Autorité palestinienne et du Monténégro ne sont pas disponibles.

Source : Auteurs, basé sur [IMF Coordinated Direct Investment Survey](#)

StatLink <https://stat.link/m8oh70>

Les sorties d'investissements de l'UE, dont les États membres sont des investisseurs importants dans les régions MENA et des Balkans occidentaux, suivent les tendances mondiales (Graphique 2.9), à savoir une forte baisse suite à la crise financière de 2007-08 et une baisse progressive entre 2016 et 2018, principalement en raison d'une restriction des relations d'investissement avec les États-Unis (Commission européenne, 2018_[3]).

Graphique 2.9. Sorties d'IDE, monde et UE27, 2007-19



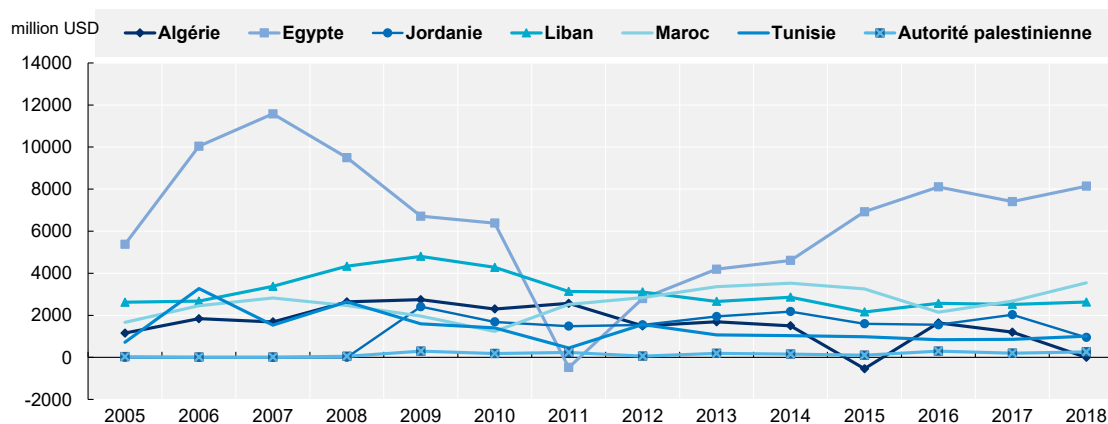
Source : Base de données de l'OCDE sur les statistiques des investissements directs étrangers, <https://www.oecd.org/corporate/mne/statistics.htm>

StatLink <https://stat.link/uodb6i>

Dans la région MENA, suite à la crise financière de 2008, l'éclatement de bouleversements politiques dans plusieurs pays a pesé sur la reprise des IDE, notamment sur les investissements intra-régionaux (Encadré 2.4) (Graphique 2.10). L'Égypte reçoit le plus grand nombre d'IDE (bien qu'elle soit parmi les économies les plus touchées par la crise financière de 2007-08 et le printemps arabe), suivie du Maroc.

Graphique 2.10. Entrées d'IDE dans les pays MENA

Millions USD.



Source : Enquête coordonnée du FMI sur les investissements directs, <https://data.imf.org/?sk=40313609-F037-48C1-84B1-E1F1CE54D6D5>

StatLink  <https://stat.link/v42lyp>

Encadré 2.4. Flux d'investissement intra-MENA

Il existe peu de données fiables sur les flux d'investissement intra-MENA. Les économies de la région ont tendance à se concurrencer pour attirer des capitaux d'autres régions, telles que l'UE et le CCG, tout en entreprenant des échanges de capitaux limités entre elles. Le montant des flux d'IDE dans la région est trois fois inférieur à celui de la région Asie-Pacifique et plus de deux fois inférieur à celui de l'Amérique latine (Wall J, 2019^[26]). Une analyse récente de l'OCDE révèle que les flux d'IDE entre les économies de la région MENA sont marginaux, ne représentant que 1 % du total des investissements nouveaux depuis 2003 (OECD, 2021^[19]).

Ceci en dépit de l'existence de cadres régionaux d'intégration financière, notamment en Afrique du Nord - comme l'Accord d'Agadir, un accord commercial multilatéral avec des dispositions d'investissement établies entre l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, puis rejoint par le Liban et l'Autorité palestinienne. Des études antérieures ont lié cela à une application limitée des accords existants (OECD, 2014^[27]).

Indicateur F4. Restrictions sur les investissements de portefeuille et les flux de capitaux bancaires

S'intéressant à d'autres types de flux de capitaux au-delà des IDE, cette section analyse le niveau d'ouverture aux flux bancaires et d'investissement de portefeuille transfrontaliers. L'indice de restrictivité du capital calculé par (Schindler et al, 2015^[28]) couvre les contrôles des entrées et des sorties pour dix types d'actifs, notamment le marché monétaire, les obligations et les actions.

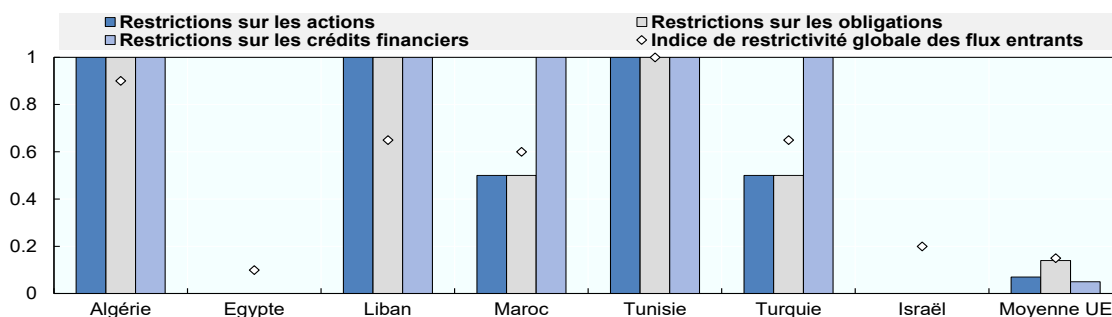
Les restrictions aux flux de capitaux sont hétérogènes dans la région de l'UpM (Graphique 2.11) En particulier :

- Les économies MENA appliquent plus de restrictions que la moyenne européenne.
- L'Algérie, le Liban et la Tunisie affichent le niveau maximal de restrictivité globale des entrées.

- L'Égypte est ouverte dans les trois catégories aux entrées de portefeuille et aux capitaux de crédits financiers, tandis que le Maroc a des restrictions sur les entrées d'actions et d'obligations.


Graphique 2.11. Restrictions sur les entrées de portefeuilles et de capitaux bancaires, pour certains pays de l'UpM, 2017

Index 0 (aucune restriction) à 1 (présence d'une restriction).



Note : La moyenne de l'UE couvre 22 États membres, à l'exception de la Croatie, de l'Estonie, de la Lituanie, du Luxembourg et de la République slovaque. Pour l'Égypte et Israël, les valeurs de l'indicateur de restrictions pour les trois types spécifiques d'entrées, à savoir actions, obligations, crédit financier, étaient égales à 0 en 2017.

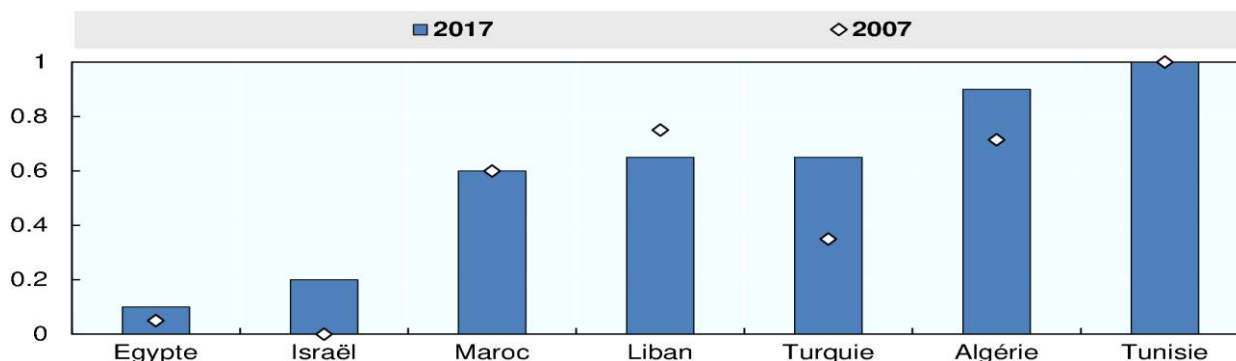
Source : Schindler et al. 2015, Capital Control Measures dataset, <http://www.columbia.edu/~mu2166/fkrsu/>

StatLink  <https://stat.link/xv2mjb>

À l'exception du Liban et, dans une moindre mesure, de la Tunisie, la plupart des pays affichent aujourd'hui des degrés de restriction plus importants qu'en 2007 (Graphique 2.12). En Algérie, les restrictions augmentent d'abord en 2008 et suivent une croissance lente et fluctuante jusqu'en 2013. Mais tous les changements n'ont pas été appliqués à la suite de la crise dans la région. En Israël et en Turquie, les premières restrictions apparaissent en 2011, et l'indice continue d'augmenter en 2012 et 2013. Le Liban a connu une légère baisse en 2016, mettant en évidence un marché légèrement plus ouvert.

Graphique 2.12. Indice global des restrictions aux entrées de capitaux

Index 0 (aucune restriction) à 1 (présence d'une restriction).



Source : Schindler et al. 2015, Capital Control Measures dataset, <http://www.columbia.edu/~mu2166/fkrsu/>

StatLink  <https://stat.link/320fd9>

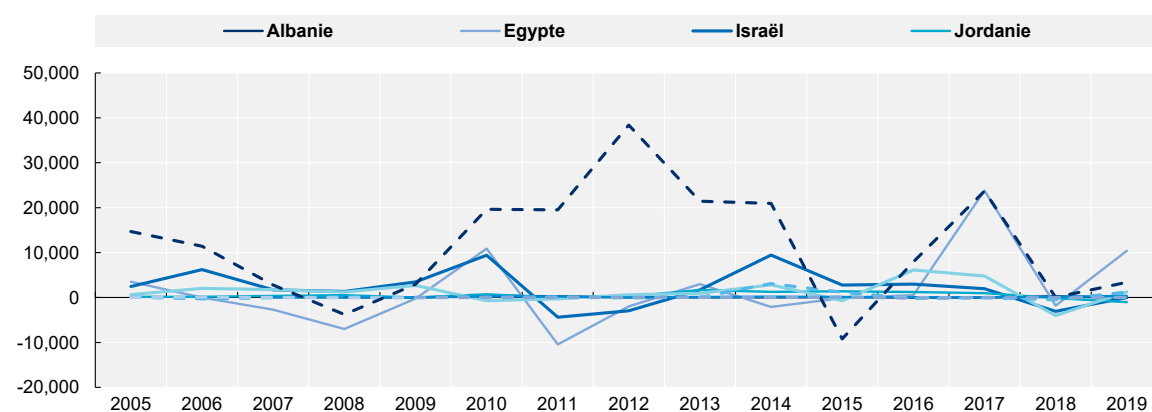
Indicateur F5. Flux d'investissements de portefeuille

Parallèlement aux flux d'IDE, les flux d'investissements de portefeuille fournissent des informations sur le niveau d'intégration financière du point de vue des marchés de capitaux. Les flux entrants d'investissements de portefeuille (passifs) représentent le volume des investissements de portefeuille entrant dans les régions MENA et des Balkans occidentaux en provenance du reste du monde. Les flux d'investissements de portefeuille sortants (actifs) représentent le volume des investissements de portefeuille d'investisseurs locaux vers les économies étrangères.

À l'exception de la Turquie, qui a reçu des flux nettement plus élevés entre 2009 et 2014, les économies ciblées ont des entrées relativement faibles, avec des fluctuations généralement limitées. La Turquie, mais aussi l'Égypte et Israël - les trois économies affichant les niveaux de contrôle des capitaux les plus faibles (indicateur F4) au sein des États non-membres de l'UE / membres de l'UpM - semblent être les plus touchées par les chocs externes et internes, notamment la crise financière de 2007 et le Printemps arabe (Graphique 2.13)

Graphique 2.13. Entrées de capitaux de portefeuille, par pays, 2005-19

Millions USD



Note : Les valeurs négatives font référence aux années où les désinvestissements dépassent les investissements. Dans le cas des entrées, il s'agit d'une situation dans laquelle les investisseurs étrangers ont rapatrié plus de fonds qu'ils n'ont investi dans l'économie ciblée.

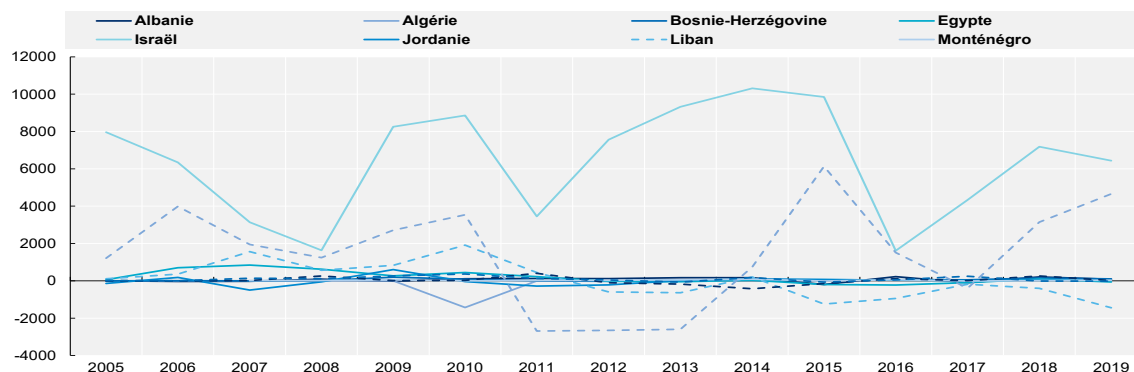
Source : Auteurs, basé sur la IMF CDIS database, <https://data.imf.org/?sk=40313609-F037-48C1-84B1-E1F1CE54D6D5>

StatLink  <https://stat.link/z78gs4>

À l'instar des flux d'IDE, les pays de la région MENA sont beaucoup moins présents en tant qu'investisseurs mondiaux. Israël et, dans une moindre mesure, la Turquie affichent des volumes nettement plus importants de sorties de capitaux de portefeuille, avec une forte propension à fluctuer (Graphique 2.14)

Graphique 2.14. Sorties de capitaux de portefeuille, par pays, 2005-19

Millions USD.



Note : Les valeurs négatives font référence aux années où les désinvestissements dépassent les investissements. Dans le cas des sorties, il s'agit d'une situation dans laquelle les investisseurs locaux ont rapatrié plus de fonds qu'ils n'en ont investi à l'étranger.

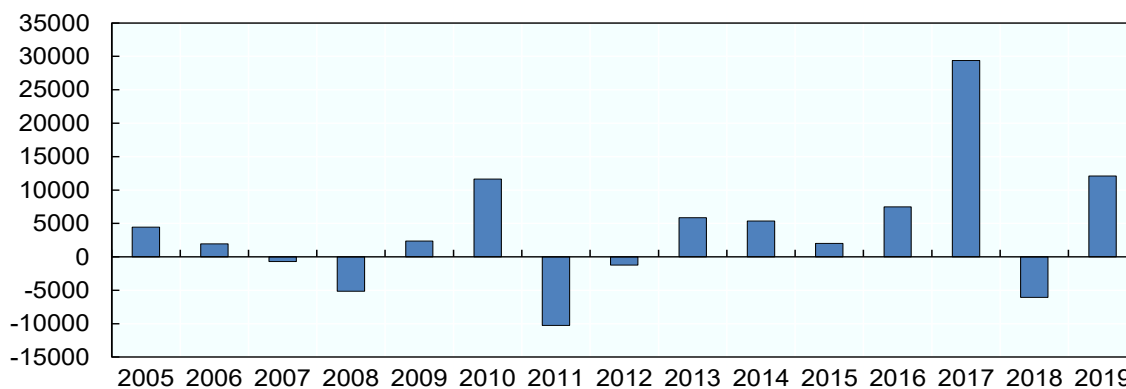
Source : Auteurs, basé sur la IMF CDIS database, <https://data.imf.org/?sk=40313609-F037-48C1-84B1-E1F1CE54D6D5>

StatLink  <https://stat.link/g9reca>

Les flux globaux des économies de la région MENA et des Balkans occidentaux montrent une forte hétérogénéité d'une année à l'autre. Les années qui ont suivi la crise financière et le Printemps arabe ont connu des désinvestissements plus importants que les investissements. La poussée des entrées en 2017 est particulièrement mise en évidence par les entrées en Égypte à la suite d'une amélioration des perspectives économiques et d'une réforme monétaire et budgétaire (Banque mondiale, 2017^[29]), (Graphique 2.15)


Graphique 2.15. Entrées totales de capitaux de portefeuille, UpM MENA et pays des Balkans occidentaux, 2005-19

Millions USD.



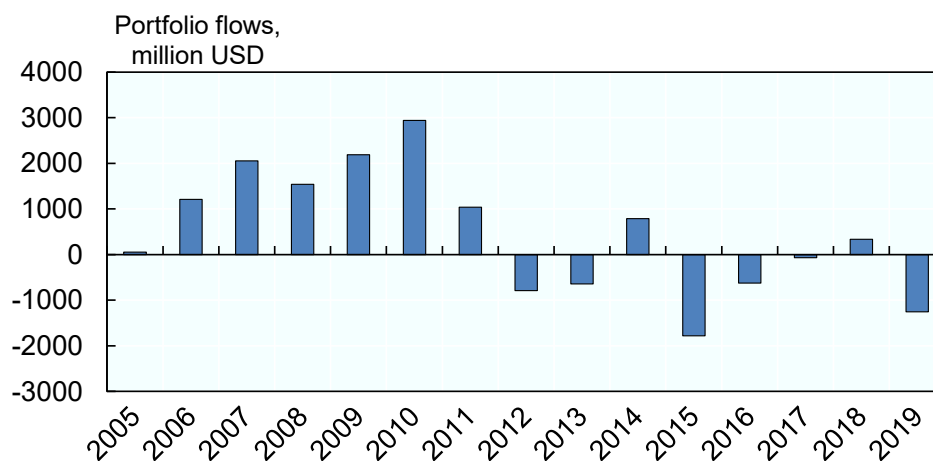
Note : Les valeurs négatives font référence aux années où les désinvestissements dépassent les investissements. Dans le cas des entrées, il s'agit d'une situation dans laquelle les investisseurs étrangers ont rapatrié plus de fonds qu'ils n'ont investi dans l'économie ciblée.

Source : Auteurs, basé sur la IMF CDIS database, <https://data.imf.org/?sk=40313609-F037-48C1-84B1-E1F1CE54D6D5>

StatLink  <https://stat.link/9dgnfr>


Les sorties totales de capitaux de portefeuille, après avoir atteint un sommet en 2010, ont connu une tendance à la baisse, avec un volume de sorties fluctuant depuis : elles sont en général négatives, sauf pour 2014 et 2018 où les sorties restent cependant loin des niveaux d'avant 2010 (Graphique 2.16)

Graphique 2.16. Sorties totales de capitaux de portefeuille : UpM, MENA et pays des Balkans occidentaux, 2005-19



Note : Les valeurs négatives font référence aux années où les désinvestissements dépassent les investissements. Dans le cas des sorties, il s'agit d'une situation dans laquelle les investisseurs locaux ont rapatrié plus de fonds qu'ils n'en ont investi à l'étranger.

Source : Auteurs, basé sur la IMF CDIS database, <https://data.imf.org/?sk=40313609-F037-48C1-84B1-E1F1CE54D6D5>

StatLink  <https://stat.link/o1kibm>

Indicateur F6. Flux et coûts des envois de fonds

Les envois de fonds sont des transferts d'argent entre différentes parties, résidant généralement dans différents pays. En règle générale, un envoi de fonds se réfère à la somme d'argent envoyée par un travailleur migrant à des membres de sa famille dans le pays d'origine du travailleur. Les envois de fonds représentent une source importante de financement extérieur dans les économies à revenu faible ou intermédiaire, où ces entrées peuvent dépasser les flux d'IDE (IEMed, 2020^[30]). Dans l'UpM, 90 % des émigrants d'Afrique du Nord et presque tous les émigrants des Balkans occidentaux vivaient dans un pays de l'UE en 2019. Une part non négligeable d'entre eux a émigré pour chercher des opportunités d'emploi, leurs familles continuant à vivre dans leur pays d'origine (voir chapitre 4).

Grâce à l'affectation de la main-d'œuvre migrante sur des marchés étrangers plus productifs, les pays d'origine captent des gains auxquels ils n'auraient pas accès autrement. Les flux d'envois de fonds sont le résultat d'une redistribution transfrontalière de la main-d'œuvre et représentent la répartition régionale des gains générés dans l'économie émettrice d'envois de fonds. Les envois de fonds ont considérablement augmenté depuis les années 80. Les flux entrants vers les pays en développement représentent une importante source de revenus, dépassant souvent l'APD. En 2016, la Banque mondiale a estimé que les envois de fonds atteignaient 575 milliards USD et concernaient 232 millions de migrants (Banque mondiale, 2020^[31]). Voir Encadré 2.5 pour plus d'informations sur la base de données mondiale sur les prix des envois de fonds de la Banque mondiale.

Les flux d'envois de fonds indiquent les volumes de transferts financiers, tandis que les coûts et l'efficacité donnent un aperçu des structures permettant les transferts de fonds et des barrières possibles. La Banque mondiale estime qu'une réduction de 5 % des coûts d'envoi de fonds pourrait générer, au niveau mondial,

des économies allant jusqu'à 16 milliards USD par an (Banque mondiale, 2020^[31]). La Cible 10.c des Objectifs de développement durable des Nations Unies concerne spécifiquement les coûts de transaction des envois de fonds : « d'ici 2030, réduire à moins de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds des migrants et éliminer les couloirs de transfert dont les coûts sont supérieurs à 5 % ». ³

Plusieurs facteurs influencent les prix des envois de fonds, notamment le niveau de développement des marchés et des institutions financières, la faible concurrence, les contraintes statutaires et l'accès limité aux banques par les migrants qui envoient des fonds (Banque mondiale, 2020^[31]). La prise de décision et la coopération aux niveaux national et régional peuvent influencer sur le volume des envois de fonds qui sont confrontés à des difficultés formelles. La réduction des coûts de transaction et le renforcement du rôle des institutions financières dans les échanges transfrontaliers sont des moyens efficaces de capter les envois de fonds par des canaux formels. Cela peut prendre la forme de la facilitation des transactions étrangères par le biais des banques, de la réduction des frais des opérateurs de transfert de fonds (OTF), de l'offre de moyens numériques de transférer des fonds, etc. En outre, lorsque les banques nationales ouvrent des succursales à l'étranger, elles offrent aux expéditeurs de fonds des frais de transaction moins élevés. (Banque mondiale, 2006^[32]). Les institutions financières rentables opérant au niveau régional maximisent le revenu disponible envoyé par les expéditeurs et encouragent l'utilisation de canaux de transfert formels.

Les flux et les coûts des envois de fonds sont une dimension pertinente de l'intégration financière dans la région de l'UpM car ils mettent en lumière une forme d'échange de capitaux particulièrement importante entre la région MENA et les pays des Balkans, d'une part, et les pays de l'UE, Israël et la Turquie, d'autre part. Si le volume des transferts de fonds est principalement déterminé par la présence d'immigrants originaire d'un pays récepteur de transferts de fonds dans un pays émetteur de transferts de fonds, il dépend également de l'existence de structures financières permettant ce transfert d'argent (en d'autres termes les OTF) et des coûts imposés par ces structures.

Les envois de fonds par les canaux formels peuvent avoir un effet positif sur l'inclusion et les connaissances financières. Tirer parti et maximiser les flux d'envois de fonds officiels peuvent aider à sortir les familles des travailleurs migrants de la pauvreté. Encourager les destinataires des transferts de fonds de prendre contact avec les banques et les OTF permet un premier échange avec les institutions financières et favorise l'inclusion dans le système financier. Des études empiriques menées dans cinq pays subsahariens (Burkina Faso, Kenya, Nigéria, Sénégal et Ouganda) ont montré que la réception de fonds augmente la probabilité que les familles de travailleurs migrants ouvrent par la suite un compte bancaire (Aga and Peria, 2014^[33]).

En raison de la pandémie de Covid-19, les paiements numériques devraient connaître une croissance rapide dans la région en 2021 et au-delà, ce qui obligera les pays non seulement à développer l'environnement juridique, mais également à renforcer le cadre réglementaire des fournisseurs de services afin de permettre davantage d'innovation dans cette zone. Cela stimulerait les envois de fonds ainsi que le commerce électronique, qui est actuellement limité en partie en raison du manque d'infrastructure pour les paiements numériques. En 2017, des études ont rapporté que seulement 8 % des PME de la région MENA au sens large avaient une présence en ligne (contre 80 % aux États-Unis) et que seulement 1,5 % des détaillants de la région étaient présents sur la toile (McKenna, 2017^[34]).

Tableau 2.2. Flux d'envois de fonds et analyse des coûts dans la région MENA et dans les pays des Balkans occidentaux

	Pertinence de l'UpM dans les principaux couloirs	Flux nets - millions USD	Coût (%)	Compétition	Couverture du réseau	Canaux numériques	Rapidité moyenne des OTF
Pays							
Albanie	ÉLEVÉE (Grèce,	1 183	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

	Italie)						
Algérie	ÉLEVÉE (France, Espagne)	1 893	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Bosnie Herzégovine	MODÉRÉE (Croatie, Serbie)	1 957	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Égypte	FAIBLE (Arabie saoudite, Koweït)	19 582	3,35	Élevée	Élevée	Inexistants depuis l'Arabie saoudite	Élevée (généralement moins d'un jour)
Jordanie	FAIBLE (Arabie saoudite, Émirats arabes unis)	1 562	6,4	Élevée	Élevée	Modérés depuis le Koweït	Très élevée (généralement moins d'une heure)
Liban	FAIBLE (Arabie saoudite, États-Unis)	6 787	6,87	Élevée	Élevée	Inexistants depuis l'Arabie saoudite	Élevée
Monténégro	MODÉRÉE (Serbie, Turquie)	351	n/a	n/a	n/a	Faible depuis les Émirats arabes unis	n/a
Maroc	ÉLEVÉE (France, Espagne)	7 365	5,05	Élevée	Élevée	Inexistants depuis l'Arabie saoudite	Très élevée
Autorité palestinienne	MODÉRÉE (Jordanie, Arabie saoudite)	1 118	n/a	n/a	n/a	Modérés depuis les États-Unis	n/a
Tunisie	ÉLEVÉE (France, Espagne)	1 382	8,59	Élevée	Élevée	n/a	Très élevée
Israël	ÉLEVÉE (France, Maroc)	1 936	n/a	n/a	n/a	Modérés	n/a
Turquie	ÉLEVÉE (Allemagne, Bulgarie)	3 692	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Royaume-Uni	FAIBLE (Nigéria, Inde)	22 428	6,12	Élevée	Élevée	Modérés	Élevée

Note : Les données sont organisées selon la méthodologie adoptée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans leur dossier sur les envois de fonds.

Source : Auteurs, basé sur [World Bank Remittance Prices Worldwide database](#) et [World Bank bilateral remittance matrices](#)

Encadré 2.5. Base de données de la Banque mondiale sur les prix des envois de fonds dans le monde

Le site internet de la Banque mondiale sur les prix des envois de fonds dans le monde fournit des données sur les coûts d'envoi et de réception des envois de fonds dans plusieurs couloirs clés, ainsi que des données supplémentaires sur les modalités de ces transferts :

- Le coût se réfère au coût moyen (calculé sur la base d'un envoi de 200 USD) d'un envoi d'argent par les deux premiers couloirs clés du pays concerné. Ce coût comprend les frais retenus par les OTF, qui constituent généralement la part principale des coûts, ainsi que les marges de change.
- Les flux nets correspondent aux entrées d'envois de fonds nettes d'un destinataire moins les sorties, et aux sorties d'envois de fonds nets d'un expéditeur moins les entrées. Les dix principaux couloirs clés sont pris en compte.
- La concurrence fait référence au nombre d'OTF disponibles pour les deux premiers couloirs clés. « Élevée » correspond à cinq ou plus, « modérée » à trois ou plus et « faible » à moins de trois.
- La couverture du réseau correspond à la couverture du réseau par les OTF. « Élevée » fait référence à au moins une OTF ayant une couverture réseau élevée, « modérée » à au moins

une OTF ayant une couverture moyenne et « faible » à aucune OTF n'ayant une couverture élevée ou moyenne.

- Les canaux numériques correspondent à la possibilité d'envoyer ou de recevoir de l'argent par des moyens numériques. « Élevés » fait référence aux couloirs où l'expéditeur et le destinataire peuvent transférer de l'argent numériquement, « modérés » lorsque seul l'expéditeur peut transférer de l'argent numériquement et « faible » lorsque ni l'expéditeur ni le destinataire ne peuvent transférer de l'argent numériquement.

Source World Bank Remittance Prices Worldwide, <https://remittanceprices.worldbank.org/en>.

Les principaux couloirs d'envoi de fonds se réfèrent à la principale source (ou destination) des envois de fonds pour un pays. Les pays membres de l'UpM des régions MENA et des Balkans occidentaux sont des destinataires nets de transferts de fonds, tandis que la Turquie et Israël sont des expéditeurs nets de transferts de fonds. Les flux d'envois de fonds intra-UpM sont importants : 10 pays sur les 14 considérés ont au moins un État membre de l'UpM comme partenaire clé. Sur la base des données disponibles, seule l'Égypte est en dessous de l'objectif de 5 % fixé par les Nations Unies - notant que les deux pays partenaires clés ne sont pas des États membres de l'UpM. Tous les autres couloirs clés, notamment ceux qui présentent une grande pertinence pour l'UpM, restent au-dessus du seuil de 5 %. L'envoi de fonds vers la Tunisie, dont les principaux partenaires sont la France et l'Italie, est la transaction la plus coûteuse.

Dans plusieurs États de la région MENA et des Balkans, les envois de fonds représentent une part importante du PIB (Tableau 2.3). En moyenne, les envois de fonds représentent 10,4 % du PIB dans les Balkans occidentaux et 7,8 % dans la région MENA contre 0,8 dans l'UE. Ce pourcentage est probablement sous-estimé dans plusieurs pays en raison des flux d'envois de fonds qui ne sont pas comptabilisés parce qu'ils sont envoyés par des canaux informels. Dans les pays où les entrées sont importantes, les revenus générés par la réduction des coûts de transaction sont significatifs à la fois en termes absolus et en part du produit intérieur brut (PIB). C'est le cas de l'Autorité palestinienne, par exemple, où les envois de fonds représentent actuellement 17 % du PIB.

La coopération intra-UpM visant à réduire les coûts d'envoi de fonds aurait non seulement un impact positif sur le volume des envois de fonds et sur les revenus des familles des migrants, mais favoriserait également les connaissances et l'inclusion financières, grâce à un plus grand contact avec le secteur bancaire et d'autres institutions financières.

Tableau 2.3. Envois de fonds en pourcentage du PIB, 2019

Pays	Envois de fonds en pourcentage du PIB
Albanie	9.6 %
Algérie	1.1 %
Bosnie Herzégovine	11.3 %
Égypte	8.8 %
Jordanie	10.0 %
Liban	13.9 %
Mauritanie	0.8 %
Monténégro	10.6 %
Maroc	5.7 %
Tunisie	5.3 %

Source : [World Bank Remittance Prices Worldwide database](#), Estimations des services de la Banque mondiale basées sur les données de la balance des paiements du FMI et sur les estimations du PIB de la Banque mondiale et de l'OCDE.

Conclusions et considérations politiques

Les niveaux de développement financier varient considérablement dans les pays de la région de l'UpM, ce qui peut constituer un obstacle à l'intégration du secteur financier de la région. La cohésion dans le degré de développement financier et dans la solidité et la modernité des cadres juridiques régissant les relations financières transfrontalières (notamment dans les pays de la région MENA et des Balkans occidentaux) est une condition préalable pour promouvoir des avantages potentiels et éviter les externalités négatives de l'intégration, notamment la propagation de l'instabilité macroéconomique.

Les cadres de régulation des flux de capitaux et le volume réel de ces flux sont des indicateurs complémentaires de l'intégration financière relative d'une région. La majeure partie des échanges de capitaux dans la région de l'UpM concerne au moins un État membre de l'UE.

En termes de réglementation des flux de capitaux de portefeuille transfrontaliers et des flux d'investissement, les marchés de la région MENA sont plus restrictifs que les autres sous-régions de l'UpM. Les restrictions sur les flux de capitaux de portefeuille ont eu tendance à augmenter au cours de la dernière décennie, généralement en raison de la crise financière et de l'impact économique du Printemps arabe.

Les niveaux des flux financiers sont restés relativement faibles dans les économies de la région MENA et des Balkans occidentaux au cours de la dernière décennie. La Turquie, Israël, et dans une moindre mesure l'Égypte, captent des volumes plus importants de flux mais sont également plus soumis aux chocs extérieurs.

Il existe un important potentiel d'IDE inexploité dans et entre les sous-régions MENA et des Balkans occidentaux, qui partagent à l'heure actuelle des flux d'IDE limités. Les données sur les flux et les stocks d'IDE dans les bases de données internationales font défaut pour un certain nombre de pays de la région de l'UpM, en particulier dans les sous-régions MENA et des Balkans occidentaux. Il est recommandé que les pays communiquent leurs données d'investissement afin que le volume des flux financiers puisse être correctement estimé et suivi.

Les restrictions à l'investissement étranger dans le secteur manufacturier et le secteur des services, notamment en ce qui concerne la propriété étrangère d'actions, expliquent fortement ces écarts - bien que les récents efforts de réformes réussissent à réduire ces écarts, en particulier en Jordanie et en Tunisie. Un plus grand assouplissement des restrictions et une facilitation des investissements dans la technologie et la science permettraient davantage de transferts de technologie et de liaisons avec les fournisseurs locaux.

Les organisations et cadres internationaux tels que les Codes de l'OCDE sur la libération⁴, peuvent fournir des orientations pour progresser graduellement vers plus d'ouverture et récolter les bénéfices des flux de capitaux tout en garantissant la résilience - en d'autres termes, pour évoluer vers des « règles de jeu équitables » en élevant les normes des systèmes financiers.

Les envois de fonds représentent un flux financier important dans la région de l'UpM et une source importante de revenus, notamment dans les régions MENA et des Balkans occidentaux. Dans certains cas, il existe peu d'options pour l'envoi de fonds par des canaux formels, et lorsque ces options existent, les coûts associés peuvent être prohibitifs ; en conséquence, on estime qu'une part importante des envois de fonds est réalisée par le biais de canaux informels. La coopération internationale et le dialogue public-privé entre les États membres de l'UpM et les principales institutions de transfert de fonds (y compris les banques et les OTF) est nécessaire afin de promouvoir la collecte de données sur les coûts des envois et l'efficacité des envois, ainsi que pour réduire les coûts évitables.

Le suivi des flux financiers au niveau mondial et au niveau de l'UpM nécessite une collecte de données fiable et harmonisée. Un engagement plus important avec les organismes internationaux, tels que le

Groupe de travail sur les statistiques des investissements internationaux du Comité de l'investissement de l'OCDE⁵, est fortement recommandé pour améliorer la disponibilité et la comparabilité des données.

References

- Aga and Peria (2014), *International remittances and financial inclusion in Sub-Saharan Africa*, [33]
Policy Research Working Paper Series 6991, World Bank,
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/19383>.
- Agénor (2001), *Benefits and Costs of International Financial Integration: Theory and Facts*, [6]
Policy Research Working Paper 2699, prepared for the conference "Financial Globalization: Issues and Challenges for Small States",
<http://documents.worldbank.org/curated/en/240401468766831345/pdf/multi0page.pdf>.
- Alomari et al (2019), *Contribution of financial market development in competitiveness growth*, [14]
Cogents Economic & Finance 7(1),,
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23322039.2019.1622483>.
- Baele et al. (2004), "Measuring European Financial Integration in the Euro area", Vol. 20, [1]
<https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecbocp14.pdf?b767d42e5483e5b763fa750>.
- Banque africaine de développement (2010), *Financial sector integration in three regions of Africa. How Regional Financial Integration Can Support Growth, Development, and Poverty Reduction*, [5]
https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/AfDB%20Regional%20Financial%20Integration%20REPORT_EN.pdf.
- Banque mondiale (2017), *Rapport sur le développement dans le monde 2017 : la gouvernance et la loi*, [29]
<https://live.banquemondiale.org/rapport-sur-le-developpement-dans-le-monde-2017>.
- Banque mondiale (2014), *Rapport annuel 2014 de la Banque Mondiale*, [8]
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/16572>.
- Banque mondiale (2006), *Global Economic Prospects, 2006: Reducing Remittance Fees*, World Bank, [32]
http://documents1.worldbank.org/curated/fr/507301468142196936/841401968_200510319014045/additional/343200GEP02006.pdf.
- Banque mondiale, (2020), *Remittance Prices Worldwide: Making Markets More Transparent*, [31]
About Us, <https://remittanceprices.worldbank.org>.
- Blaschke (2019), *Central banks, financial integration and capital flows: The perspective of the OECD Capital Movements Code*, [22]
presentation at 5th Conference of Mediterranean Central Banks, Banco de España, Decembe, <https://www.bis.org/review/r191213e.pdf>.
- Commission européenne (2018), *U Foreign Direct Investment flows in 2018*, [3]
<https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/DDN-20190717-1>.
- Creane et al (2003), *Financial Development in the Middle East and North Africa*, International [15]
 Monetary Fund, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/med/2003/eng/creane/>.
- Damgaard et al (2019), *What Is Real and What Is Not in the Global FDI Network?*, IMF, [25]
<https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2019/12/11/what-is-real-and-what-is-not-in-the-global-fdi-network>.

- Eichengreen (2001), "Capital Account Liberalization : What Do Cross-Country Studies Tell Us?," [10]
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/17435>.
- FMI (2020), *Financial Development Index Database*, <https://data.imf.org/?sk=F8032E80-B36C-43B1-AC26-493C5B1CD33B>. [16]
- Fons-Rosen et al (2018), *Foreign Investment and Domestic Productivity: Identifying Knowledge Spillovers and Competition Effects*, Working Paper 23643,, National Bureau of Economic Research, <https://www.nber.org/papers/w23643>. [4]
- Graf (1999), *Policy responses to the banking crisis in Mexico*, *Bank for International Settlements*,, <https://www.bis.org/publ/plcy06f.pdf>. [11]
- Herrala (2020), *Capital controls in an integrated world: A review of recent developments, policies and the academic debate*, *BOFIT Policy Brief 2020 No. 9*,, <https://helda.helsinki.fi/bof/bitstream/handle/123456789/17551/bpb0920.pdf?sequence=1>. [12]
- IEMed (2020), *Financial integration and Inclusive development: A View from the Mediterranean Countries*, Report No. 24,, IEMed, <https://www.iemed.org/recursos-compartits/pdfs/Report%2024%20Central%20Banks.pdf>. [30]
- Imam and Kpoda (2010), *Islamic Banking: How Has it Diffused?*," *IMF Working Paper No. 10/195*, IMF Working Paper, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2010/wp10195.pdf>. [17]
- Imam and Kpodar (2015), *Is Islamic Banking Good for Growth?*" *Ferdi Working paper P124*, <https://ferdi.fr/publications/is-islamic-banking-good-for-growth>. [18]
- Kalinova et al. (2010), *OECD's FDI Restrictiveness Index: 2010 Update*," *OECD Working Papers on International Investment*, OECD Publishing, <https://doi.org/10.1787/5km91p02zj7g-en>. [20]
- Kose et al (2006), *Financial Globalization: A Reappraisal*", IMF, [13]
<https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Financial-Globalization-A-Reappraisal-19435#:~:text=Summary%3A,variety%20of%20app>.
- McKenna, J. (2017), *The Middle East's start-up scene: explained in five charts*, *World Economic Forum*, <https://www.weforum.org/agenda/2017/05/what-you-need-to-know-about-the-middle-east-start-up-scene-in-five-charts/>. [34]
- Mistura and Roulet (2019), , <https://doi.org/10.1787/641507ce-en>. [23]
- OECD (2021), *Middle East and North Africa Investment Policy Perspectives*,, [19]
<https://www.oecd.org/investment/middle-east-and-north-africa-investment-policy-perspectives-6d84ee94-en.htm>.
- OECD (2020), *Increasing Adult Learning Participation: Learning from Successful Reforms, Getting Skills Right*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/cf5d9c21-en>. [21]
- OECD (2018), *OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 1*, [7]
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-1-en.

- OECD (2014), *MENA-OECD Investment Programme, “Draft Background Note: Recent FDI Trends in the MENA Region”*, LAS-OECD Regional Conference and MENA-OECD Regional Investment Working Group,,
https://www.oecd.org/mena/competitiveness/Draft%20Note_FDI%20trends%20in%20MENA_Dec.%202014.pdf. [27]
- OECD (2012), *Financial Contagion in the Era of Globalised Banking?”*, Economics Department, Policy Note No. 14, <https://www.oecd.org/economy/monetary/50556019.pdf>. [9]
- OECD (2011), *OECD Economic Outlook, Volume 2011 Issue 1*,
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2011-1-en. [2]
- OECD (2009), *Implications of Foreign Bank Activities in Emerging Markets”*, Presentation, OECD Development Centre Warsaw,, <https://www.oecd.org/global-relations/44183197.pdf>. [24]
- Schindler et al (2015), *Capital Control Measures: A New Dataset*,
<http://www.columbia.edu/~mu2166/fkrsu>. [28]
- Wall J (2019), *The geography of FDI in the Southern Mediterranean”*, background paper prepared for the workshop “Measuring FDI and its impact”,
<http://www.oecd.org/mena/competitiveness/EU-OECD-Background-Note-Geography-FDI-Southern-Med.pdf>. [26]

Notes

¹ Consultez <https://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/national-treatment-instrument-english.pdf>.

² Le suivi est réalisé dans le cadre de tables rondes de l'OCDE sur la liberté d'investissement, auxquelles participent 29 pays de l'UpM. Disponible sur <http://www.oecd.org/investment/g20.htm#foi>

³ <https://sdgs.un.org/goals/goal10>.

⁴ <https://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/codes.htm>.

⁵ <https://oecdgroups.oecd.org/Bodies/ShowBodyView.aspx?BodyID=7250>.

3 **Infrastructure**

Ce chapitre analyse l'intégration des infrastructures et leur rôle pour l'intégration économique dans la région euro-méditerranéenne. Il traite des réseaux régionaux de transport et d'électricité qui soutiennent le développement économique et la compétitivité aux niveaux national et régional. Ce chapitre fournit des recommandations politiques afin d'améliorer l'intégration économique grâce à un meilleur développement des infrastructures dans la région.

Points clés à retenir

- Les infrastructures de transport et d'énergie sont un facteur important d'intégration économique et de développement. Elles facilitent la circulation des personnes, des biens et des services à travers les frontières et favorise la diversification économique. Pourtant, dans la région euro-méditerranéenne, en particulier dans le sud et l'est de la Méditerranée, la connectivité des infrastructures reste encore limitée. Bien que ces dernières années les économies de la région aient construit de vastes réseaux de transport et d'énergie, le niveau d'investissement n'est pas suffisant pour répondre aux besoins croissants de connectivité entre les pays.
- Dans le domaine des transports, les problèmes de connectivité des infrastructures dans la région comprennent un manque de connectivité multimodale, une dépendance excessive aux routes et un système portuaire fragmenté. Les coûts logistiques élevés et les retards limitent la participation aux chaînes de valeur mondiales et l'intégration commerciale. D'autres modes de transport, plus efficaces et potentiellement respectueux de l'environnement, comme les chemins de fer ou les voies navigables intérieures, pourraient être une solution pour le transport de marchandises, mais restent encore limités dans la région.
- Le transport maritime est le principal circuit de commerce dans la région. À l'heure actuelle, de nombreux ports du sud et de l'est de la Méditerranée ont le potentiel d'améliorer leur fonction de transbordement afin de devenir plus compétitifs et de renforcer leur rôle de passerelles nationales et régionales. Certains ports sont également devenus d'importantes plaques tournantes en Méditerranée grâce à des investissements dans la logistique et les services d'infrastructure, qui ont amélioré leur connectivité avec les marchés mondiaux.
- L'intégration énergétique pourrait apporter des avantages de développement significatifs aux pays du sud et de l'est de la Méditerranée, mais elle n'en est encore qu'aux premiers stades de son développement. Le secteur de l'électricité est largement dominé par les entreprises publiques, souvent soutenues par des subventions qui rendent le prix de l'électricité trop bas pour inciter les investisseurs à entrer sur le marché. La promotion d'une concurrence accrue et la levée des barrières à l'entrée pourraient contribuer à attirer davantage d'investissements dans les réseaux de production et de distribution d'électricité.
- Bien que les économies de la région du sud de la Méditerranée soient bien dotées de sources d'énergie renouvelables, elles n'ont pas suffisamment diversifié leur approvisionnement en énergie. Beaucoup ont mis en place des objectifs nationaux en matière d'énergies renouvelables et le déploiement de projets connexes est bien avancé, mais de nombreuses économies devront dépendre du gaz et du pétrole pour produire de l'électricité au moins jusqu'en 2030. Les défis comprennent non seulement un manque d'infrastructures adéquates, mais aussi une absence de cadre réglementaire harmonisé aux niveaux national et sous-régional.
- L'intégration dans le domaine des infrastructures est également limitée en raison des barrières réglementaires dans les régions du sud et de l'est de la Méditerranée. L'Indice de restrictivité de l'IDE de l'OCDE révèle que les restrictions à l'investissement direct étranger dans ces deux régions sont encore relativement élevées par rapport à la moyenne de l'OCDE, en particulier dans les secteurs des transports tels que le transport maritime, ferroviaire, aéroportuaire (pour les services aux passagers et de fret) et dans les services de production et de distribution d'électricité pour quelques pays.

Introduction

Pertinence des infrastructures pour l'intégration régionale

La connectivité des infrastructures¹, figure en bonne place dans l'agenda politique de l'Union pour la Méditerranée (l'UpM), qui reconnaît depuis longtemps l'effet multiplicateur de la connectivité des infrastructures sur le processus d'intégration régionale, ainsi que le rôle clé des infrastructures dans le développement durable. La Feuille de route de l'UpM, adoptée en 2017, met en avant l'engagement de l'organisation en faveur de la connectivité des infrastructures, notamment en ce qui concerne l'interconnexion dans les domaines de l'énergie, des transports et, plus récemment, de la numérisation (UfM, 2017^[1]).

Une meilleure infrastructure régionale peut aider les économies de la région à surmonter leur situation périphérique dans l'économie mondiale et à jouer un rôle plus important dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Des niveaux élevés de connectivité des transports et de l'énergie peuvent également conduire à un meilleur accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé et à d'autres services publics, ainsi qu'aux activités touristiques, augmentant ainsi la productivité et favorisant le développement économique et social (OECD-ITF, 2019^[2]). Par exemple, avec l'extension des réseaux de transport, davantage de personnes dans la région de l'UpM pourraient bénéficier d'opportunités de développement personnel et professionnel, contribuant à la création de connaissances dans la région et à la stabilité et à la paix régionales.

Cependant, malgré ces avantages, l'intégration des infrastructures dans la région reste limitée en raison d'une série de difficultés. Le plus souvent, les projets d'infrastructure qui soutiennent l'intégration régionale impliquent plusieurs pays et sont sensibles aux questions de politique intérieure et étrangère. Les projets qui font partie de couloirs ou de réseaux régionaux reliant deux ou plusieurs pays ont de fortes caractéristiques de bien public et nécessitent une mobilisation de capitaux à grande échelle là où la répartition des coûts et des avantages à travers les frontières est complexe. La pluralité des acteurs impliqués dans les projets transfrontaliers représente un défi supplémentaire, en partie en raison de la difficulté de hiérarchiser et d'obtenir un large soutien aux projets transfrontaliers, comparé au processus pour les projets nationaux. Les pays doivent encore développer une approche de « réflexion régionale » qui intègre la connectivité régionale dans la conception et le développement des infrastructures au niveau national.

Pour relever ces défis, il est également de plus en plus reconnu que les investissements dans les infrastructures de la région doivent se concentrer sur la qualité, l'inclusivité et la durabilité. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et l'Accord de Paris sur le changement climatique reconnaissent la nécessité d'une croissance plus durable. Ces accords appellent à mettre davantage l'accent sur une connectivité des infrastructures inclusive et durable, tout en étant plus économe en énergie et au profit des pauvres. Le respect de ces engagements nécessite des politiques équitables pour les solutions d'infrastructures à faible émission de carbone, de meilleures institutions et une réglementation du marché.

Ce chapitre se concentre sur les réseaux physiques de transport et d'énergie dans la région de l'UpM, ainsi que sur les questions réglementaires affectant les performances de ces réseaux. Il utilise un ensemble d'indicateurs pour suivre l'évolution des performances des pays de la région dans ces domaines. Ce chapitre montre que la discussion politique s'est élargie depuis les préoccupations immédiates liées au financement et la création d'un environnement propice aux investissements dans les infrastructures, vers la question clé de savoir comment une meilleure connectivité entre et au sein des régions et des pays peut stimuler le commerce, l'investissement et le développement industriel - et, finalement, une croissance économique plus durable et inclusive.

Ce chapitre ne couvre pas l'interconnexion numérique, qui a également gagné en pertinence dans le contexte du renforcement de la connectivité des infrastructures régionales, comme l'illustre la Déclaration ministérielle officielle de l'UpM sur l'économie numérique de 2014 (UfM, 2014^[3]). Il reconnaît cependant que la progression continue des technologies de l'information et de la communication (TIC) accélère l'intégration économique régionale dans l'UpM - non seulement en tant que nouveau moteur de croissance économique, mais également en tant que source d'innovation dans tous les secteurs économiques. Les TIC transforment la conduite des affaires et la prestation de services publics, augmentent l'efficacité du commerce des services et améliorent la connectivité entre les personnes au-delà des frontières. La crise sanitaire et économique de la Covid-19 a également mis en évidence les opportunités et les défis des infrastructures numériques dans de nombreuses économies de l'UpM, appelant à davantage d'investissements dans la connectivité numérique afin d'améliorer son potentiel de reprise.

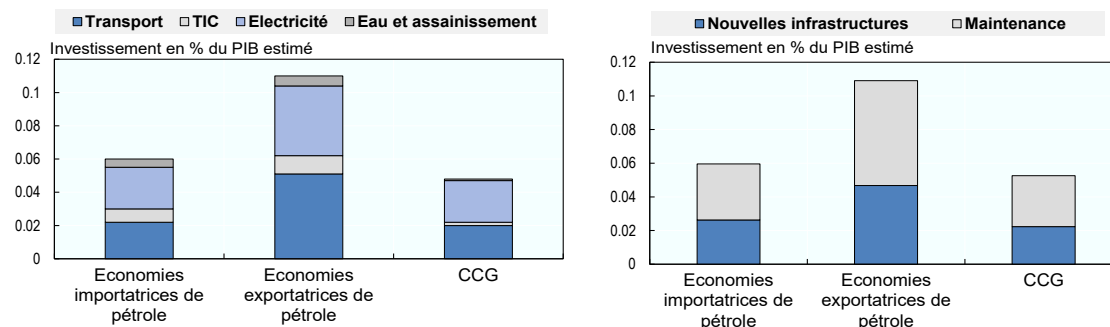
Lacunes actuelles en matière d'infrastructure

De nombreuses économies du sud et de l'est de la Méditerranée ont connu une augmentation des investissements dans les infrastructures physiques au cours des dernières décennies, mais l'offre d'infrastructures n'a pas suivi le rythme des besoins croissants. La région MENA a dépensé entre 3 % et 5 % de son PIB annuellement dans les infrastructures au cours de la dernière décennie, en se concentrant principalement sur les ports et les aéroports ; ces dépenses étaient plus élevées qu'en Amérique latine, en Europe et en Asie centrale, mais moins élevées qu'en Asie du Sud et en Asie de l'Est (IAI, 2018^[4]). De nombreuses études sur la région MENA ont montré un manque d'investissements dans des projets routiers et ferroviaires transfrontaliers pour développer un marché régional et améliorer la connectivité intra-régionale (ISPI, 2019^[5]). Dans les Balkans occidentaux, malgré des taux annuels d'investissement dans les infrastructures publiques dépassant en moyenne 6 % du PIB au cours des 15 dernières années, le manque d'infrastructure est également important (IMF, 2018^[6]). En 2015, environ 30 % du réseau routier de la région des Balkans occidentaux nécessitait un entretien ou une mise à niveau immédiate, et 30 % du réseau ferroviaire présentait des contraintes de capacité (IBRD, 2015^[7]).

Dans la région MENA, (Banque mondiale, 2020^[8]) estime que les besoins au cours des cinq à dix prochaines années dépasseront 106 milliards USD par an (soit 7 % du PIB régional annuel) pour maintenir les infrastructures existantes et en créer de nouvelles (Graphique 3.1). Ces écarts sont présents dans tous les secteurs d'infrastructure, mais sont plus fréquents dans les domaines du transport routier transfrontalier et de l'énergie. Les transports et l'électricité représentent environ 43 % des besoins totaux, suivis des TIC (9 %) et de l'eau et de l'assainissement (5 %). Les besoins en électricité nécessiteront à eux seuls 46 milliards USD (soit 3 % du PIB régional annuel). Les pays exportateurs de pétrole ont besoin d'infrastructures représentant environ 11 % de leur PIB, contre 6 % pour les pays importateurs de pétrole. Un entretien et un contrôle de qualité appropriés des actifs existants sont également nécessaires, tandis que les besoins de réhabilitation devraient représenter un peu plus de 50 % des besoins totaux en infrastructures (Estache, 2013^[9]).

Graphique 3.1. Besoins annuels en infrastructures dans certaines économies de la région MENA, jusqu'en 2025

Par secteur



Note : Les économies exportatrices de pétrole incluent l'Algérie, l'Iran, la République Islamique, l'Irak, la Libye, la République arabe syrienne, la République du Yémen ; les économies importatrices de pétrole incluent l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Les données sont estimées sur la base d'un modèle d'équilibre général.

Source : Estimations de la Banque mondiale de 2020 basées sur la méthodologie développée par (Estache, 2013^[9]), toujours considérées comme pertinentes aujourd'hui.

StatLink  <https://stat.link/8aqvio>

Comme dans le reste du monde, les projets d'infrastructure dans la région MENA ont été traditionnellement financés par des entreprises publiques. Dans de nombreuses économies MENA, les entreprises publiques dominent le paysage des infrastructures tandis que la présence du secteur privé, national et étranger, reste limitée. Les partenariats public-privé (PPP) pourraient être un moyen de mobiliser davantage d'investissements du secteur privé, mais ils sont actuellement limités. Certains gouvernements de la région MENA (par exemple la Jordanie, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte) ont commencé à créer un environnement fiable pour les PPP en mettant à jour leurs lois sur les PPP et en créant des agences de PPP ou des unités spécialisées au sein des institutions existantes. Une plus grande implication du secteur privé dans les infrastructures par le biais des PPP pourrait non seulement améliorer l'efficacité des infrastructures tout en apportant de nouvelles technologies et compétences, mais aussi réduire la charge fiscale sur les budgets publics (OECD, 2021^[10]).

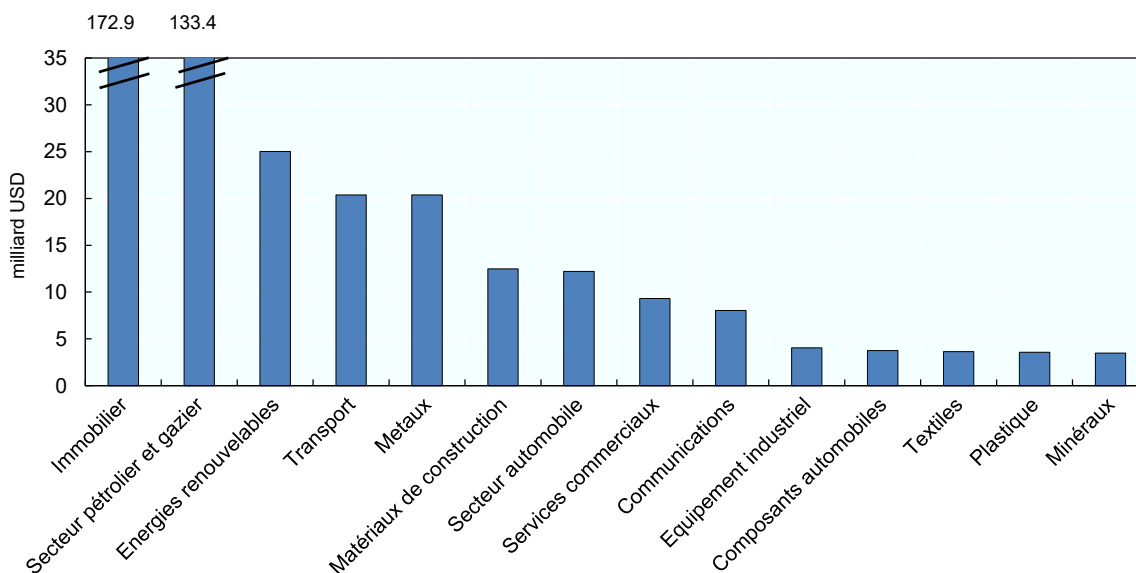
Ces dernières années, les investissements privés étrangers ont augmenté, en particulier dans les secteurs de l'énergie. Un examen des IDE « greenfield » (de création) annoncés dans huit économies de la région montre que les investissements directs de la région continuent d'affecter de manière disproportionnée les projets immobiliers, d'extraction et de combustibles fossiles (voir le chapitre 2 pour les tendances générales des IDE dans certaines économies de la région). Entre 2003 et 2019, les IDE « greenfield » dans la région ont représenté plus de 535 milliards USD, l'immobilier représentant 173 milliards USD (soit 32 %) des investissements totaux, suivi de près par les investissements dans des projets d'infrastructure liés aux secteurs pétrolier et gazier (133 milliards USD ou 25 %) (Graphique 3.2). Ces secteurs sont les plus attractifs pour les IDE « greenfield » dans presque tous les pays. Par exemple, l'Égypte a attiré la plus grande part des investissements dans la région avec 191 milliards USD (43 % du total), suivie de l'Algérie et de la Tunisie (15 % toutes deux). Les investissements dans ces trois pays ont principalement ciblé les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz naturel (46 % pour l'Égypte) et de l'immobilier.

Bien qu'à une échelle beaucoup plus faible, les investissements « greenfield » dans les énergies renouvelables ont représenté un total de 20 milliards USD ou 4 % des investissements totaux dans la région, tandis que le secteur des transports n'a reçu que 4 milliards USD (soit 1 % du total des IDE « greenfield »). Ces dernières années, la région MENA, et de plus en plus les Balkans occidentaux, sont

devenues un bénéficiaire important des opérations d'investissement et de construction lancées par la Chine (Encadré 3.1). Dans l'ensemble, si ces investissements sont en croissance, ils concernent principalement les énergies fossiles et les industries extractives, ce qui n'est pas conforme aux objectifs de diversification économique de la région.

Graphique 3.2. IDE « greenfield » annoncés dans certaines économies de la région MENA, 2003-2019

Par secteurs sélectionnés.



Note : Les données sont disponibles pour l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, l'Autorité palestinienne et la Tunisie.
Source : OCDE d'après fDi Markets (2020), <https://www.fdiintelligence.com/fdi-markets>.

StatLink  <https://stat.link/jbdyxp>

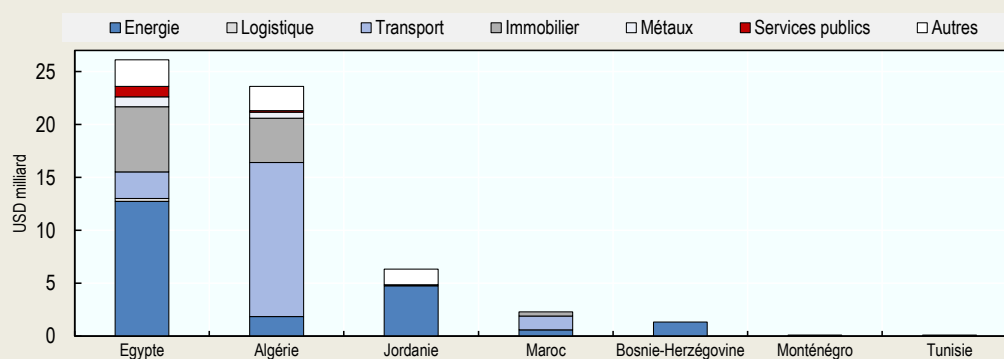
Encadré 3.1. La « Belt and Road Initiative » (Nouvelle route de la soie) dans la région MENA et les pays des Balkans

Entre 2005 et 2019, les régions MENA et des Balkans ont reçu d'importants investissements chinois dans les infrastructures, près de la moitié d'entre eux se concentrant sur des projets énergétiques, suivis des transports et de l'immobilier. Beaucoup de ces projets sont considérés comme faisant partie de la « Nouvelle route de la soie » (BRI – Belt and Road Initiative), une stratégie de développement lancée par la Chine en 2013 pour renforcer la connectivité et la coopération mondiale. Les investissements les plus importants sont en Algérie et en Égypte. En Égypte, les investissements ont augmenté de 53 % (partant de 16,4 milliards USD) depuis le lancement de la BRI, et totalisent désormais 26,1 milliards USD. La moitié de ces investissements sont concentrés sur le secteur de l'énergie, suivi de l'immobilier (23 %) et des secteurs de la logistique et des transports (11 %). L'Algérie est le seul pays de la région où la plupart des projets sont concentrés sur le secteur des transports (14,6 milliards USD, soit plus de 62 %), avec des contrats majeurs gérés par des entreprises de construction chinoises telles que China Railway Construction. D'autres pays de la région ont également reçu des investissements chinois, mais

à une moindre échelle. C'est le cas de la Tunisie, qui a reçu 110 millions USD d'investissements immobiliers.

En Bosnie-Herzégovine, les investissements chinois totalisent près de 3 milliards USD, dont 71 % dans le secteur de l'énergie, tandis que le Monténégro a reçu 1,2 milliard USD d'investissements principalement axés sur le secteur des transports. Outre les investissements chinois, l'UE a également apporté des subventions et des prêts de plus de 13 milliards USD aux infrastructures de transport et d'énergie dans les Balkans occidentaux depuis les années 1990. Plus récemment, l'UE a lancé le Plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux, une enveloppe de 11 milliards USD pour des projets phares visant à favoriser l'intégration économique régionale. Les projets prioritaires comprennent les connexions de transport et d'énergie pour favoriser le développement économique, l'intégration des marchés et les échanges transfrontaliers au sein de la région et avec l'Union européenne.

Investissements et projets de construction chinois dans certaines économies de la région MENA et des Balkans 2005-2019, par secteur



Note : Autres comprend l'agriculture, les services publics, le tourisme, l'éducation, la santé, les produits chimiques, les divertissements, l'industrie, les textiles et les télécommunications.

Source : (AEI, 2019^[11]) ; Rapport BTI sur l'Algérie, 2020 ; (European Commission, 2020b^[12])

Le suivi de l'intégration des infrastructures

Des indicateurs internationaux d'intégration des infrastructures sont disponibles pour presque tous les pays de la région de l'UpM, y compris dans la région du sud et de l'est de la Méditerranée. Les indicateurs sélectionnés pour le suivi visent à fournir une mise à jour sur l'état de l'intégration des transports et de l'énergie dans la région, et à aider à identifier les lacunes et les domaines pouvant être améliorés (Tableau 3.1). Les informations véhiculées par les indicateurs sont complétées par des informations factuelles plus précises sur la situation actuelle dans chaque économie.

Tableau 3.1. Indicateurs clés de l'intégration des infrastructures dans l'UpM

Indicateur	Description	Couverture	Fréquence
Indicateur I1. Projets transfrontaliers dans les transports et l'énergie	Cet indicateur donne un aperçu de certains projets d'infrastructure régionaux dans le secteur de l'énergie et des transports qui sont prévus ou en cours de construction. <i>Sources multiples</i>	Tout l'UpM	Années diverses

Indicateur 17. Caractère restrictif de la réglementation sur les investissements directs étrangers dans les secteurs de l'énergie et des transports	Cet indicateur mesure le caractère restrictif des règles relatives à l'IDE d'un pays dans quatre domaines : les restrictions sur les capitaux propres étrangers ; des mécanismes de sélection ou d'approbation discriminatoires ; restrictions sur le personnel étranger clé ; et les restrictions opérationnelles. Il couvre 22 secteurs, parmi lesquels les restrictions dans les transports (aérien, maritime et de surface) et les services énergétiques (production et distribution d'électricité). <i>Source</i> : OECD FDI restrictiveness index	Disponible pour l'OCDE, l'UE, l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne et la Tunisie	Annuelle, dernière disponibilité 2019
Transport			
Indicateur 12. Performance logistique	Cet indicateur, basé sur l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale, mesure la qualité de la logistique commerciale dans un pays. Il mesure les perceptions des opérateurs logistiques dans les pays dans lesquels ils opèrent et ceux avec lesquels ils commercent sur le terrain. <i>Source</i> : World Bank Logistics Performance Index	Tout l'UpM, sauf l'Autorité palestinienne	Biannuelle, dernière disponibilité 2018
Indicateur 13. Connectivité des opérateurs de transport maritime en ligne	Cet indicateur mesure le niveau d'intégration de chaque pays dans les réseaux mondiaux de transport maritime en ligne. Il est basé sur un indice fixé à 100 pour la valeur maximale de la connectivité d'un pays au premier trimestre (T1) 2006. Il comprend six éléments : escales de navires programmées, capacité annuelle en équivalents vingt pieds (EVP), nombre de services réguliers de transport en ligne et de compagnies maritimes, taille moyenne (en EVP) des navires et nombre de services de transport en ligne directe vers d'autres pays. <i>Source</i> : UNCTAD Maritime Transport Indicators	Tout l'UpM sauf l'Autorité palestinienne	Annuelle, dernière disponibilité 2020
Indicateur 14. Temps médian au port (jours)	Cet indicateur mesure le temps médian (en jours) que les porte-conteneurs passent dans les ports d'un pays au cours d'une année civile. Les chiffres sont dérivés de la fusion des informations du système d'identification automatique avec les renseignements cartographiques portuaires par MarineTraffic (http://marinetraffic.com), couvrant les navires d'un tonnage brut de 1000. Les navires à passagers et les ferries sont exclus des calculs. <i>Source</i> : UNCTAD STAT	Tout l'UpM	Annuelle, dernière disponibilité 2018
Énergie			
Indicateur 15. Indicateurs sur l'obtention d'électricité	Ces indicateurs mesurent les procédures, le temps et le coût nécessaires à une entreprise pour obtenir une connexion électrique permanente pour un entrepôt nouvellement construit. En outre, ils mesurent également la fiabilité de l'approvisionnement, la transparence des tarifs et le prix de l'électricité. <i>Source</i> : World Bank Doing Business	Tout l'UpM	Annuelle, dernière disponibilité 2019
Indicateur 16. Flux commerciaux d'électricité	Cet indicateur mesure les importations et exportations régionales d'électricité au sein de l'UpM. Les informations sont basées sur les données de l'UN Comtrade sur les flux d'énergie électrique. <i>Source</i> : UN Comtrade Database	Tout l'UpM	Annuelle, dernière disponibilité 2019

Indicateur 11. Projets transfrontaliers dans les transports et l'énergie

Les projets régionaux d'infrastructure sont importants pour renforcer l'intégration dans la région de l'UpM, en particulier en augmentant la connectivité des économies du sud et de l'est de la Méditerranée. Un certain nombre de projets de transport et d'énergie transfrontaliers ont été identifiés dans le cadre de différentes initiatives et programmes impliquant plusieurs économies de la région. Certains d'entre eux sont de nouveaux projets, tandis que d'autres font partie de projets déjà existants reliant deux ou plusieurs pays. Leur achèvement et le lancement de nouveaux projets sont utilisés comme l'une des dimensions pour mesurer les progrès de l'intégration régionale dans les infrastructures.

Les grands projets régionaux d'infrastructure, en cours de construction ou prévus, impliquant des économies de la région sont les suivants :

Transport

- Le Tronçon central de l'axe autoroutier trans-maghrébin, actuellement en construction, vise à relier les réseaux autoroutiers nationaux algérien, marocain et tunisien. Il offrira un couloir autoroutier continu d'Agadir (Maroc) à Ras Jedir (frontière tuniso-libyenne). Le projet devrait coûter 797 millions USD (avec un financement provenant de l'Union européenne et des gouvernements tunisien et marocain) et est considéré comme d'importance stratégique pour la région euro-méditerranéenne car il améliorera les conditions de transport, facilitera les relations commerciales et augmentera la mobilité de la population de la région (UfM, 2017^a_[13]).
- Le projet d'autoroute Adriatique-Ionienne actuellement en construction est une autoroute de 1 500 km reliant le nord-est de l'Italie au sud-ouest de la Grèce en passant par la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro. Le projet fait partie du Corridor central méditerranéen du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) reliant l'Europe centrale et du Nord à la péninsule balkanique. Le projet est estimé à 1 428 milliards USD, financé en partie par les gouvernements des pays concernés (Total Slovenia News, 2018_[14]).
- La ligne de chemin de fer Halkali-Kapikule (Turquie) est un projet qui comprend la construction d'un tronçon de 76 km d'une nouvelle ligne de train à grande vitesse allant de la gare de Halkali, à Istanbul, jusqu'à juste avant la gare de Cerkezkoy. Le projet fait partie d'un nouveau chemin de fer à grande vitesse entre Istanbul et Kapikule près de la frontière avec la Bulgarie. Il fera également partie du RTE-T et devrait coûter 382 millions USD ; il sera financé par la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (AIIB, 2020_[15]).

Énergie

- Le *Trans Adriatic Pipeline* (ou Gazoduc trans-adriatique) est un oléoduc et gazoduc de 878 km de long actuellement en construction pour transporter le gaz naturel de la région de la mer Caspienne vers l'Europe en passant par la Grèce, l'Albanie et l'Italie. La capacité initiale du gazoduc sera de 10 milliards de mètres cubes (mmc) par an, qui pourra être portée à 20 milliards de mètres cubes par an à l'avenir. Ce projet de création devrait coûter 4,3 milliards USD, financé par Snam Rete Gas, BP Global, la compagnie pétrolière nationale de la République d'Azerbaïdjan (SOCAR), Fluxys, Enagas et AXPO Group (NS Energy, 2020_[16]).
- Le projet d'interconnexion Euro-Afrique (Euro Africa Interconnector), actuellement en construction, comprend le développement d'un interconnecteur électrique de 2 000 mégawatts (MW) entre l'Égypte, Chypre, la Grèce et l'Europe. D'une longueur totale de 1 396 km, il est considéré comme le plus long câble d'interconnexion au monde. La première étape de la construction aura une capacité de transport initiale de 1 000 MW et un coût estimé à 3 milliards USD. La mise en service de la ligne Chypre-Égypte devrait commencer en décembre 2022, tandis que la ligne Chypre-Crète devrait démarrer en décembre 2023. Le projet devrait être développé conformément aux meilleures pratiques de l'industrie et aux réglementations européennes, nationales et internationales (EuroAfrica Interconnector, 2020_[17]).
- Le Projet d'interconnexion énergétique Italie-Monténégro-Serbie-Bosnie-Herzégovine actuellement en construction consiste en une nouvelle ligne de câble de 455 km (dont 433 km sont une liaison électrique sous-marine) entre l'Italie et le Monténégro et une ligne de transmission de 400 kilowatts (kW) entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine. Il est conçu pour permettre l'exportation d'énergie renouvelable des Balkans occidentaux vers l'Italie et pour créer un marché européen de l'énergie intégré, le Monténégro étant un pôle régional important. Le projet a une signification plus large pour la région : il représente la première interconnexion énergétique entre les Balkans occidentaux et l'Union européenne (Serbia Energy, 2019_[18]). Le projet devrait coûter 1 milliard USD et sera financé par l'investisseur italien Terna.

- L'Interconnecteur Elmed (Interconnexion électrique Tunisie-Italie) actuellement en construction implique le développement d'une nouvelle liaison sous-marine à courant continu haute tension (CCHT) de 600 MW entre la Tunisie et la Sicile. D'une longueur de 200 km, il reliera les réseaux électriques italien et tunisien, permettant ainsi l'échange d'électricité. Entre autres objectifs, le projet vise à aider la Tunisie à intégrer sa future énergie renouvelable intermittente au réseau électrique européen plus large et à permettre une intégration plus approfondie. Le projet de 600 millions USD sera financé conjointement par la Société tunisienne de l'électricité et du gaz et la société italienne Terna.
- Le Plan Solaire Méditerranéen (*Mediterranean Solar Plan*) est un projet de construction d'une centrale électrique de 20 gigawatts (GW) pour produire de l'énergie solaire en Afrique du Nord d'ici 2020. L'objectif final est de développer les énergies renouvelables et la capacité de transport d'électricité dans la région euro-méditerranéenne (Plan Solaire Mediterranean, 2020^[19]).

Si ces projets et initiatives régionaux fourniront des infrastructures supplémentaires pour assurer un niveau d'intégration plus élevé, ils pourraient ne pas suffire à combler les lacunes des pays en matière d'infrastructures. Pour faciliter le développement d'infrastructures plus régionales, les pays doivent également intégrer la dimension régionale dans leurs stratégies et plans nationaux d'infrastructure. Il existe actuellement un certain nombre de stratégies d'infrastructure dans les pays qui prennent en compte les objectifs régionaux de connectivité :

- Au Maroc, la Stratégie ferroviaire 2040 (*Plan Rail Maroc*) vise à développer le réseau ferroviaire à travers le pays à l'horizon 2040 et à contribuer au développement territorial (ONCF, 2020^[20]). La Stratégie nationale des ports 2030 vise à étendre et à moderniser les ports du pays le long des côtes atlantique et méditerranéenne.
- En Algérie, une priorité importante est de moderniser les ports pour augmenter leur capacité à accueillir de gros navires et faire de l'Algérie une plaque tournante en Méditerranée (Agence pour le commerce international, 2019^[21]). L'ouverture d'une ligne ferroviaire reliant Annaba à la Tunisie est également le moteur de la connectivité régionale (Oxford Business Group, 2016^[22]).
- En Jordanie, les priorités en matière d'infrastructure sont définies dans le Plan de croissance économique de la Jordanie 2018-22 pour chaque secteur. Les objectifs du Plan comprennent l'achèvement et la modernisation des réseaux de transport tels que les aéroports et les ports, et le développement d'un système de transport multimodal pour se connecter avec les pays voisins et l'Europe.

Lors du développement des infrastructures régionales, les gouvernements de la région doivent coopérer pour tirer parti des outils et instruments internationaux existants, conçus pour améliorer la qualité, la compatibilité et l'interopérabilité des réseaux d'infrastructure. L'Annexe 3.A fournit une liste de certains outils et instruments internationalement reconnus liés aux infrastructures durables. L'adhésion aux principes des meilleures pratiques peut être coûteuse à court terme, car les projets d'infrastructure devront répondre à des normes plus élevées d'efficacité, de sécurité et de durabilité ; cependant, ils entraînent des coûts de cycle de vie inférieurs à ceux des infrastructures avec diverses normes au niveau national, ce qui pourrait entraîner des coûts à long terme.

Indicateur I2. Performance logistique

Le transport et la logistique jouent un rôle essentiel dans le renforcement des liens entre les marchés nationaux et mondiaux et dans la facilitation du commerce régional et mondial. Malgré des réussites importantes ces dernières années, la qualité et la quantité des infrastructures dans la région du sud et de l'est de la Méditerranée sont toujours à la traîne, ce qui entraîne des coûts commerciaux plus élevés et des retards. L'Indice de performance logistique (IPL) de la Banque mondiale, qui mesure la qualité des infrastructures et l'efficacité des services douaniers, révèle des différences considérables entre les économies de l'UpM (Graphique 3.3). Dans la région MENA, l'IPL indique que l'Égypte a amélioré son

score de 2,61 en 2010 à 2,82 en 2018, passant de la 92^e à la 67^e place dans le classement des pays. L'Algérie a également amélioré ses performances de 3,8 %. En Tunisie et au Liban, il existe une marge d'amélioration significative par rapport à 2010, leurs performances ayant diminué respectivement de 9,5 % et 19 %. La performance du Maroc est passée de 3,03 en 2012 à 2,54 en 2018, passant du 50^e au 109^e rang, ce qui peut être dû aux faiblesses des services douaniers et à la capacité de suivre et de tracer les envois. Le Maroc compte de nombreux opérateurs logistiques qui fournissent des services de qualité médiocre et fragmentés, et le nombre d'opérateurs logistiques répondant aux normes internationales reste faible (Chauffour, 2018^[23]).

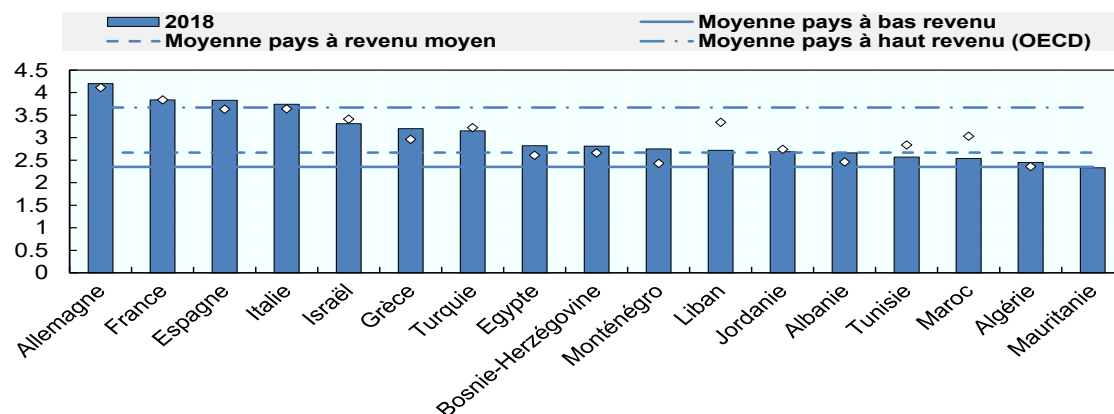
Actuellement, il existe de nombreux chaînons manquants dans le transport routier et ferroviaire qui entravent le développement des couloirs commerciaux. Il s'agit notamment de la fermeture de la frontière Maroc-Algérie, qui rend impossible le transport de marchandises de la Libye, de la Tunisie et de l'Algérie vers le Maroc ou la Mauritanie par la route. Les voies ferrées en Algérie, au Maroc et en Tunisie s'arrêtent également aux frontières, ce qui rend la connectivité ferroviaire faible (IMF, 2019^[24]).

Dans les Balkans occidentaux, la Bosnie-Herzégovine a enregistré la meilleure performance (2,81), suivie du Monténégro (2,75) et de l'Albanie (2,66). Si une bonne logistique ne garantit pas une implication plus profonde dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, les pays dont les performances logistiques sont médiocres ont tendance à être moins engagés dans le commerce (Banque mondiale, 2017^[25]).

Dans la région des Balkans, le transport routier domine le secteur du fret et il existe d'importantes lacunes de qualité dans les systèmes de transport et de logistique, ce qui entraîne des coûts commerciaux et une congestion élevés ainsi que des niveaux élevés de pollution (Banque mondiale, 2018). D'autres modes de transport plus efficaces et plus durables sur le plan environnemental, tels que le rail ou les voies navigables intérieures, pourraient être une solution pour le transport de marchandises, mais ils sont limités dans toute la région et nécessitent souvent un entretien ou des réparations urgentes (Ash N and Gibb A, 2018^[26]).

Graphique 3.3. Performance logistique dans certaines économies de l'UpM

Score de 1 (pire) à 5 (meilleur).



Note : L'Indice de performance logistique (IPL) de la Banque mondiale est basé sur une enquête mondiale auprès des opérateurs logistiques sur le terrain, fournissant des informations sur la « convivialité » logistique des pays dans lesquels ils opèrent et de ceux avec lesquels ils commercent. Les données pour le Maroc se réfèrent à 2012 au lieu de 2010.

Source : Base de données de l'Indice de performance logistique (IPL) de la Banque mondiale, <https://lpi.worldbank.org/international/global?sort=asc&order=Infrastructure>.

StatLink  <https://stat.link/b2mdak>

L'amélioration de la qualité des infrastructures et de la logistique est cruciale pour l'intégration et la participation de la région aux réseaux de production. La participation des économies MENA au commerce et aux chaînes de valeur est en partie motivée par des régimes exclusifs basés sur des zones telles que la zone franche de Tanger au Maroc, la zone économique du canal de Suez en Égypte ou des régimes d'exportation spéciaux en Tunisie et en Jordanie, qui jouent également un rôle important dans le développement économique de la région méditerranéenne.

- En Égypte, l'expansion du canal de Suez en 2015 et la création de la Zone économique du canal de Suez visent à renforcer sa position en tant que route commerciale maritime mondiale et à exploiter son potentiel d'attraction des investissements et de croissance orientée vers l'exportation.
- Au Maroc, le port Tanger Med est un hub logistique et industriel majeur qui se connecte à 186 ports dans le monde. Il est actuellement utilisé comme plate-forme pour les principaux constructeurs automobiles européens pour assembler des véhicules et construire des moteurs à exporter vers les marchés européens et africains. L'objectif du projet Tanger Med est de mieux intégrer le Maroc dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en offrant des zones logistiques avec des avantages de port franc et un accès direct aux routes maritimes mondiales.

Les projets de port sec qui ont été mis en place dans différents pays de la région font partie intégrante d'une stratégie logistique réussie :

- En Égypte, le Port sec du 6 octobre, qui devrait être opérationnel d'ici 2022, sera le premier port intérieur du pays (DB Schenker, 2020_[27]). Avec une superficie de plus de 100 *feddans* (environ 420 000 mètres carrés), ce sera la plus grande installation logistique en Afrique. Il devrait traiter 720 000 conteneurs par jour et sera relié par des lignes ferroviaires entre Alexandrie et la Ville du 6 octobre. Ce projet est l'un des huit ports secs que le gouvernement entend développer dans tout le pays pour améliorer sa logistique.
- La Jordanie vise à établir un réseau de ports secs pour exploiter sa position géographique en tant que couloir naturel de transport et de logistique pour le reste de la région. Des ports secs sont prévus à Ma'an, à Madounah à Amman et à Mafraq pour relier le chemin de fer à l'ensemble du réseau logistique du pays (Oxford Business Group, 2016_[22]). Ces projets, qui s'inscrivent dans une politique logistique intégrée, pourraient jouer un rôle important en facilitant des activités économiques qui génèrent davantage de flux commerciaux dans la région.

Indicateur I3. Connectivité du transport maritime régulier

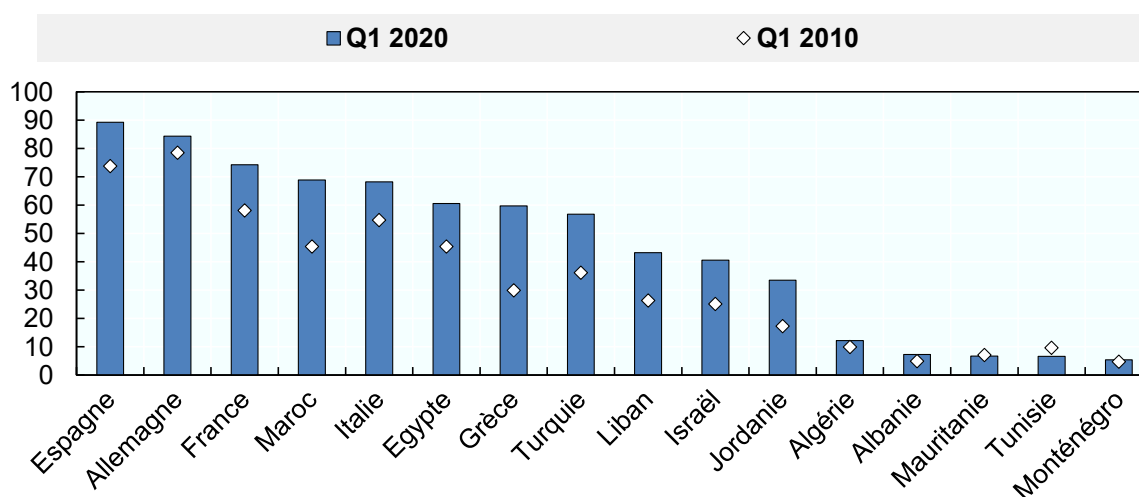
Avec 80 % du volume et 70 % de la valeur du commerce international à travers le monde transportés par des navires, le transport maritime est le mode de transport le plus important pour les marchandises, y compris dans la région méditerranéenne (CESAO, 2018_[28]). Aujourd'hui, les rives méditerranéennes concentrent environ 27 % des services réguliers et du transport maritime à courte distance du monde, faisant de la région une route commerciale centrale pour le transport mondial de conteneurs (SRM, 2020a_[29]). Les réseaux maritimes en Méditerranée sont cependant fragmentés, ce qui freine le développement du commerce maritime intra-régional. Le trafic de fret entre les pays de la région MENA ne représente que 5 % du trafic total de fret en Méditerranée, tandis que le trafic entre les ports européens est de 70 % et entre l'Europe et l'Afrique du Nord de 15 % (IMF, 2019_[24]).

De façon générale, il existe peu de liens directs entre les pays de la région MENA. Le nombre de liaisons inter-ports ou de paires de ports à travers la Méditerranée a diminué ces dernières années, passant de 2 279 en 2009 à 1 532 en 2016 (Arvis et al, 2019_[30]). Par exemple, la Tunisie n'a de liens directs qu'avec ses partenaires commerciaux européens les plus proches. Il existe très peu de lignes directes de transport maritime entre les pays du Maghreb, qui transportent leurs marchandises intrarégionales via des ports de pays tiers, comme Marseille, Almeria ou Rotterdam (ibid). Ces détours génèrent des coûts commerciaux supplémentaires et réduisent la compétitivité des prix.

Un facteur essentiel du succès de la connectivité portuaire dépend de la façon dont ils sont positionnés dans les réseaux de transport mondiaux, le transport maritime et d'autres services. L'Indice de connectivité des transports maritimes réguliers (ICTMR)², qui rend compte de la manière dont les pays sont connectés aux réseaux mondiaux de transport maritime réguliers, révèle qu'il est possible que les ports méditerranéens en général puissent faire partie de ces réseaux (Graphique 3.4). L'Espagne et l'Allemagne se classent en bonne place grâce à leurs principaux ports maritimes mondiaux. Dans la région MENA, le Maroc et l'Égypte obtiennent des scores plus élevés que leurs pairs régionaux. Dans les Balkans occidentaux, l'Albanie et le Monténégro sont tous deux en bas du classement. À l'exception de la Mauritanie et de la Tunisie, la plupart des pays ont amélioré leurs performances entre 2010 et 2020, la Grèce et la Jordanie ayant le plus progressé, suivies du Liban³, d'Israël et du Maroc. Étant donné que l'essentiel du commerce international, en particulier dans les pays de la région MENA, se fait par voie maritime, l'ICTMR est également un déterminant important de la compétitivité commerciale d'un pays.

Graphique 3.4. Connectivité des transports maritimes réguliers, 2010-2020

Échelle (0-100).



Note : Veuillez consulter (Tableau 3.1) sur les indicateurs clés pour plus d'explications sur ce que l'indicateur mesure. L'indice pour le Liban reflète la situation avant l'explosion du port de Beyrouth en août 2020 et les perturbations logistiques qui en résultent.

Source : UNCTAD Maritime transport indicators, <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=92>.

Pour accroître la participation aux chaînes de valeur, les actions politiques doivent combiner des politiques qui augmentent les performances logistiques avec des efforts visant à s'appuyer sur des accords commerciaux avec des partenaires régionaux et non régionaux. L'Accord sur la Zone de libre-échange continental africain (ZLECAf) récemment signé ouvre des opportunités pour le sud de la Méditerranée en termes de nouveaux marchés et d'attraction des investissements.

Indicateur I4. Temps moyen passé au port (jours)

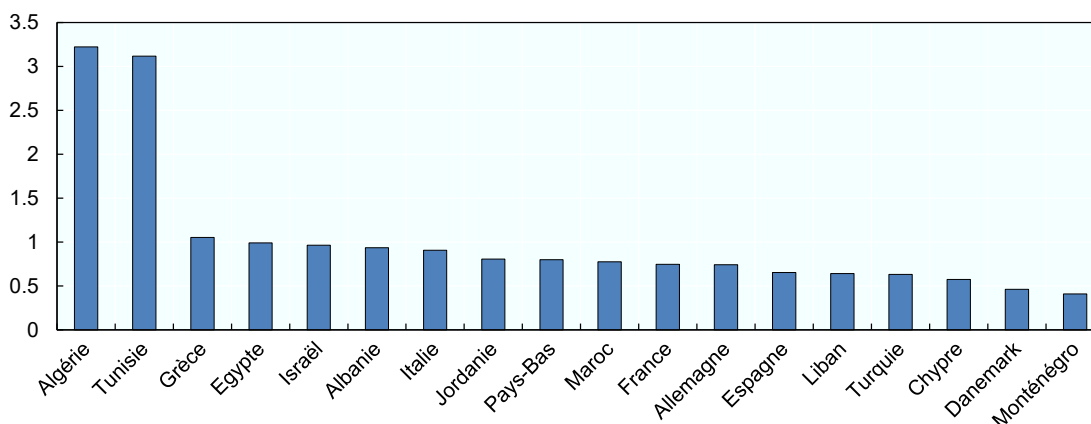
Pour bénéficier davantage du commerce international et renforcer leur rôle en tant que route maritime importante, les ports de la Méditerranée doivent augmenter leur visibilité en tant que plaque tournante mondiale du transbordement. Les principaux hubs de transbordement en mer Méditerranée sont le Pirée (Grèce), Marsaxlokk (Malte), Gioia Tauro (Italie), Algésiras et Valence (Espagne), le canal de Suez (Égypte) et Tanger-Med (Maroc). Leur compétitivité est déterminée non seulement par leur position

géographique stratégique, mais aussi par la qualité globale des services - par exemple, l'intégration entre les installations portuaires, les terminaux intérieurs et les couloirs multimodaux (Euromesco, 2020^[31]). Tous ces ports à conteneurs sont exploités par des opérateurs mondiaux de terminaux, chacun exploitant un grand nombre de terminaux dans différents pays ; les meilleures pratiques sont transférées entre tous leurs terminaux, créant une pression continue à la hausse sur les niveaux de service. Cela signifie que l'attractivité des terminaux est également déterminée par la manière dont les concessions qui leur sont accordées permettent aux opérateurs d'améliorer leurs performances (OECD, 2017^[32]).

Le temps passé au port par les navires est également une indication de l'efficacité et de la compétitivité commerciale d'un port. Chaque heure de temps-navire économisée dans un port aide les ports, les transporteurs et les expéditeurs à économiser sur divers coûts et investissements, notamment les dépenses en capital sur les navires et les coûts de détention des stocks de marchandises (CNUCED, 2019^[33]) De nouvelles données sur le trafic maritime compilées par la CNUCED sur le temps que les navires passent au port pendant les escales révèlent des variations entre les ports du sud et de l'est de la Méditerranée pour les porte-conteneurs (Graphique 3.5). Alors que presque tous les ports présentés sur le graphique ont des temps d'attente de moins d'un jour, l'Algérie et la Tunisie font exception, avec des temps d'attente de plus de trois jours. Plus précisément :

- En 2019, le temps médian des porte-conteneurs passé au port lors d'une escale portuaire dans la région MENA variait de 0,6 jour au Liban à 3,2 jours en Algérie. Au Maroc et en Jordanie, ce temps était de 0,8 jour chacun, tandis qu'en Tunisie et en Egypte il était de 3,1 et 1 jour respectivement.
- Dans les Balkans occidentaux, le Monténégro est le plus performant, avec 0,5 jour passé au port contre 0,9 jour en Albanie.
- À l'exception de la Grèce, le temps médian passé dans les ports d'autres pays de l'UE était inférieur à un jour en 2019.

Graphique 3.5. Temps médian passé dans les ports, 2019



Note : Les porte-conteneurs désignent les navires qui transportent des conteneurs maritimes normalisés.

Source : Statistiques de la CNUCED sur les escales et les performances., <https://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx>

StatLink  <https://stat.link/gabhx6>

L'un des développements les plus importants dans le transport de conteneurs en Méditerranée est l'augmentation de la concentration des lignes maritimes de conteneurs, qui a des implications importantes au niveau régional. Cette tendance s'est accélérée au cours des dernières décennies, principalement en raison des fusions et acquisitions et de la montée des alliances entre les grands transporteurs de

conteneurs. Entre 2002 et 2016, le taux de concentration des quatre principaux porte-conteneurs est passé d'environ 25 % à 50 % (OECD, 2017^[32]). En conséquence, un nombre moindre d'acteurs importants contrôlent des flux de marchandises plus importants, ce qui déterminera la capacité des ports du sud de la Méditerranée à capter plus de marchandises en transbordement, en fonction de la compétitivité de leurs routes commerciales. Par exemple, pour le commerce Asie-Europe, les transporteurs de conteneurs peuvent réacheminer leurs services via Cape Hope autour du continent africain pour éviter les frais du canal de Suez, ce qui est désormais possible grâce aux bas prix du pétrole. Par exemple, Maersk and MSC ont détourné deux de leurs services conjoints, ajoutant sept jours au voyage aller-retour entre l'Asie et l'Europe du Nord. Cela s'est en fait produit dans le contexte de la crise de la COVID-19, qui a poussé l'Autorité du canal de Suez à des réductions tarifaires (OECD-ITF, 2020^[34]).

Une autre tendance connexe importante qui nécessite l'adaptation des infrastructures est la montée en puissance des méga porte-conteneurs. Étant donné que les coûts de transport par tonne diminuent en raison des conteneurs plus gros, les grands ports de la Méditerranée comme Suez ont un avantage comparatif dans le déplacement de gros navires. Malgré l'augmentation de la distance commerciale (mesurée en miles nautiques pour le commerce maritime), le coût par tonne a baissé tandis que la capacité de transport de conteneurs a augmenté d'environ 1 200 % depuis 1968. Avec son expansion, le canal de Suez peut accueillir de plus gros porte-conteneurs. Par exemple, en avril 2017, Mitsui O.S.K. Lines (MOL) met en service pour la première fois un porte-conteneurs d'une capacité de 20 170 TEU - que l'Égypte peut gérer, mais que d'autres ports de la Méditerranée ne peuvent pas, même avec une expansion (MOL, 2017^[35]).

Indicateur I5. Obtention d'électricité

L'accès à une électricité fiable et abordable est un facteur de décision clé pour les investisseurs dans les industries où l'électricité est une composante majeure de leurs structures de coûts. La fiabilité et le coût de l'approvisionnement en électricité restent des préoccupations importantes pour de nombreux investisseurs dans les économies MENA et des Balkans occidentaux (Tableau 3.2).

- Dans la région MENA, en Jordanie, il faut 55 jours pour obtenir de l'électricité, ce qui reste plus rapide que dans d'autres pays de la région comme l'Égypte, le Maroc et l'Autorité palestinienne ; mais le prix de l'électricité en Jordanie est le plus élevé de la région (24,6 cents USD le kWh).
- Dans les Balkans occidentaux, c'est au Monténégro qu'il faut le plus grand nombre de jours pour obtenir de l'électricité (131) et le coût par kWh y est le plus élevé. Il a récemment mis en place des systèmes automatisés pour surveiller et signaler les pannes de courant. Cette performance est relativement meilleure que la moyenne de la région MENA, mais elle est toujours inférieure à celle de certains de ses pairs régionaux.

Tableau 3.2. Indicateurs « Obtention d'électricité » dans certaines économies de l'UpM, 2020

	Classement «Obtention d'électricité »	Procédures (nombre)	Temps (jours)	Coût (% du revenu par habitant)	Fiabilité de l'offre et transparence de l'indice tarifaire (0-8)	Prix de l'électricité (cents USD par kWh)
Albanie	107	6	71	448,6	5	9,4
Algérie	102	5	84	967	5	2,1
Bosnie Herzégovine	74	5	69	289	6	11,6
Égypte	77	5	53	180,2	5	9,7
Jordanie	69	5	55	285,3	6	24,6
Israël	83	5	102	13,3	6	11,8
Liban	127	4	89	128	0	13
Maroc	34	4	31	1308,8	6	12,4

Monténégro	134	7	131	144,4	5	14,1
Tunisie	63	4	65	719,1	6	7,7
Autorité palestinienne	86	5	47	1383,9	5	17,6
Turquie	41	4	34	62,3	5	8,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	86	4,4	63,5	419,6	4,4	
Pays OCDE à revenu élevé	43	4,4	74,8	61,0	7,4	

Source : Indicateurs Doing Business de la Banque mondiale 2020, <https://www.doingbusiness.org>.

Indicateur I6. Flux commerciaux d'électricité

L'intégration de l'énergie est un lien économique fondamental entre le sud et l'est de la Méditerranée et avec l'UE. Bien que la région MENA ait toujours été un marché de demande d'énergie périphérique, sa demande d'énergie a augmenté rapidement ces dernières années et devrait presque doubler d'ici 2040 (Zelt, et al, 2019^[36]). La région détient un tiers de la production et des ressources mondiales de pétrole et de gaz et a des connexions énergétiques croissantes avec l'Europe, en particulier des interconnexions électriques et les infrastructures de gaz naturel et d'hydrogène (Forum international de l'énergie, 2020^[37]). La Commission européenne estime que la consommation finale totale d'énergie dans le sud de la Méditerranée pourrait augmenter de 37 % d'ici 2040, la moitié étant due à une augmentation de la consommation d'électricité (SRM, 2020b^[38]).

Un certain nombre d'initiatives sous-régionales sont en place pour interconnecter les réseaux électriques et permettre le commerce de l'électricité entre les pays de l'UpM (Encadré 3.2). Chacune d'entre elles a le potentiel de remplacer la production d'électricité et d'assurer la stabilité du système énergétique du pays. Si certaines de ces interconnexions électriques existent depuis un certain temps, leur utilisation reste faible (en particulier dans le sud de la Méditerranée) et elles n'ont conduit qu'à un commerce d'électricité modeste. Les difficultés comprennent non seulement un manque d'infrastructures adéquates, mais aussi une absence de cadre réglementaire harmonisé aux niveaux national et sous-régional.

Encadré 3.2. Certaines méthodes d'interconnexion régionale dans l'UpM,

Les économies du sud et de l'est de la Méditerranée possèdent un certain nombre de projets et de méthodes d'interconnexions électriques régionales ; réunis, ils forment un réseau total de transport comprenant environ 400 000 km de lignes à haute tension. L'UE a également sa propre politique de connexion des infrastructures énergétiques de ses États membres :

Les Balkans occidentaux

Le Corridor d'électricité Trans-Balkans est un réseau de transport de 400 kV reliant les systèmes de transport d'électricité de la Serbie, du Monténégro, de la Bosnie-Herzégovine à ceux de la Croatie, de la Hongrie, de la Roumanie et de l'Italie. Le projet comprend la construction d'un câble d'interconnexion sous-marin entre le Monténégro (Lastva) et l'Italie (Villanova), des stations de conversion en Italie et au Monténégro, de nouvelles constructions et des mises à niveau du réseau interne 400 kV au Monténégro et en Serbie, et la construction de lignes aériennes d'interconnexion 400 kV entre le Monténégro, la Serbie et la Bosnie-Herzégovine. Globalement, le projet vise à améliorer les conditions de transport d'électricité du nord au sud de la région et à permettre une intégration plus poussée du marché de l'électricité avec l'Europe.

MENA

Le *Maghreb regional interconnection* entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Initialement développé dans les années 1950, le réseau a évolué vers de multiples interconnexions de transmission haute tension entre les trois pays. Les trois pays sont désormais synchronisés avec le réseau paneuropéen de transport à haute tension (ENTSO-E Continental Europe Network). Malgré l'augmentation de la capacité du réseau ces dernières années, les échanges d'électricité entre les pays ont été plutôt modestes. Par exemple, la Tunisie et l'Algérie ne sont autorisées à échanger que 200 MW bien qu'elles soient reliées via cinq lignes de raccordement d'une capacité de transport de 1 760 MW.

L'*Interconnexion à huit pays et territoires* (Eight-Country and Territories Interconnection - ECI) entre l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Syrie, la Turquie et l'Autorité palestinienne. Les projets ont débuté en 1988 avec l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, la Syrie et la Turquie dans le cadre d'un effort visant à mettre à niveau leurs systèmes électriques à une norme régionale. Plus tard, l'accord a été étendu à trois autres pays, à savoir le Liban, la Libye et l'Autorité palestinienne. Parmi les huit, la Turquie a totalement synchronisé son réseau en 2011 avec le réseau européen, en vue de démarrer le commerce d'électricité dans les années suivantes.

L'Union européenne

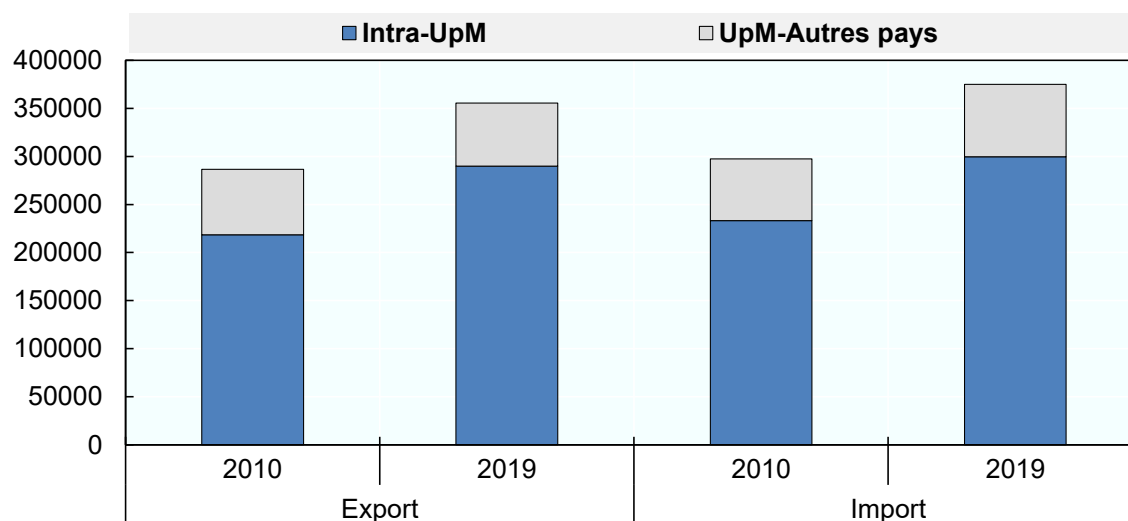
Les Réseaux transeuropéens de l'énergie (RTE-E) sont une politique de l'UE visant à mieux connecter les infrastructures énergétiques des pays de l'UE par le biais de projets d'infrastructure transfrontaliers appelés « Projets d'intérêt commun ». Les projets couvrent neuf couloirs prioritaires dans les domaines des infrastructures électriques, gazières et pétrolières, que l'UE contribuera à développer afin de connecter des régions isolées des marchés européens de l'énergie, de renforcer les interconnexions transfrontalières existantes et d'aider à intégrer les énergies renouvelables. Cela comprend : le Réseau énergétique en mer du Nord ; les Interconnexions nord-sud de l'électricité en Europe de l'Est (NSI West Electricity) ; les Interconnexions électriques nord-sud en Europe centrale-orientale et du sud-est (NSI East Electricity) ; le Plan d'interconnexion des marchés énergétiques baltes dans le secteur de l'électricité (BEMIP Electricity) ; les Interconnexions gazières nord-sud en Europe occidentale (NSI West Gas) ; les Interconnexions gazières nord-sud en Europe centrale-orientale et du sud-est (NSI East Gas) ; le Corridor gazier sud (SGC) ; le Plan d'interconnexion des marchés énergétiques baltes dans le secteur du gaz (BEMIP Gas) ; et les connexions d'approvisionnement en pétrole en Europe centrale et orientale (OSC). Le règlement pour les RTE-E est actuellement mis à jour par l'Union européenne pour assurer son alignement avec l'objectif de neutralité climatique du Green Deal européen.

Source : (SRM, 2020b^[38]), (CGES, 2020^[39]), (European Commission, 2020a^[40])

Dans l'ensemble, tant les exportations que les importations d'énergie entre les pays de l'UpM ont augmenté entre 2010 et 2019 (Graphique 3.6). Ces moyennes sont largement déterminées par les États membres de l'Union européenne, où les marchés nationaux d'électricité sont bien intégrés, ce qui permet des complémentarités entre les pays. Par exemple, la France, le Portugal et la Slovénie sont de gros exportateurs d'électricité, tandis que la Grèce, l'Italie et l'Espagne sont de gros importateurs (bien que l'Espagne exporte également). Dans les régions du sud et de l'est de la Méditerranée, le commerce international de l'électricité est plutôt limité, à l'exception de quelques cas où les pays échangent de l'électricité avec l'UE ; Le Maroc, par exemple, importe environ 15 % de son électricité d'Espagne.

Graphique 3.6. Le commerce d'énergie électrique dans l'UpM

en milliers de kilowattheures.



Note : Les exportations vers d'autres pays comprennent l'Afghanistan, Andorre, le Vatican, l'Irak, la Libye, la Macédoine, la Norvège, Saint-Marin, la Fédération de Russie, la Serbie, la Suisse, la Syrie et les États-Unis. Les importations en provenance d'autres pays comprennent l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Macédoine, le Northway, la Fédération de Russie, la Suisse, l'Ukraine et le Royaume-Uni.

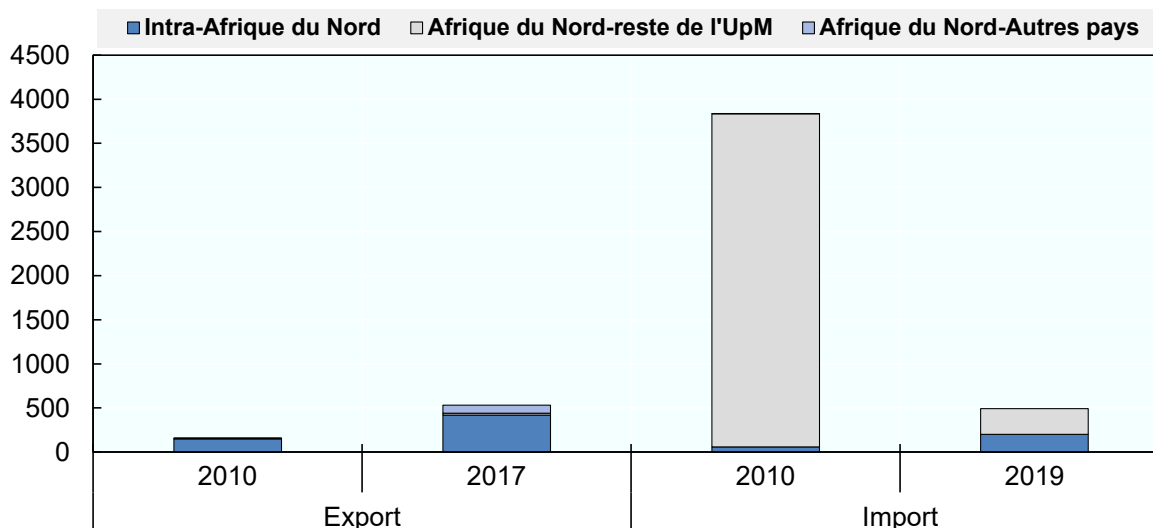
Source : Statistiques UN COMTRADE, <https://comtrade.un.org>.

StatLink  <https://stat.link/kawod3>

Les échanges d'électricité des pays d'Afrique du Nord avec l'UE se limitent à l'aide mutuelle et aux contrats commerciaux annuels (MEDREG, 2019^[41]). L'interconnexion transfrontalière maroco-espagnole est la seule ligne qui relie la sous-région à l'UE et représentait près de 100 % des importations d'électricité d'Afrique du Nord en provenance du reste de l'UpM en 2010 (Graphique 3.7). Ces importations ont diminué en 2019, mais la part des importations parmi les économies nord-africaines a augmenté. Entre 2010 et 2017, le volume des exportations totales a augmenté, principalement sous l'effet des exportations vers les pays non-UpM, tandis que la part des exportations intra-régionales a légèrement diminué.

Graphique 3.7. Le commerce d'énergie électrique en Afrique du Nord

en milliers de kilowattheures.



Note : L'Afrique du Nord comprend l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. Les exportations et importations en provenance d'autres pays comprennent la Libye et la Syrie.

Source : Statistiques UN COMTRADE., <https://comtrade.un.org>.

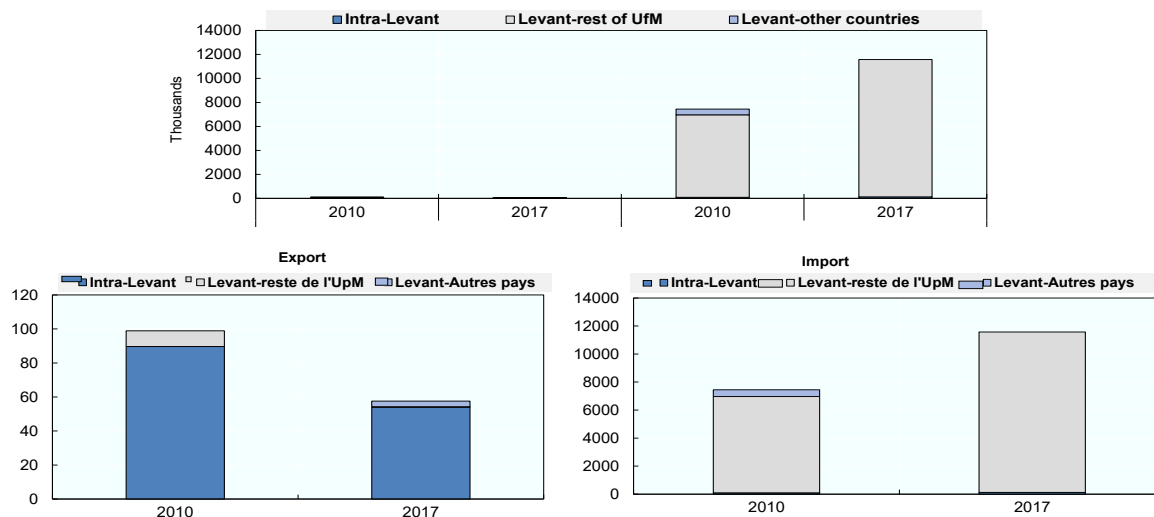
StatLink  <https://stat.link/v5yqw7>

Au Levant, le volume d'électricité partagé entre les trois pays (Liban, Autorité palestinienne et Jordanie) est très faible bien qu'il fasse partie du projet d'Interconnexion des huit pays et territoires voir (Encadré 3.2). La région exporte une quantité symbolique d'électricité, tandis que les importations en provenance du reste de l'UpM ont augmenté de plus de la moitié entre 2010 et 2017.


Cela comprend les importations de la Jordanie en provenance d'Égypte et les importations de l'Autorité palestinienne en provenance d'Égypte et d'Israël. La dépendance de l'Autorité palestinienne vis-à-vis d'Israël pour son approvisionnement en électricité est élevée, atteignant jusqu'à 99 % en Cisjordanie. Depuis 2008, la Jordanie a également commencé à exporter 20 MW d'électricité vers la Cisjordanie, et une nouvelle interconnexion est prévue afin d'augmenter le niveau de tension à 400 Kw (MEDREG, 2019_[41]). Le réseau électrique libanais n'est connecté qu'à la Syrie.

Graphique 3.8. Le commerce d'énergie électrique au Levant

en milliers de kilowattheures

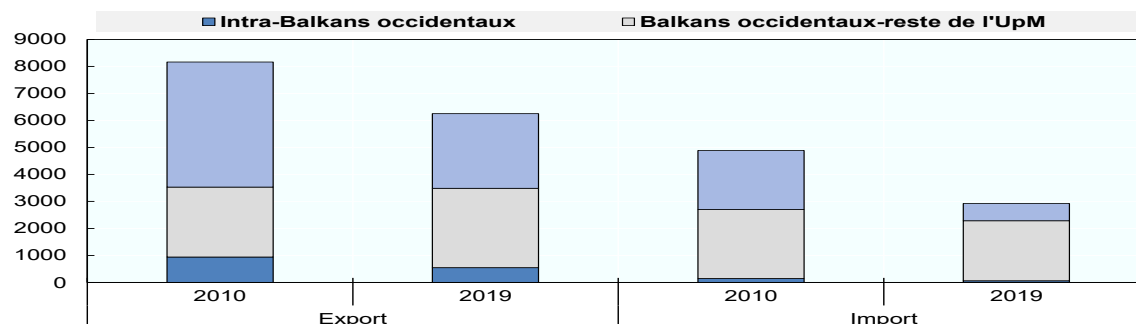


Note : Le Levant comprend le Liban, l'Autorité palestinienne et la Jordanie. Les importations en provenance d'autres pays comprennent la Syrie.
Source : Statistiques UN COMTRADE, <https://comtrade.un.org>


StatLink  <https://stat.link/b6f9m8>

Dans les Balkans occidentaux, tant les exportations que les importations de commerce d'électricité ont diminué entre 2010 et 2019 (Graphique 3.10). Plus de la moitié (57 %) de l'électricité a été exportée vers des pays non-UpM en 2010, tandis que 32 % des exportations d'électricité l'ont été vers d'autres pays de l'UpM. En 2019, cependant, cette tendance s'est inversée et les Balkans occidentaux ont exporté plus d'électricité vers les pays de l'UpM que vers d'autres pays (non-UpM). Les importations d'électricité de la région ont considérablement diminué en 2019 par rapport à 2010, avec une baisse importante des importations en provenance d'autres pays et une légère diminution des importations en provenance du reste de l'UpM.

Graphique 3.9. Le commerce d'énergie électrique dans les Balkans occidentaux



Note : Les exportations et importations en provenance d'autres pays concernent uniquement la Serbie et la Suisse.
Source : Statistiques UN COMTRADE.

StatLink  <https://stat.link/pcxbgy>

Les relations énergétiques entre l'Afrique du Nord et l'Europe reposent toujours sur le pétrole et le gaz, plus de 60 % des exportations de pétrole et de gaz de l'Afrique du Nord étant destinées à l'Europe (Eurostatgas, 2019^[42]). Cependant, compte tenu de la position géographique de l'Afrique du Nord, elle a un fort potentiel de déploiement d'énergies renouvelables pour la production d'électricité. Grâce à un nombre relativement important d'heures d'ensoleillement par an, certains pays de la région ont l'un des meilleurs potentiels d'énergie solaire au monde, notamment dans le photovoltaïque solaire (PV) et l'énergie solaire concentrée. Les centrales solaires à concentration pourraient générer 100 fois la consommation d'électricité combinée de la région MENA et de l'Europe (AEI, 2010^[43]). Un commerce accru d'électricité à partir de sources d'énergie verte entre les deux régions pourrait également jouer un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de l'UE visant à décarboniser complètement le système électrique européen d'ici 2050 et permettre aux pays de s'orienter vers un avenir sobre en carbone (SRM, 2020b^[38]). Il existe également un intérêt croissant envers le potentiel de l'hydrogène renouvelable pour réaliser cette transition ; la région MENA pourrait être un fournisseur important pour l'UE, comme le souligne la récente Stratégie européenne pour l'hydrogène (Commission européenne, 2020^[44]).

Malgré le potentiel élevé des énergies renouvelables pour la production d'électricité, la part des énergies renouvelables dans la capacité électrique du sud de la Méditerranée reste faible par rapport aux tendances mondiales. En conséquence, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie varie considérablement d'un pays à l'autre. On estime que cette part représente 0,1 % en Algérie, entre 5 et 5,5 % en Égypte et en Jordanie, et entre 10 et 12 % au Maroc et en Tunisie (AEI, 2020^[45]). De nombreux pays MENA ont mis en place des objectifs nationaux en matière d'énergies renouvelables et le déploiement de projets connexes y est bien engagé (Tableau 3.3). Cependant, de nombreuses économies devraient dépendre du gaz et du pétrole pour produire de l'électricité au moins jusqu'en 2030 et doivent mieux articuler ces stratégies avec un plan d'action clair sur les émissions de gaz à effet de serre ou la durabilité à long terme des transports et des systèmes énergétiques. Des investissements supplémentaires sont également nécessaires pour permettre des flux interzonaux tout en assurant la continuité des services sans problèmes de sécurité, notamment ceux liés aux préoccupations géopolitiques (SRM, 2020b^[38]).

Tableau 3.3. Les objectifs en matière d'énergies renouvelables dans certaines économies du sud de la Méditerranée

Pays	Objectifs globaux en matière d'énergie renouvelable	Objectifs spécifiques à la technologie	Année
Algérie	27 % de la production d'électricité d'ici 2030 ; 22 GW de puissance installée	Photovoltaïque solaire (PV) : 3 GW d'ici 2020, 13,6 GW d'ici 2030 Vent : 1 GW d'ici 2020, 5 GW d'ici 2030 Centrale héliothermique à concentration (CSP) : 2 GW d'ici 2020, 2 GW d'ici 2030 Biomasse : 0,4 GW d'ici 2020, 2 GW d'ici 2030 Géothermie : 15 MW d'ici 2030	2020 et 2030
Égypte	20 % de la production d'électricité d'ici 2022 et 42 % d'ici 2035	PV solaire : 0,2 GW d'ici 2020, 0,7 GW d'ici 2027 Vent : 7,2 GW d'ici 2020 CSP : 1,1 GW d'ici 2020, 2,8 GW d'ici 2030 Hydroélectricité : 2,8 GW d'ici 2020	2022 et 2035
Israël	10 % de la production d'électricité d'ici 2020 et 17 % de la production d'électricité d'ici 2030	PV solaire et CSP : 63,4 % de la production totale d'ici 2020 Vent : 29 % de la production totale d'ici 2020 Biomasse (y compris le biogaz) : 7,6 % de la production totale d'ici 2020	2020 et 2030
Jordanie	2 GW de capacité installée d'ici 2020 ; 10 % de	PV solaire : 0,6 à 1 GW d'ici 2020 Vent : 0,6 à 1 GW d'ici 2020 Valorisation énergétique des déchets : 30 à 50 MW d'ici 2020	2020

	l'approvisionnement énergétique		
Liban	12 % (9 TWh) de la demande totale d'électricité et de chauffage d'ici 2020	Chauffe-eau solaires photovoltaïques, CSP et PV solaire : 4,2 % du total des ER d'ici 2020 Vent : 2,1 % du total des ER d'ici 2020 Hydroélectricité : 3,2 % du total des ER d'ici 2020 Biomasse : 2,5 % du total des ER d'ici 2020	2020
Maroc	42 % de la capacité électrique installée et 52 % d'ici 2030	Énergie solaire (PV et CSP) : 2 GW d'ici 2020 Vent : 2 GW d'ici 2020 Hydroélectricité : 2 GW d'ici 2020	2020 et 2030
Autorité palestinienne	10 % de la production d'électricité domestique d'ici 2020 ; 130 MW de puissance installée	PV solaire : 34,6 % du total des ER d'ici 2020 Vent : 33,8 % du total des ER d'ici 2020 CSP : 15,4 % du total des ER d'ici 2020	2020
Tunisie	30 % de la production d'électricité d'ici 2030	PV solaire : 1,5 GW d'ici 2030 Vent : 1,7 GW d'ici 2030 CSP : 0,5 GW d'ici 2030 Biomasse : 0,3 GW d'ici 2030	2030

Source : (Aghahosseini et al, 2020^[46])

L'une des principales difficultés de la promotion des énergies renouvelables, en particulier pour la région MENA, est de créer un environnement réglementaire fiable et d'améliorer les conditions institutionnelles. Dans cette région, la plupart des économies doivent encore encourager la concurrence et l'entrée de producteurs indépendants d'électricité pour les énergies renouvelables (OECD, 2016^[47]). Le secteur de l'électricité est largement dominé par les entreprises publiques, souvent avec des subventions qui rendent le prix de l'électricité trop bas pour inciter les investisseurs à entrer sur le marché (Banque mondiale, 2020b^[48]). De nombreux pays comptent sur les ministères de tutelle en tant que régulateurs, même s'ils opèrent souvent dans le secteur par le biais des entreprises publiques. Des régulateurs distincts peuvent contribuer à renforcer la confiance dans le fait que le régulateur agit de manière objective et transparente. La Jordanie et le Maroc ont été parmi les premiers à renforcer les conditions favorables à l'investissement dans la production d'électricité renouvelable. La Jordanie est un exemple positif, car elle a dissocié la production, le transport et la distribution dans le secteur de l'électricité, conformément à la Loi générale sur l'électricité (General Electricity Law) de 2003.

Indicateur 17. Restriction réglementaire sur les investissements étrangers dans l'énergie et les transports

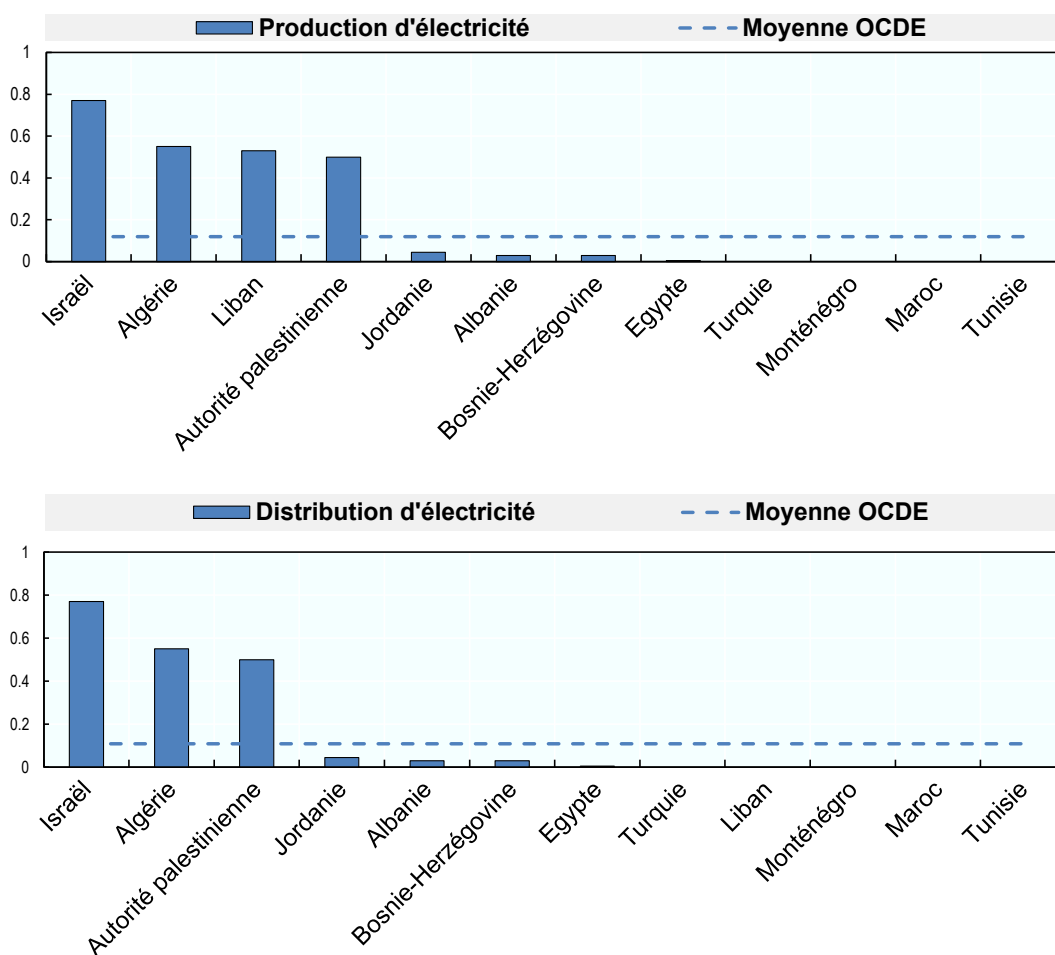
Les investissements dans la connectivité nécessitent un environnement politique adéquat, qui implique la suppression des goulots d'étranglement administratifs à l'investissement et l'amélioration de l'environnement réglementaire. Pour la connectivité, des secteurs compétitifs des transports (maritime et aérien) et de l'électricité sont essentiels. La plupart des marchés du sud et de l'est de la Méditerranée sont relativement ouverts aux investissements étrangers. Pourtant, dans les secteurs des transports et de l'électricité, les restrictions sont encore relativement élevées (Graphique 3.10) (voir le Chapitre 2 sur les finances pour un aperçu général des restrictions mesurées par l'Indice de restriction réglementaire des IDE de l'OCDE). L'indice IDE couvre les services fournis sur l'infrastructure, notamment la gestion de l'infrastructure elle-même ; mais la plupart des restrictions, et l'essentiel des activités, résident dans les services fournis sur l'infrastructure. Les pays de l'est et du sud de la Méditerranée ont généralement des restrictions plus élevées que la moyenne de l'OCDE.

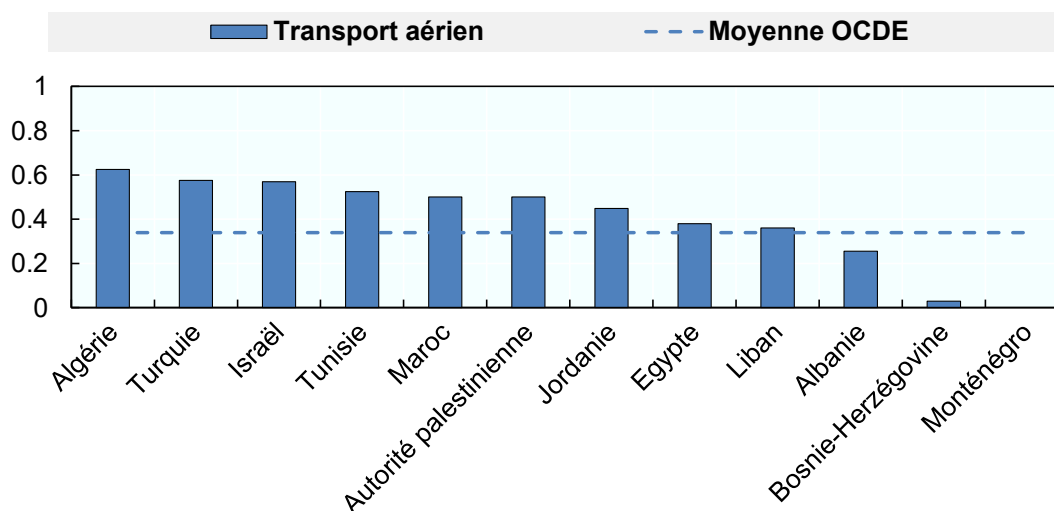
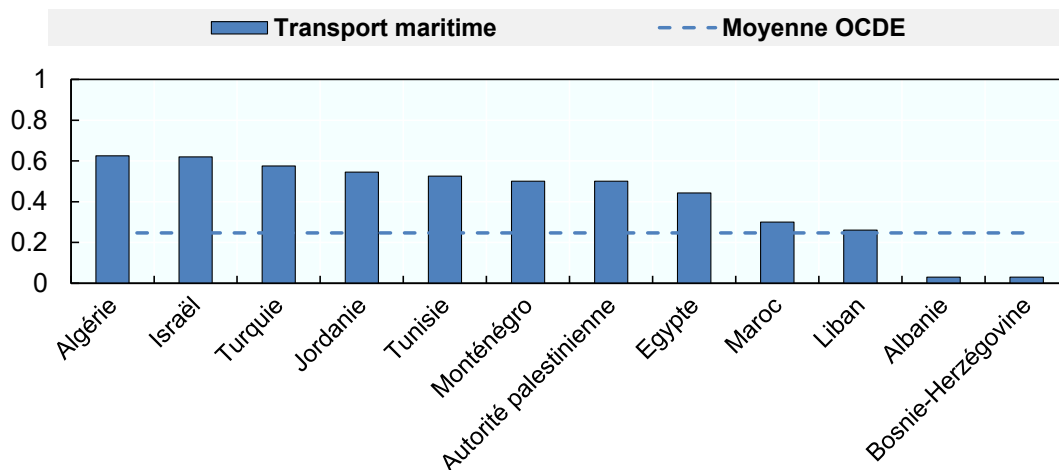
- En Méditerranée orientale, les restrictions du Monténégro dans le secteur maritime sont plus élevées que celles de l'Albanie et de la Bosnie-Herzégovine, et elles sont également supérieures à la moyenne de l'OCDE. En revanche, les restrictions de l'Albanie et de la Bosnie-Herzégovine en matière de production et de distribution d'électricité sont inférieures à la moyenne de l'OCDE.

- Dans le sud de la Méditerranée, l'Algérie a les restrictions les plus élevées dans tous les domaines, dans les secteurs du transport maritime et aérien et de l'électricité. En Jordanie, de fortes restrictions dans le secteur des transports ont réduit l'accès au marché et accru la puissance commerciale des entreprises de transport routier. Au Maroc, les investissements étrangers dans les compagnies de transport aérien est limité à 49 % du capital, tandis que dans le transport maritime, pour qu'un navire puisse porter le drapeau marocain il doit être à 75 % détenu par des Marocains (OECD, 2017a^[49]). L'Égypte a des restrictions plus élevées dans le transport maritime que le Maroc et le Liban. Sa Loi maritime 1 de 1998 n'autorise les investissements étrangers que sous la forme de coentreprises dans lesquelles le capital étranger ne dépasse pas 49 %. D'autres restrictions horizontales entre les économies du sud de la Méditerranée, qui peuvent affecter les investissements dans les infrastructures, incluent des restrictions à la possession de terres par des étrangers. Par exemple, au Liban et en Jordanie, les achats de terrains à des fins commerciales par des étrangers nécessitent des approbations, tandis que l'Algérie, la Jordanie et l'Autorité palestinienne accordent la préférence aux entreprises nationales dans les marchés publics (OECD, 2021^[10]).

Graphique 3.10. Restrictions réglementaires sur les IDE dans certains secteurs d'infrastructure, 2019

Fermé = 1; Ouvert = 0





Note : AP fait référence à l'Autorité palestinienne.

Source : Indice de restriction réglementaire des IDE de l'OCDE, <https://www.oecd.org/investment/fdiindex.htm>.

StatLink  <https://stat.link/zjoder>

Conclusions et considérations politiques

- Afin d'améliorer le niveau d'intégration dans le sud et l'est de la Méditerranée, les gouvernements doivent tenir compte de la dimension régionale lors du développement des réseaux de transport et d'énergie. Cela signifie définir les infrastructures d'une manière plus intégrée et structurée, en tenant compte de la connectivité régionale dans le cadre de la conception et du développement des infrastructures. Cela nécessite également de surmonter une série de problèmes de coordination et de capacité gouvernementale, notamment une meilleure coordination entre les pays et les différentes branches des ministères.
- Lors du développement de telles infrastructures, les gouvernements devraient également coopérer sur des normes communes pour assurer une meilleure qualité, compatibilité et interopérabilité des réseaux d'infrastructure à travers la région. Bien que cela puisse être coûteux à court terme (parce que les projets d'infrastructure doivent répondre à des normes plus élevées d'efficacité, de sécurité et de durabilité), ils entraînent des coûts de cycle de vie inférieurs à ceux d'infrastructures ayant

des normes différentes, qui imposent souvent des coûts à long terme. Une approche commune des normes peut également créer un marché plus large pour les produits et services, avec des prix plus bas et des délais de déploiement plus courts.

- L'augmentation des investissements dans le transport et la logistique peut réduire les coûts commerciaux tout en soutenant l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Les gouvernements pourraient envisager d'investir davantage dans le secteur de la logistique pour accroître les capacités et soutenir de meilleurs services logistiques. De meilleures liaisons de transport multimodales pourraient également aider à réorienter une partie du commerce de fret, passant d'une forte dépendance aux routes à d'autres modes de transport, tels que le chemin de fer et les ports.
- Les économies de la région doivent améliorer la capacité et l'efficacité de leurs ports et assurer la connectivité avec les zones intérieures. Cela comprend la réduction des goulots d'étranglement de capacité et des temps d'attente, tout en reliant les ports par des chemins de fer ou d'autres transports multimodaux pour une meilleure connectivité avec les grandes zones intérieures. Les politiques couronnées de succès se sont également concentrées sur la liaison des ports avec des zones économiques spéciales bien développées, des centres de recherche et des universités, ainsi que sur des accords commerciaux avec des partenaires régionaux et non régionaux pour faciliter les mouvements de biens et de services et développer des liens avec les pôles économiques mondiaux. Les projets doivent également adopter une approche inclusive pour relier les zones rurales et urbaines et profiter à tous les segments de la population et de la société.
- Promouvoir davantage de concurrence et lever les barrières à l'entrée dans le secteur de l'électricité pour améliorer les conditions de concurrence entre les nouveaux entrants et les opérateurs historiques pourrait aider à attirer davantage d'investissements dans les réseaux de production et de distribution d'électricité. Le secteur de l'électricité est largement dominé par les entreprises publiques, souvent avec des subventions qui rendent le prix de l'électricité trop bas pour inciter les investisseurs à entrer sur le marché. De nombreux pays comptent sur les ministères de tutelle en tant que régulateurs, même s'ils opèrent souvent dans le secteur par le biais de telles entreprises ; le fait d'avoir des régulateurs séparés peut également contribuer à renforcer la confiance dans le marché du fait que le régulateur agira de manière objective et transparente. Dans l'ensemble, les réglementations fondées sur des incitations avec des régulateurs indépendants ont des effets positifs sur les niveaux d'investissement et peuvent donc contribuer à une plus grande intégration régionale.
- Encourager la concurrence et l'entrée d'investisseurs privés dans le secteur de l'énergie peut également permettre de développer davantage de projets renouvelables et de contribuer au mélange de production d'électricité. De nombreux pays de la région sont bien dotés en sources d'énergie renouvelables mais n'ont pas suffisamment diversifié leur approvisionnement en énergie. Bien que beaucoup aient défini des objectifs nationaux en matière d'énergies renouvelables et que le déploiement de projets connexes soit bien engagé, ils prévoient de compter sur le gaz et le pétrole pour produire de l'électricité au moins jusqu'en 2030. Les difficultés comprennent non seulement un manque d'infrastructures adéquates, mais aussi une absence de cadre réglementaire harmonisé aux niveaux national et sous-régional. L'Union européenne pourrait jouer un rôle clé en fournissant un soutien technique à ses voisins du sud pour aider à harmoniser les réglementations dans le secteur des énergies renouvelables.
- Les économies du sud et de l'est de la Méditerranée présentent de fortes restrictions à la propriété des investissements étrangers dans le transport maritime et aérien ainsi que dans la distribution et la production d'électricité. Lorsque de telles politiques sont nécessaires pour faire face aux risques ou aux préoccupations des pays en matière de sécurité nationale, les gouvernements doivent s'assurer que ces réglementations statutaires ne sont pas plus restrictives que nécessaire.

- Un défi majeur dans la région de l'UpM est la disponibilité limitée d'indicateurs spécifiques pour mesurer l'intégration régionale dans les secteurs de l'énergie et des transports. Pour mieux comprendre les raisons de cette intégration limitée et les options politiques spécifiques, des indicateurs plus prospectifs - axés sur les aspects clés de l'intégration, notamment les ports secs (taille et typologie), les coûts, les permis et les normes techniques - pourraient être élaborés aux niveaux national tout comme au niveau régional.

Références

- AEI (2020), *Data and statistics on renewable energy share in final energy consumption*, International Energy Agency, <https://www.iea.org/data-and-statistics?country=ALGERIA&fuel=Renewables%20and%20waste&indicator=SDG72>. [45]
- AEI (2019), *China Global Investment Tracker*, American Enterprise Institute, <https://www.aei.org/china-global-investment-tracker>. [11]
- AEI (2010), *Technology Roadmap - Concentrating Solar Power*, <https://www.iea.org/reports/technology-roadmap-concentrating-solar-power>. [43]
- Agence pour le commerce international (2019), *International Trade Administration*. [21]
- Aghahosseini et al (2020), *Towards sustainable development in the MENA region: Analysing the feasibility of a 100% renewable electricity system in 2030*, *Energy Strategy Reviews*, Volume 28, <https://doi.org/10.1016/j.esr.2020.100466>. [46]
- AiIB (2020), , <https://www.aiib.org/en/projects/details/2020/proposed/Turkey-Halkali-Cerkezkoym-Rail-Project.html>. [15]
- Arvis et al (2019), *Maritime Networks, Port Efficiency, and Hinterland Connectivity in the Mediterranean: International Development in Focus*, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30585>. [30]
- Ash N and Gibb A (2018), *Transport in the Balkans: Current Problems and Future Strategies*, , https://secco2.eu/sites/default/files/digital_library/2018-10/AnA-TransportintheBalkansCurrentProblemsandFutureStrategies.pdf. [26]
- Banque mondiale (2020), , <https://www.enterprisesurveys.org/>. [8]
- Banque mondiale (2017), *Global Value Chain Development Report 2017: Measuring and Analyzing the Impact of GVCs on Economic Development*, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29593>. [25]
- Banque mondiale (2020b), *World Bank Enterprise survey*, <https://www.enterprisesurveys.org/>. [48]
- CESAO (2018), *Maritime transport in the Arab region: does liberalization matter?*, United Nations Economic and Social Commission for West Asia, , [http://Maritime transport in the Arab region: does liberalization matter?](http://Maritime%20transport%20in%20the%20Arab%20region%3A%20does%20liberalization%20matter%3F), United Nations Economic and Social Commission for West Asia, . [28]

- CGES (2020), *Trans-Balkan corridor section Montenegro*, [39]
<https://www.cges.me/en/projects/trans-balkan-corridor#:~:text=The%20Trans%20Balkan%20corridor%20is,connection%20with%20the%20immediate%20surroundings.&text=%E2%80%93%20the%20undersea%20cable%20Italy%20%E2%80%93%20Montenegro.>
- Chauffour, J. (2018), *Morocco 2040: Emerging by Investing in Intangible Capital, Directions in Development, World Bank*, [23]
[https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28442/9781464810664.pdf?sequence=2&isAllowed=y.](https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28442/9781464810664.pdf?sequence=2&isAllowed=y)
- CNUCED (2019), *Review of Maritime Transport 2019, United Nations*, [33]
[https://unctad.org/en/PublicationChapters/rmt2019ch3_en.pdf.](https://unctad.org/en/PublicationChapters/rmt2019ch3_en.pdf)
- Commission européenne (2020), *Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: A Hydrogen Strategy for a Climate-Neutral Europe*, [44]
[https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/hydrogen_strategy.pdf.](https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/hydrogen_strategy.pdf)
- DB Schenker (2020), *1st Dry Port in Egypt*, *DB Schenker News*, [27]
[https://www.dbschenker.com/eg-en/about/press-center/corporate-news/1st-dry-port-in-egypt-628286.](https://www.dbschenker.com/eg-en/about/press-center/corporate-news/1st-dry-port-in-egypt-628286)
- Estache, E. (2013), *Infrastructure and Employment Creation in the Middle East and North Africa, World Bank, Washington*, [9]
[https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/12237/NonAsciiFileName0.pdf.](https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/12237/NonAsciiFileName0.pdf)
- EuroAfrica Interconnector (2020), *EuroAfrica Interconnector*, <https://www.euroafrica-interconnector.com/>. [17]
- Euromesco (2020), *Infrastructure and Power in the Middle East and North Africa, Joint Policy Study 17, Euromesco*, https://www.euromesco.net/wp-content/uploads/2020/09/JPS_Infrastructures-and-power-in-the-MENA.pdf. [31]
- European Commission (2020b), *An Economic and Investment Plan for the Western Balkans*, [12]
[https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/communication_on_wb_economic_and_investment_plan_october_2020_en.pdf.](https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/communication_on_wb_economic_and_investment_plan_october_2020_en.pdf)
- European Commission (2020a), *Trans-European Energy Networks*, [40]
[https://ec.europa.eu/energy/topics/infrastructure/trans-european-networks-energy_en.](https://ec.europa.eu/energy/topics/infrastructure/trans-european-networks-energy_en)
- Eurostatgas (2019), *Natural gas supply statistics; Consumption trends*, [42]
https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Natural_gas_supply.
- Forum international de l'énergie (2020), *Relevance of MENA in energy investment, trade, and innovation for energy sector transformation: The green new deal and circular economy: Session I*, <https://www.ief.org/resources/files/events/4th-ief-eu-energy-day-the-green-new-deal-and-circular-economy/03.-ivan-marten.pdf>. [37]
- IAI (2018), *Technological trends in the MENA region: the case of digitalisation and information and communications technology (ICT)*, Istituto Affari Internazionali, https://www.iai.it/sites/default/files/menara_wp_23.pdf. [4]

- IBRD (2015), *The Regional Balkans Infrastructure Study (REBIS) Update Report No. 100619-ECA*, International Bank For Reconstruction and Development, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28413/REBIS-Update-Final-Report-Main-Text.pdf?sequence=1>. [7]
- IMF (2019), *Economic Integration in the Maghreb: An Untapped Source of Growth*, <https://www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2019/02/08/Economic-Integration-in-the-Maghreb-An-Untapped-Source-of-Growth-46273>. [24]
- IMF (2018), *Public Infrastructure in the Western Balkans – Opportunities and Challenges*, IMF, Washington DC, IMF, <https://www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2018/02/07/Public-Infrastructure-in-the-Western-Balkans-Opportunities-and-Challenges-45547>. [6]
- ISPI (2019), *Weathering the storm, Charting new Courses in the Mediterranean*, Italian Institute for International Political Studies, Italian Institute for International Political Studies, https://www.ispionline.it/sites/default/files/pubblicazioni/med2019_web.pdf. [5]
- MEDREG (2019), *How to stimulate infrastructure investments from a regulator’s perspective*, booklet, Association of Mediterranean Energy Regulators, http://www.medreg-regulators.org/Portals/default/Skede/Allegati/Skeda4506-415-2019.5.16/Leaflet-How_to_stimulate_infrastructure-web.pdf?IDUNI=3ojke5qil5tanzq43whrv1ye4263. [41]
- Middle East Eye (2020), *Beirut explosion: How the port blast will hit Lebanon’s economy*, <https://www.middleeasteye.net/news/beirut-explosion-lebanon-economy-port-will-hit>. [50]
- MOL (2017), “World’s Largest Containership Delivered”, Mitsui O.S.K. Lines”, <https://www.mol.co.jp/en/pr/2017/17018.html>. [35]
- NS Energy (2020), *Trans Adriatic Pipeline*, [https://www.nsenergybusiness.com/projects/trans-adriatic-pipeline/#:~:text=The%20Trans%20Adriatic%20Pipeline%20\(TAP, had%20begun%20in%20June%202015](https://www.nsenergybusiness.com/projects/trans-adriatic-pipeline/#:~:text=The%20Trans%20Adriatic%20Pipeline%20(TAP, had%20begun%20in%20June%202015). [16]
- OCDE/Banque mondiale (2018), *Global Infrastructure Connectivity Alliance (GICA) First Annual Meeting Summary*, <http://tpts://www.oecd.org/finance/private-pensions/g20-global-infrastructure-connectivity-alliance-2018.htm>. [51]
- OECD (2021), *Middle East and North Africa Investment Policy Perspectives*,. [10]
- OECD (2017), “Supporting the Development of the Suez Canal Economic Zone: Identifying Priority Actions for a Dynamic and Sustainable Economic Zone”, https://www.oecd.org/mena/competitiveness/SCZone_Project_Brief_EN.pdf. [32]
- OECD (2016), *Strengthening governance and competitiveness in the MENA region for stronger and more inclusive growth*, *Better Policies*, OECD Publishing, <https://doi.org/10.1787/9789264265677-en>. [47]
- OECD (2017a), *National Treatment for Foreign-Controlled Enterprises*,. [49]
<https://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/national-treatment-instrument-english.pdf>.

- OECD-ITF (2020), *Global Container Shipping and the Coronavirus Crisis*”, *International Transport Forum*, International Transport Forum, <https://www.itf-oecd.org/sites/default/files/global-container-shipping-covid-19.pdf>. [34]
- OECD-ITF (2019), *Summit Ministerial Declaration on Transport Connectivity for Regional Integration*, <https://www.itf-oecd.org/sites/default/files/summit-ministerial-declaration-on-transport-connectivity-for-regional-integration.pdf>. [2]
- ONCF (2020), *Morocco’s 2040 Rail Strategy*”, *Office National des Chemins de Fer*. [20]
- Oxford Business Group (2016), *Jordan’s transport sector stabilised by foreign investment and domestic growth*, <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/stabilising-force-increased-foreign-investment-coupled-domestic-expansion-has-transformed-sector>. [22]
- Plan Solaire Mediterranean (2020), , *Plan Solaire Mediterranean*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_solaire_m%C3%A9diterran%C3%A9en. [19]
- Serbia Energy (2019), *Submarine cable between Italy and Montenegro, importance and perspectives*”, <https://serbia-energy.eu/submarine-cable-between-italy-and-montenegro-importance-and-perspectives/>. [18]
- SRM (2020a), *Italian Maritime Economy. The impact of Covid-19 on maritime transport: strategic routes and global scenarios. Intermodality and sustainability as keys to the Italian recovery*, <https://www.srm-maritimeconomy.com/wp-content/uploads/2020/10/SUMMARY-maritime-2020-english.pdf>. [29]
- SRM (2020b), *MED & Italian Energy Report 2020*, <https://www.srm-med.com/p/med-italian-energy-report-2019>. [38]
- Total Slovenia News (2018), “Adriatic-Ionian Transport Infrastructure Needs Investment to Integrate”, <https://www.total-slovenia-news.com/business/1308-adriatic-ionic-transport-infrastructure-needs-investment-to-integrate>. [14]
- UfM (2017), *UfM Roadmap for Action*, <https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2017/10/UfM-Roadmap-for-action-2017.pdf>. [1]
- UfM (2014), *UfM Official Ministerial Declaration on Digital Economy*, <https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2014/09/UfMMinistersDeclarationEN.pdf>. [3]
- UfM (2017a), *Trans-Maghreb Project*, https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2017/12/TUD-Trans-Maghreb_EN.pdf. [13]
- Zelt , et al (2019), *Long-Term Electricity Scenarios for the MENA Region: Assessing the Preferences of Local Stakeholders Using Multi-Criteria Analyses*”, *Energies* 12 (16), 1-26,, <https://ideas.repec.org/a/gam/jeners/v12y2019i16p3046-d255660.html>. [36]

Annex 3.A. Outils et instruments internationalement reconnus liés aux infrastructures durables

A. Outils et instruments liés aux politiques publiques	
Cadres de référence	Principes d'Ise-Shima du G-7 pour des investissements de qualité dans l'infrastructure Principes du G20 pour l'investissement dans des infrastructures de qualité
	Cadre de l'OCDE pour une politique de l'investissement, adopté par une recommandation du Conseil de l'OCDE en 2015 pour améliorer le climat d'investissement afin de mobiliser les investissements privés, y compris dans les infrastructures de qualité, et pour renforcer le cadre des politiques publiques.
	Application à des secteurs sélectionnés tels que les infrastructures de transport et les directives d'achat (FIT)
	Les Principes de l'OCDE pour la participation du secteur privé aux infrastructures, approuvés par le conseil de l'OCDE en 2007
Financement	Principes du G20 / OCDE sur le financement des investissements à long terme par les investisseurs institutionnels Guide des politiques publiques de l'OCDE pour l'investissement dans les infrastructures d'énergie propre Cartographie des canaux pour mobiliser les investissements institutionnels dans l'énergie durable Gouvernance des investissements et intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance OCDE Investir dans le climat, investir dans la croissance
	OCDE / Banque mondiale / PNUF Financer l'avenir du climat: repenser les infrastructures
Gouvernance	Cadre de l'OCDE pour la gouvernance des infrastructures pour planifier et hiérarchiser les investissements, gérer les PPP et les marchés publics, concevoir des environnements réglementaires efficaces et gérer les risques d'intégrité
	Recueil de bonnes pratiques du G20 pour la promotion de l'intégrité et de la transparence dans le développement des infrastructures – il se concentre sur la transparence et l'intégrité dans le cycle des infrastructures. Lutte contre la corruption et la fraude lors de l'évaluation, de la planification, des appels d'offres, de la mise en œuvre et de la gestion des contrats, etc.
	Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, qui intègrent les principes et les normes de conduite responsable des affaires (RBC) pour les investissements dans le cycle de vie des projets d'infrastructure pour de meilleurs résultats économiques, environnementaux et sociaux, évitent les blocages politiques et veillent à ce que les infrastructures servent l'intérêt public.
	Principes de gouvernance d'entreprise du G20 / OCDE et Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance d'entreprise des entreprises publiques
	Lutte contre la corruption, conduite responsable des affaires et environnement, avec la Convention anti-corruption de l'OCDE, le Cadre d'intégrité de l'OCDE pour l'investissement public
	Concurrence ouverte dans les marchés publics, avec la Recommandation de l'OCDE du Conseil sur les marchés publics et l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public
Développement	Objectifs de développement durable des Nations Unies Principes de financement mixte du CAD de l'OCDE pour débloquer le financement commercial pour les ODD
Environnement	Recommandation 2019 du Conseil de l'OCDE sur l'évaluation des projets ayant un impact significatif sur l'environnement
B. Outils et instruments relatifs aux projets	
Planification et priorisation	Cadre de priorisation des infrastructures du GBM (IPF) Principes de l'OCDE pour la gouvernance publique des partenariats public-privé
Capacité institutionnelle pour le développement de projets	Programme de certification PPP APMG des banques multilatérales de développement
	Diagnostic du degré de préparation aux PPP des pays du GBM
Préparation du projet	Outil d'évaluation des PPP WBG

	Modèle d'évaluation des risques budgétaires PPP du GBM / FMI (PFRAM)
	Évaluation du degré de préparation des projets du GBM
	Directives de politiques publiques du GBM pour la gestion des propositions non sollicitées
	Recommandation de l'OCDE sur les marchés publics
	Recommandation de l'OCDE sur la lutte contre le truquage des offres dans les marchés publics
	SOURCE Fondation pour les infrastructures durables
	Centres internationaux de spécialistes de la CEE-ONU
	Norme CEE-ONU sur la tolérance zéro à la corruption
Support aux transactions et gestion des contrats	Cadre du GBM pour la divulgation dans les projets PPP
	Guide du GBM sur les dispositions contractuelles PPP
	Matrices d'allocation des risques de partenariat public-privé annotées par GI Hub
	L'outil de gestion des contrats PPP du GI Hub

Source: Adapté de OCDE (2019), Infrastructure durable pour un développement à faibles émissions de carbone en Asie centrale et dans le Caucase: Hotspot Analysis and Needs Assessment, Green Finance and Investment, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d1aa6ae9-en>

Note

¹ La connectivité des infrastructures est un concept complexe couvrant plusieurs dimensions. Au niveau du G20, la connectivité est définie comme les liens entre les communautés, les économies et les nations à travers les réseaux de transport, de communication, d'énergie et d'eau à travers les pays (OCDE/Banque mondiale, 2018^[51]). Alliance pour la connectivité mondiale des infrastructures (GICA) Résumé de la première réunion annuelle).

² <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=92>.

³ Les données reflètent des informations antérieures à l'explosion de 2020 au port de Beyrouth, qui à l'époque traitait environ 70 % des exportations et importations du pays, y compris l'alimentaire. Bien que le Liban dispose d'un deuxième port plus petit à Tripoli, à 80 km de la capitale, le port n'est pas équipé pour gérer des volumes de fret supplémentaires ou pour faire face à la quantité d'importations alimentaires nécessaires (Middle East Eye, 2020^[50])

4 Circulation des personnes

La circulation des personnes joue un rôle important dans le processus d'intégration de la région de l'Union pour la Méditerranée (UpM), car c'est un moteur potentiel du développement économique et social à l'échelle régionale comme à l'échelle nationale. Ce chapitre se penche sur l'évolution de la mobilité des personnes au sein de l'UpM ces dernières décennies, et tout particulièrement sur les migrations et sur la façon dont les cadres institutionnels facilitent la mobilité transfrontalière et l'intégration socio-économique des migrants.

Points clés à retenir

- Moteur important de développement socio-économique, la circulation des personnes a été identifiée dès le départ par le processus de Barcelone en 1995 comme un composant central de l'intégration de la région de l'Union pour la Méditerranée.
- Depuis 1995, les pays ont pris des mesures importantes pour faciliter la circulation des personnes entre pays de l'UpM, notamment en assouplissant les règles entourant les visas et en signant des accords bilatéraux et/ou régionaux sur la mobilité professionnelle et éducative. Toutefois, les progrès enregistrés en matière de libre circulation des personnes, y compris de déplacements Sud-Sud, sont hétérogènes d'un pays à l'autre.
- Les migrations sont une forme importante de circulation des personnes dans la région de l'UpM. Alors que le nombre de migrants intra-UpM a quasiment doublé ces 25 dernières années pour atteindre 37 millions de personnes en 2019, les structures migratoires sont restées relativement stables et les flux migratoires de l'UE ont conservé leur place centrale.
- Depuis le début des années 2000, l'UE envisage les programmes de migration circulaire comme la solution à la fois aux besoins de main-d'œuvre des pays de destination et aux questions sensibles relatives à l'installation permanente des migrants. La conception de programmes de migration circulaire doit tenir compte des intérêts de trois parties, ceux du pays d'origine, ceux du pays de destination et ceux des migrants eux-mêmes, mais la mise en œuvre de ces programmes se fait souvent au détriment des droits et des conditions de travail des migrants, en particulier des travailleurs saisonniers non qualifiés dans des secteurs comme l'agriculture ou le bâtiment. Pour combler ces lacunes, les pays devraient repenser les programmes de migration circulaire de manière à remettre les droits des migrants au centre et à garantir l'attractivité de cette circularité pour toutes les parties, à savoir le pays d'origine et le pays d'accueil, les employeurs et les migrants.
- Ces dernières années ont vu l'émergence de programmes de mobilité ciblant de nouvelles catégories de migrants, notamment les étudiants de l'enseignement supérieur et les jeunes professionnels hautement qualifiés. La portée des programmes existants demeure limitée et l'employabilité des jeunes dans la région méditerranéenne se heurte à des difficultés structurelles qui font obstacle à l'exploitation du plein potentiel des tendances de mobilité dans la région. Le renforcement de la coopération entre pays dans le cadre des partenariats pour la mobilité des compétences (PMC) permettra de développer des programmes de mobilité durables accompagnant aussi le retour des migrants et leur réinsertion dans le marché du travail de leur pays d'origine.
- Il est indispensable de traiter la question de l'employabilité des jeunes pour diversifier les structures migratoires de l'UpM. Les politiques visant à améliorer la qualité des systèmes éducatifs et des opportunités offertes par le marché du travail des pays du sud de la Méditerranée, combinées à des programmes ciblant le renforcement et la transférabilité des compétences, peuvent jouer un rôle central en favorisant la meilleure intégration des pays non membres de l'UE dans les structures de mobilité liées au travail et à l'éducation de la région.
- La disponibilité de données comparables et de bonne qualité est fondamentale pour le suivi de la circulation des personnes au sein de la région de l'UpM. Or, les lacunes demeurent importantes dans ce domaine, en particulier pour les sous-régions de Méditerranée du Sud et des Balkans occidentaux. À l'avenir, les pays doivent veiller tout particulièrement à renforcer leurs capacités de collecte et de diffusion des données sur la migration. À mesure que des dispositifs de migration circulaire sont mis en œuvre dans la région, il faudrait envisager de développer des indicateurs spécifiques sur le nombre de programmes mis en œuvre et/ou le nombre de personnes migrant dans le cadre de ces programmes.

Introduction

La circulation des personnes, moteur du développement économique et social

La mobilité des personnes a été identifiée dès le départ comme un facteur clé du processus d'intégration de la région méditerranéenne. Le pilier socioculturel de la déclaration de Barcelone (1995) rappelle « l'importance du rôle de la migration dans les relations » entre les pays participants. En accord avec la déclaration de La Valette sur le renforcement de la coopération euro-méditerranéenne par la recherche et l'innovation (2017) et la feuille de route de l'Union pour la Méditerranée, l'UpM cherche actuellement à contribuer à cette approche du développement et de la migration en accordant la priorité aux questions liées à l'employabilité des jeunes, à l'éducation, au développement de l'autonomie socio-économique des femmes et à la création d'emplois (UfM, 2017^[1]).

La mobilité humaine est un moteur important du développement socio-économique tant régional que national et un objectif primaire ou secondaire de la plupart des processus d'intégration régionale, qu'ils soient formels ou informels. La volonté de l'UpM d'organiser des flux dynamiques de personnes entre les deux rives de la Méditerranée ne date pas d'hier, car ces flux ont joué un rôle central dans le développement de la région au fil des siècles.

L'UpM se caractérise par la pluralité des situations économiques et des caractéristiques sociales, culturelles et démocratiques que l'on peut y rencontrer, ce qui se traduit par une pluralité de formes de déplacement de personnes. Il est possible de définir deux grandes catégories de mobilité :

- La migration, dans le cadre de laquelle une personne *s'installe* dans le pays de destination, de façon temporaire ou permanente. Il peut y avoir différentes raisons à cela, notamment la migration de main-d'œuvre, la migration familiale et la migration à des fins d'éducation.
- Le voyage, une forme de mobilité n'entraînant pas une installation dans le pays de destination. Cette catégorie englobe le tourisme et certaines formes de mobilité professionnelle et de mobilité à des fins d'études et/ou de recherche (par ex. dans le but de participer à une conférence).

Ce sont surtout les migrations qui jouent un rôle central dans la plus grande intégration économique de l'UpM, tant dans les sous-régions de Méditerranée du Sud et des Balkans occidentaux qu'avec l'Union européenne (UE), du point de vue des pays d'accueil comme des pays d'origine (définition de la migration dans l' Encadré 4.1).

Les migrants peuvent apporter une contribution positive à l'économie de leur pays d'origine de différentes manières. Les références bibliographiques concernant les avantages de la migration pour les pays d'origine s'intéressent principalement aux flux financiers émanant des migrants (comme les rapatriements de fonds et les investissements). En moyenne, les rapatriements de fonds représentent 10,4 % du PIB des Balkans occidentaux et 7,8 % du PIB de la Méditerranée du Sud, les deux principales sous-régions d'origine de l'UpM (voir Chapitre 2). Les migrations favorisent la meilleure intégration des pays dans les réseaux régionaux et internationaux en formant des liens entre les personnes et les entreprises des pays d'origine et des pays d'accueil. De plus, les migrants contribuent au transfert de connaissances, de compétences et de capital vers les pays d'origine, ce qui peut favoriser le développement des entreprises de ces derniers. La mobilité des travailleurs hautement qualifiés contribue tout particulièrement à l'intégration des pays dans les flux et les marchés de connaissances internationaux, ce qui en fait des moteurs d'innovation et de compétitivité (OECD, 2004^[2]). Enfin, bien que cela soit moins facilement mesurable, de nouvelles références de plus en plus nombreuses se penchent sur le rôle et l'impact social et politique des migrants dans le pays d'origine (Fargues, 2017^[3]).

De plus, en comblant les lacunes du marché du travail de leur pays d'accueil, les migrants viennent compléter et renforcer sa main-d'œuvre. Dans les secteurs se caractérisant par une faible rémunération et un faible niveau de qualification, les migrants peuvent venir combler des manques s'expliquant par l'augmentation du niveau d'éducation de la main-d'œuvre du pays d'accueil ou par la perte d'attractivité de certains emplois. Dans les secteurs très qualifiés comme l'informatique, où la demande de main-d'œuvre augmente rapidement, les travailleurs migrants peuvent être un moteur d'innovation tout en augmentant la disponibilité de capital humain qualifié (OCDE, 2004^[2]). Lorsqu'elles sont gérées efficacement, ces dynamiques peuvent améliorer l'efficacité du marché du travail des pays de destination.

Des preuves empiriques suggèrent que pour les pays d'origine, le principal coût de l'émigration concerne les pénuries de main-d'œuvre et les éventuelles pertes de capital humain (OCDE, 2016^[4]).

Encadré 4.1. Migration : définition et mesure

La définition du terme *migrant* contenue dans les Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales 1998 du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (Département des affaires économiques et sociales des Nations unies) est la plus largement acceptée. Elle définit les migrants internationaux comme « toute personne qui change de pays de résidence habituelle », faisant la distinction entre les migrants « de courte durée » (changeant de pays de résidence habituelle pendant une période allant de trois mois à un an) et les migrants « de longue durée » (changeant de pays de résidence habituelle pendant au moins un an).

L'OCDE retient deux types de migration :

- Les migrations de type *permanent* concernent les personnes ayant reçu une autorisation de résidence permanente à leur entrée dans un pays étranger, ainsi que les personnes admises avec un titre de séjour à durée limitée renouvelable plus ou moins indéfiniment. Cela concerne différentes catégories d'entrée (travail, famille, humanitaire, migrations dans le cadre d'accords de libre circulation).
- Les migrations de type *temporaire* concernent les personnes entrant dans un pays étranger avec un titre de séjour non renouvelable ou renouvelable de façon limitée seulement. Cela exclut les mobilités dans le cadre du tourisme et des affaires, ainsi que les migrations irrégulières (circulation non autorisée des personnes)*.

En termes opérationnels, les définitions des migrants dépendent de facteurs géographiques, légaux, politiques, méthodologiques, temporels et autres, ce qui signifie que les critères d'identification des migrants internationaux peuvent varier d'un pays à l'autre. Il est ainsi impossible de comparer parfaitement les données sur les migrants à l'échelle mondiale. En outre, les personnes ayant deux ou plusieurs lieux de résidence dans des pays différents au cours d'une même année viennent encore compliquer l'application d'une définition du migrant international. Cela inclut notamment les personnes travaillant loin de chez elles pendant une certaine période chaque année, mais aussi les travailleurs saisonniers traversant les frontières de manière circulaire (plus précisément, la migration circulaire implique généralement des déplacements répétés vers le pays de destination avec à chaque fois un retour dans le pays d'origine). Les statistiques internationales sur les migrants omettent parfois certaines catégories de migrations de courte durée.

Les données sur les volumes et les flux de migration internationaux sont importantes pour la compréhension et le suivi des tendances et des structures de migration (quelle que soit leur définition). Le présent chapitre s'appuie sur des sources statistiques actuelles compilées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, Eurostat, l'OCDE et ILOSTAT. Les estimations sur les volumes de migration du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies couvrent la plupart des pays du monde et tous les pays de l'UpM depuis 1995 ; en principe, ces données

intègrent également les réfugiés selon les données rapportées par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

L'analyse ne compare pas les données entre plusieurs bases de données (sauf spécification contraire). Cela n'écarte pas d'éventuelles disparités résultant des différences de concepts, de définitions et de méthodologies employés dans les statistiques nationales, évoquées précédemment. Nous invitons les lecteurs à consulter les sources principales citées dans ce chapitre pour plus d'informations sur les définitions spécifiques correspondant aux données sous-jacentes.

* La *migration irrégulière* se définit comme « un mouvement de personnes contrevenant aux lois, aux réglementations ou aux accords internationaux qui régissent l'entrée ou la sortie du pays d'origine, de transit ou de destination » (IOM, 2019^[5]).
Source : (OECD, 2020^[6]) ; (ONU DAES, 2019^[7]) ; (ONU DAES, 1998^[8])

Une région très hétérogène avec des propensions très variables à la migration

La région de l'UpM se caractérise par des structures migratoires très diverses. Ainsi, le rythme auquel les différents pays passent à une population vieillissante affecte leur propension à migrer et donc, leur place dans les volumes et les flux migratoires (en tant que pays d'origine ou de destination). Les références existantes mettent en lumière les interactions entre démographie et migration, c'est-à-dire que les flux de migration des pays en développement vers les pays développés s'expliquent par l'augmentation rapide de la population en âge de travailler des pays d'origine, qui contraste avec la stagnation, voire la baisse, du nombre de personnes en âge de travailler dans les pays de destination (Fargues, 2011^[9]).

Dans l'UpM, le déséquilibre démographique croissant observé sur les marchés du travail de l'UE, où le nombre de retraités augmente plus rapidement que le nombre de personnes en âge de travailler, ouvre la voie à une immigration vers l'UE afin de combler les lacunes du marché du travail.

Par contraste, dans la sous-région de Méditerranée du Sud, le nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail continue d'augmenter chaque année. Selon l'UNICEF, au rythme actuel, d'ici 2030, 39 millions de nouveaux jeunes arriveront sur le marché du travail dans la région (UNICEF, 2019^[10]). Cela entraîne des frictions importantes sur le marché du travail, incapable d'offrir suffisamment d'opportunités d'emploi aux jeunes pour absorber cette augmentation de la main-d'œuvre. La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) enregistre déjà le taux de chômage des jeunes le plus élevé au monde, avec 29 % pour l'Afrique du Nord et 25 % pour le reste de la région MENA (UNICEF, 2019^[10]). L'incapacité à générer suffisamment d'opportunités d'emploi pour répondre aux besoins d'une population en âge de travailler en augmentation constante est l'un des principaux facteurs d'émigration de ces pays.

La situation des pays des Balkans occidentaux mérite qu'on s'y arrête. La forte émigration ayant suivi l'effondrement de la Yougoslavie et les conflits qui en ont résulté dans la région depuis les années 1990, combinés à une chute des taux de fertilité, ont contribué au vieillissement rapide de la population, et même à un processus de dépopulation dans la plupart des pays. Cependant, cela ne s'est pas encore traduit par une transformation des profils migratoires des économies des Balkans occidentaux, toujours caractérisés par leur émigration. Cela s'explique principalement par les taux de chômage qui restent élevés, jusqu'à 20,8 % en Bosnie-Herzégovine en 2018 (Šabić and Kolar, 2019^[10]). Comme dans la sous-région de Méditerranée du Sud, le chômage reste une source d'émigration importante. C'est également vrai pour un certain nombre de pays de l'Est de l'UE, comme la Roumanie, même si la présente analyse ne couvre pas les flux migratoires intra-UE.

Le développement économique des pays a des répercussions sur la propension à la migration de leurs citoyens. Les salaires et le revenu national par tête sont largement considérés comme des facteurs importants de migration de la main-d'œuvre. De nombreuses références suggèrent que lorsque les pays connaissent un développement social et économique, la propension à la migration des migrants ayant un

niveau d'éducation faible ou moyen suit une courbe en U inversé (Martin et Taylor ont ainsi avancé le concept de « bosse migratoire » en 1996). Cela implique que dans les économies d'origine relativement pauvre, la croissance économique accroît d'abord la propension à la migration ; cependant, après l'atteinte d'un certain seuil de revenu national, cette même propension à la migration diminue à mesure que les personnes ont un niveau de vie suffisant pour ne pas avoir à émigrer. La plupart des pays du sud de la Méditerranée n'ont pas encore atteint ce seuil de revenus. De plus, ces dernières décennies, le développement économique de la région s'est assorti d'un écart salarial croissant avec les économies plus avancées de l'UE, ce qui a contribué à l'accroissement des pressions migratoires (Martín Iván, 2009^[11]).

Outre les aspects démographiques et du marché du travail, le développement géopolitique de la région et l'instabilité politique et sociale de certains pays de Méditerranée du Sud constituent autant de facteurs importants de migration forcée dans la région de l'UpM. Les répercussions du Printemps arabe et les conflits ayant cours en Syrie, en Libye et en Irak, exercent des pressions migratoires importantes sur les pays voisins et au-delà. C'est notamment le cas de la récente crise des réfugiés fuyant la guerre en Syrie, qui avait jeté 6,6 millions de personnes sur les routes fin 2019. Cette crise a affecté les structures migratoires de la région en augmentant considérablement le volume total de migrants dans les pays de l'UpM (notamment le volume de migrants de tous les pays d'origine par rapport aux migrants intra-UpM, voir (Graphique 4.1). Cependant, même si ce phénomène est malheureusement un aspect important de la circulation des personnes dans l'UpM, il ne relève pas du champ d'application de la présente analyse de la circulation des personnes et de l'intégration régionale, c'est pourquoi il ne sera pas abordé dans ce chapitre.

Enfin, il est important de noter que la mobilité des personnes dépend certes de facteurs externes, qu'ils soient économiques, démographiques ou politiques, mais également de facteurs subjectifs, comme la volonté de se déplacer (voir la section sur l'Indicateur M1).

Ce chapitre sera divisé en deux parties. La première se penche sur les efforts de suivi de l'évolution de la mobilité des personnes, et la seconde traite des efforts actuels d'amélioration de la mobilité transfrontalière au bénéfice de tous les participants, et formule des recommandations pour l'avenir.

Suivi de l'évolution de la mobilité des personnes

Il n'existe pas de mesure standard de la mobilité des personnes pour tous les pays, même si les références considèrent fréquemment les volumes et les flux de migrants, ainsi que les flux touristiques. Dans le cadre de l'intégration régionale de l'UpM, étant donné les problèmes de disponibilité des données déjà évoqués, le présent chapitre étudie un ensemble d'indicateurs sur la circulation des personnes, tel que présenté dans le Tableau 4.1. L'indicateur M1 porte sur le renforcement des migrations dans la région et inclut des facteurs à prendre en compte pour améliorer l'intégration des migrants dans les pays de destination. L'indicateur M2 couvre l'une des conditions préalables nécessaires à la facilitation de la mobilité dans la région. L'indicateur M3 se penche sur la contribution du tourisme aux économies de l'UpM. Enfin, l'indicateur M4 concerne l'amélioration de la coopération régionale sur les questions migratoires.

Tableau 4.1. Principaux indicateurs de suivi de la circulation des personnes

	Description	Couverture	Fréquence
Indicateur M1. Nombre de migrants et ratios migrants-sur-population	Mesure le nombre d'émigrants de l'UpM migrant vers un autre pays de l'UpM et le nombre d'immigrants des différents pays accueillis par chacun des autres pays de l'UpM, afin de démontrer la mobilité réelle au sein de la région, tant du point de vue des pays d'origine que des pays d'accueil.	Tous les États membres de l'UpM	Cinq ans, dernières années disponibles : 2019

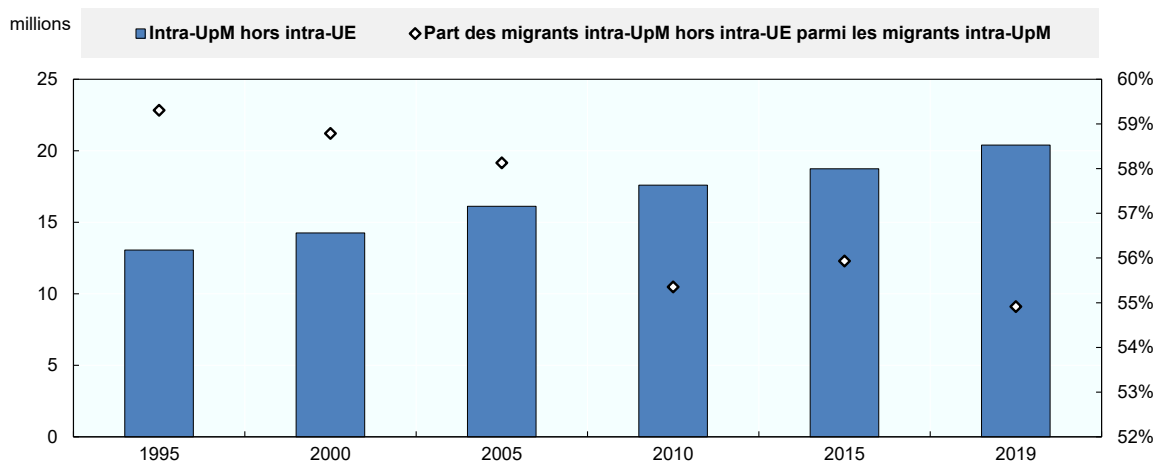
	Description	Couverture	Fréquence
	Source : base de données <i>International Migrant Stock</i> du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies https://www.un.org/development/desa/pd/fr/content/international-migrant-stock		
Indicateur M2. Obligations en matière de visas	Mesure les politiques en matière de visa qui freinent ou facilitent les différents types de circulation de personnes entre les pays. Source : Henley & Partners Passport Index, 2020 https://www.henleypassportindex.com/	Tous les États membres de l'UpM	Annuelle, dernière année disponible 2020
Indicateur M3. Contribution du tourisme au PIB et à l'emploi	Mesure le poids du secteur du tourisme et des voyages dans l'économie des différents pays en termes de contribution directe et indirecte à l'emploi et au PIB. Source : World Travel and Tourism Council, 2019 ; https://wtcc.org/Research/Economic-Impact/Data-Gateway Eurostat, 2018	Tous les États membres de l'UpM	2000-2019
Indicateur M4. Accords bilatéraux et régionaux entre pays de l'UpM	Cet indicateur complète l'analyse quantitative en abordant certains accords et cadres juridiques, importants pour la gestion des migrations, mais aussi la mobilité éducative et professionnelle. Source : Organisation internationale pour les migrations	UE27, Égypte, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Tunisie	

Indicateur M1. Nombre de migrants et ratios migrants-sur-population

L'augmentation des migrations au sein de la région devient de plus en plus évidente au fil du temps, tant d'un point de vue numérique que proportionnel. En 2019, le volume des migrations internationales dans les pays de l'UpM concernait 74 millions de personnes, contre 38 millions en 1995 (Graphique 4.1). Cette augmentation importante du nombre de migrants dans la région dans les années 2010 s'explique d'une part par des migrations au sein des zones de libre circulation, et d'autre part par l'émigration humanitaire résultant de la crise des réfugiés syriens. Environ la moitié des migrants internationaux de l'UpM, provenaient d'un autre pays de l'UpM (migrants intra-UpM). Cependant, la part des migrants intra-UpM sur le total des migrants a diminué depuis 1995 du fait du nombre croissant d'immigrants provenant de pays non membres de l'UpM. Pour ce qui est du ratio du nombre de migrants par rapport à la population, les migrants intra-UpM constituent une part croissante de la population totale de la région, passant de 3,2 % en 1995 à 4,5 % en 2019 (Graphique 4.3). Il est supérieur au ratio du nombre de migrants internationaux sur la population mondiale totale, qui était de 3,5 % en 2019 (IOM, 2019_[12]).

Graphique 4.1. Migrants au sein de l'UpM, 1995-2019

Nombre de migrants et part des migrants intra-UpM sur le total des migrants dans l'UpM.



Note : les données sur l'UpM incluent tous les États membres. Les données sur les migrants de tous les pays d'origine incluent les réfugiés syriens. Les données intra-UpM ne tiennent pas compte des migrations syriennes.

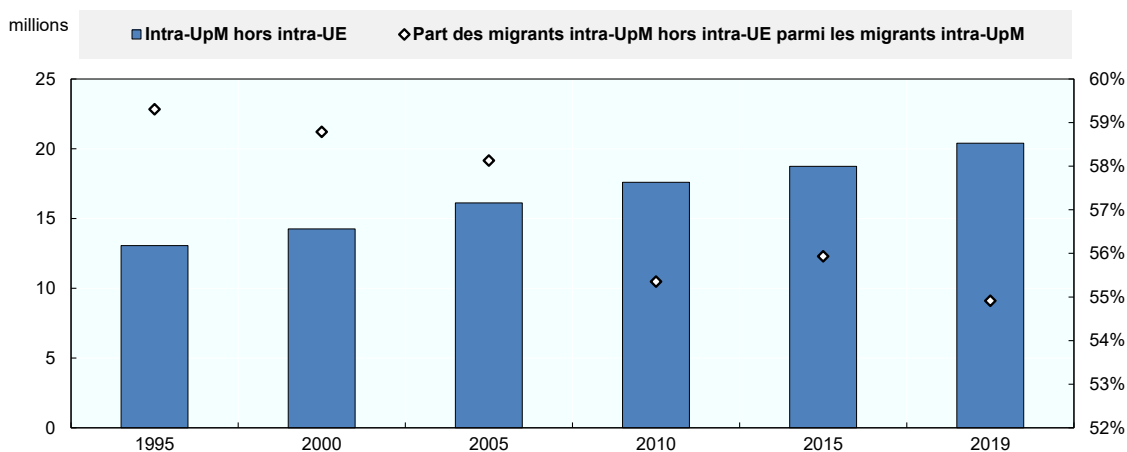
Source : calculs des auteurs, d'après le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019), *International Migrant Stock* (base de données). <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>.

StatLink  <https://stat.link/x89fpb>

Le volume de migrants intra-UpM (à l'exclusion des migrants intra-UE) a atteint 20 millions en 2019, contre 13 millions en 1995 (Graphique 4.2). Même si le nombre de migrants (à l'exclusion des migrants circulant au sein de l'UE) a augmenté régulièrement au fil du temps, sa part dans le volume total des migrants intra-UpM a baissé depuis 1995. Cela s'explique par l'augmentation progressive du nombre d'États membres de l'UE, qui fait de la libre circulation des personnes au sein de l'UE un moteur clé de l'augmentation du nombre de migrants.


Graphique 4.2. Migrants intra-UpM, hors migrants intra-UE, 1995-2019

Nombre de migrants intra-UpM (hors intra-UE) et part des migrants intra-UpM (hors intra-UE) dans le total des migrants intra-UpM.



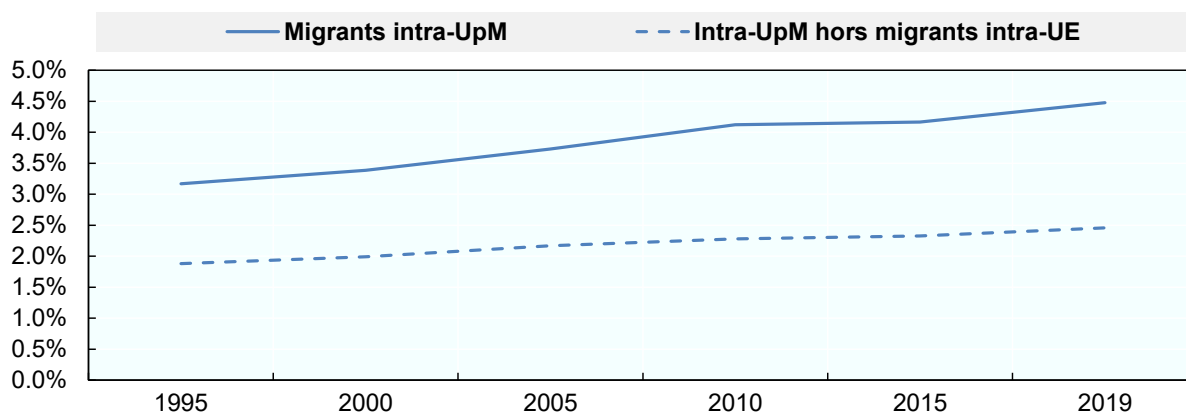
Note : les données sur l'UpM incluent tous les États membres. L'UE désigne l'Europe des 27.

Source : calculs des auteurs, d'après le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019), *International Migrant Stock* (base de données), <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>.

StatLink  <https://stat.link/8gwrqt>

Graphique 4.3. Part des migrants dans la population, 1995-2019

Part des migrants en pourcentage de la population totale dans l'UpM.



Note : la taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants reprend les données du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies pour la population résidente totale du pays, ce qui inclut les populations nées à l'étranger.

Source : calculs des auteurs, d'après le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019), *International Migrant Stock* (base de données), <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>.

StatLink  <https://stat.link/86w4hq>

Les structures migratoires dans la région méditerranéenne n'ont que peu évolué ces dernières décennies, même s'il faut noter l'émergence de nouvelles destinations pour les migrations de main-d'œuvre des pays du sud de la Méditerranée, en réponse au renforcement des politiques migratoires et aux conséquences

de la crise financière en Europe. Néanmoins, les pays de l'UE continuent de jouer un rôle central dans les migrations de main-d'œuvre intra-UpM. Selon des études, 91 % de la hausse de l'émigration des pays du sud de la Méditerranée entre 2001 et 2010 était dirigée vers l'Europe (Bardak, 2015^[13]). Dans la période suivante (2010-2017), quelque 400 000 personnes ont émigré chaque année des pays du sud de la Méditerranée vers l'Europe en utilisant des voies légales (Alcidi, 2019^[14]). En 2019, les pays de l'UE27 ont délivré un peu plus de 320 000 premiers titres de séjour à des ressortissants de pays de l'UpM du sud de la Méditerranée (Eurostat, 2020^[15]).

Migration depuis et vers les pays de l'Union européenne

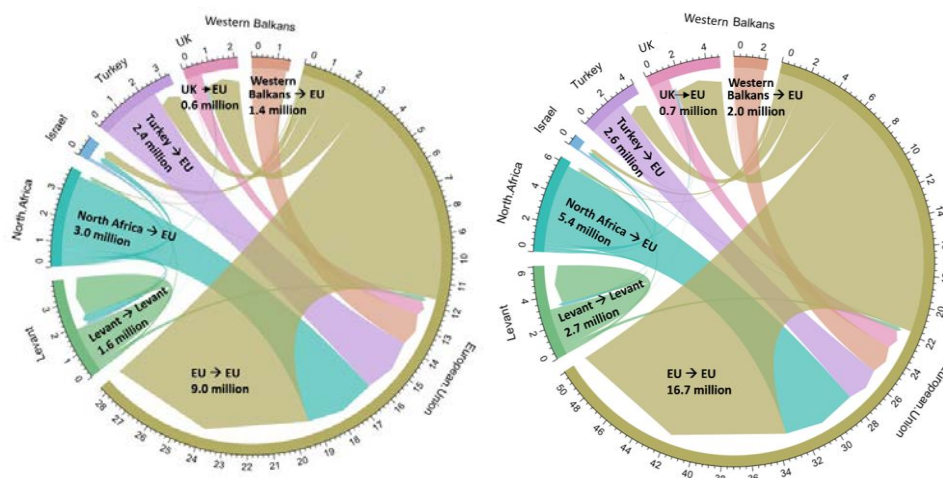
Comme cela a déjà été mentionné, l'UE joue un rôle central dans la circulation des personnes au sein de l'UpM. Ce n'est pas seulement dû au fait que la sous-région de l'UE représente la majeure partie des migrants intra-UpM, mais aussi parce que la plupart des migrations venant de pays non membres de l'UE sont dirigées vers l'UE (Graphique 4.4). En 2019, on dénombrait environ 5,4 millions d'émigrants d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Mauritanie, Maroc et Tunisie), 2,7 millions du Levant (Autorité palestinienne, Liban et Jordanie), 2,6 millions de Turquie et 2 millions des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro) vivant dans un pays de l'UE (Graphique 4.4). Ces nombres représentaient respectivement 19 %, 9,1 % et 7,1 % du total des immigrants de l'UE. Il est important de souligner que le nombre d'émigrants quittant l'Afrique du Nord pour l'UE a presque doublé depuis 1995. L'augmentation du volume de migrants pour la période 2010-2015 est relativement plus faible que pour les autres périodes, ce qui est dû à une augmentation modérée du nombre d'immigrants au sein de l'UE et de l'Afrique du Nord (Graphique 4.5 .A). Cela s'explique en partie par le renforcement progressif des politiques migratoires de l'UE, qui privilégient désormais l'immigration sélective ou choisie pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée, une pratique qui a limité le nombre de migrants extérieurs à l'UE (Idrissi and Moufti, 2019^[16]).

Les principaux pays d'origine des immigrants en UE sont restés en grande partie les mêmes, même si leur position relative varie d'une année sur l'autre. Le Maroc, la Turquie et l'Algérie sont les principaux pays d'origine extra-UE, avec respectivement 2,7, 2,6 et 1,7 million(s) d'immigrants en UE provenant de ces pays en 2019 Graphique 4.5 B). En revanche, l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine arrivent en tête en termes de part des migrants sur la population, car près de 30 % des populations nées dans ces deux pays vivaient en UE en 2019. La Turquie est également un pays d'origine important des migrants de l'UpM, avec 5,3 % de sa population résidant en UE en 2019.

Le nombre d'émigrants d'UE vivant dans des pays de la région UpM non membres de l'UE reste nettement plus faible que la population immigrante absorbée par cette sous-région, malgré une augmentation régulière au cours de la période 1995-2019 (Graphique 4.5 A). De fait, la grande majorité des émigrants d'UE vivent dans un autre pays membre de l'UE du fait des politiques de libre circulation en vigueur dans cette région. La Turquie est le principal pays non membre de l'UE à accueillir des émigrants d'UE depuis 1995 (Graphique 4.4).

Graphique 4.4. Volume de migration dans la région de l'UpM par région/pays d'origine et de destination, 1995 et 2019

Nombre de migrants intra-UpM (en millions) par sous-région/ pays d'origine et de destination, 1995 (gauche) et 2019 (droite)

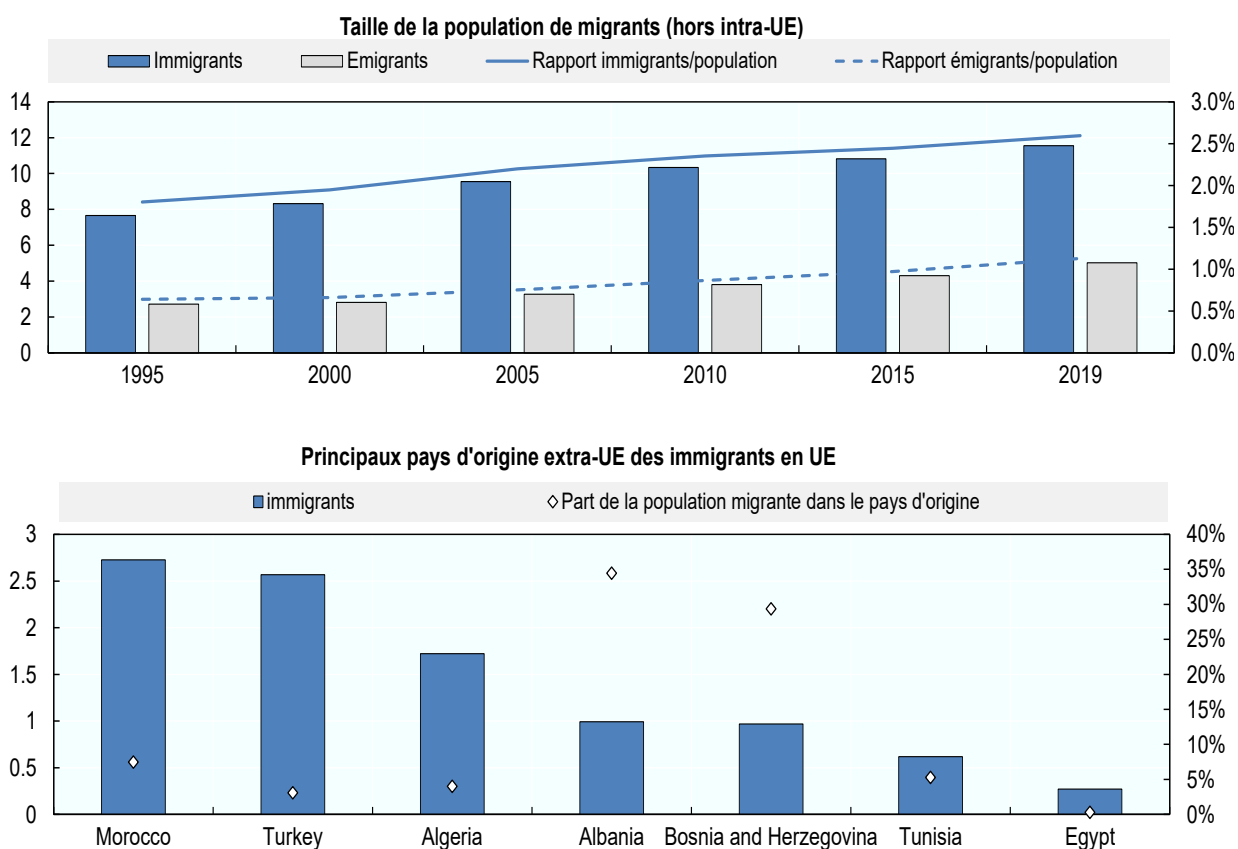


Note : chaque sous-région/pays est représenté par un fragment coloré le long de la circonférence du cercle. Les arcs entre les fragments représentent les volumes migratoires et le sens des flèches indique la direction des flux. L'épaisseur des arcs est proportionnelle à l'importance des volumes de population. Par exemple, en 1995, 3,0 millions d'émigrants d'Afrique du Nord vivaient en Union européenne. L'UE inclut les États membres de l'UE en septembre 2020 .

Source : calculs des auteurs, d'après le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019), *International Migrant Stock* (base de données).

<https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>.

Graphique 4.5. Immigrants en UE et émigrants d'UE de l'UpM, 1995-2019



Note : le terme « immigrant » désigne les personnes nées dans un pays de l'UpM non membre de l'UE et résidant dans un État membre de l'UE. Le terme « émigrant » désigne les personnes nées dans un État membre de l'UE et résidant dans un pays de l'UpM non membre de l'UE. La taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants reprend les données du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies pour la population résidente totale du pays, ce qui inclut les populations nées à l'étranger. Les pourcentages de population représentent le ratio des immigrants en UE sur la population de l'UE et le ratio des émigrants d'UE sur la population de l'UE.

Source : calculs des auteurs, d'après le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019), *International Migrant Stock* (base de données), <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>.

StatLink  <https://stat.link/pr16e>

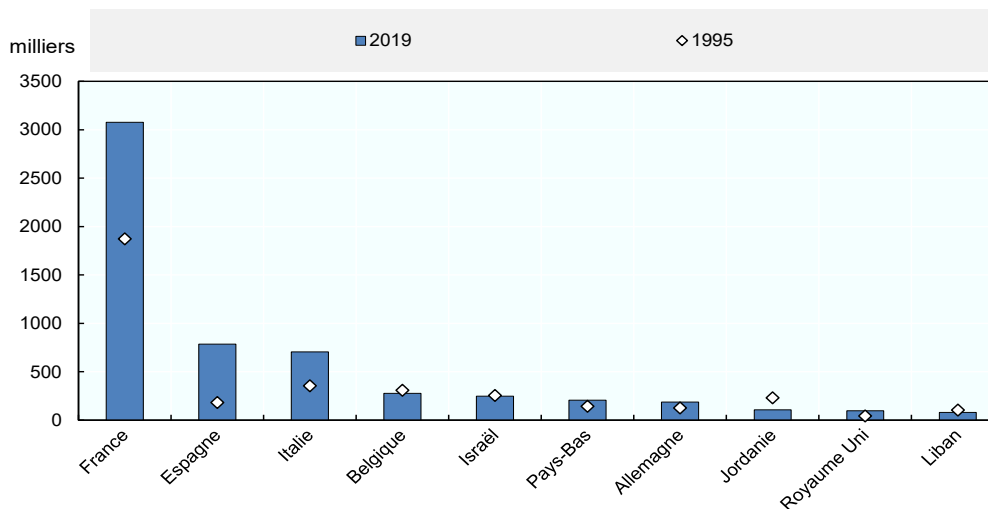
Migration de et vers les sous-régions non membres de l'UE

Entre 1995 et 2019, l'Afrique du Nord était la principale région d'origine des migrants vivant dans d'autres pays de l'UpM, en particulier l'UE (Graphique 4.6), où le nombre d'émigrants du Maroc et d'Algérie représente près de 80 % de la population immigrante de la sous-région. Le nombre d'émigrants est passé de 3,7 millions en 1995 à 6 millions en 2019. Le ratio des émigrants sur la population reste plutôt stable, avec une moyenne de 3 % sur la période 1995-2019.

Les pays de destination des émigrants d'Afrique du Nord se sont un peu diversifiés ces vingt dernières années. Si la France reste la principale destination des émigrants d'Afrique du Nord du fait des liens historiques qui unissent ces pays (1,9 million en 1995 et 3,1 millions en 2019), l'Espagne et l'Italie ont enregistré une augmentation importante des migrants venant d'Afrique du Nord depuis 1995. Entre 1995 et 2019, le nombre de migrants d'Afrique du Nord a plus que quadruplé en Espagne et doublé en Italie (Graphique 4.6). D'autres pays de l'UE comme la Suède, la Finlande et le Luxembourg ont multiplié

respectivement leur nombre de migrants venant d'Afrique du Nord par 3, 4 et 11 en 25 ans, même s'ils restent peu nombreux dans ces pays (29 812, 7 041 et 4 776 respectivement en 2019). Il est à noter que les migrations de pays d'Afrique du Nord vers d'autres pays du sud de la Méditerranée ont perdu en importance au fil du temps. C'est particulièrement flagrant en Jordanie, qui enregistre une baisse du nombre d'émigrants d'Afrique du Nord, surtout d'Égypte.

Graphique 4.6. Pays accueillant le plus grand nombre d'émigrants d'Afrique du Nord



Source : calculs des auteurs, d'après le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019), *International Migrant Stock* (base de données), <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>.

StatLink  <https://stat.link/q2mrx5>

La population immigrant en Afrique du Nord est bien moins importante que la population émigrant de ces pays, malgré une légère augmentation de 0,2 à 0,3 million en 25 ans. La sous-région du Levant est la principale région d'origine des immigrants en Afrique du Nord, l'Autorité palestinienne représentant une source de migration importante. La France est le deuxième plus grand pays d'origine, alors que le nombre de migrants quittant la France pour l'Afrique du Nord a plus que doublé entre 1995 et 2019, très probablement du fait du phénomène des migrations de retour. Certains membres de la diaspora nord-africaine (c'est-à-dire des personnes nées en France de parents immigrants) décident de revenir dans le pays d'origine de leurs parents du fait de liens culturels. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont également des destinations prisées des retraités émigrant de France.

Les Balkans occidentaux font face à des défis similaires à ceux d'Afrique du Nord en matière de déficit migratoire (Graphique 4.7). La sous-région enregistre une émigration massive depuis des décennies, principalement depuis l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine. Entre 1995 et 2019, le ratio du nombre d'émigrants sur la population dans les Balkans occidentaux est passé de 18,5 % à 30,7 %, ce qui en fait le plus élevé de toutes les sous-régions de l'UpM. 96,7 % de ces émigrants se sont rendus dans un pays voisin membre de l'UE, notamment l'Italie, la Grèce ou la Croatie. De plus, même si le volume d'immigrants dans les Balkans occidentaux a augmenté ces dernières décennies, la part des immigrants sur la population totale reste faible (2 %), en particulier au regard de l'importance de la population émigrante. La majorité des immigrants de Bosnie-Herzégovine vivaient au Monténégro.

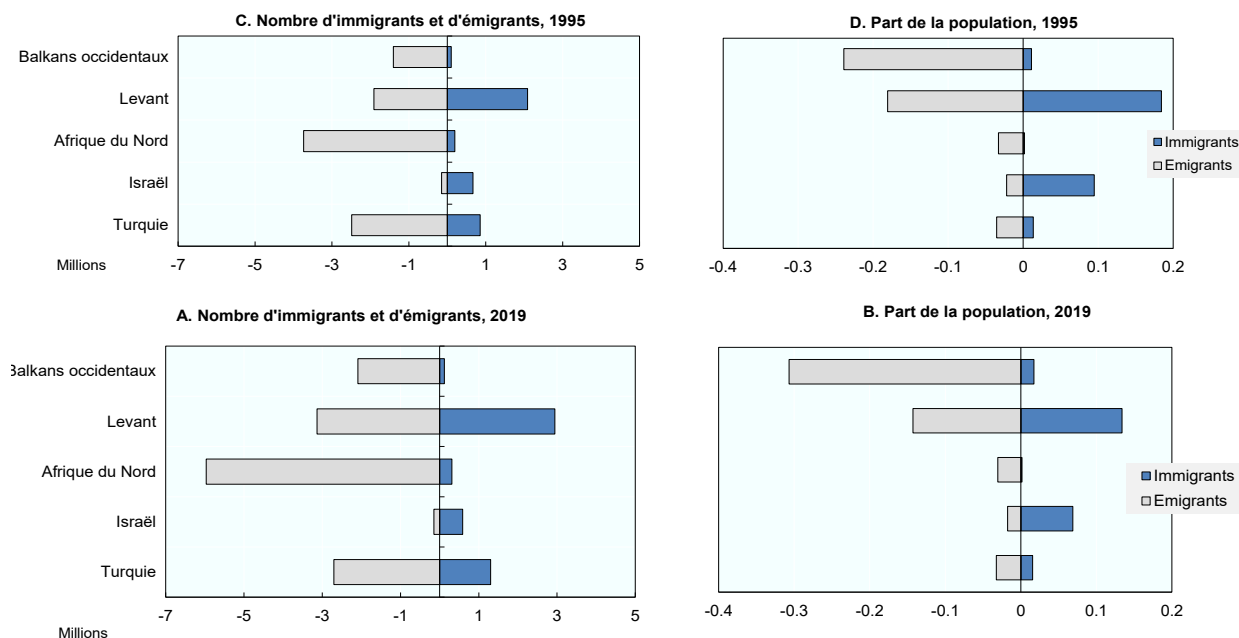
Le manque d'attractivité pour les immigrants, auquel s'ajoutent des niveaux d'émigration élevés (en particulier pour la population en âge de travailler), provoque une baisse de la population et de la population

active dans les Balkans occidentaux. Des efforts continus ont été engagés pour encourager les migrants ou les émigrants à revenir.

Contrairement aux tendances enregistrées dans d'autres sous-régions, les migrations dans la sous-région du Levant relèvent principalement des migrations intra-régionales (Graphique 4.7), avec pour principal moteur une population importante de Palestiniens déplacés de force en Jordanie et au Liban. La Jordanie accueillait à elle seule 2,2 millions de réfugiés palestiniens inscrits auprès de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) en 2018. La crise des réfugiés syriens a fortement affecté les migrations dans la sous-région du Levant en contraignant quelque 120 000 réfugiés palestiniens à fuir la Syrie pour le Liban et la Jordanie, mais aussi vers la Turquie et au-delà (UN, 2019^[17]). En 2019, sur les 2,9 millions d'émigrants de l'UpM résidant dans la sous-région du Levant, 2,6 millions étaient palestiniens. Pour cette même raison, le ratio des émigrants et des immigrants sur la population totale est toujours resté élevé dans la sous-région du Levant, atteignant 13,4 % et 14,3 % en 2019 (Graphique 4.7), malgré une baisse de ces deux ratios depuis 2005 (Annexe 4.A).

La Turquie demeure à la fois un pays d'origine et un pays de destination des migrants de cette région, même si sa population immigrante augmente plus rapidement que sa population émigrante depuis 1995.

Graphique 4.7. Émigrants venant de et immigrants vivant dans des sous-régions/pays de l'UpM non membres de l'UE



Note : le terme « immigrant » désigne des personnes résidant dans le pays et nées à l'étranger. Le terme « émigrant » désigne les personnes résidant en dehors de leur pays de naissance en 2019.

Source : calculs des auteurs, d'après le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019), *International Migrant Stock* (base de données), <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>.

StatLink  <https://stat.link/4ubmyn>

Migrations Sud-Sud en Méditerranée du Sud

Même si le phénomène reste minoritaire par rapport aux migrations impliquant l'UE, il est intéressant de se pencher sur les flux migratoires Sud-Sud au sein de l'UpM. Plusieurs pays du sud de la Méditerranée entretiennent une longue tradition de migrations de main-d'œuvre au sein de la région, notamment l'Égypte, la Jordanie et le Liban (David and Marouani, 2016^[18]). Si traditionnellement, la majorité des flux migratoires de main-d'œuvre intra-MENA avaient pour destination les pays du Golfe importateurs de main-d'œuvre, deux autres tendances n'impliquant pas les pays du Golfe sont à identifier (OIM, 2010^[19]). La première concerne les migrations de pays très peuplés de la région MENA vers des pays riches en ressources comme la Libye, même si cette tendance a perdu en importance au fil des ans du fait de l'évolution considérable de la situation régionale ces dix dernières années, en particulier sur le plan de l'attractivité de la Libye. La deuxième tendance porte sur les flux de « migration de remplacement » entre les pays qui sont à la fois importateurs et exportateurs de main-d'œuvre. Ces flux se produisent généralement entre les économies du Levant (y compris l'Égypte) et portent aussi bien sur des migrations qualifiées et non qualifiées. Différentes tendances sont à identifier : dans certains cas, des postes rendus vacants par l'émigration sont occupés directement par les migrants arrivants. Dans d'autres cas, la mobilité sociale interne génère des lacunes de compétences entre les flux migratoires entrants et sortants.

La Jordanie est un bon exemple de pays au centre de flux de « migration de remplacement ». Une grande partie de la main-d'œuvre émigrant de ce grand pays exportateur de main-d'œuvre est hautement qualifiée (62 % de la main-d'œuvre immigrante détenant un diplôme universitaire en 2010 (Wahba, 2012^[20]) et tournée vers les pays du Golfe. En revanche, les migrants arrivant en Jordanie sont une très bonne illustration des flux de mobilité de main-d'œuvre Sud-Sud entre pays du sud de la Méditerranée. Selon des données du ministère du Travail de Jordanie, la plupart des travailleurs étrangers (près de 65 %) en Jordanie en 2015 étaient originaires de pays arabes, et plus précisément d'Égypte (61 %) (EMNES, 2018^[21]). Ces chiffres tiennent uniquement compte des migrants arrivant en Jordanie avec un visa de travail, ce qui exclut l'importante population réfugiée en Jordanie, provenant principalement de l'Autorité palestinienne et de Syrie. 93 % de ces travailleurs étrangers ont un niveau de qualification équivalent ou inférieur à l'éducation secondaire, ce qui confirme le faible niveau de qualification de la migration de main-d'œuvre entre pays du sud de la Méditerranée (ibid).

Entre 2000 et 2015, le nombre de travailleurs migrants égyptiens en Jordanie a plus que doublé (Razzaz S, 2017^[22]). En 2016, d'après la CAPMAS (Agence centrale égyptienne pour la mobilisation du public et les statistiques), les migrants égyptiens en Jordanie représentaient 18 % du total des migrants égyptiens dans la région MENA (CAPMAS, 2017^[23]), faisant de la Jordanie la deuxième destination des flux migratoires sortant d'Égypte, après l'Arabie Saoudite, et la première destination intra-UpM. Cela cadre avec les résultats identifiés à l'échelle sous-régionale, concernant un phénomène important de migrations de main-d'œuvre non qualifiée entre la Syrie, la Jordanie, le Liban, l'Autorité palestinienne et l'Égypte dans les années 2000, en particulier des migrations saisonnières favorisées par un léger écart salarial entre ces pays au cours de la période (Bardak, 2017^[24]).

Néanmoins, ces dynamiques Sud-Sud restent mineures par rapport aux structures d'émigration des pays du sud de la Méditerranée vers l'UE ou d'autres pays de la région MENA non-membres de l'UpM. En effet, au sein de la sous-région de Méditerranée du Sud, la part des flux d'émigration vers d'autres pays de la sous-région par rapport au total des flux d'émigration de la sous-région a baissé entre 2005 et 2019, ce qui souligne la persistance des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et le manque d'attractivité entre pays de la sous-région.

Migrations Sud-Sud dans les Balkans occidentaux

La dynamique des flux de migration Sud-Sud au sein de la sous-région des Balkans occidentaux est bien différente de celle des pays du sud de la Méditerranée. Ces dernières années, la part de la migration à des fins professionnelles entre pays des Balkans, mais également les flux migratoires pour des motifs

familiaux, ont diminué par rapport aux autres formes de migration. Selon des données d'Eurostat, si les premiers titres de séjour avec autorisation de travail représentaient 43 % des titres délivrés à des migrants intra-Balkans en 2008, ce pourcentage a diminué pour atteindre environ 20 % en 2016 (World Bank/Vienna Institute for International Economic Studies, 2018^[25]).

Des études couvrant la période 2009-2013 signalaient déjà le caractère saisonnier des migrations de main-d'œuvre intra-Balkans. En effet, la majorité des autorisations de travail accordées à des travailleurs étrangers étaient délivrées pour le secteur du tourisme, de l'agriculture et du bâtiment, qui ont fortement recours à une main-d'œuvre saisonnière. La part des autorisations de travail sur le total des titres de séjour temporaires a augmenté régulièrement entre 2009 et 2013, pour atteindre 67 % au Monténégro en 2013 (IOM, 2014^[26]).

Des études précédentes ont déjà souligné le rôle central du Monténégro dans les flux de migrations de main-d'œuvre intra-Balkans : en 2013, le pays attirait les trois quarts des travailleurs migrants de la région (Vidovic H et al, 2015^[27]). Il s'agissait principalement de flux peu qualifiés, 87 % des autorisations de travail délivrées au Monténégro étant destinées à des migrants ayant obtenu un diplôme de fin d'études secondaires ou de niveau inférieur. En revanche, l'Albanie était en grande partie exclue des flux intrarégionaux, n'attirant qu'1 % des travailleurs migrants de la région (ibid).

Au cours de la même période, des études ont documenté un phénomène plutôt récent de migration de retour dans les pays des Balkans. Par exemple, le nombre d'Albanais revenant dans le pays a fortement augmenté après 2008. Au total, 133 554 immigrants albanais sont revenus en Albanie entre 2009 et 2013, dont 35 % étaient âgés de 18 à 29 ans. Ces migrants de retour constituent un potentiel important en termes d'apport de main-d'œuvre pour leur pays d'origine.

Contribution des immigrants au marché du travail des pays d'accueil, et intégration dans le marché du travail

Les immigrants constituent une part importante de la main-d'œuvre des grands pays de destination de l'UpM. À l'échelle régionale, la part de la main-d'œuvre née à l'étranger sur l'ensemble des travailleurs a légèrement augmenté, passant de 10 % en 2010 à 12 % en 2019 (Tableau 4.2). Au cours de la même période, dans les 33 pays de destination de l'UpM, elle a augmenté de 72 % à 74 %. Si les données sur le taux de chômage des immigrants par pays d'origine ne nous permettent pas de procéder à une analyse approfondie de la contribution des migrants des pays de l'UpM au marché du travail des pays d'accueil et de leur intégration dans les marchés du travail des pays d'accueil, des analyses qualitatives et des études de cas nous fournissent néanmoins des informations intéressantes.

Tableau 4.2. Main-d'œuvre née à l'étranger des pays de l'UpM, par sexe

Main-d'œuvre	2010			2019		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Nés à l'étranger de tous les pays (en milliers)	21 998	11 956	10 041	28 092	15 338	12 751
Part de la main-d'œuvre née à l'étranger dans la main-d'œuvre totale	10 %	9 %	10 %	12 %	11 %	12 %

Note : les données désignent les travailleurs âgés de 15 à 64 ans. La catégorie *Nés à l'étranger de tous les pays* désigne les personnes nées en dehors du pays déclarant, y compris les pays non membres de l'UpM. Données disponibles pour 32 pays de l'UpM : 27 États membres de l'UE, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Israël et Turquie. Pour le Monténégro, la Turquie et Israël, les données de 2010 sont celles de 2011 ou 2012 ; les données d'Égypte et d'Israël sont celles de 2011 et 2017 au lieu de 2019.

Source : calculs des auteurs, d'après OIT 2020, *Labour force by sex, age and place of birth (ensemble de données)*, https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer4/?lang=en&segment=indicator&id=MST_TEAP_SEX_AGE_CBR_NB_A.

L'émigration économique est une caractéristique structurelle des pays du sud de la Méditerranée et des Balkans depuis des décennies. En raison de liens géographiques, politiques et sociaux, mais aussi d'une

demande croissante de main-d'œuvre peu qualifiée du secteur industriel européen, les flux migratoires venant du sud de la Méditerranée, et en particulier d'Afrique du Nord, aboutissaient historiquement dans les pays d'Europe de l'Ouest. Aujourd'hui, la persistance de taux de chômage élevés et le manque d'opportunités de formation et d'emploi dans la plupart des pays du sud de la Méditerranée et des Balkans demeurent un facteur important d'émigration soutenue vers l'UE. Cependant, si l'avantage économique potentiel qu'il y a à travailler à l'étranger demeure un facteur important de motivation des migrants, ces derniers sont également mus par d'autres raisons, comme les opportunités d'éducation et de formation, le regroupement familial, le mariage ou les services publics de meilleure qualité dans les pays plus développés sur le plan économique. Il ressort des résultats d'une enquête sur les motivations des migrants en âge de travailler au Maroc et en Bosnie-Herzégovine, présentés dans l'Encadré 4.2 que les motivations sont très hétérogènes en fonction du sexe, de l'âge et du pays. Cela met en lumière la complexité des facteurs façonnant la propension à la migration au sein de l'UpM, qui est en partie due à l'attractivité du pays de destination, mais également à la volonté ou non des migrants de se déplacer, en fonction de leur appréciation subjective de leur situation.

Ainsi, dans un pays de destination donné, la main-d'œuvre née à l'étranger se divise en plusieurs catégories d'immigrants, dont certains ne sont pas arrivés dans le pays d'abord pour des raisons professionnelles ou avec un visa de travail. Notamment, les migrations pour des raisons familiales (c'est-à-dire, des pays du sud de la Méditerranée vers l'UE) demeurent l'une des principales caractéristiques des structures migratoires de l'UpM et contribuent fortement à la formation d'une main-d'œuvre née à l'étranger dans les pays de destination. Près de la moitié des migrants arrivant de pays du sud de la Méditerranée pour des raisons familiales sont en âge d'activité maximale (entre 20 et 50 ans) et il est donc probable qu'ils cherchent des opportunités professionnelles à leur arrivée dans le pays de destination (Alcidi et al., 2019^[28]). L'existence de liens historiques entre des pays, par la voie des migrations familiales, contribue ainsi à faciliter les migrations dans un contexte de politiques migratoires de plus en plus restrictives. C'est ce que souligne l'Encadré 4.3, qui dresse une vue d'ensemble des tendances migratoires entre le Maroc et la France, l'une des principales structures de migration transméditerranéenne de la région de l'UpM. Il expose la façon dont des voies migratoires durables peuvent se maintenir malgré l'évolution de la conjoncture économique, principalement du fait de la persistance des liens familiaux.

Encadré 4.2. Motivations des migrants en âge de travailler

Motivations des migrants actuels et volontaires au Maroc -

Une enquête nationale récente conduite par le Haut-Commissariat au Plan du Maroc (2020) sur la propension à migrer et les raisons d'émigrer des émigrants marocains actuels ou potentiels met en évidence le poids important des motifs économiques dans la décision et/ou l'intention d'émigrer. Parmi les émigrants potentiels, 60,3 % ont déclaré souhaiter émigrer pour trouver un travail et 15,5 % ont cité des raisons liées aux études et aux formations, tandis que 8,2 % avançaient plutôt les coûts et les conditions de vie comme principal moteur de leur volonté d'émigrer. De plus, le fait d'être au chômage semble être un facteur important dans l'intention de migrer, car un peu plus de 50 % des répondants au chômage ont déclaré vouloir émigrer, contre 22 % seulement pour les personnes employées.

Les résultats sont similaires pour les raisons ayant incité les émigrants actuels à quitter le Maroc. Plus de la moitié (53,3 %) des Marocains vivant actuellement à l'étranger ont émigré pour des raisons économiques, principalement pour trouver un emploi et améliorer leurs conditions de travail. L'éducation et la formation sont la deuxième raison la plus fréquemment citée pour l'émigration (23,4 %), suivies par le regroupement familial et le mariage (19,9 %).

L'enquête souligne également des motivations très différentes d'un groupe socio-démographique à l'autre. Les motifs économiques sont plus prévalents chez les hommes que chez les femmes, deux tiers des migrants masculins actuels déclarant rechercher des opportunités professionnelles ou l'amélioration de leurs conditions de travail et/ou de vie comme principale raison d'émigrer, contre seulement 26 % des femmes. Un écart similaire, bien que plus faible, entre les sexes, a également été identifié chez les migrants potentiels (les raisons économiques ont été citées comme le principal facteur de leur volonté d'émigrer par 81,8 % des hommes contre 58,7 % des femmes). À l'inverse, les femmes citaient davantage l'éducation comme facteur d'émigration que les hommes, tant pour les migrants futurs que les migrants actuels. Les raisons familiales étaient beaucoup plus importantes pour les émigrantes (41,4 %) que les émigrants (9,2 %).

Facteurs déterminants de la migration des jeunes de Bosnie-Herzégovine

Une étude empirique récente sur l'émigration de Bosnie-Herzégovine s'appuie sur des données de l'Enquête nationale sur la perception des citoyens (NSCP - *National Survey on Citizens Perception*) conduite par l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) en 2017 pour mettre en lumière les différents facteurs affectant la propension des Bosniaques à quitter leur pays, en mettant l'accent sur les jeunes. Il en résulte que les facteurs économiques entrent en ligne de compte, les répondants au chômage étant 13 % plus nombreux que les répondants employés à déclarer envisager l'émigration.

Dans le même temps, certains facteurs non économiques sont identifiés comme importants dans la propension à migrer. Ainsi, le niveau de satisfaction des services publics et des institutions affecte la propension des répondants à envisager l'émigration.

Si cela suggère que la qualité des institutions nationales et la confiance en ces dernières peuvent affecter la décision d'émigrer d'une personne, l'étude n'a pas trouvé la preuve d'un lien entre la satisfaction globale à l'égard de la vie et la propension à émigrer.

Source : (Haut-Commissariat au Plan, 2020^[29]), (Begović et al, 2020^[30])⁴

Encadré 4.3. À la loupe : migrations de main-d'œuvre entre le Maroc et la France

Après l'Espagne, la France est la deuxième destination la plus populaire des émigrants marocains, avec une moyenne de 27 300 titres de séjour délivrés chaque année par la France à des ressortissants marocains entre 2010 et 2019.

Historiquement, les migrations de main-d'œuvre du Maroc vers la France étaient principalement composées de travailleurs peu qualifiés, mais une évolution importante s'observe depuis une vingtaine d'années. Le Maroc a toujours été un pourvoyeur important de travailleurs saisonniers pour la France, et le premier pourvoyeur non membre de l'UE. D'après Eurostat, sur les 5 594 premiers titres de séjour délivrés à des travailleurs saisonniers non européens en 2018, près de la moitié (2 611) étaient accordés à des Marocains (Eurostat, 2020^[31]). La majorité de ces saisonniers migrants travaillent dans le secteur de l'agriculture. Dans le même temps, l'accélération d'autres types de migrations de main-d'œuvre depuis le Maroc s'observe depuis une dizaine d'années. Sur les premiers titres de séjour délivrés par la France à des ressortissants marocains pour des motifs professionnels entre le début des années 2010 et 2019, la délivrance de cartes de séjour pour travailleurs saisonniers a augmenté de 270 %, tandis que l'augmentation était de près de 400 % pour les autres types d'autorisation de travail.

De plus, les structures migratoires se sont caractérisées par un intérêt croissant pour l'immigration de jeunes hautement qualifiés, ce qui s'est traduit par plusieurs accords bilatéraux conclus entre la France et le Maroc pour favoriser la mobilité des jeunes professionnels marocains recherchant une expérience professionnelle en France. Un accord initial a été conclu en 2001 pour mettre en œuvre le dispositif « jeunes professionnels », qui prévoit l'immigration de 300 Marocains par an, pour une durée de 3 à 18 mois. Ce dispositif a depuis été étendu pour permettre à des jeunes professionnels d'obtenir un titre de séjour de 4 ans renouvelable grâce au dispositif « Passeport talent » créé en 2016. Ce dernier concerne les professionnels hautement qualifiés, les artistes et les personnes cherchant à créer une entreprise/investir en France. En 2019, selon les données du ministère de l'Intérieur français, 19 366 titres de séjour avaient été délivrés dans le cadre du dispositif « Passeport talent » ; cependant, l'absence de données ventilées par pays ne permet pas d'estimer le nombre de Marocains ayant bénéficié du dispositif.

Récemment, l'accélération rapide des migrations d'étudiants marque une évolution importante des structures migratoires entre les deux pays. En effet, cette catégorie de migrants a plus que doublé entre 2008 et 2018. Le nombre de premiers titres de séjour étudiants délivrés à des Marocains est passé de 4 919 à 11 229 au cours de la période, faisant du Maroc le premier pourvoyeur de migrants étudiants non membre de l'UE en France. À l'inverse, la France est la première destination des étudiants marocains et accueille 29 000 des 51 000 Marocains étudiant à l'étranger.

Cette tendance est également importante pour les migrations de main-d'œuvre, car la plupart des étudiants restent en France pour y trouver un travail après l'obtention de leur diplôme. En effet, les données collectées dans le cadre du projet MIREM (Migration de retour au Maghreb) suggèrent qu'entre 2005 et 2008, seuls 12,5 % des étudiants marocains migrants sont retournés au Maroc après la fin de leurs études. Toutefois, il faut noter que depuis le début des années 2000, l'émigration marocaine en France se caractérise par une part décroissante de l'émigration de main-d'œuvre. Le regroupement familial représente désormais la principale caractéristique de l'émigration marocaine en France, ce qui explique en grande partie la stabilité relative des flux migratoires entre le Maroc et la France ces dernières décennies.

Source : (Eurostat, 2020^[31]); (Lacroix, 2018^[32]); (UNESCO, 2020^[33]), (De Bel-Air, 2016^[34]) ; (Bouoiyou el al, 2014^[35])

Ces dernières années, l'intégration sur le marché du travail de l'Union européenne de migrants issus de pays de l'UpM non membres de l'UE s'est caractérisée par des tendances différenciées. Indépendamment du niveau de qualification, dans quasiment tous les pays de l'UE, le taux d'emploi des immigrants issus de pays non membres de l'UE était inférieur à celui des immigrants venant de d'autres pays de l'UE, ce qui souligne des lacunes d'intégration entre les immigrants venant de l'extérieur de l'UE et les immigrants intra-UE. Des études ont notamment démontré que dans les pays de l'UE, les travailleurs originaires d'Afrique du Nord avaient un taux d'emploi inférieur à celui des migrants d'autres régions, y compris des migrants venant de l'extérieur de l'UpM. En 2018, le taux d'emploi des immigrants d'Afrique du Nord était de 50,3 % en moyenne, contre 65 % pour le total des travailleurs de l'UE nés à l'étranger (OECD, 2020^[6]). En outre, contrairement à la plupart des autres groupes de migrants, les résultats sur le marché du travail des migrants nés au Moyen-Orient ne se sont pas particulièrement améliorés ces dernières années, avec plus d'un migrant sur cinq provenant de cette région et vivant dans l'UE sans emploi en 2018, un ratio quasiment identique à celui de 2013 (OECD, 2019^[36]).

De la même façon, le taux d'emploi des jeunes migrants issus de pays non membres de l'UE (20-34 ans) et ne suivant pas d'études ou de formations était inférieur à celui des autres sous-groupes de populations (Eurostat, 2019^[37]). Par contraste, parmi tous les jeunes (15-34 ans) employés dans l'UE, ceux qui n'étaient pas nés dans l'UE présentaient des taux élevés de travail temporaire, un chiffre passé de 46 % en 2010 à 56 % en 2019. Même si l'emploi temporaire peut être associé au sous-emploi et à d'autres risques et vulnérabilités, il peut également être source d'opportunités importantes pour les jeunes migrants, qui sont généralement plus enclins à entamer une migration temporaire et ne sont pas seulement motivés par les avantages économiques, mais également par une quête de développement personnel, entre autres (UN, 2013^[38]).

En parallèle, ces dernières années a émergé une nouvelle tendance de migration de main-d'œuvre hautement qualifiée des pays de l'UpM vers l'UE, soit 20 % des émigrants âgés de 18 à 34 ans en 2017 (Alcidi, 2019^[14]). Les pays de l'UpM non membres de l'UE constituent un vivier croissant de jeunes travailleurs potentiels qualifiés en quête d'opportunités à l'étranger. L'émigration à des fins d'éducation augmente elle aussi, même si elle reste minoritaire parmi les flux migratoires (Bardak, 2015^[13]). Il pourrait s'agir d'un moteur de plus grande intégration socio-économique de ces migrants, car leur niveau d'éducation pourrait améliorer leurs perspectives d'emploi dans le pays.

Indicateur M2 : Obligations en matière de visas

Les politiques en matière de visa sont un facteur important de la facilitation de la circulation des personnes entre les pays. Des obligations lourdes en matière de visa, la limitation de la durée du séjour et les difficultés d'obtention des autorisations de travail sont autant de freins à la mobilité au sein de l'UpM.

Le *Henley Passport Index* (classement Henley des passeports), qui classe les pays en fonction du nombre de destinations ouvertes à leurs citoyens sans visa préalable, met en évidence un potentiel important d'assouplissement des obligations en matière de visa au sein de l'UpM, entre les pays membres et non membres de l'UE ainsi que dans la sous-région de Méditerranée du Sud.

Obligations en matière de visas entre pays membres et non membres de l'UE

Les obligations en matière de visas entre pays membres et non membres de l'UE pour 2020 sont représentées dans le (Tableau 4.3) et le (Tableau 4.4), respectivement pour les citoyens non membres de l'UE se rendant dans des pays de l'UE et pour des citoyens de l'UE se rendant dans des pays non membres de l'UE. À noter :

- Grâce à des progrès dans la libéralisation des visas, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro ont rejoint la liste des pays exempts de visas en 2010. Pour tous les autres pays à l'exception d'Israël, des critères stricts d'entrée dans l'UE restent de mise.

- La part de visas non délivrés (sur le total des demandes de visa) reste élevée pour les ressortissants des pays du sud de la Méditerranée (Schengen Visa Info, 2019^[39]). Enfin, par rapport à 2014, le taux de visas non délivrés a augmenté pour les ressortissants de tous les pays du sud de la Méditerranée ces cinq dernières années.

Tableau 4.3. Obligations en matière de visas au sein de l'UpM : citoyens non membres de l'UE se rendant dans des États membres de l'UE

Country of destination	Country of origin												
	ALB	DZA	BIH	EGY	ISR	JOR	LBN	MRT	MNE	MAR	PSE	TUN	TUR
AUT	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
BEL	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
BGR	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
HRV	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
CYP	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
CZE	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
DNK	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
EST	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
FIN	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
FRA	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
DEU	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
GRC	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
HUN	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
IRL	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
ITA	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
LVA	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
LTU	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
LUX	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
MLT	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
NLD	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
POL	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
PRT	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
ROU	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
SVK	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
SVN	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
ESP	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange
SWE	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Green	Light Orange	Light Orange	Light Orange	Light Orange

Note : les cellules vertes indiquent un accès sans visa. Les cellules rouge clair indiquent que les citoyens entrants doivent obtenir un visa avant d'entrer dans le pays.

Source : Henley & Partners 2020, *Henley Passport Index*, <https://www.henleypassportindex.com/passport>

Il est intéressant de noter que les restrictions ne sont pas réciproques. L'Algérie est le seul pays à exiger un visa préalable à l'entrée dans le pays pour les ressortissants de l'UE, tandis que dans les autres pays, les voyageurs détenteurs d'un passeport d'un État membre de l'UE peuvent soit voyager sans visa, soit obtenir un visa à l'arrivée. Ces dispositions facilitent l'afflux de touristes provenant de l'Union européenne, eu égard à la taille du secteur du tourisme dans plusieurs économies du sud de la Méditerranée (voir l'Indicateur M3 sur la contribution du tourisme au PIB et à l'emploi).

Tableau 4.3. Obligations en matière de visas au sein de l'UpM : citoyens de l'UE se rendant dans des pays non membres de l'UE

Pays d'origine	Pays de destination												
	ALB	DZA	BIH	EGY	ISR	JOR	LBN	MRT	MNE	MAR	PSE	TUN	TUR
AUT													
BEL													
BGR													
HRV													
CYP													*
CZE													
DNK													
EST													
FIN													
FRA													
DEU													
GRC													
HUN													
IRL													
ITA													
LVA													
LTU													
LUX													
MLT													
NLD													
POL													
PRT													
ROU													
SVK													
SVN													
FR													
SWE													

Note : les cellules vertes indiquent un accès sans visa. Les cellules jaunes indiquent une politique de visa à l'arrivée. Les cellules rouge clair indiquent que les citoyens entrants doivent obtenir un visa avant d'entrer dans le pays. Un astérisque indique que les citoyens nécessitent un visa préalable, mais peuvent l'obtenir par une demande électronique.

Source : Henley & Partners 2020, *Henley Passport Index*, <https://www.henleypassportindex.com/passport>.

Obligations en matière de visas dans la sous-région du sud de la Méditerranée

Il subsiste des obstacles importants à la mobilité humaine entre pays du sud de la Méditerranée. Comme l'illustre le (Tableau 4.4), dans la plupart des cas, il faut un visa préalable pour voyager entre les différents pays. De fait, le classement des pays du sud de la Méditerranée dans le *Henley Passport Index* s'est dégradé ces 10 dernières années, allant de la 74^e position pour la Tunisie à 102^e position pour le Liban (les places les plus élevées étant réservées aux pays dont les citoyens bénéficient d'un accès sans visa au plus grand nombre de pays).

Toutefois, il existe des écarts importants d'un pays du sud de la Méditerranée à l'autre pour ce qui est de la possibilité des citoyens de voyager sans visa dans d'autres pays de la sous-région :

- Les citoyens tunisiens n'ont besoin d'un visa que pour deux pays (l'Égypte et l'Autorité palestinienne).

- Les ressortissants libanais et palestiniens ont besoin d'un visa préalable pour tous les pays sauf trois pour le Liban et deux pour l'Autorité palestinienne.
- Il existe un système réciproque d'exemption de visa entre certains pays, notamment entre l'Algérie, Maroc et la Tunisie ; l'Égypte et la Jordanie ; ou encore la Jordanie et le Liban.

Tableau 4.4. Obligations en matière de visas entre pays du sud de la Méditerranée, 2020

Pays de destination	Pays d'origine								
	DZA	EGY	JOR	LBN	MRT	MAR	PSE	TUN	TUR
DZA									
EGY									
JOR									
LBN									
MRT									
MAR									
PSE									
TUN									
TUR									

Note : les cellules vertes indiquent un accès sans visa. Les cellules jaunes indiquent une politique de visa à l'arrivée. Les cellules rouge clair indiquent que les citoyens entrants doivent obtenir un visa avant d'entrer dans le pays.

Source : Henley & Partners 2020, Henley Passport Index, <https://www.henleypassportindex.com/passport>.

Obligations en matière de visas et échange de services

L'essor des échanges de services a contribué à l'émergence de nouvelles formes de mobilité transfrontalière visant à la prestation de ces services. La circulation transfrontalière des personnes ne représente certes pas une grande part des échanges de services (4 % des exportations et importations d'échanges de services dans l'UE avec des partenaires non membres de l'UE), mais elle est essentielle aux activités commerciales internationales.

Le « Mouvement des personnes physiques » est l'un des quatre modes (Mode 4) de fourniture de services échangés sur le plan international prévu par l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). Ce mode se réfère à la « la présence [temporaire] de personnes physiques d'un Membre [de l'OMC] sur le territoire de tout autre Membre [dans le but de fournir un service] »¹. Cela concerne différentes catégories de travailleurs : i) les personnes transférées à l'intérieur de leur entreprise ; ii) les visiteurs se déplaçant pour affaires ; iii) les fournisseurs de services contractuels et ; iv) les professionnels indépendants. La durée du séjour temporaire à l'étranger est variable, pouvant aller de quelques jours ou semaines dans le cas des visiteurs se déplaçant pour affaires à plusieurs années pour les personnes transférées à l'intérieur de leur entreprise, tant que le but du séjour reste la fourniture de services. Si l'AGCS couvre les prestataires de services quel que soit leur niveau de compétence, dans la pratique, la circulation de main-d'œuvre dans le cadre des échanges de services concerne principalement des professionnels hautement qualifiés, des directeurs et des cadres d'entreprise.

Les restrictions apportées au Mode 4 peuvent prendre la forme d'obligations restrictives en matière de visas, qui peuvent également freiner les déplacements temporaires de prestataires de services entre pays de l'UpM.

La mesure des échanges de services est complexe et les données ne permettent pas de procéder à une analyse approfondie des échanges de services intra-UpM au titre du Mode 4. Tous les pays membres de l'UpM ont pris des engagements en vertu de l'AGCS et par le biais des accords d'associations bilatéraux euro-méditerranéens conclus entre pays méditerranéens membres et non membres de l'UE, car la

Déclaration de Barcelone contient également des engagements relatifs à la libéralisation des échanges de services. Toutefois, ces accords n'incluent pas systématiquement d'engagements sur la circulation des personnes physiques. En effet, l'Indice de restriction sur les échanges de services (IRES) de l'OCDE suggère que les restrictions de circulation des prestataires de services temporaires sont plus importantes que celles qui s'appliquent à d'autres modes dans la plupart des pays².

Les accords conclus entre l'UE et l'Afrique du Nord réaffirment globalement les obligations générales des deux parties en vertu de l'AGCS de l'OMC. L'accord conclu avec le Maroc et la Tunisie inclut des engagements de non-discrimination concernant les conditions de travail et les droits la sécurité sociale des ressortissants de ces pays travaillant légalement dans l'UE. Seuls les accords conclus avec l'Algérie et la Jordanie contiennent une disposition spécifique sur la circulation des travailleurs temporaires dans le cadre des échanges de services. Par exemple, pour la Jordanie, l'accord permet aux entreprises jordaniennes implantées dans un pays de l'UE d'accueillir des personnes jordaniennes transférées à l'intérieur de leur entreprise lorsqu'elles sont considérées comme du « personnel de base ». Les négociations relatives à l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) ont été ouvertes en 2013 entre l'UE et le Maroc, et en 2015 entre l'UE et la Tunisie. Plusieurs cycles de négociation portaient sur la question importante de la circulation des personnes physiques. En outre, l'Accord sur le commerce des services (ACS) est actuellement négocié par 23 membres de l'OMC, y compris l'UE, Israël et la Turquie. Comme pour les autres accords commerciaux de l'UE, cette dernière a mis l'accent sur les engagements concernant les professionnels hautement qualifiés.

Indicateur M3 : Contribution du tourisme au PIB et à l'emploi

Le secteur international du tourisme et des voyages est tributaire de la capacité des personnes à voyager librement entre leur lieu de résidence et leur destination, à traverser les frontières et à entrer dans d'autres pays. Toutefois, de nombreux facteurs ont des effets sur la mobilité en voyage et limitent la libre circulation des personnes, ce qui a des répercussions négatives sur le tourisme et la croissance économique. Par exemple, la sécurité, les douanes et l'immigration, les infrastructures d'accès et les réglementations aériennes sont autant de points qui peuvent affecter la liberté de voyager (OECD, 2014^[40]). La facilitation des voyages vise à réduire ces obstacles pour rendre les voyages simples et clairs.

Les politiques en matière de visas et d'entrée, qui contrôlent la circulation transfrontalière des personnes, ont un fort impact sur les voyages et le tourisme. Il existe une marge de manœuvre importante pour l'adoption d'approches plus intelligentes de soutien de la croissance économique et du tourisme tout en préservant l'intégrité et la sécurité des frontières nationales.

La région de l'UpM est l'une des premières destinations touristiques au monde. D'après l'Organisation mondiale du Tourisme, la région méditerranéenne a attiré à elle seule 342 millions de touristes en 2014, soit 30 % du total des arrivées de touristes dans le monde (OMT, 2019^[41]). Si la plupart de ces flux touristiques restent dirigés vers les pays européens riverains de la Méditerranée (71 %), de nouvelles économies du sud de la Méditerranée et du sud-est de l'Europe se sont imposées comme des destinations touristiques de plus en plus populaires. Le tourisme intrarégional constitue la majeure partie des flux touristiques dirigés vers des pays de l'UpM, même s'il subsiste un écart important entre la position des pays européens et non européens dans les flux touristiques intrarégionaux. En 2010, 81 % des touristes arrivant en Méditerranée provenaient d'Europe, contre 6 % seulement en provenance du Moyen-Orient. En outre, la part du tourisme intrarégional sur l'ensemble des flux touristiques varie considérablement d'un pays à l'autre : en 2006, les touristes originaires des pays du sud de la Méditerranée représentaient 46 % des touristes arrivant dans la sous-région du Levant, mais seulement 9 % des touristes arrivant en Afrique du Nord.

Au fil de la décennie, les répercussions du Printemps arabe se sont traduites par une certaine redistribution des flux touristiques dans la région de l'UpM ; les pays du sud de la Méditerranée ont ainsi perdu 12 millions de touristes entrants entre 2010 et 2014, alors que les flux touristiques dirigés vers les pays

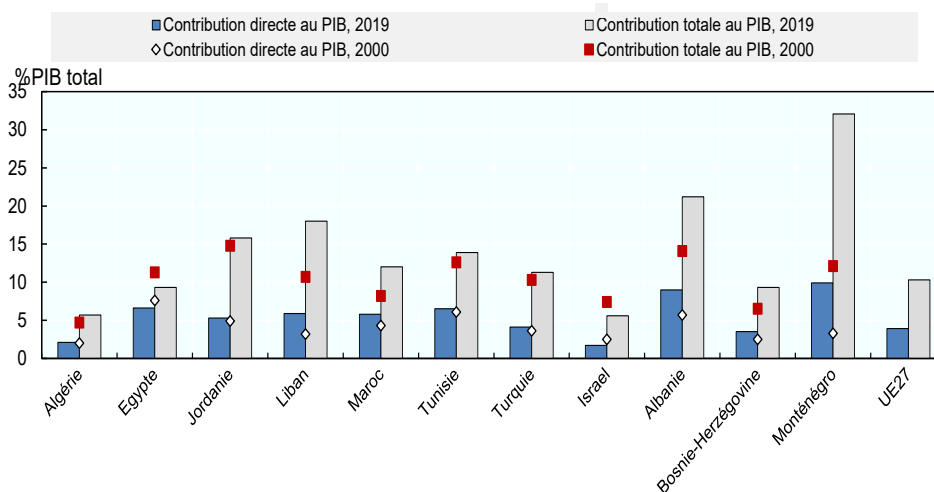
européens des rives de la Méditerranée ont fortement augmenté, et de façon disproportionnée, au cours de la même période. Cependant, les dernières années ont été caractérisées par une reprise des arrivées de touristes dans les destinations de la région MENA, avec une augmentation de 10 % entre 2017 et 2018, pour un total de 87 millions de touristes provenant principalement d'Europe et d'autres pays de la région MENA (World Travel and Tourism Council, 2019^[42]). Cette reprise est particulièrement notable en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie.

Le Graphique 4.8 et (Graphique 4.9) donnent une vue d'ensemble de la contribution du secteur des voyages et du tourisme au PIB et à l'emploi des États membres de l'UpM, soulignant l'importance croissante de ce secteur depuis l'an 2000 dans la plupart des pays. Ce secteur est particulièrement important dans quelques pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. En 2019, compte tenu des contributions directes, mais aussi des impacts indirects et induits, le tourisme représentait plus de 15 % du PIB de plusieurs pays, jusqu'à 32 % au Monténégro. Le secteur du tourisme joue également un rôle important dans la création d'emplois dans la région, car il représente plus de 10 % des emplois de la plupart des économies du Sud et de l'Est de la Méditerranée. L'exception à cette tendance est Israël, dont le poids du tourisme a fortement diminué ces 20 dernières années, de même que l'Égypte, dans une moindre mesure.

L'importance du tourisme pour bon nombre d'économies de l'UpM rappelle les enjeux considérables de la facilitation des voyages dans la région. La réduction des barrières aux voyages internationaux entre pays de l'UpM pourrait contribuer fortement au développement socio-économique de ces pays et renforcer l'intégration de la région euro-méditerranéenne.


Graphique 4.8. Le poids du tourisme dans les économies de l'UpM : part du PIB

Part directe et totale du secteur du tourisme et des voyages dans le PIB, 2000 et 2019.



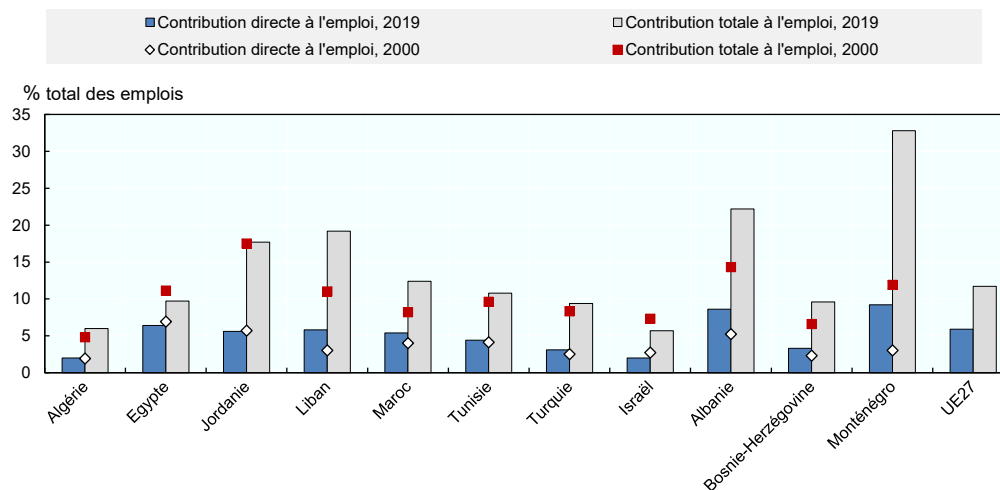
Note : la contribution totale à l'emploi désigne le nombre d'emplois générés directement par le secteur du tourisme et des voyages, plus ses contributions indirectes et induites. Les données pour UE27 sont celles de 2018.

Source : (World Travel and Tourism Council, 2019^[42]); Eurostat, 2018.


StatLink  <https://stat.link/df091u>

Graphique 4.9. Le poids du tourisme dans les économies de l'UpM : contribution à l'emploi

Contribution directe et totale du secteur du tourisme et des voyages à l'emploi, 2000 et 2019



Note : la contribution totale à l'emploi désigne le nombre d'emplois générés directement par le secteur du tourisme et des voyages, plus ses contributions indirectes et induites. Les données pour UE27 sont celles de 2018.
Source : (World Travel and Tourism Council, 2019[42]); Eurostat, 2018.

StatLink  <https://stat.link/56kua9>

Indicateur M4 : Accords bilatéraux et régionaux entre pays de l'UpM

Cette section dresse une vue d'ensemble des dernières évolutions au niveau des accords bilatéraux et régionaux sur la mobilité entre pays de l'UpM, qui jouent un rôle important dans la structuration et l'entretien des structures de circulation des personnes à l'échelle régionale.

Partenariats de mobilité entre l'UE et des pays tiers

Les partenariats de mobilité, lancés par la Commission européenne en 2007, sont un nouvel outil de constitution du « cadre général pour la gestion des diverses formes de circulation légale entre l'UE et les pays tiers » (Commission européenne, 2007^[43]). Reconnaisant l'importance de la circulation des personnes pour l'intégration régionale de l'UE et de ses pays voisins, mais également la nécessité de renforcer la coopération avec ces pays partenaires pour contrer la migration irrégulière, les partenariats de mobilité visent à : i) élargir les possibilités de migration légale vers l'UE ; ii) accompagner les pays dans le renforcement de leurs capacités de gestion des migrations, par le biais d'une assistance financière/technique ; iii) gérer les risques d'exode des compétences par la promotion de la migration circulaire et de retour ; et iv) faciliter la délivrance de visas de courte durée pour les ressortissants de pays partenaires non membres de l'UE.

L'UE a conclu plusieurs partenariats de mobilité avec des pays de l'UpM non membres de l'UE depuis le lancement de cet instrument, à commencer par le Maroc en 2013, puis la Tunisie et la Jordanie en 2014.

Ces accords bilatéraux peuvent constituer une étape importante dans la facilitation de la circulation des personnes dans la région, en particulier la mobilité éducative et professionnelle. De fait, l'un des principaux objectifs avancés par les partenariats de mobilité porte sur l'accroissement des migrations de main-d'œuvre qualifiée de ces trois pays vers l'UE en améliorant la reconnaissance mutuelle des qualifications

professionnelles et universitaires, mais également la communication des informations sur les opportunités d'éducation, de formation et d'emploi au sein de l'UE.

Cependant, la réticence de certains pays du sud de la Méditerranée, comme l'Égypte et l'Algérie, à conclure des partenariats de mobilité avec l'UE met en lumière la capacité limitée de ces instruments à établir un cadre efficace de facilitation de la circulation des personnes au sein de l'UpM. Les conditions strictes associées aux partenariats de mobilité, qui exigent des pays tiers qu'ils s'engagent à respecter les politiques de sécurité de l'Union européenne concernant les migrations irrégulières, notamment en concluant des accords de réadmission et en renforçant leur gestion des frontières, peuvent s'avérer un obstacle à l'instauration d'un outil politique équilibré et bénéfique à toutes les parties pour le développement de la mobilité. De plus, malgré des négociations en cours sur les accords de facilitation des visas avec le Maroc et la Tunisie, l'amélioration des conditions et des opportunités de migration permanente et de voyages temporaires des ressortissants marocains et tunisiens vers l'UE sont remises en question par certains chercheurs (Abderrahim, 2019^[44]).

Accords régionaux et bilatéraux entre pays du sud de la Méditerranée

La circulation des personnes dans la sous-région de Méditerranée du Sud fait l'objet de plusieurs accords régionaux et bilatéraux. La mise en place de la libre circulation est un facteur clé des cadres d'intégration régionale intra-arabes :

La Ligue des États arabes (LEA) a adopté plusieurs accords pour garantir, entre autres, la libre circulation des personnes entre ses États membres. Cela englobe des traités ambitieux comme la Convention pour l'unité économique arabe (1957) et la Charte d'action économique nationale (1980), deux documents envisageant la création d'un espace régional de libre circulation des citoyens arabes, y compris la liberté de séjour et d'emploi. Cependant, contrairement au domaine du commerce, la Convention de Facilitation et de Développement des Échanges Commerciaux Interarabes signée en 1981 ne prévoyait aucun cadre contractuel pour la mise en œuvre des principes de circulation des personnes de ces traités, leur préférant une déclaration de principe non contraignante. Par conséquent, malgré les efforts fournis, notamment à l'échelle bilatérale, pour lever les obstacles à la circulation des personnes dans la région, la mise en œuvre de mesures concrètes pour favoriser la parfaite mobilité des personnes tarde (UNESCWA, 2014^[45]).

Le traité constitutif de l'Union du Maghreb arabe (UMA) de 1989 prévoit la libre circulation des personnes entre ses cinq États membres (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie). Toutefois, malgré des efforts fournis en ce sens, la mise en œuvre concrète de mesures en faveur de la libre circulation des personnes reste insuffisante. Contrairement à d'autres communautés économiques régionales africaines, l'UMA n'a pas encore adapté de protocole sur la liberté de circulation, qui jetterait les bases de la pleine mobilité des citoyens au sein de la sous-région. La note de l'UMA pour la dimension « Libre circulation des personnes » de l'Indice de l'intégration régionale en Afrique demeure particulièrement faible (à 0,438 sur une échelle de 0 à 1) tant par rapport aux autres communautés économiques régionales africaines que par rapport à sa note pour les autres dimensions de l'intégration, comme l'intégration macro-économique ou l'intégration des infrastructures³.

Plusieurs pays du sud de la Méditerranée ont adopté des accords bilatéraux pour promouvoir la mobilité des personnes, et plus précisément de la main-d'œuvre. Le Tableau 4.5 présente un aperçu des accords bilatéraux portant sur la mobilité humaine conclus entre pays du sud de la Méditerranée ces 20 dernières années. L'Encadré 4.4 détaille plus avant la longue coopération bilatérale entre l'Égypte et la Jordanie visant à améliorer la circulation de la main-d'œuvre entre ces deux pays.

Tableau 4.5. Accords bilatéraux sur la mobilité humaine (de la main-d'œuvre) conclus entre les pays du sud de la Méditerranée depuis l'an 2000

Année	Pays signataires	Type
2002	Mauritanie, Maroc	Accord de promotion des échanges et de la coopération sur la formation professionnelle
2004	Algérie, Jordanie	Accord sur la main-d'œuvre
2004	Algérie, Mauritanie	Accord sur le travail
2006	Maroc, Tunisie	Accord sur la résidence et la circulation des travailleurs
2007	Égypte, Jordanie	Protocole d'accord concernant l'organisation de la migration de travailleurs égyptiens dans le Royaume hachémite de Jordanie
2012	Égypte, Jordanie	Protocole d'accord
2016	Égypte, Jordanie	Accord sur le travail

Encadré 4.4. À la loupe : coopération bilatérale entre l'Égypte et la Jordanie sur la mobilité de la main-d'œuvre

Les nombreux accords sur la mobilité de la main-d'œuvre conclus entre l'Égypte et la Jordanie sont un bon exemple de coopération durable visant à favoriser la circulation des personnes à l'échelle bilatérale. Cette coopération remonte à un accord initial signé en 1985 par le ministère égyptien de la Main-d'œuvre et de la Migration et le ministère jordanien de la Main-d'œuvre et de la Solidarité sociale, dans le but de faciliter et d'encadrer les migrations de main-d'œuvre non qualifiée de l'Égypte vers la Jordanie. Un protocole d'accord a ensuite été signé en 2007, suivi en 2009 par un ensemble de réglementations encadrant les migrations de regroupement familial. Un second protocole d'accord a été signé en 2012 pour définir les conditions de révision du statut des migrants égyptiens en situation irrégulière. Le dernier accord sur le travail conclu entre ces deux pays remonte à 2016. Il vise à créer un cadre administratif et juridique uniforme couvrant les travailleurs migrants égyptiens en Jordanie. Cet accord aborde également la question de l'intégration socio-économique des travailleurs migrants en précisant leurs droits, un salaire minimum et les conditions du regroupement familial (Zohry et al, 2020^[46]). Ces accords bilatéraux ont contribué à l'augmentation continue des flux migratoires de main-d'œuvre d'Égypte vers la Jordanie ces dernières décennies.

Source : (OIM, 2010^[19]), *Intra-Regional Labour Mobility in the Arab World*, https://publications.iom.int/system/files/pdf/alo-iom_intra-regional_labour_mobility_en.pdf

Améliorer la mobilité transfrontalière au bénéfice de tous les participants

Programmes et initiatives visant à encourager les migrations

En 2000, la Stratégie de Lisbonne soulignait le rôle clé des migrations pour permettre à l'UE d'atteindre son objectif de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » (Commission européenne, 2009^[47]). Cet objectif favorise une approche positive de la migration, considérant l'installation de migrants issus de pays tiers comme l'opportunité de combler les lacunes de main-d'œuvre dans des secteurs économiques clés. À la lumière des besoins des marchés du travail des pays européens, ce discours souligne que l'UE a tout intérêt à accroître son attractivité pour exploiter le potentiel des travailleurs hautement qualifiés de pays tiers. Il faut toutefois rappeler que la mise en pratique

de cette approche se trouve de fait très limitée par l'essor d'un discours sécuritaire qui met la lutte contre la migration irrégulière au cœur des politiques migratoires de l'UE.

Néanmoins, différents programmes et initiatives visent à encourager les migrations de main-d'œuvre tant à l'échelle régionale que nationale. En premier lieu, à l'échelle régionale, le **dispositif de Carte bleue européenne** est une procédure harmonisée et accélérée d'obtention d'un titre de séjour valable pour toute l'UE, ouverte à tous les professionnels non européens accédant à un poste hautement qualifié dans un État membre de l'UE (à l'exception du Danemark et de l'Irlande). Ce dispositif incite les travailleurs migrants hautement qualifiés à s'installer dans des pays européens, notamment en simplifiant les procédures administratives pour les migrants et leur famille et en leur assurant des prestations de sécurité sociale égales à celles dont bénéficient les ressortissants du pays d'accueil. Depuis son lancement en 2012, l'importance relative des Cartes bleues s'est accrue par rapport aux autres autorisations de travail délivrées à des immigrants. Les Cartes bleues européennes représentaient 11 % des autorisations de travail en 2017 (Alcidi et al., 2019^[28]), tandis que près de 30 % des autorisations de travail étaient délivrées à des travailleurs hautement qualifiés en 2018, contre 14 % en 2014 (Eurostat, 2020^[48]). Toutefois, ce dispositif n'a pour l'instant qu'un impact limité sur les migrations intra-UpM. Seuls trois pays de l'UpM (Égypte, Tunisie et Turquie) se classent parmi les 10 pays ayant le plus reçu de Cartes bleues européennes entre 2015 et 2018 et, en valeur absolue, le nombre total de Cartes bleues européennes délivrées à des ressortissants de l'UpM non membres de l'UE reste assez faible depuis le lancement de l'initiative (ibid).

En parallèle, certains pays de l'UE ont élaboré des dispositifs nationaux pour encourager les migrations de main-d'œuvre venant des Balkans occidentaux et des pays du sud de la Méditerranée. Ainsi, l'Allemagne a simplifié ses procédures de délivrance de titre de séjour à des fins de travail pour les ressortissants des six pays des Balkans occidentaux. En 2015, le gouvernement allemand a mis en place un dispositif migratoire spécifique⁴ permettant aux migrants des Balkans occidentaux d'obtenir un visa de séjour pour une durée limitée jusqu'à la fin 2020 avec pour seule condition préalable le fait d'avoir une offre d'emploi valide en Allemagne (Bither and Ziebarth, 2018^[49]). Dans un contexte difficile marqué par l'explosion des demandes d'asile et une demande croissante de main-d'œuvre étrangère en Allemagne, ce nouveau dispositif a contribué à faciliter les migrations régulières afin de combler les déficits de main-d'œuvre, aussi bien pour des emplois hautement qualifiés que peu qualifiés. Entre 2016 et 2017, plus de 117 000 accords préalables ont été donnés dans le cadre de ce dispositif, concernant pour la moitié la catégorie des « auxiliaires » (peu qualifiés) et pour 45 % la catégorie des « travailleurs qualifiés » (ibid). Plus d'un quart (26,1 %) des visas délivrés entre 2015 et 2017 concernaient la Bosnie-Herzégovine, d'autres pays représentant une part bien plus faible, de 9,1 % pour l'Albanie et 3,5 % pour le Monténégro (Hoffmeyer-Zlotnik, 2019^[50]). Même si dans les faits, le nombre de visas de longue durée délivrés dans le cadre de ces dispositifs est inférieur au nombre d'accords préalables, cette nouvelle voie de migration de main-d'œuvre est un très bon exemple de la façon dont les pays peuvent encourager la migration positive de main-d'œuvre dans la région de l'UpM.

Pour des dispositifs de migration circulaire qui soient bénéfiques à toutes les parties

Depuis le début des années 2000, la position européenne sur les questions de migration se caractérise par un intérêt renouvelé pour les migrations de main-d'œuvre, y compris de professionnel peu qualifié, dans un contexte de reprise économique et de vieillissement croissant de la population générateur de besoins de main-d'œuvre importants. En parallèle, des tensions et des préoccupations croissantes concernant les migrations internationales se sont traduites par un renforcement progressif des politiques migratoires européennes et une approche sécuritaire mettant l'accent sur la lutte contre les migrations irrégulières. Dans ce contexte, le concept de migration circulaire suscite l'intérêt, car cet outil de politique migratoire permet de concilier les impératifs économiques de la migration de main-d'œuvre et les inquiétudes du grand public concernant l'ouverture des politiques migratoires.

L'Organisation internationale pour les migrations définit la migration circulaire comme « une forme de migration permettant aux personnes d'aller et venir entre deux ou plusieurs pays de manière répétée » (IOM, 2019^[5]). Cette circularité transfrontalière n'est pas définie dans le temps et peut prendre la forme de migrations saisonnières (sur moins d'un an) ou d'entrées à plus long terme dans un pays ; cependant, la migration circulaire est par définition une migration temporaire, qui implique le retour des migrants dans leur pays d'origine.

L'hypothèse sous-jacente est que la migration circulaire est une situation « gagnant-gagnant » pour le pays d'origine et le pays de destination, mais aussi pour les migrants eux-mêmes, qui doivent bénéficier de meilleures perspectives d'emploi et de salaires plus élevés. La notion de retour inhérente au concept de migration circulaire permet aux migrants de venir combler des déficits de main-d'œuvre dans les pays de destination pendant une certaine période, sans avoir à s'établir de façon permanente. Dans le même temps, la migration circulaire résout le problème de l'exode des compétences des pays en développement, dont le capital humain revient dans le pays d'origine avec le retour des migrants. Il peut même y avoir un gain de compétence lorsque le migrant acquiert des compétences supplémentaires dans le cadre de sa migration. En effet, des preuves tendent à démontrer que les migrations de retour dans la région de Méditerranée du Sud sont bénéfiques aux marchés du travail des pays d'origine, se traduisant par une augmentation des activités entrepreneuriales et de la productivité des migrants de retour (Commission européenne, 2010^[51]).

Il faut toutefois noter que la plus forte propension des migrants de retour à créer leur entreprise s'explique peut-être aussi par leur incapacité à trouver un emploi salarié formel, car leur réseau social local, indispensable pour trouver un emploi dans beaucoup d'économies émergentes et en développement, s'est affaibli lors de leur séjour à l'étranger. Si les structures de migration saisonnière ont toujours existé au sein de la région de l'UpM, ces 20 dernières années, on observe un phénomène croissant de migrations circulaires encadrées ou réglementées. Les migrations réglementées, par opposition aux migrations « intégrées », terme qui désigne les mouvements migratoires communautaires et auto-entretenu, s'inscrivent dans des mécanismes institutionnalisés et mis en place du sommet vers la base de sélection et de contrôle des migrants circulaires (Cassarino, 2008^[52]). Il faut garder à l'esprit que les migrations circulaires réglementées s'inscrivent dans des structures de coopération plus larges entre les pays, souvent caractérisées par des écarts importants en termes d'éducation, de compétences, de développement et de dynamiques du marché du travail, et que les pays ont tout intérêt à faciliter les allées et venues de la main-d'œuvre. La migration circulaire encadrée se justifie en affirmant permettre un meilleur partage des avantages de la migration entre les migrants, en favorisant la *rotation* des migrants pour toucher un plus grand nombre de ces derniers.

Depuis le début des années 2000, les programmes de migration circulaire concernant des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont été peu à peu intégrés à l'approche d'encadrement des migrations de l'UE. En 2007, la Commission européenne a adressé une communication sur la migration circulaire⁵ reconnaissant que la migration circulaire pourrait « offrir une alternative crédible à l'immigration clandestine » et « contribuer ainsi à une répartition plus efficace des ressources disponibles et à la croissance économique ». Cette Communication fixe également la définition et le cadre des types de migrations circulaires qu'elle souhaite encourager avec les pays tiers. De ce point de vue, l'UE a mis en place plusieurs instruments visant à constituer un cadre général propice aux migrations circulaires dans la région de l'UpM, notamment par le biais des partenariats de mobilité (évoqués dans la section précédente sur les accords régionaux et bilatéraux). En outre, des projets bilatéraux de migration circulaire ont été élaborés entre plusieurs pays membres et non membres de l'UE au sein de l'UpM, ciblant la plupart du temps des migrants saisonniers peu qualifiés, et concentrés sur quelques secteurs comme l'agriculture et le bâtiment.

Si les programmes de migration circulaire constituent des opportunités de développement non négligeables, dans la pratique, la mise en œuvre de ces dispositifs n'est pas sans faille, ce qui limite leur attractivité à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les employeurs des pays de destination qui engagent des

travailleurs étrangers dans le cadre des dispositifs de migration circulaire supportent des coûts supplémentaires associés au taux de rotation élevé des travailleurs (coûts de recrutement et de formation). De plus, les migrants eux-mêmes n'ont pas leur mot à dire quant au choix des emplois, des employeurs et du moment de leur retour, ce qui les expose à des risques d'exploitation et de mauvaises conditions de travail dans les pays d'accueil. C'est l'un des principaux problèmes inhérents à la mise en œuvre actuelle des dispositifs de migration circulaire, qui sont source de grande vulnérabilité pour les migrants circulaires, en particulier pour les migrants peu qualifiés. Enfin, les bénéfices des programmes de migration circulaire pour les migrants dépendent fortement de l'existence de bonnes perspectives économiques dans le pays d'origine qui rendraient leur retour souhaitable, ce qui n'est souvent pas le cas dans de nombreux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Plusieurs améliorations pourraient être apportées aux dispositifs de migration circulaire afin de les rendre plus attractifs pour toutes les parties, et en particulier pour les migrants. Il faudrait autoriser des périodes de séjours plus longues et/ou des migrations répétées pour une même personne afin de permettre aux employeurs de conserver leurs travailleurs saisonniers pendant une période prolongée, et ainsi d'amortir le coût du recrutement et de la formation des travailleurs étrangers, tout en offrant une plus grande sécurité et une plus grande stabilité aux migrants. Par exemple, la France délivre des cartes de séjour pluriannuelles de travailleur saisonnier pour permettre aux travailleurs étrangers sous contrat saisonnier de trois mois minimum d'obtenir un visa de travail valide pendant trois ans renouvelables. Il serait également possible d'améliorer la formation et le développement des compétences des migrants circulaires peu qualifiés ; la portabilité des prestations de sécurité sociale ; et les services d'aide aux migrants, notamment les informations sur le droit du travail et les conditions de travail. Il faudrait également davantage mettre l'accent sur l'aide à la réinsertion des migrants dans leur pays d'origine à la fin de leur séjour à l'étranger, dans le but d'encourager les retours et de réduire le nombre de séjours prolongés en situation irrégulière (Wickramasekara, 2011^[53]).

Si la majeure partie des programmes de migration circulaire mis en œuvre au sein de l'UE continuent de concerner des travailleurs saisonniers peu ou moyennement qualifiés afin de répondre aux besoins saisonniers des pays de l'UE, ces dernières années, certains dispositifs de migration circulaire ont commencé à cibler des personnes plus qualifiées. Ils concernent des jeunes professionnels ou des étudiants de niveau supérieur, avec des modalités souvent liées aux systèmes de formation. Si la portée de ces dispositifs reste limitée par rapport aux autres formes de migration, ils nous éclairent sur des bonnes pratiques qu'il serait intéressant d'adopter plus largement. Quelques exemples :

- Un projet de migration circulaire entre la Belgique et la Tunisie⁶ visait à améliorer l'employabilité des jeunes tunisiens en créant des opportunités de stages et d'apprentissage dans des entreprises belges à destination d'étudiants en université et/ou de diplômés tunisiens. Le projet, lancé en 2018 en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour une durée de 18 mois, a permis à 39 jeunes tunisiens de travailler dans une entreprise belge (qui a des activités similaires à celle d'une entreprise équivalente en Tunisie) pendant une durée de six mois, et ainsi d'obtenir une précieuse expérience professionnelle et de renforcer leurs compétences et leurs qualifications. À la fin de leur stage ou de leur apprentissage, les participants ont bénéficié d'une aide financière pendant une durée de cinq mois pour trouver un emploi dans une entreprise tunisienne. Cette initiative cadre avec la volonté d'encourager une migration circulaire qui soit bénéfique pour toutes les parties, car les participants, tout en venant combler des déficits de main-d'œuvre en Belgique, ont eu la possibilité d'améliorer leur employabilité dans leur pays d'origine, conformément à la stratégie globale de lutte contre le chômage du gouvernement tunisien. C'est un aspect important, car trop souvent, les migrants n'ont pas la possibilité d'appliquer les compétences nouvellement acquises dans leur pays d'origine, ce qui limite leur motivation à revenir, au détriment des avantages potentiels de ces dispositifs de migration circulaire (OECD, 2018^[54]).

- Le projet HOMERe (Haute opportunité en Méditerranée pour le recrutement de cadres d'excellence)⁷ vise à promouvoir la mobilité des stagiaires entre les pays de l'UpM, et plus précisément des jeunes diplômés et futurs diplômés. Ces offres de stages émanent d'entreprises présentes dans au moins deux pays de l'UpM ou ayant des perspectives de développement de la région. En ce sens, elles donnent aux jeunes la possibilité d'acquérir l'expérience et les compétences qui les aideront à trouver un emploi à la hauteur de leurs qualifications dans leur pays d'origine, encourageant ainsi la circulation des compétences et de la main-d'œuvre qualifiée dans la région. Neuf pays de l'UpM sont actuellement impliqués dans le projet : Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Maroc et Tunisie. Depuis 2008, quelque 500 étudiants de l'UpM ont bénéficié du projet dans le cadre d'une mobilité Sud-Nord, Sud-Sud ou Nord-Sud.

Ces programmes pourraient être remplacés par un cadre de partenariats pour la mobilité des compétences (PMC) qui chercheraient à associer migration et renforcement des compétences, ce qui bénéficierait à la fois au pays d'origine et au pays d'accueil, et bien sûr aux migrants eux-mêmes (OECD, 2018^[54]). Les PMC peuvent prendre bien des formes, mais toujours dans le cadre de voies de migration organisées au sein desquelles les frais de formation et de mise en corrélation seraient partagés entre les pays d'origine et les pays d'accueil (et/ou les employeurs). En approchant les dispositifs de migration circulaire par le prisme des PMC, il serait possible de renforcer la coopération sur le renforcement des compétences d'une manière qui concilierait les attentes du pays d'origine et celles du pays d'accueil concernant l'incitation au retour, pour concrétiser la vision d'une circularité qui serait bénéfique pour toutes les parties.

Cette approche de la migration aurait intérêt à être renforcée pour déployer tout le potentiel de la migration circulaire, notamment pour les pays d'origine, en veillant à ce que ces derniers recueillent eux aussi les fruits de l'acquisition de nouvelles compétences. Actuellement, les dispositifs de migration circulaire ciblant les étudiants et les jeunes professionnels restent peu répandus et ne concernent qu'un nombre limité de personnes. Pour déployer ces initiatives à plus grande échelle, il faudrait développer la coopération entre États membres de l'UpM, mais aussi l'implication des employeurs, des institutions de formation et des organes de réglementation lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes. Il existe une marge réelle de développement d'un cadre de migration circulaire propice à une plus grande intégration régionale et porteur d'avantages économiques sur le long terme, tant pour les pays d'origine que pour les pays de destination.

Favoriser la réinsertion des migrants de retour

L'une des grandes difficultés qui accompagnent la promotion des dispositifs sains de migration circulaire dans la région de l'UpM porte sur la réinsertion des migrants de retour. Il reste indispensable d'adopter des mesures de soutien à la réinsertion des migrants de retour, que ce retour soit temporaire ou définitif, dans leur pays d'origine. Lors des débats sur la migration circulaire (Cassarino, 2008^[55]), ces mesures ont été identifiées très tôt comme incontournables à la réussite de ces dispositifs qui ont vocation à être bénéfiques pour toutes les parties.

Réinsertion des migrants de retour dans les Balkans occidentaux

La réinsertion des citoyens retournant en Albanie est facilitée par des « comptoirs de la migration » définis dans la *Stratégie pour l'intégration des citoyens albanais rentrés au pays 2010-2015*. Entre 2011 et 2015, près de 5 000 citoyens albanais se sont tournés vers les comptoirs de la migration pour bénéficier d'une assistance sociale sur l'hébergement, la formation professionnelle, l'emploi, l'entrepreneuriat ou l'assistance juridique (Vathi and Zajmi, 2017^[56]).

Même si nous manquons de données complètes et récentes sur le profil des migrants revenus en Albanie, une enquête réalisée en 2013 par l'Institut albanais des Statistiques et l'OIM nous en apprend davantage à leur sujet. D'après cette enquête, la majorité des migrants justifiaient leur retour par des opportunités professionnelles (perte d'emploi dans le pays d'immigration ou meilleures perspectives en Albanie) et les

liens familiaux. L'enquête a également confirmé que les services de réinsertion ont une influence sur la décision de retourner dans le pays d'origine ou d'émigrer à nouveau (même si les raisons économiques supplantent les raisons sociales ou administratives) et a identifié des limites au niveau des comptoirs de la migration, notamment un manque de visibilité et de qualité des services (Albanian INSTAT/IOM, 2013^[57]).

Prenant note de ces limites, le gouvernement albanais, avec l'aide de l'OIM, a conçu des modules de formation pour mieux identifier les besoins des migrants de retour et leur apporter un soutien pertinent à la réinsertion ou des services de recommandation. Des brochures d'information ont été diffusées pour mieux sensibiliser le public aux conseils prodigués avant le départ et aux services de réinsertion. En 2019, l'Albanie a également déclaré que la loi régissant la migration des citoyens albanais à des fins professionnelles allait être révisée et que le pays prévoyait d'affiner les services proposés dans les comptoirs de la migration pour améliorer leur fonctionnement (CMW, 2019^[58]). En outre, l'évolution récente des comptoirs de la migration fera l'objet d'une évaluation.

L'instauration de ces mécanismes illustre la volonté du pays de mieux viabiliser les migrations de retour en institutionnalisant le processus de réinsertion des migrants de retour, comme le souligne la Stratégie nationale de développement et d'intégration (2015-2020) du pays. Toutefois, même si les services de réinsertion personnalisés sont importants, ce n'est pas la seule raison pour laquelle les migrants de retour décident de rester. Les conditions économiques globales du pays et le niveau d'accès au système de santé, par exemple, sont autant d'influences fortes sur l'intention des migrants de retour d'émigrer à nouveau. Il est donc nécessaire d'adopter une approche holistique pour accroître la compétitivité économique globale des pays.

Réinsertion des migrants de retour en Afrique du Nord

Si nous ne disposons que de peu de données sur la migration de retour en Afrique du Nord, les derniers éléments disponibles en provenance de Tunisie traduisent des résultats socio-économiques plutôt favorables pour les migrants de retour. En 2014, selon des données de l'OCDE, le taux d'emploi des migrants revenus en Tunisie était supérieur à celui de la population globale (47 % contre 39 %), et ils étaient légèrement moins touchés par le chômage (12 % contre 15 %) (OECD, 2018^[59]). De plus, d'anciennes études ont révélé que les migrants revenant en Afrique du Nord étaient plus susceptibles d'investir et/ou de créer une entreprise dans leur pays à leur retour qu'avant leur émigration initiale (Cassarino, 2008^[55]). Cependant, cela peut également s'expliquer par la surqualification des migrants de retour hautement qualifiés et/ou du manque d'opportunités professionnelles salariées adéquates dans leur pays d'origine, ce qui pousserait les migrants de retour disposant des ressources nécessaires à se tourner vers l'entrepreneuriat pour échapper au chômage.

Il existe des écarts importants entre la réinsertion socio-économique des migrants qualifiés et aisés, dont la majorité sont retournés dans leur pays de leur plein gré, et celle des migrants peu qualifiés et moins privilégiés, dont le retour était souvent contraint. Cela reflète en partie les niveaux différenciés d'assistance publique à la réinsertion des différentes catégories de migrants de retour. En effet, le soutien institutionnel prend souvent la forme d'un soutien aux investissements économiques et aux projets d'entreprise des migrants de retour. Il cible alors les « retours productifs » au détriment des besoins des catégories plus marginalisées de migrants de retour (CIFOIT/FIERI, 2019^[60]).

Dans l'ensemble, le cadre institutionnel de réinsertion en Afrique du Nord est traditionnellement limité et repose principalement sur des accords bilatéraux de sécurité sociale conclus avec les grands pays d'émigration pour garantir la portabilité des prestations sociales. Des études menées entre 2005 et 2008 ont identifié un manque de mécanismes institutionnels de soutien à la réinsertion des migrants de retour en Afrique du Nord. En moyenne, moins de 10 % des migrants de retour interrogés en Algérie, au Maroc et en Tunisie ont déclaré avoir bénéficié d'une assistance publique à leur retour (Cassarino, 2008^[55]).

Si des efforts ont été fournis depuis pour améliorer l'aide à la réinsertion des migrants de retour, la marge d'amélioration reste importante. Au Maroc, des fonds ont été débloqués pour soutenir les investissements productifs des migrants de retour dans certains secteurs économiques clés ; cependant, ces instruments ne sont valables que pour certaines catégories de migrants de retour et le nombre de migrants de retour ayant effectivement bénéficié d'une aide financière dans le cadre de ces fonds reste extrêmement limité (CIFOIT/FIERI, 2019^[60]). La Tunisie offre un cadre plus complet et plusieurs institutions proposent des dispositifs ciblés pour les migrants de retour. Par exemple, l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation et l'Agence de Promotion des Investissements agricoles proposent des prestations financières et fiscales aux migrants de retour tunisiens souhaitant investir dans le pays.

Cependant, dans ces deux pays, des études portant sur les migrants de retour et des parties prenantes institutionnelles ont établi que la réinsertion des migrants de retour n'est pas perçue comme une question importante à l'échelle nationale. Si les pays envisagent fortement de tirer profit des ressources de leur diaspora, il semble qu'ils doivent encore se doter d'un cadre complet et structurel pour soutenir la réinsertion des migrants de retour.

Encadré 4.5. Intégration des immigrants en Jordanie dans le cadre de la crise des réfugiés

Les résultats des Jordaniens, des travailleurs migrants et des réfugiés sur le marché du travail sont étroitement liés. Au fil des années, la Jordanie a toujours été une destination privilégiée des travailleurs migrants du sud de la Méditerranée, et en particulier des travailleurs égyptiens peu qualifiés. La crise des réfugiés survenue en 2011 a exacerbé la complexité du marché du travail. Selon les estimations, la Jordanie accueille 1,3 million de réfugiés résidant à près de 90 % en dehors des camps de réfugiés et se retrouvant en concurrence avec les Jordaniens et les migrants pour trouver un emploi. Dans le secteur privé, de nombreux emplois sont dominés par certaines nationalités de travailleurs migrants travaillant dans le secteur informel. D'après les statistiques officielles (qui tendent à sous-estimer le nombre de travailleurs non jordaniens), les Jordaniens représentaient près des trois quarts des ouvriers du bâtiment en 2017, tandis que les migrants égyptiens et syriens composaient la majeure partie du quart restant et assuraient principalement les tâches à haute intensité de main-d'œuvre.

Le Centre de ressources sur les entreprises et les droits humains a documenté un certain nombre de violations des droits des travailleurs migrants et réfugiés dans le secteur du bâtiment, notamment concernant la durée du temps de travail ; la dangerosité des conditions de travail ; les retards ou les défauts de paiement ; l'absence ou la limitation de la représentation des travailleurs, de la liberté d'association ou de l'accès aux voies de recours ; et les pratiques d'extorsion et de fraude au recrutement.

Pour améliorer les opportunités d'emploi formel et promouvoir l'emploi décent pour tous dans le secteur du bâtiment, le gouvernement jordanien a pris des mesures importantes, avec le soutien de la communauté internationale. Le ministère du Travail a signé un protocole d'accord en 2017 avec l'Association des entrepreneurs du bâtiment dans le but de supprimer les quotas d'embauche de travailleurs jordaniens dans ce secteur. Le protocole d'accord offre également aux employés syriens plus de flexibilité dans le changement d'employeur, ce qui leur assure une plus grande mobilité dans des secteurs où les emplois sont saisonniers ou à durée déterminée. Toutefois, ce privilège n'a pas été étendu aux autres travailleurs migrants, ce qui ne fait qu'accroître la stratification d'un secteur déjà très segmenté. Pour accroître l'employabilité des Syriens (et des Jordaniens) dans le bâtiment, l'entreprise nationale en charge de l'emploi et la formation et l'OIT ont mis en place des programmes de certification des compétences pour actualiser l'expertise professionnelle des participants et les aider à obtenir des certificats reconnus pour leurs compétences.

Pour ce qui est du soutien des travailleurs migrants, conformément aux engagements pris par la Jordanie dans le cadre de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi, adoptée en 1998, l'OIT va appuyer la négociation de nouvelles conventions collectives pour le secteur du bâtiment dans le cadre du Programme national pour le travail décent (2018-2022), afin de régler le temps de travail, la santé et la sécurité au travail et les procédures de résolution des différends. Enfin, la Fédération générale des syndicats jordaniens prévoit de modifier ses règlements généraux pour permettre aux migrants de voter et d'adhérer sans réserve, ce qui permettra aux travailleurs migrants de militer pour l'égalité de leurs droits et contre la discrimination sur le lieu de travail, y compris la discrimination salariale.

Source : (Razzaz S, 2017^[22]), (OIT, 2018^[61]), (Acaps, 2020^[62]),

Améliorer l'employabilité des jeunes dans la région de l'UpM

Malgré de réels progrès en termes d'éducation, les défis relatifs à l'employabilité des jeunes dans les pays du sud de la Méditerranée demeurent un obstacle important à la circulation des personnes au sein de l'UpM. La sous-région de Méditerranée du Sud, la deuxième population mondiale en termes de jeunesse, peine à offrir des opportunités d'emploi de qualité à ses jeunes, en particulier les jeunes femmes. Alors que dans plusieurs pays (Égypte, Jordanie, Tunisie), les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes à être diplômées de l'enseignement supérieur, elles restent touchées par le chômage de façon disproportionnée (OECD/ILO/CAWTAR, 2020^[63]).

Si les niveaux d'éducation supérieure sont traditionnellement liés à une plus forte probabilité de migrer, ce n'est pas toujours le cas dans la région MENA, où la plupart des systèmes éducatifs mettent en valeur les qualifications (universitaires ou de formation) plutôt que les compétences et leur transférabilité. De manière générale, la transférabilité des compétences améliore les chances des diplômés de trouver un emploi en dehors du secteur public de leur pays (Bank mondiale, 2020^[64]). Cependant, les données du Maroc et de la Tunisie dessinent une tendance à l'augmentation du niveau d'instruction des migrants. Par exemple, en 2015-2016, 40 % des migrants tunisiens qui vivaient dans un pays d'accueil de l'OCDE depuis moins de cinq ans étaient diplômés de l'enseignement supérieur, contre 21 % seulement des migrants installés dans leur pays d'accueil depuis plus de cinq ans (OECD, 2018^[59]).

Pour accroître la mobilité de la main-d'œuvre dans la région et faciliter l'intégration des jeunes migrants dans les pays d'accueil, il est indispensable d'améliorer l'employabilité des jeunes en dotant les jeunes diplômés des compétences nécessaires pour être performants dans une économie mondialisée. Lorsque les compétences sont transférables, elles sont utiles à la fois pour le marché du travail du pays d'origine et du pays de destination, ce qui permet aux jeunes du sud de la Méditerranée de participer plus facilement au dispositif de mobilité entre pays de l'UpM. Il faudrait pour cela améliorer les investissements et la coopération entre les pays dans le domaine du renforcement des compétences, en mettant l'accent sur les métiers et les compétences d'avenir. En interconnectant ses politiques migratoires et de formation, la région rendra la mobilité de ses travailleurs plus efficaces. De ce point de vue, il est fondamental que le secteur privé s'engage pour aider à définir les profils et les compétences professionnels qui seront pertinents afin d'adapter l'offre de formation aux besoins concrets sur le terrain.

Au cours de la dernière décennie, plusieurs pays de l'UpM ont agi en faveur de l'employabilité des jeunes. Le projet Méditerranée Nouvelle Chance (MedNC)⁸, qui cherche à renforcer la coopération entre les institutions et les organisations en charge de l'insertion socio-professionnelle des jeunes de la région, en est un bon exemple. Grâce à son réseau d'acteurs, le projet met en œuvre des activités de renforcement des compétences et promeut l'échange de bonnes pratiques et de méthodes éducatives innovantes entre ses membres, en particulier pour les femmes et les NEET (jeunes n'ayant pas d'emploi et ne suivant pas

d'études ou de formations). L'initiative réunit huit pays participants : l'Algérie, l'Égypte, la France, le Liban, le Maroc, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie.

À l'avenir, il faudra également renforcer la coopération dans le domaine de la validation des compétences. En effet, la mobilité au sein de l'UpM est actuellement freinée par l'absence de cadres régionaux de reconnaissance des compétences, qui permettraient aux travailleurs d'intégrer différents marchés du travail et aux employeurs, de bénéficier d'un plus grand vivier de candidats potentiels. Les outils existants à l'échelle de l'UE, comme le cadre européen des certifications (CEC)⁹, un outil de transposition permettant de rendre les qualifications nationales plus comparables entre elles afin de favoriser la mobilité transfrontalière des apprenants et des travailleurs, sont autant de bonnes pratiques qu'il serait intéressant de reproduire à l'échelle régionale de l'UpM. Enfin, les accords bilatéraux de reconnaissance mutuelle des qualifications pourraient être un autre point de départ d'une plus grande harmonisation des cadres nationaux de qualification de la région.

Conclusions et considérations politiques

La circulation des personnes sous forme de migrations au sein de l'UpM s'est fortement accrue ces 25 dernières années et le nombre de migrants intra-UpM a presque doublé, atteignant 37,1 millions de personnes en 2019. Cela représente 4,5 % de la population de la région, pour un ratio supérieur à celui des migrants internationaux sur la population mondiale. Si en valeur absolue, l'essor des flux migratoires est impressionnant, il faut le tempérer en rappelant que les structures migratoires n'ont quant à elles pas beaucoup changé. L'UE continue de jouer un rôle central dans les structures migratoires, y compris les migrations de main-d'œuvre, au sein de l'UpM. L'UE à elle seule attirait plus de la moitié des migrants venant d'autres pays de l'UpM en 2019, l'Afrique du Nord et les Balkans occidentaux arrivant en tête si l'on exclut les migrations intra-UE.

- Les Balkans occidentaux demeurent une grande sous-région d'émigration : 30 % de la population a aujourd'hui migré dans un pays voisin de l'UE. Des efforts continus ont été fournis dans la région pour encourager les migrants et les émigrants, qui sont en grande partie des jeunes en âge de travailler, à retourner dans leur pays d'origine.
- Les migrations familiales demeurent une caractéristique importante des structures migratoires de l'UpM, en particulier entre les pays du sud de la Méditerranée et l'UE. Le regroupement familial, qui n'est que peu sensible à la conjoncture économique, explique en grande partie la stabilité des structures migratoires dans la région ces 25 dernières années.
- La France reste la principale destination des émigrants nord-africains en raison des liens historiques qui unissent ces pays. Elle est suivie par l'Espagne et l'Italie, qui ont enregistré une augmentation importante et l'afflux de migrants d'Afrique du Nord depuis 1995 du fait de leur proximité géographique et des besoins de main-d'œuvre. Il faut néanmoins relever une tendance, plus ou moins récentes selon le pays, de migration de professionnels hautement qualifiés en provenance d'Afrique du Nord, laquelle a contribué dans une certaine mesure à la diversification des flux migratoires, faisant émerger de nouvelles destinations comme la Suède, la Finlande et le Luxembourg.

Des progrès ont permis de faciliter la circulation des personnes au sein de la région de l'UpM, même si tous les pays n'en ont pas bénéficié de la même manière.

- Ces 25 dernières années, plusieurs accords visant à faciliter l'obtention de visas ont été signés pour permettre aux citoyens de voyager sans visa, en particulier entre l'UE et les Balkans. C'est une condition sine qua non, bien qu'insuffisante à elle seule, à la circulation des personnes. Cependant, le potentiel d'assouplissement des obligations en matière de visa entre l'UE et les pays

du sud de la Méditerranée reste grand, et il en va de même au sein de la sous-région de Méditerranée du Sud.

- Plusieurs accords bilatéraux ont été signés entre des pays de l'UpM membres et non membres de l'UE, notamment dans le cadre des partenariats de mobilité, une étape importante dans la facilitation de la mobilité professionnelle et éducative de part et d'autre de la Méditerranée. Certains pays du sud de la Méditerranée ont conclu des accords bilatéraux pour promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre dans les cadres d'intégration régionale intra-arabes.
- Depuis le début des années 2000, l'UE encourage la migration circulaire pour répondre à la fois aux besoins de main-d'œuvre dans les pays de destination et aux questions sensibles relatives à l'installation permanente des migrants. Si la conception de programmes de migration circulaire doit tenir compte des intérêts de trois parties, ceux du pays d'origine, ceux du pays de destination et ceux des migrants eux-mêmes, la mise en œuvre de ces programmes se fait souvent au détriment des droits et des conditions de travail des migrants, en particulier des travailleurs saisonniers non qualifiés dans des secteurs comme l'agriculture ou le bâtiment. Pour combler ces lacunes, les pays devraient repenser les programmes de migration circulaire de manière à remettre les droits des migrants au centre et à garantir l'attractivité de cette circularité pour toutes les parties, le pays d'origine et le pays d'accueil, les employeurs et les migrants.
- Dans le même temps, ces dernières années ont vu l'émergence de programmes de mobilité ciblant de nouvelles catégories de migrants, notamment les étudiants de l'enseignement supérieur et les jeunes professionnels hautement qualifiés. Cependant, le nombre de migrants effectivement recrutés dans le cadre de ce dispositif reste anecdotique au regard de l'ensemble des migrations, les pays doivent donc renforcer leur coopération pour étendre la portée de ces initiatives. L'élargissement et l'intégration de ces programmes dans le cadre des partenariats pour la mobilité des compétences pourraient contribuer à améliorer l'employabilité des jeunes, en particulier dans les pays du sud de la Méditerranée. Il reste cependant difficile de développer des structures migratoires durables accompagnant également les migrants de retour en les réinsérant dans le marché du travail de leur pays d'origine.

Il est indispensable de traiter la question de l'employabilité des jeunes pour diversifier les structures migratoires de l'UpM. Pour que les dispositifs de mobilité fonctionnent dans la pratique, et pour que ces dispositifs soient aussi bénéfiques pour les pays d'origine, il faudrait s'intéresser à des politiques d'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs et des opportunités sur le marché du travail des pays du sud de la Méditerranée. La meilleure reconnaissance des compétences à l'échelle régionale pourrait elle aussi fortement contribuer à la mobilité en rendant les compétences plus compréhensibles et comparables entre les différents systèmes de la région. À ce titre, les pays membres de l'UpM devraient prendre des mesures pour harmoniser les cadres nationaux de qualification, en s'inspirant des outils existants au sein de l'UE et des accords bilatéraux de reconnaissance des compétences.

- Les programmes et les dispositifs existants ciblant le renforcement et la transférabilité des compétences des migrants sont un bon exemple de la façon dont les pays de l'UpM membres et non membres de l'UE coopèrent déjà pour accroître la mobilité des travailleurs et des étudiants de la région. Il serait intéressant d'élargir et de généraliser ces dispositifs pour diversifier les migrations de main-d'œuvre, actuellement dominées par les flux de travailleurs peu qualifiés et saisonniers entre les deux rives de la Méditerranée, et pour développer de nouvelles formes de mobilité du travail, en particulier depuis les pays du sud de la Méditerranée. De ce point de vue, il est fondamental que le secteur privé s'engage pour aider à définir les profils et les compétences professionnels qui seront pertinents afin d'adapter l'offre de formation aux besoins concrets sur le terrain. En interconnectant ses politiques migratoires et de formation, la région favorisera la participation des jeunes du sud de la Méditerranée aux dispositifs de mobilité entre pays de l'UpM et de manière générale, la mobilité plus efficace des travailleurs au sein de la région.

- Les voyages internationaux sont une autre forme importante de circulation des personnes dans la région de l'UpM. La région méditerranéenne est l'une des premières destinations touristiques au monde et les flux de touristes intrarégionaux sont majoritaires dans la région. De plus, le tourisme est un facteur important de croissance et d'emploi pour les pays de l'UpM, et c'est d'autant plus vrai dans plusieurs économies du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Cependant, différents facteurs relatifs à la sécurité géopolitique en matière de visas et d'entrée affectent la mobilité des voyageurs et limitent la libre circulation des personnes dans la région. Au vu de l'importance majeure du tourisme dans la région, les pays devraient prendre des mesures pour faciliter les voyages entre pays de l'UpM. Il existe une marge de manœuvre importante pour l'adoption d'approches plus intelligentes de soutien de la croissance économique et du tourisme tout en préservant l'intégrité et la sécurité des frontières nationales.
- L'absence de données comparables au fil du temps et à l'échelle de la région complique l'évaluation et la compréhension de la mobilité des personnes au sein de l'UpM. Il faut notamment relever les lacunes importantes de données sur la migration par type et par pays d'origine, mais aussi le manque de données ventilées par sexe et par âge, et de données sur l'emploi par métiers et compétences, conditions de travail et salaires. De plus, nous ne disposons pas de suffisamment de données sur les migrations de retour. Les pays du sud de la Méditerranée et des Balkans occidentaux auraient tout intérêt à renforcer leurs capacités de collecte, d'analyse et de diffusion de données sur les migrations.
- À l'avenir, la collecte des données sera incontournable pour le suivi de l'évolution des formes de mobilité humaine que les pays souhaitent encourager. Il faudrait notamment développer de nouveaux indicateurs pour évaluer l'efficacité des politiques visant à faciliter les structures migratoires positives. À mesure que de nouveaux dispositifs de mobilité sont mis en œuvre dans la région, il faudrait envisager de développer des indicateurs spécifiques sur le nombre de programmes mis en œuvre et/ou le nombre de personnes migrant dans le cadre de ces programmes.

Références

- Abderrahim, T. (2019), "A Tale of Two Agreements: EU Migration Cooperation with Morocco and Tunisia", *Papers IEMed* 41, https://www.iemed.org/publicacions-es/historic-de-publicacions/papersiemed-euromesco/41.-a-tale-of-two-agreements-eu-migration-cooperation-with-morocco-and-tunisia/at_download/arxiu_relacionat. [44]
- Acaps (2020), *Jordan: Syrian Refugees*, <https://www.acaps.org/country/jordan/crisis/syrian-refugees>. [62]
- Albanian INSTAT/IOM (2013), *Return Migration and Reintegration in Albania*, <https://albania.iom.int/sites/default/files/publication/15.%20Return%20Migration%20and%20Reintegration%20in%20Albania%202013.pdf>. [57]
- Alcidi, C. (2019), *LABOUR SUPPLY, EDUCATION AND MIGRATION IN SOUTH MEDITERRANEAN COUNTRIES: POLICY CHALLENGES AND OPTIONS*, EMNES, https://www.euneighbours.eu/sites/default/files/publications/2019-08/emnes_pp_011-labour_supply_education_migration_in_southmed.pdf. [14]

- Alcidi, C. et al. (2019), "Legal migration pathways across the Mediterranean: achievements, obstacles and the way forward", *EMNES Policy Paper 9*, https://emnes.org/wp-content/uploads/2019/06/emnes_pp_009-legal_migration_pathways_across_the_mediterranean.pdf. [28]
- Bank mondiale (2020), *Convergence: Five Critical Steps Toward Integrating Lagging and Leading Areas in the Middle East and North Africa*, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33187>. [64]
- Bardak, U. (2017), "Root causes and changing patterns of migration in the Mediterranean", in *Fortress Europe?*, Springer Fachmedien Wiesbaden, Wiesbaden, http://dx.doi.org/10.1007/978-3-658-17011-0_4. [24]
- Bardak, U. (2015), *Continuity and Change in Youth Migration Patterns from the Mediterranean*, Istituto Affari Internazionali, <http://www.iai.it/sites/default/files/iaiw1509.pdf>. [13]
- Begović et al (2020), *An investigation of determinants of youth propensity to emigrate from Bosnia and Herzegovina*, <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/1331677X.2020.1754267?needAccess=true>. [30]
- Bither, J. and A. Ziebarth (2018), *Creating Legal Pathways to Reduce Irregular Migration? What We Can Learn From Germany's "Western Balkan Regulation"*, http://aei.pitt.edu/102716/1/migration_strategy_group.PDF. [49]
- Bouoiyour el al (2014), *Brain drain or brain gain? The case of Moroccan students in France*, *Munich Personal RePec Archive Paper no. 56630 (May)*, <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/56630/>. [35]
- CAPMAS (2017), *Egyptians Abroad. Fact Sheet (Arabic)*, <http://www.capmas.gov.eg/Admin/Pages%20Files/2017109144221Egy.pdf>. [23]
- Cassarino, J. (2008), "Patterns of Circular Migration in the Euro-Mediterranean Area: Implications for Policy-Making", *CARIM Analytic and Synthetic Notes*, Vol. 29, https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/8350/CARIM_AS&N_2008_29.pdf. [52]
- Cassarino, J. (2008), *Return Migrants to the Maghreb Countries: Reintegration and Development Challenges*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.1730639>. [55]
- CIFOIT/FIERI (2019), *Favoriser la réintégration sociale et professionnelle des migrants de retour Nord-Africains. Une comparaison des cas du Maroc et de la Tunisie*, https://www.fieri.it/wp-content/uploads/2019/08/Report_Comparaison_Maroc_et_Tunisie_Rev1.pdf. [60]
- CMW (2019), *International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families*, United Nations, <http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2FPPrICAqhKb7yhss0b6HJ3hv3YNutTMY92JeGVVtkIVmZAzqSKwTAytTZjX3O76dRnd%2B15U48AEEEmCeC9ThkwUmpWNdW%2BdUINm9CON13tLdlLpaDEwV3hdjivsS5oJPE1KQME1iCdk63litw%3D%3D>. [58]
- Commission européenne (2010), "Labour Markets Performance and Migration Flows in Arab Mediterranean Countries: Determinants and Effects", *European Economy Occasional Papers 60*, https://ec.europa.eu/economy_finance/publications/occasional_paper/2010/pdf/ocp60_1_en.pdf. [51]

- Commission européenne (2009), “Council Directive 2009/50/EC of 25 May 2009 on the conditions of entry and residence of third-country nationals for the purpose of highly qualified employment”, *Official Journal of the European Union* 155, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32009L0050&from=EN>. [47]
- Commission européenne (2007), *Applying the Global Approach to Migration to the Eastern and South-Eastern Regions Neighbouring the European Union*, https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:5377354b-2992-4f11-bfa2-dd64311f437e.0003.03/DOC_1&format=PDF. [43]
- David, A. and A. Marouani (2016), “The impact of emigration on MENA labour markets”, *Economic Research Forum Policy Brief* 21, <https://erf.org.eg/publications/the-impact-of-emigration-on-mena-labor-markets/>. [18]
- De Bel-Air (2016), *Migration Profile Morocco*, http://migration4development.org/sites/default/files/mp_morocco.pdf. [34]
- EMNES (2018), “Human Capital, Labour Market Friction and Migration in Egypt, Jordan, Morocco and Tunisia”, *EMNES Studies*, Vol. 5, http://emnes.org/wp-content/uploads/2018/05/emnes_study_005-human_capital-labour_market_friction_migration-egypt-jordan-morocco-tunisia_v4.pdf. [21]
- Eurostat (2020), *First permits by reason, length of validity and citizenship*, <https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>. [15]
- Eurostat (2020), *First permits issued for remunerated activities by reason, length of validity and citizenship*, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>. [31]
- Eurostat (2020), *Residence permits - statistics on autorisations to reside and work*, <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/pdfscache/70280.pdf>. [48]
- Eurostat (2019), *Employment rates of young people not in education and training by sex, educational attainment level, years since completion of highest level of education and country of birth*, https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=edat_ifse_32&lang=en. [37]
- Fargues, P. (2017), “Mass Migration and Uprisings in Arab Countries: An Analytical Framework”, *International Development Policy* 7, <https://doi.org/10.4000/poldev.2275>. [3]
- Fargues, P. (2011), “International Migration and the Demographic Transition: A Two-Way Interaction”, *International Migration Review*, Vol. 45/3, pp. 588-614, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1747-7379.2011.00859.x>. [9]
- Haut-Commissariat au Plan (2020), *Résultats de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale 2018-2019*, https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t21608.html. [29]
- Hoffmeyer-Zlotnik, P. (2019), “Developments in Germany in the context of visa liberalisation. Study by the German National Contact Point for the European Migration Network.”, *Federal Office for Migration and Refugees Working Papers* 83, https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/11a_germany_visa_liberalisation_en.pdf. [50]

- Idrissi, B. and S. Moufti (2019), *Euro-Mediterranean Migration Dynamics. The Role of the Southern and Eastern Mediterranean Countries*, IEMed, [https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxius-adjunts/anuari/med.2019/Euro-Mediterranean Migration Southern Countries Boutaina Ismaili Idriss Said Moufti IEMed MedYearbook2019.pdf](https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxius-adjunts/anuari/med.2019/Euro-Mediterranean_Migration_Southern_Countries_Boutaina_Ismaili_Idriss_Said_Moufti_IEMed_MedYearbook2019.pdf). [16]
- IOM (2019), *Glossary on Migration*, https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf. [5]
- IOM (2019), *World Migration Report 2020*, United Nations, New York, <https://dx.doi.org/10.18356/b1710e30-en>. [12]
- IOM (2014), *Migration flows in Western Balkan countries: transit, origin and destination, 2009-2013*, <http://www.undp.org/content/dam/unct/bih/news/Migration%20Flows%20in%20Western%20Balkan%20Countries.pdf>. [26]
- Lacroix (2018), *Ministère de l'Intérieur 2020, Chiffres clés, Les Marocains en France : maturation d'une communauté transnationale*, pp. 383-414;, <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Statistiques/Essentiel-de-l-immigration/Chiffres-cles>. [32]
- Martín Iván (2009), *Labour Markets Performance and Migration Flows in Arab Mediterranean Countries. A Regional Perspective*, https://ec.europa.eu/economy_finance/publications/occasional_paper/2010/pdf/ocp60_1_en.pdf. [11]
- OECD (2020), *Perspectives des migrations internationales 2020*, OECD Publishing, Paris, https://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2020_6b4c9dfc-fr; . [6]
- OECD (2019), *International Migration Outlook 2019*, <https://doi.org/10.1787/c3e35eec-en>. [36]
- OECD (2018), *Talents à l'étranger: Une revue des émigrés tunisiens*, <https://doi.org/10.1787/9789264308855-fr>. [59]
- OECD (2018), "What would make Global Skills Partnerships work in practice?", *Migration Policy Debates* 15, <http://www.oecd.org/els/mig/migration-policy-debate-15.pdf>. [54]
- OECD (2016), "The development impact of migration in origin countries", in *Perspectives on Global Development 2017: International Migration in a Shifting World*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/persp_glob_dev-2017-11-en. [4]
- OECD (2014), *MENA-OECD Investment Programme, "Draft Background Note: Recent FDI Trends in the MENA Region"*, LAS-OECD Regional Conference and MENA-OECD Regional Investment Working Group., https://www.oecd.org/mena/competitiveness/Draft%20Note_FDI%20trends%20in%20MENA_Dec.%202014.pdf. [40]
- OECD (2004), *Global Knowledge Flows and Economic Development*, Local Economic and Employment Development (LEED), OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264107687-en>. [2]

- OECD/ILO/CAWTAR (2020), *Changing Laws and Breaking Barriers for Women's Economic Empowerment in Egypt, Jordan, Morocco and Tunisia*, Competitiveness and Private Sector Development, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ac780735-en>. [63]
- OIM (2010), *Intra-Regional Labour Mobility in the Arab World*, https://publications.iom.int/system/files/pdf/alo-iom_intra-regional_labour_mobility_en.pdf. [19]
- OIT (2018), *Decent Work Country Programme (2018-2020)*, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---program/documents/genericdocument/wcms_698980.pdf. [61]
- OMT (2019), *International tourist arrivals reach 1.4 billion two years ahead of forecasts*, <https://www.unwto.org/global/press-release/2019-01-21/international-tourist-arrivals-reach-14-billion-two-years-ahead-forecasts>. [41]
- ONU DAES (2019), *International Migrant Stock 2019. Documentation*, https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/MigrationStockDocumentation_2019.pdf. [7]
- ONU DAES (1998), *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales. Première révision*, https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Principles_and_Recommendations/International-Migration/SeriesM_58rev1-F.pdf. [8]
- Razzaz S (2017), *A Challenging market becomes more challenging. Jordanian workers, migrant workers and refugees in the Jordanian labour market*, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_556931.pdf. [22]
- Šabić, S. and N. Kolar (2019), *Emigration and demographic change in Southeast Europe*, Institute for Democracy, https://idscs.org.mk/wp-content/uploads/2019/12/a5_emigration_demographics.pdf. [10]
- Schenghen Visa Info (2019), *Schengen visa statistics by third country*, <https://statistics.schengenvisainfo.com/2019-schengen-visa-statistics-by-third-country/>. [39]
- UfM (2017), *UfM Roadmap for Action*, <https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2017/10/UfM-Roadmap-for-action-2017.pdf>. [1]
- UN (2019), *Palestine Refugees in Syria: A Tale of Devastation and Courage – UNRWA Commissioner-General Op Ed*, <https://www.un.org/unispal/document/palestine-refugees-in-syria-a-tale-of-devastation-and-courage-unrwa-commissioner-general-op-ed/#:~:text=Today%2C%20some%20440%2C000%20Palestine%20refugees,but%20also%20Turkey%20and%20beyond>. (accessed on 20 September 2020). [17]
- UN (2013), *World Youth Report 2013: Youth and Migration*, United Nations, New York, <https://dx.doi.org/10.18356/66b5c30f-en>. [38]
- UNESCO (2020), *La mobilité des étudiants internationaux*, <http://uis.unesco.org/fr/uis-student-flow>. [33]
- UNESCWA (2014), *Arab Integration: A 21st Century Development Imperative*, <https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/publications/files/arab-integration-21st-century-development-imperative-english.pdf>. [45]

- Vathi, Z. and I. Zajmi (2017), *Childran and Migration in Albania. Latest Trends and Protection Measures Available*, Terre des hommes, [http://tdh-europe.org/upload/document/7270/MIGRATION%20REPORT%20ALBANIA%20\(eng\)_web.pdf](http://tdh-europe.org/upload/document/7270/MIGRATION%20REPORT%20ALBANIA%20(eng)_web.pdf). [56]
- Vidovic H et al (2015), *SEE 2020 Strategy Study on Labour Mobility*, <https://wiiw.ac.at/see-2020-strategy-study-on-labour-mobility-dlp-3662.pdf>. [27]
- Wahba, J. (2012), "Immigration, Emigration and the Labour Market in Jordan", *Economic Research Forum Working Papers* 671, <https://ideas.repec.org/p/erg/wpaper/671.html>. [20]
- Wickramasekara, P. (2011), "Circular migration : a triple win or a dead end?", *GURN Discussion Paper* 15, <http://www.migration4development.org/sites/m4d.emakina-eu.net/files/no15-mar11-circular-migration-a-triple-win-or-a-dead-end.pdf>. [53]
- World Bank/Vienna Institute for International Economic Studies (2018), *Western Balkans labour market trends 2018*, <http://documents1.worldbank.org/curated/en/565231521435487923/pdf/124354-Western-Balkans-Labor-market-trends-2018-final.pdf>. [25]
- World Travel and Tourism Council (2019), , <https://wtcc.org/News-Article/1-euro-in-every-5-euro-in-Portugal-comes-from-tourism>. [42]
- Zohry et al (2020), "The Impact of the Syrian Influx on Egyptian Migrant Workers in Jordan", *Centre for Migration and Refugee Studies Papers* 13, <http://schools.aucegypt.edu/GAPP/cmrs/Documents/egyptianmigrantworkersreport.pdf>. [46]

Annexe 4.A. Statistiques de migration intra-UpM

Tableau 0.1. Proportion des migrants et ratios migrants / population par pays / sous-régions, 1995-2019

Immigrants et émigrants intra-UpM (en milliers)

	UpM	BAL	UE	LEV	NA	ALB	ALG	BOS	EGY	ISR	JOR	LEB	MAU	MON	MOR	PA	TUN	TUR
1995																		
Immigrants intra-UpM	22015.1	101.3	16615.5	2086.3	194.2	58.2	45.9	43.1	83.5	669.8	1379.8	535.8	2.8	0.0	33.2	170.7	28.8	853.9
Émigrants intra-UpM	22015.1	1401.7	11679.9	1909.8	3737.8	412.0	940.1	919.4	525.5	148.0	88.0	162.7	15.8	70.4	1802.2	1659.1	454.3	2486.7
Ratio immigrés intra-UpM / population	3.2%	1.3%	3.9%	19.4%	0.1%	1.9%	0.2%	1.1%	0.1%	12.7%	30.1%	15.2%	0.1%	0.0%	0.1%	6.5%	0.3%	1.5%
Ratio émigrants intra-UpM / population	3.2%	18.5%	2.7%	17.8%	2.9%	13.2%	3.3%	24.0%	0.8%	2.8%	1.9%	4.6%	0.7%	11.3%	6.7%	63.4%	5.0%	4.3%
2005																		
Immigrants intra-UpM	27716.1	82.2	21157.9	2589.4	243.4	52.8	30.0	29.4	149.9	619.1	1818.1	616.8	2.9	0.0	35.8	154.6	24.8	921.1
Émigrants intra-UpM	27716.1	1785.9	14868.2	2538.0	5002.9	825.7	1528.7	902.6	560.1	143.8	91.1	187.3	24.8	57.7	2343.8	2259.7	545.5	2396.9
Ratio immigrés intra-UpM / population	3.7%	1.1%	4.9%	18.4%	0.2%	1.7%	0.1%	0.8%	0.2%	9.5%	31.5%	13.1%	0.1%	0.0%	0.1%	4.3%	0.2%	1.4%
Ratio émigrants intra-UpM / population	3.7%	23.9%	3.4%	18.1%	3.3%	26.7%	4.6%	24.0%	0.7%	2.2%	1.6%	4.0%	0.8%	9.4%	7.7%	63.2%	5.4%	3.5%

2019																		
Immigrants intra-UpM	37149.0	118.5	28305.4	2941.8	312.8	40.1	37.9	22.4	171.0	587.5	2233.9	567.9	3.0	56.0	69.7	140.0	31.2	1302.9
Émigrants intra-UpM	37149.0	2089.1	21769.2	3133.0	5965.2	1010.7	1820.2	1015.1	538.4	148.3	103.3	239.7	34.8	63.3	2919.2	2790.0	652.6	2703.9
Ratio immigrants intra-UpM / population	4.5%	1.7%	6.4%	13.4%	0.2%	1.4%	0.1%	0.7%	0.2%	6.9%	22.1%	8.3%	0.1%	8.9%	0.2%	2.8%	0.3%	1.6%
Ratio émigrants intra-UpM / population	4.5%	30.7%	4.9%	14.3%	3.0%	35.1%	4.2%	30.8%	0.5%	1.7%	1.0%	3.5%	0.8%	10.1%	8.0%	56.0%	5.6%	3.2%

Note: Ce tableau ne prend en compte que la migration intra-UpM, donc la migration uniquement entre les États membres de l'UpM. Les ratios pour UpM, BAL, UE, LEV, NA sont des moyennes pondérées. BAL fait référence aux Balkans occidentaux, UE à 27 Union européenne, LEV au Levant, NA à l'Afrique du Nord.

Source: Calcul des auteurs, basé sur UN DESA 2019, *International Migrant Stock* (base de données), <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>.

Notes

¹ Sur le mode 4 de l'AGCS, voir :

https://www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/mouvement_persons_f/mouvement_persons_f.htm.

² Voir <https://www.oecd.org/fr/echanges/sujets/echanges-de-services/>.

³ Indice d'intégration régionale pour l'Afrique, <https://www.integrate-africa.org/fr/classements/communautes-economiques-regionales/uma/>.

⁴ Section 26, sous-section 2 de la réglementation allemande sur l'emploi (*Beschäftigungsverordnung* ou *BeschV*).

⁵ [Commission européenne \(2007\), Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative aux migrations circulaires et aux partenariats pour la mobilité entre l'Union européenne et les pays tiers, COM\(2007\)248 final](#)

⁶ Projet « Promouvoir l'employabilité des jeunes Tunisiens à travers des stages professionnels dans des entreprises belges », en partenariat avec l'OIM. Note informative du projet disponible à l'adresse : https://belgium.iom.int/sites/default/files/Gallery/Factsheet%20Enhancing%20Tunisian%20Youth%20Employability_EN.pdf

⁷ Vous trouverez plus d'informations sur le projet HOMERe à l'adresse :

<https://ufmsecretariat.org/fr/project/homere-high-opportunity-for-mediterranean-executive-recruitment/>.

⁸ Vous trouverez plus d'informations sur le projet MedNC à l'adresse :

<https://ufmsecretariat.org/fr/project/mednc-new-chance-mediterranean-network/>.

⁹ Vous trouverez plus d'informations sur le cadre européen des certifications à l'adresse :

<https://europa.eu/europass/fr/european-qualifications-framework-efq>.

5 **Intégration en matière de recherche et d'enseignement supérieur**

Ce chapitre présente l'état actuel de l'intégration régionale en matière de recherche et d'enseignement supérieur dans la région euro-méditerranéenne et aborde les indicateurs de suivi de l'intégration et de la collaboration. Il s'appuie sur des données sur le financement de la recherche (y compris de l'étranger), le personnel scientifique, les co-publications scientifiques, les co-inventions, les capacités et les flux de mobilité des étudiants et des chercheurs et l'internationalisation des institutions et infrastructures de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le chapitre plaide en faveur d'une approche plus holistique qui associe la coopération internationale dans l'enseignement supérieur et la recherche aux réformes nationales pour connecter, au niveau national, les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche des pays avec l'industrie, afin d'améliorer la qualité des retombées de la recherche et des connaissances au profit de la société et de l'économie. Enfin, il met l'accent sur la nécessité d'investir et de garantir l'accès aux infrastructures numériques d'enseignement et de recherche afin d'accélérer l'intégration régionale par les politiques de recherche et d'enseignement supérieur.

Points clés à retenir

- La coopération régionale en matière de recherche et d'enseignement supérieur peut contribuer à améliorer la qualité de la main-d'œuvre qualifiée et à promouvoir la diversification des activités économiques. Elle peut également aider à apporter des solutions à des problèmes communs tels que la sécurité, l'énergie, les infrastructures de transport et de télécommunication, l'eau potable et l'agriculture et la pêche durables.
- L'intégration régionale dans la recherche et l'enseignement supérieur exige que des conditions préalables soient remplies. Les pays des deux côtés de la Méditerranée doivent investir dans leurs propres capacités nationales en matière de science et de technologie pour pouvoir absorber la technologie étrangère et échanger des connaissances et des technologies. L'établissement de liens solides entre la recherche, l'éducation et l'industrie au niveau national – le triangle de la connaissance – joue un rôle important en attirant des investissements étrangers à plus forte valeur ajoutée par des entreprises multinationales et en favorisant la coopération internationale.
- Les indicateurs clés de suivi de l'intégration régionale dans l'enseignement supérieur et la recherche montrent que l'intégration dans la région euro-méditerranéenne a augmenté de manière inégale en fonction de la capacité croissante mais déséquilibrée de la recherche et de l'enseignement supérieur dans les pays du sud de l'Union pour la Méditerranée (l'UpM) et dans les Balkans occidentaux
- L'intensité de la coopération en matière de recherche est caractérisée par des interactions Nord-Sud et moins par une collaboration Sud-Sud, bien qu'il y ait des exceptions (par exemple l'Égypte, l'Arabie Saoudite, le Maroc et Israël). La plupart des coopérations de recherche sont organisées autour des sciences physiques et de la chimie, ainsi que des sciences de la vie, domaines importants pour le développement industriel. La coopération scientifique dans le domaine des sciences de l'environnement est moins forte dans les pays du Sud de la Méditerranée et dans les pays de l'UE que d'autres disciplines.
- La mobilité des étudiants est un canal important pour l'intégration régionale dans la recherche et l'enseignement supérieur. La mobilité vers l'UE montre une augmentation soutenue des pays du Sud de la Méditerranée.
- Selon les données de co-brevetage, la France et l'Allemagne sont les principaux partenaires de l'innovation pour les pays du Sud de la Méditerranée.
- Plusieurs pays de l'UpM ont augmenté leurs investissements en recherche et développement (R&D) au cours de la dernière décennie, en particulier Israël, l'Égypte et l'Algérie.
- Le manque de données dans les pays qui ont des niveaux historiquement bas d'investissement dans la recherche et l'enseignement supérieur représente un défi important dans le suivi de l'intégration et de la coopération régionales dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur dans la région euro-méditerranéenne.

Introduction

Les changements récents de l'économie mondiale - en particulier la transformation numérique qui s'est accélérée après la pandémie de la COVID-19 - modifient la production mondiale et affectent la capacité des pays à suivre des stratégies d'intégration régionale fondées sur des politiques commerciales et d'investissement étranger. Les changements dans les échanges commerciaux, le recours accru à l'automatisation dans la fabrication et la tendance à un reclassement régional dans les secteurs posent plusieurs défis à la capacité des pays euro-méditerranéens et des Balkans occidentaux à progresser dans la chaîne de valeur et à accroître leur participation à l'économie mondiale. Avec la baisse des flux commerciaux et d'investissements directs étrangers (IDE), les pays doivent se tourner vers des réformes structurelles pour remodeler leur économie (Banque mondiale, 2020^[1]). La promotion du changement structurel dans les économies de la région grâce à la coopération régionale dans l'enseignement supérieur et la science sera essentielle à l'aptitude des pays à saisir les opportunités dans ce contexte mondial en mutation.

Les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur ne sont pas à première vue un axe direct des politiques d'intégration régionale qui visent à réduire les divisions et les obstacles au marché pour le commerce et les échanges. Cependant, comme le montre ce chapitre, des politiques complémentaires sont également nécessaires dans la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation pour accompagner les efforts d'intégration des économies nationales au niveau régional.

L'intégration régionale dans la recherche et l'enseignement supérieur nécessite des conditions préalables au niveau national. Premièrement, il faut que les pays partagent une vision et un engagement en faveur de la recherche et de l'éducation en tant que source du développement économique et social de leur propre pays. Sans l'intégration *interne* de la recherche et de l'enseignement supérieur, avec l'industrie, y compris la production et les services, au sein des systèmes économiques nationaux, il existe un risque que la collaboration régionale entre les scientifiques et les universités fasse progresser les connaissances scientifiques et renforce les liens éducatifs mais ne contribue pas suffisamment au développement économique des pays de la région. En effet, comme le soutient (Fagerberg, 1990^[2]) une approche axée sur la science a peu d'impact sur la structure du marché. En revanche, l'innovation, qui provient de l'interaction de la science et de l'éducation avec le marché, crée des processus d'apprentissage entre les utilisateurs et les producteurs de connaissances et de technologies, conduisant à des augmentations de productivité et à la croissance économique.

Il s'ensuit donc que l'intégration dans la région euro-méditerranéenne ne nécessite pas seulement de supprimer les barrières à la circulation des marchandises, des idées et des personnes. Cela nécessite également un investissement dans les capacités nationales pour la science et la technologie, y compris l'enseignement supérieur et la formation des chercheurs, le développement d'agences nationales de financement de la recherche, des infrastructures de recherche à grande échelle et des centres et laboratoires de recherche communs - ainsi que des programmes de mobilité de la recherche, une recherche nationale dédiée des fonds pour la recherche collaborative et des plates-formes de R&D pour faire correspondre l'offre et la demande de services techniques. L'adoption de la numérisation dans la recherche sera tout aussi importante. Ces investissements doivent être suffisamment importants pour aider les pays à résoudre les problèmes grâce à la recherche nationale, mais également suffisants pour permettre la coopération internationale dans l'enseignement supérieur et la recherche, aider à attirer les investissements étrangers et favoriser l'échange de connaissances.

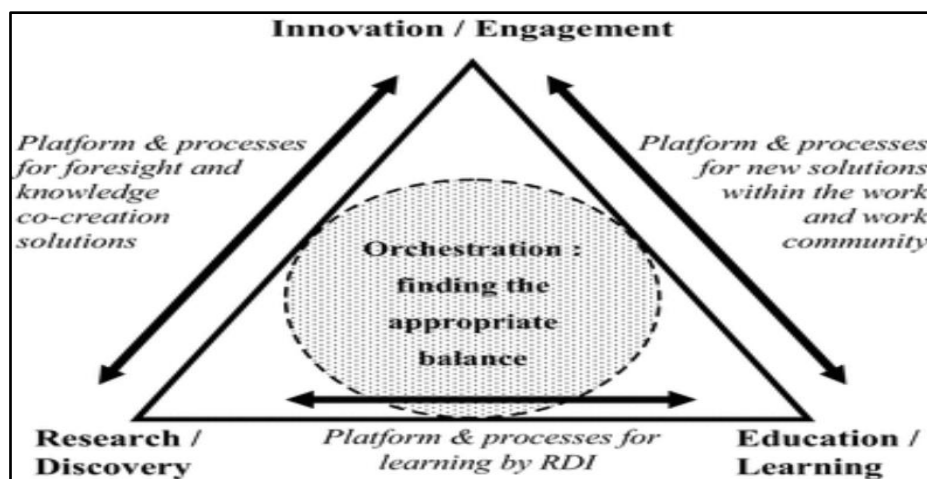
Promouvoir l'intégration régionale grâce à des liens plus solides entre l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur: le triangle de la connaissance

Les connaissances générées par les établissements d'enseignement et de recherche ont le potentiel d'aider les entreprises locales à progresser dans la chaîne de valeur et à diversifier la production,

entraînant des changements structurels. Pour que cela se produise, certaines conditions préalables doivent être remplies. Premièrement, la recherche et l'enseignement supérieur doivent être étroitement liés *au sein* des pays au niveau politique, au niveau institutionnel et au niveau territorial ou de la géographie économique. Cette intégration interne est connue sous le nom de « triangle de la connaissance » (Graphique 5.1). Le concept du triangle de la connaissance se rapporte à la nécessité d'améliorer l'impact des investissements dans trois domaines - éducation, recherche et innovation - grâce à une interaction systémique et continue. Son idée maîtresse est que créer de nouvelles connaissances à partir de la recherche et de l'enseignement supérieur ne suffit pas en soi à générer une croissance économique ; au contraire, une interaction constante entre les principaux acteurs du triangle de la connaissance est nécessaire pour permettre à l'innovation d'être économiquement viable. En d'autres termes, la recherche doit être mobilisée à travers les relations avec la société en général, y compris les entreprises mais aussi les entrepreneurs pour transformer ces connaissances en innovation tangible.

Le concept du triangle de la connaissance met un accent particulier sur l'entrepreneuriat en tant que canal pour diffuser les connaissances et l'innovation générées et pour favoriser un plus grand engagement sociétal. Les établissements d'enseignement supérieur sont encouragés non seulement à éduquer et à former les entrepreneurs à appliquer leurs connaissances, mais aussi à localiser des activités entrepreneuriales sur le campus. Il s'agit d'un développement rationnel car l'entrepreneuriat est un canal principal par lequel les connaissances développées dans les établissements d'enseignement supérieur trouvent leur voie vers l'innovation.

Graphique 5.1. L'approche du triangle de la connaissance



Source: (Sjoer, Nørgaard and Goosens, 2011^[3])

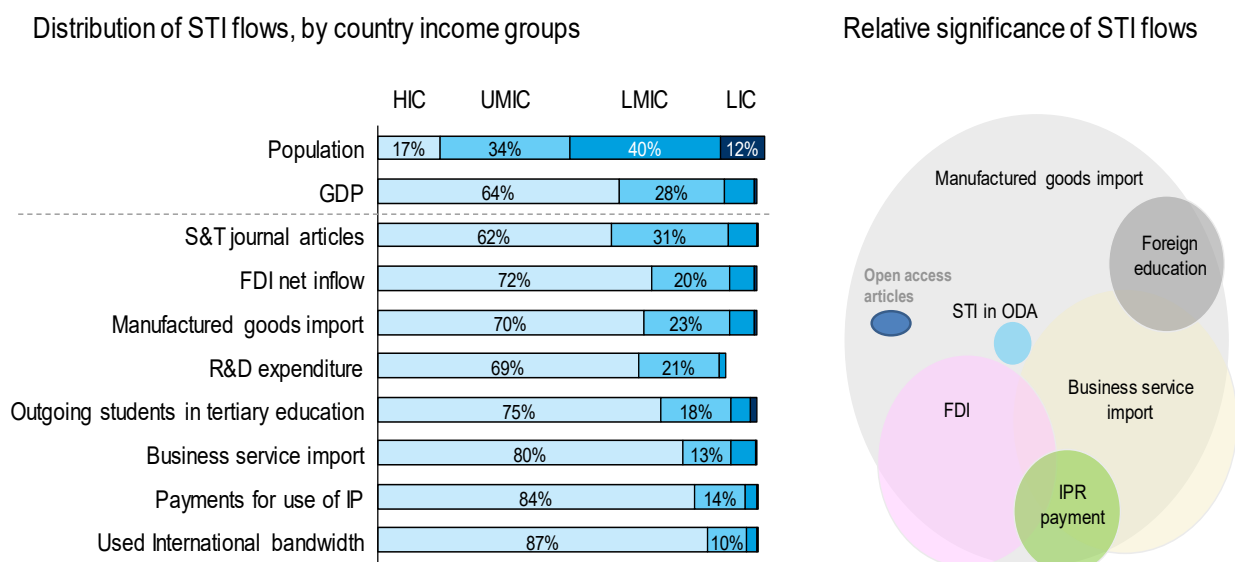
Les établissements d'enseignement supérieur (EES) sont l'épine dorsale principale du triangle de la connaissance, d'une part parce qu'ils fournissent des entrées clés pour chaque coin du triangle de la connaissance et d'une autre part parce que - en fonction de leur portefeuille spécifique concernant l'offre d'éducation, de recherche et d'innovation - ils intègrent souvent institutionnellement le triangle de la connaissance dans leur organisation interne et leurs missions.

Le cadre du triangle de la connaissance n'est pas une solution miracle pour intégrer la production nationale à la recherche et à l'enseignement supérieur. Il existe à la fois une complémentarité et des conflits potentiels entre les politiques de recherche, d'éducation et d'innovation. Pour atténuer les conflits potentiels dans les missions et l'orientation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la coordination et le dialogue sont essentiels entre les différents ministères, agences et institutions de financement ainsi que les acteurs locaux tels que les gouvernements locaux (Cervantes, 2017^[4]).

L'internationalisation des connaissances et des technologies: un phénomène aux multiples facettes évoluant à des rythmes différents

Il est utile de replacer l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région euro-méditerranéenne dans un contexte plus large. Les principaux canaux par lesquels les connaissances et la technologie sont diffusées à l'échelle mondiale sont les canaux basés sur le marché: les entrées nettes d'IDE, les importations de produits manufacturés, les importations de TIC et de services aux entreprises, les paiements pour l'utilisation des droits de propriété intellectuelle et l'enseignement supérieur à l'étranger. Les données montrent que même en tenant compte du contenu technologique, les importations de produits manufacturés sont de loin le mode de transfert de technologie le plus important vers les pays à faible revenu (Graphique 5.2). Les importations de services aux entreprises et l'IDE sont les deuxièmes et troisièmes sources de flux de technologie, bien que l'IDE soit moins important pour les pays à faible revenu. De même, si les paiements pour l'utilisation des droits de propriété intellectuelle (DPI) sont importants pour les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur, ils le sont beaucoup moins pour les pays à faible revenu (ONU, 2020^[5]).

Graphique 5.2. La répartition et l'importance des flux de STI vers les pays avancés et en développement



Note: les HIC (pays à revenu élevé), UMC (pays à revenu intermédiaire supérieur), les PRFI (pays à revenu intermédiaire inférieur) et les PFR (pays à faible revenu) sont définis selon la classification de la Banque mondiale. STI = science, technologie et innovation. PIB = produit intérieur brut. S&T = science et technologie. IDE = investissement direct étranger. R&D = recherche et développement. IP = propriété intellectuelle, APD = aide publique au développement.

Source: OCDE, adapté de (ONU, 2020^[5])

En outre, la littérature sur l'internationalisation de R&D des entreprises montre que les conditions de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les pays d'accueil jouent un rôle important dans les décisions d'implantation des entreprises multinationales. Les facteurs liés à l'offre, tels que l'infrastructure technologique du pays d'accueil, la présence d'universités locales et de personnel qualifié ayant des liens avec les entreprises locales, sont des facteurs importants de l'internationalisation de R&D parmi les entreprises (OECD, 2008^[6]) (OECD, 2017^[7]) (Encadré 5.1).

Encadré 5.1. Le partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA)

La coopération internationale dans le domaine de la recherche publique est généralement basée sur l'intérêt mutuel, le partage des coûts de l'infrastructure de recherche et l'amélioration de la qualité des publications de recherche et de la formation des chercheurs. Bien que la coopération dans les réseaux scientifiques reposent principalement sur les priorités «ascendantes» des chercheurs individuels, des universités et des organismes de recherche, les gouvernements établissent des priorités «descendantes» pour la collaboration, en particulier en ce qui concerne le financement de la diplomatie scientifique et économique comme le Programme PRIMA entre l'UE et les pays méditerranéens.

PRIMA représente un effort majeur de l'UE dans le domaine de la diplomatie scientifique - en utilisant des projets de R&D pour tâcher de construire des ponts à travers la Méditerranée et de renforcer ainsi les relations politiques. PRIMA se compose des États membres de l'UE, des pays associés à (Horizon, 2020^[8]) et des pays partenaires méditerranéens sur un pied d'égalité (copropriété, cogestion et cofinancement), avec la participation de la Commission européenne. L'objectif de la recherche financée par PRIMA est d'aider les pays de la région à s'attaquer conjointement aux changements environnementaux et sociaux provoqués par le changement climatique, tels que l'épuisement des systèmes agro-alimentaires et des ressources en eau. La complexité et la multidimensionnalité accrues de ces défis sociaux, économiques et environnementaux ne peuvent être relevées que par des efforts et des ressources communs avec une approche de recherche et d'innovation. Le partenariat est financé par une combinaison de financement des États participants de PRIMA (actuellement 274 millions d'euros) et d'une contribution de 220 millions d'euros de l'UE à travers (ibid). Les 19 pays participants sont le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte, la Slovénie, la Croatie, la Grèce, Chypre, la Turquie, le Liban, la Jordanie, Israël, l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, l'Allemagne et le Luxembourg.

Source : PRIMA (2020), <http://prima-med.org>.

Contrairement aux flux de connaissances du marché, les flux de l'enseignement supérieur et de la recherche sont moins importants à l'échelle mondiale. Tandis que le pourcentage d'étudiants à l'étranger au niveau supérieur est important dans les pays à revenus intermédiaire supérieur et élevé, la part des pays à revenus faible et intermédiaire est bien inférieure à leur part du Produit Intérieur Brut. (PIB) ou de la population (ONU, 2020^[5]).

Les réformes éducatives dans de nombreux pays qui encouragent la responsabilité et l'autonomie, ainsi que la concurrence pour les étudiants et le financement de la recherche, ont obligé les établissements à mieux se différencier et différencier leurs offres sur le marché de l'éducation. Les réformes des universités les ont également incitées à développer des stratégies d'internationalisation pour renforcer leur attractivité auprès des étudiants étrangers.

Cependant, les politiques de recherche de la dernière décennie se sont concentrées sur l'augmentation de la contribution de la recherche à l'innovation par des réformes législatives et à la mise en place d'infrastructures matérielles et immatérielles sous la forme de bureaux de transfert de technologie ou d'autres interfaces entre la recherche publique et l'industrie. En outre, la collaboration avec la recherche publique, que ce soit sous la forme de la science – le transfert par «poussée» des résultats de la recherche publique vers l'industrie ou des initiatives d'«attraction par la demande» telles que les partenariats public-privé - est devenue le discours dominant et un axe clé des politiques de l'innovation. Plus récemment, avec l'avènement des technologies numériques qui permettent la coopération, la promotion de plateformes collaboratives qui impliquent un plus large éventail d'acteurs – non limités aux entreprises et à la

recherche publique - est devenue une priorité des politiques de recherche, en particulier dans les pays de l'OCDE (Encadré 5.2).

Encadré 5.2. L'augmentation de la productivité et de l'emploi par la collaboration dans les domaines de la recherche, l'éducation et l'innovation

Les «plates-formes collaboratives» sont des formes émergentes de partenariats public-privé et privé-privé dans lesquelles les participants co-développent de nouvelles technologies susceptibles d'avoir un potentiel important d'innovation et d'amélioration du bien-être. De nombreux gouvernements - ainsi que des partenaires de l'industrie, des start-ups et de la société civile - développent des formes expérimentales de ces plates-formes collaboratives pour fournir de meilleurs liens entre la recherche et l'innovation et pour promouvoir la commercialisation.

De nouveaux types de plates-formes collaboratives voient le jour en réponse à quelques tendances clés, et les programmes nationaux et internationaux de recherche et de développement se sont tournés vers des modes plus ouverts et participatifs. Ces développements de la politique d'innovation reflètent une prise de conscience croissante du potentiel créatif d'être plus inclusif non seulement pour récolter les fruits, mais aussi tout au long du processus d'innovation lui-même.

La connexion entre plusieurs juridictions nécessite différents types de collaboration. La collaboration et le partage de données au-delà des frontières nationales se heurtent à plusieurs difficultés en raison de perspectives différentes, de disparités géographiques et de problèmes éthiques et juridiques. Des cadres communs doivent définir des pratiques communes de recherche et de partage de données (OECD, 2017a^[9]). Cela inclut le développement de technologies de l'information pour promouvoir l'accessibilité et le partage des données, et la promotion d'approches réglementaires - en étroite coordination avec les décideurs politiques, l'industrie et souvent avec la société civile si la confidentialité est en jeu. La politique peut soutenir les partenariats public-privé en fournissant des principes directeurs sur les questions éthiques, juridiques et informatiques.

À cet effet, l'UNESCO a lancé en 2011 une initiative régionale appelée NECTAR - le réseau pour l'expansion des technologies convergentes (nanotechnologie, biotechnologie, TIC) dans la région arabe - qui vise à renforcer les systèmes nationaux d'innovation en encourageant les partenariats entre les universités, la recherche et l'industrie. Il vise également à stimuler une culture entrepreneuriale qui lie les sciences fondamentales et nouvelles avec leur conversion en richesse. NECTAR se propose d'identifier les priorités régionales en matière de science, de technologie et d'innovation et d'aider les pays membres à les réaliser.

Les plates-formes collaboratives complètent les approches réglementaires. Elles peuvent franchir les frontières réglementaires nationales en établissant des normes internationalement reconnues concernant l'utilisation des technologies émergentes et fournir des conseils sur les risques associés à leur application. Les accords de collaboration peuvent être plus flexibles que la réglementation nationale (Ansell and Gash, 2007^[10]) (Folke et al, 2005^[11]). Dans le contexte des technologies émergentes, où le changement est rapide et souvent imprévisible, les modèles basés sur des plates-formes sont des arrangements flexibles qui peuvent stimuler le partage de données et la discussion de normes autour de l'utilisation de technologies convergentes - tout en soutenant le développement des marchés et en jouant un rôle dans leur élaboration (Gawer, 2014^[12]).

Source : (OECD, 2021^[13]).

Le suivi de la coopération et de l'intégration régionales dans la recherche et l'enseignement supérieur

Le manque d'indicateurs dans les pays qui ont des niveaux historiquement bas d'investissement dans la recherche et l'enseignement supérieur consiste un défi de taille dans le suivi de l'intégration et de la coopération régionales dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur dans la région euro-méditerranéenne. Certaines économies de l'UpM, y compris celles qui sont également membres ou participants de l'OCDE, ont mis en place des systèmes de collecte, de compilation et de publication de données détaillées sur leurs efforts de recherche et d'enseignement supérieur. De nombreux pays des Balkans occidentaux, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'ailleurs ont fait des progrès en participant aux efforts internationaux de collecte de données de la Banque mondiale, de l'UNESCO ou de l'UE, mais la couverture des données reste incomplète, en particulier en ce qui concerne les données longitudinales, c'est-à-dire celles qui suivent le même échantillon à différents moments). Ce manque complique la tâche de mesurer non seulement les entrées et les sorties des systèmes nationaux de recherche et d'innovation, mais aussi les liens au sein et entre les systèmes nationaux d'innovation.

Plusieurs pays ont intensifié leurs activités internationales, y compris des stratégies de coopération internationale explicites, et ont amélioré la collecte de données pour évaluer l'efficacité de la coopération. D'autres pays ont mis en place des systèmes d'indicateurs réguliers pour cartographier l'internationalisation de leur système national de science, la technologie et l'innovation (STI). Par exemple, en France, l'institut public spécialisé Observatoire des sciences et des technologies (OST) rend régulièrement compte des activités et des performances de la STI, tant en France que dans le monde. L'institut publie également régulièrement des indicateurs sur la co-publication internationale et publie des études ponctuelles spécifiques sur le profil de co-publication de leur communauté de recherche. Cependant, cette pratique n'est ni uniforme d'un pays à l'autre, ni généralisée et systématique. D'autres pays, comme l'Allemagne, ont commandé des études ad hoc sur l'internationalisation de la recherche en examinant les modèles de mobilité et de co-publication ainsi que des données sur les stratégies et les modèles institutionnels. Cela reflète une volonté de soutenir le processus de développement de la stratégie avec des données empiriques aux niveaux individuel et institutionnel (Edler J. and Flanagan, 2008^[14]).

En termes d'indicateurs statistiques comparables au niveau international, l'OCDE et l'UNESCO sont les leaders mondiaux dans la production d'indicateurs dans le domaine de la science et de la technologie, en surveillant les investissements dans les actifs de savoir tels que la R&D, l'enseignement supérieur et professionnel et les TIC. Les bases de données de l'OCDE couvrent également la collaboration aux niveaux national et international. Le nombre d'articles scientifiques co-rédigés par des chercheurs associés à des institutions situées dans différents pays ; une co-invention ou des co-brevets d'inventeurs situés dans différents pays - ces indicateurs démontrent le résultat, l'intensité et la direction de la coopération internationale. Ces indicateurs confortent les efforts de suivi des objectifs politiques par rapport aux indicateurs d'entrée et de sortie. Les indicateurs clés utilisés dans ce chapitre sont présentés dans le Tableau 5.1. Il convient de noter que certains de ces indicateurs peuvent être combinés avec d'autres données, telles que les données démographiques, pour créer des indicateurs d'efficacité supplémentaires - par exemple, la part des publications, des brevets ou des publications co-rédigées par population.

Tableau 5.1 Les indicateurs clés pour le suivi de l'intégration et de la coopération dans la recherche publique et l'enseignement supérieur

Indicateur	Description	Couverture	Fréquence
L'Indicateur R1. Les dépenses brutes d'enseignement supérieur en part du PIB.	Il couvre les dépenses publiques et privées consacrées à l'enseignement supérieur en part du PIB. Source: La base de données de l'OCDE sur l'éducation et UNESCO	L'UNESCO couvre la plupart des États membres de l'UpM	Annuelle, dernière année disponible 2018

Indicateur	Description	Couverture	Fréquence
L'indicateur R2. Les dépenses brutes de R&D en part du PIB	Cet indicateur est basé sur la définition manuelle de Frascati de la R&D et couvre le gouvernement, l'enseignement supérieur, les entreprises et les financements étrangers. Source : La base de données STI de l'OCDE UNESCO	L'UNESCO couvre tous les États membres de l'UpM L'OCDE couvre l'UpM du nord de la Méditerranée plus Israël	Annuelle, dernière année disponible juillet 2020
L'indicateur R3. Les dépenses brutes financées par l'étranger	Ces indicateurs mesurent la part des dépenses brutes de R&D (DIRDE) provenant de sources internationales. Les indicateurs sont disponibles en part du DIRD ou de la R&D des entreprises (DIRDE). Source : Les indicateurs de OCDE et MSTI	L'OCDE et les pays partenaires	Biannuelle, dernière année disponible 2018
L'indicateur R4. Le personnel R&D	Cet indicateur couvre la part du personnel de R&D par population. Le personnel de R&D est représenté en unités équivalent temps plein. Source: La base de données STI de l'OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO	L'OCDE et les pays partenaires, l'UNESCO couvre les États membres de l'UpM	Annuelle, dernière année disponible juillet 2020
L'Indicateur R5. La co-publication	Cet indicateur mesure le nombre de publications scientifiques co-rédigées par des chercheurs associés à des institutions de différents pays. Des données sont également disponibles par le domaine scientifique de coopération. Source : base de données STI de l'OCDE Nature Index Scopus Web of Science	Couverture partielle de tous les États membres de l'UpM	Annuelle, dernière année disponible juillet 2020
L'Indicateur R6. Le co-brevetage	Cet indicateur mesure le nombre de demandes de brevet co-soumises par des inventeurs dans différents pays. Source: OCDE PATSTAT; EPO; OMPI	Tous les États membres de l'UpM	Annuelle, dernière année disponible 2018
L'indicateur R7. La mobilité d'enseignement supérieur	Cet indicateur mesure la participation des étudiants de l'enseignement supérieur au système éducatif d'un pays. Source: Les statistiques de l'OCDE sur l'éducation, la base de données de l'UNESCO sur les migrations internationales de l'OCDE	Tous les pays de l'UpM	Annuelle, dernière année disponible 2018
L'indicateur R8. Les programmes de mobilité des chercheurs	Cet indicateur mesure le nombre de chercheurs bénéficiant de bourses de mobilité du programme d'action Marie Curie Sklodowska (AMSC), par origine et destination. Source: La base de données du programme UE Marie Curie	Les États membres de l'UE Les Associés de l'UE Les Pays tiers	Annuelle, dernière année disponible 2018
L'indicateur R9. Le financement et la participation aux programmes Horizon 2020	Cet indicateur mesure le montant du financement des programmes Horizon 2020 reçu par les pays associés et les pays tiers ainsi que plusieurs pays participant à des programmes spécifiques de coopération en matière de recherche. Source: UE	Les États membres de l'UE Les Associés de l'UE Les Pays tiers	Annuelle, dernière année disponible 2019

*Le niveau méso fait référence aux indicateurs entre les niveaux macro et micro.

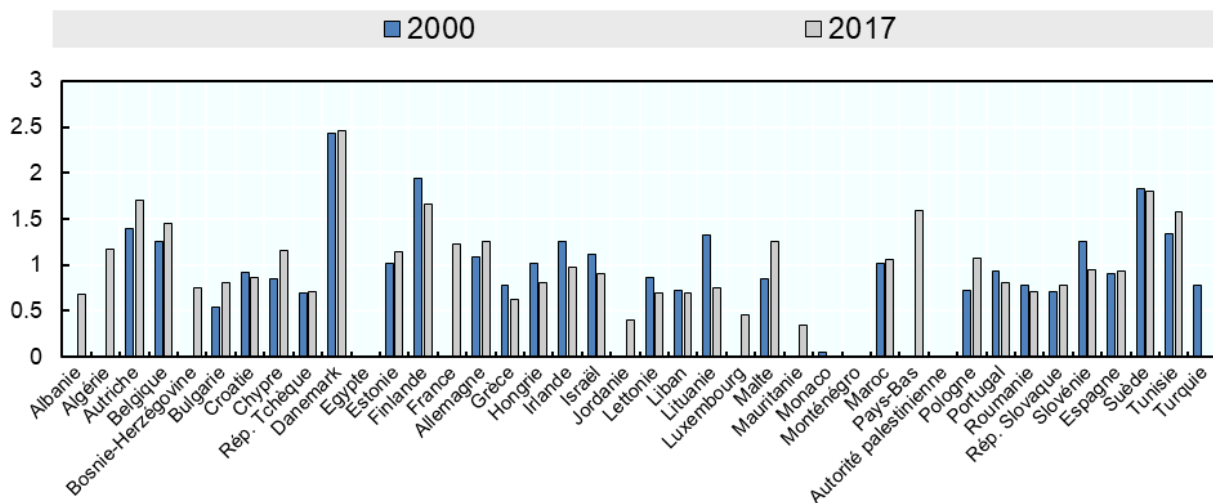
L'Indicateur R1. Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement supérieur en part du PIB

Les dépenses brutes consacrées à l'enseignement supérieur sont importantes car elles génèrent des rendements privés et sociaux. Les personnes diplômées de l'enseignement supérieur ont de meilleurs résultats en matière d'emploi et bénéficient de salaires plus élevés. La société profite de l'enseignement supérieur car les employés s'engagent dans des activités fondées sur le savoir dans les secteurs commerciaux, gouvernementaux et de la recherche publique, entre autres.

Les pays de l'UpM varient considérablement dans leurs efforts pour investir dans l'enseignement supérieur (Graphique 5.3). Certains pays comme le Maroc et la Tunisie investissent une part relativement élevée du PIB dans l'enseignement supérieur. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une mesure directe de l'intégration régionale, cet indicateur illustre la capacité d'un pays à offrir un enseignement supérieur aux marchés nationaux et internationaux. À mesure que les pays deviennent plus riches, ils peuvent investir davantage dans l'enseignement supérieur. Parallèlement à l'augmentation du niveau d'éducation, le potentiel d'émigration et de mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur augmente, en particulier vers les pays à revenu élevé qui ont mis en place des politiques d'immigration sélectives pour attirer les talents étrangers.

Graphique 5.3. Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement supérieur en pourcentage du PIB

Total de l'enseignement supérieur (CITE 2011* niveaux 5 à 8), 2000 et 2017.



Note: * La CITE (2011) fait référence à la Classification internationale type de l'éducation (CITE) 2011. Voir

<http://uis.unesco.org/en/topic/international-standard-classification-education-isced>

Source: Institut de statistique de l'UNESCO (UIS.Stat) (2020), <http://data.uis.unesco.org>.

StatLink  <https://stat.link/ax8iof>

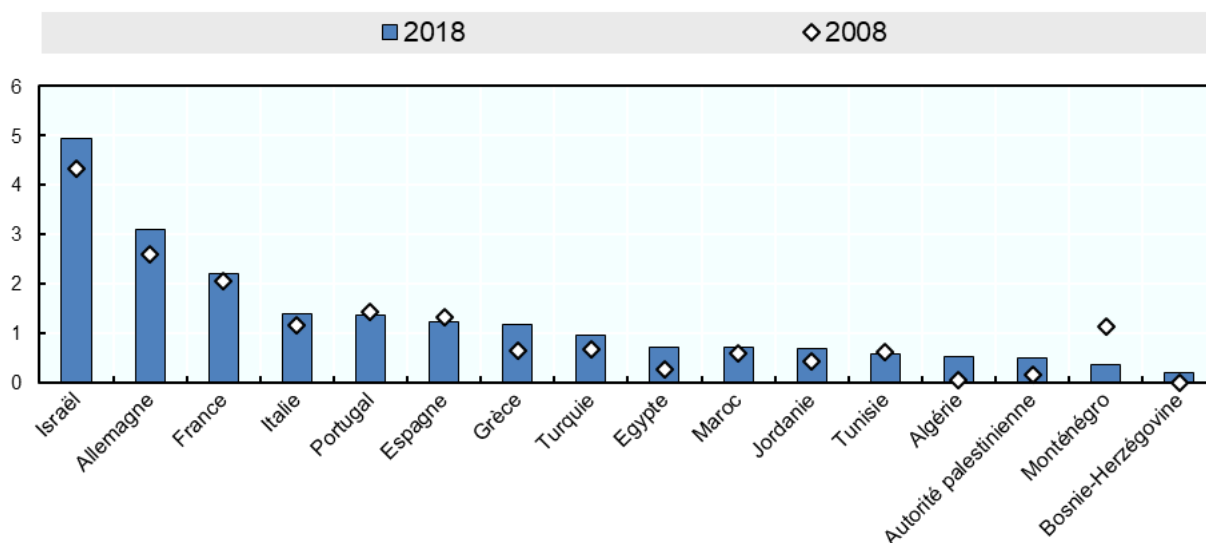
L'Indicateur R2. Les dépenses brutes de R&D en part du PIB

Les dépenses intérieures brutes de R&D (DIRD) sont définies comme les dépenses totales (courantes et en capital) de R&D effectuées par toutes les entreprises résidentes, les instituts de recherche, les laboratoires universitaires et gouvernementaux, etc. dans un pays. La recherche est une enquête originale entreprise pour acquérir de nouvelles connaissances ; le développement expérimental s'appuie sur la

recherche pour produire des produits ou des procédés nouveaux ou améliorés. Les données de l'OCDE sur les dépenses intérieures brutes de R&D sont principalement collectées par le biais d'enquêtes auprès des organisations exécutant la R&D, conformément aux indications du Manuel de Frascati de l'OCDE¹. Les dépenses sont identifiées comme liées à la recherche (fondamentale ou appliquée) ou au développement expérimental ; cela peut être difficile dans certains cas - en particulier pour les dépenses en entrées de capital pour la R&D ou certains secteurs (notamment l'enseignement supérieur) - et peut entraîner l'indisponibilité partielle ou totale de la ventilation. La couverture des données dans les bases de données STI de l'OCDE est limitée aux pays de l'UpM qui sont membres et participants de l'OCDE. Parmi les pays du sud de la Méditerranée, seul Israël est couvert. En conséquence, le Graphique 5.4 s'inspire des données collectées par l'institut de l'UNESCO pour les statistiques. Il montre que plusieurs pays de l'UpM ont augmenté leurs investissements en R&D au cours de la dernière décennie, en particulier Israël, l'Égypte et l'Algérie. En revanche, le Monténégro a reculé.

Graphique 5.4. Les dépenses intérieures brutes de R&D (DIRD)

En pourcentage du PIB, 2008 et 2018, certaines économies de l'UpM



Note : Pour la Turquie, les données se réfèrent à 2008 et 2017. Pour le Maroc, les données se réfèrent à 2006 et 2010. Pour la Jordanie, les données se réfèrent à 2008 et 2016. Pour l'Algérie, les données se réfèrent à 2005 et 2017. Pour l'Autorité palestinienne, les données se réfèrent à 2013. Pour le Monténégro, les données se réfèrent à 2007 et 2018.

Source : l'Institut de statistique de l'UNESCO (2020). UIS.Stat, <http://data.uis.unesco.org>.

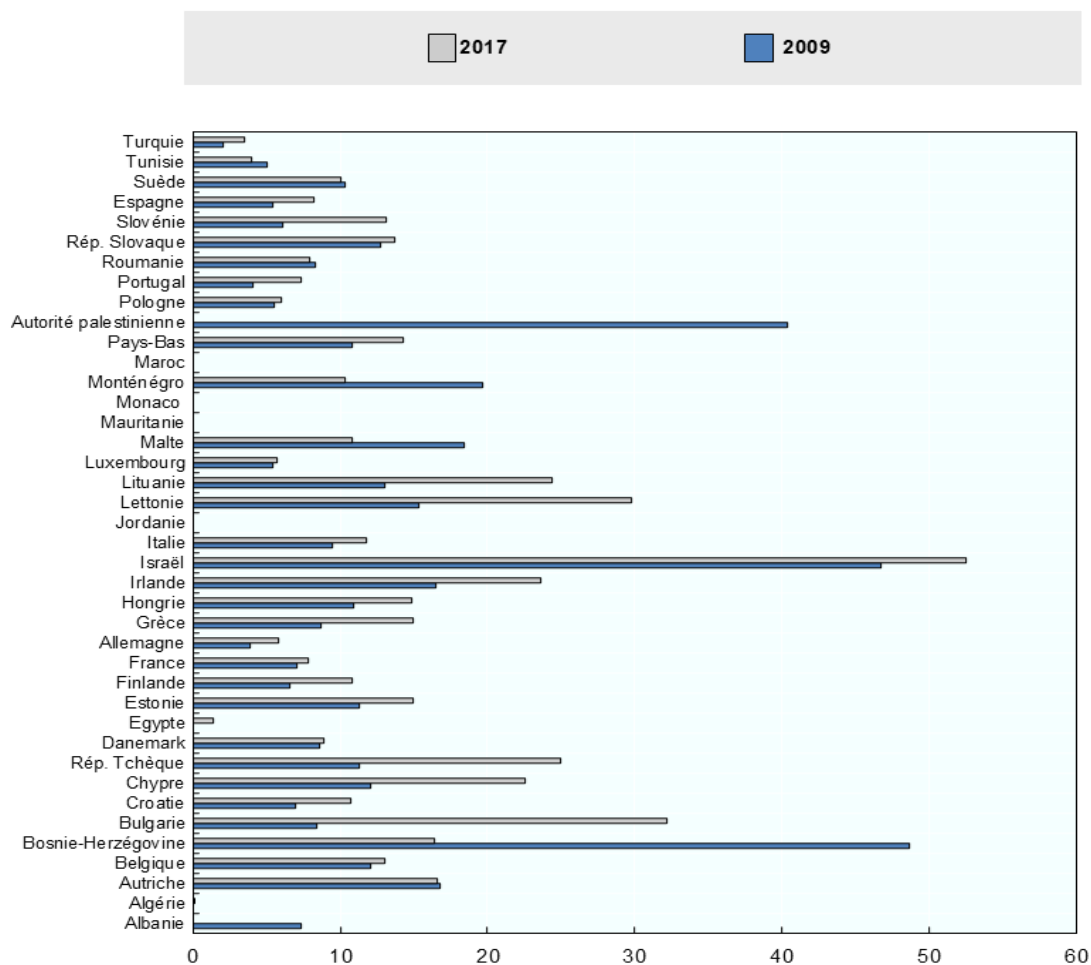
StatLink  <https://stat.link/egxm20>

L'indicateur R3. Les dépenses brutes de R-D de l'étranger

Un autre indicateur qui peut être utilisé pour suivre la coopération entre différents pays dans le cadre de l'intégration régionale concerne la part des financements provenant de l'étranger. Le Graphique 5.5 montre la part de la R&D financée de l'étranger ; cela comprend la R&D exécutée par des filiales d'entreprises étrangères, la R&D entreprise sous contrat pour le compte d'entreprises basées à l'étranger et les subventions de recherche d'organisations internationales. En moyenne, le financement étranger joue un rôle assez important dans le financement de la R&D des entreprises. Dans les pays de l'UE, il représente entre 5 et 10% des dépenses totales. Dans les économies du sud de l'UpM, à l'exception d'Israël et de l'Autorité palestinienne, le financement étranger représente 5% ou moins. Le poids des multinationales étrangères dans l'économie et dans la production nationale de technologie est important : en Autriche et

en Irlande, le financement étranger représentait près de 15% ou plus de la DIRD totale; en Israël, plus de 40%.

Graphique 5.5. Le pourcentage de DIRD financé par le reste du monde (2009 et 2017)



Note: Les données de 2009 sont manquantes pour l'Égypte; Les données de 2017 sont manquantes pour l'Albanie et l'Autorité palestinienne. Les données pour la Jordanie, la Mauritanie et le Maroc sont manquantes. Les données pour l'Algérie sont disponibles mais les valeurs sont très faibles et non présentées.

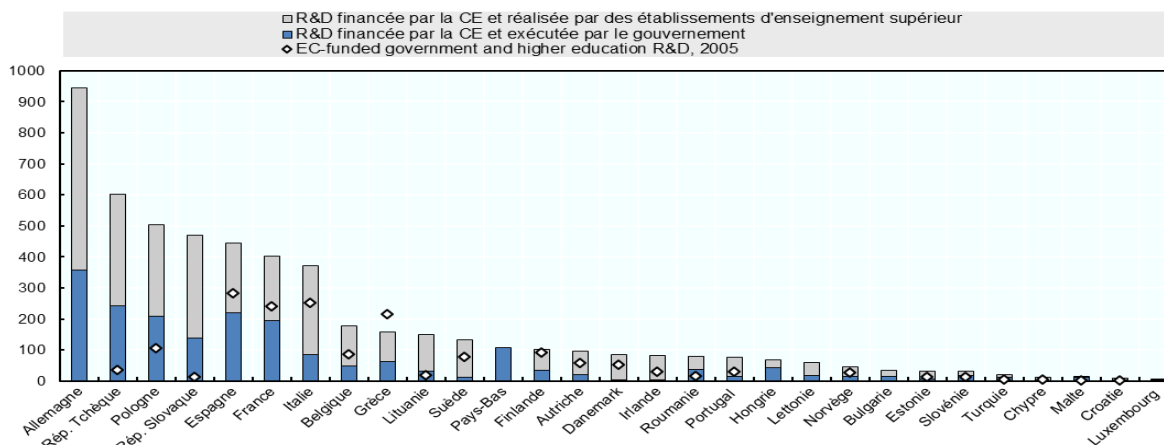
Source: Institut de statistique de l'UNESCO (2020), <http://data.uis.unesco.org>.

StatLink  <https://stat.link/1i69uv>


Les fonds fournis par la Commission européenne, dont les sommes les plus élevées sont destinées à l'Allemagne et au Royaume-Uni, sont particulièrement importants pour la R&D des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche gouvernementaux. Celles-ci jouent un rôle plus important au Royaume-Uni, sous-tendant 7,4% de l'enseignement supérieur et de la R&D publique, contre 3,9% en Allemagne - une part plus importante que celle de tout autre pays d'Europe occidentale, à l'exception de la Grèce ou de l'Irlande (Graphique 5.6). Les indicateurs de programmes internationaux à grande échelle - tels que les programmes Horizon de l'UE, EUREKA ou COST et les initiatives de programmation conjointe (IPC) - peuvent également être ouverts aux pays associés et tiers et contenir des données sur les liens entre les institutions de différents pays.

Graphique 5.6 Le financement par la Commission européenne de la R&D du gouvernement et de l'enseignement supérieur en Europe, 2015

Millions d'EUR PPA, prix 2010.



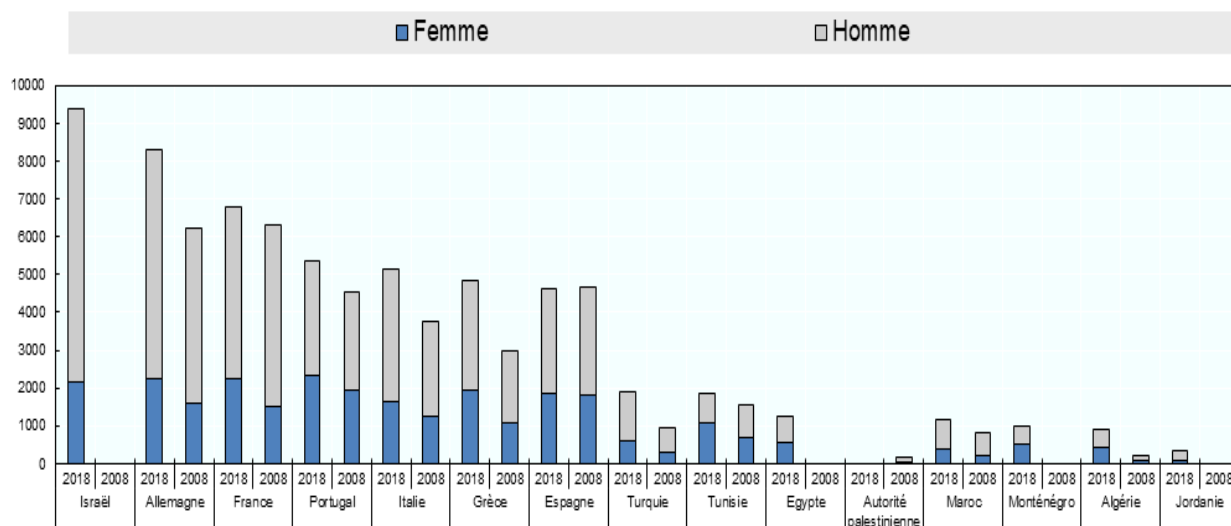
Source : La base de données de l'OCDE sur les statistiques de la recherche et du développement, <http://oe.cd/rds>; Eurostat, Les statistiques sur la recherche et le développement; Eurostat, PPA pour les agrégats du SEC 2010, 2018.

StatLink  <https://stat.link/h02aun>

L'indicateur R4. Le personnel de R&D

Le personnel de recherche et développement (R&D) comprend toutes les personnes employées directement dans les activités de R&D, y compris les techniciens et le personnel de soutien ainsi que les chercheurs. Les chercheurs sont considérés comme des professionnels engagés dans la conception ou la création de nouvelles connaissances. Le personnel de R&D est représenté en unités équivalentes temps plein définies comme le rapport des heures de travail réellement consacrées à la R&D au cours d'une période de référence spécifique (généralement une année civile) divisé par le nombre total d'heures travaillées conventionnellement au cours de la même période par un individu ou un groupe. Comme le montre le Graphique 5.7, il fournit une mesure de l'importance de la main-d'œuvre de la recherche dans l'économie. À quelques exceptions près, les chercheurs de sexe masculin sont prédominants dans les pays de la région de l'UpM.

Graphique 5.7. Le personnel de R&D total par million d'habitants, par sexe, 2008 et 2018, dans certaines économies de l'UpM



Note : pour Israël, les données se réfèrent à 2012. Pour la Grèce, les données se réfèrent à 2007 et 2018. Pour la Turquie, les données se réfèrent à 2008 et 2017. Pour la Tunisie, les données se réfèrent à 2009 et 2018. Pour l'Autorité palestinienne, les données se réfèrent à 2008 et 2013. Pour le Maroc, les données se réfèrent à 2008 et 2016. Pour l'Algérie, les données se réfèrent à 2005 et 2017. Pour la Jordanie, les données se réfèrent à 2015.

Source : L'Institut de statistique de l'UNESCO (2020), UIS.Stat, <http://data.uis.unesco.org>

StatLink  <https://stat.link/aytpqi>

L'indicateur R5. La co-publication

La co-rédaction internationale des publications scientifiques est définie au niveau institutionnel. Un document scientifique est réputé impliquer une collaboration internationale si des institutions de différents pays ou économies sont présentes dans la liste des affiliations rapportées par un ou plusieurs auteurs. La plupart des estimations proviennent de bases de données privées telles que Scopus² et Web of Science³. L'analyse comprend généralement les nombres absolus ainsi que la part des co-publications internationales sur toutes les publications et sur toutes les co-publications. L'analyse des co-publications montre l'importance relative des collaborations internationales qui mènent à des résultats tangibles (publications) et la nature de ces collaborations en termes de pays et de disciplines. Cependant, certains domaines de recherche, sont plus enclins à la co-publication que d'autres. En effet, certains chercheurs ont supposé que les cultures spécifiques à une matière affectent les modèles de collaboration et les dépendances spatiales (Henneman, 2012_[15]).

Les mesures en matière de co-auteurs sont solides, probablement plus que de simples chiffres de production (par exemple, le nombre de publications, en mesures absolues ou relatives). Néanmoins, les indicateurs bibliométriques soulèvent de nombreuses questions, comme la relation entre les co-auteurs et leurs institutions. Par exemple, de nombreux scientifiques détiennent plusieurs affiliations.

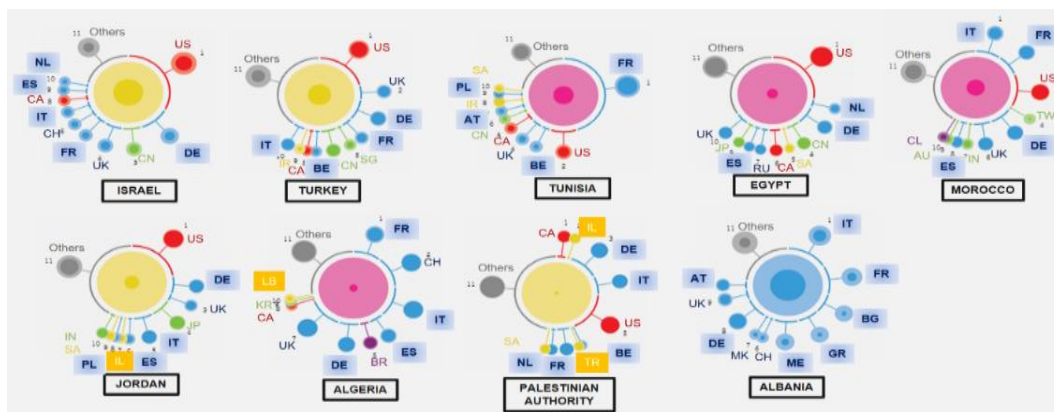
Une analyse de la co-publication basée sur l'Indice Nature⁴ (Nature Index) montre que la coopération scientifique est caractérisée par des interactions Nord-Sud et moins par une collaboration Sud-Sud, bien qu'il y ait des exceptions (Egypte-Arabie Saoudite, Maroc-Israël). La plupart des coopérations scientifiques s'organisent autour des sciences physiques et de la chimie, ainsi que des sciences de la vie, qui sont des domaines importants pour le développement industriel (en particulier les industries chimiques et pétrolières). La coopération scientifique dans le domaine de l'environnement est moins marquée à la fois

dans les pays du sud de la Méditerranée et dans les pays de l'UE par rapport à d'autres disciplines (Graphique 5.6). Les données montrent également que, parmi les économies de l'UpM, les économies du sud de la Méditerranée collaborent avec quatre à sept autres économies de l'UpM parmi leurs dix principaux collaborateurs : l'Albanie (8) ; Israël (6) ; La France et l'Allemagne (8 sur 9 économies du sud de l'UpM) suivies de l'Italie (7) et de l'Espagne (5). En particulier, dans le domaine de la chimie, l'Algérie et la Tunisie collaborent avec la France, et la Jordanie collabore étroitement avec l'Allemagne et la République tchèque. Dans les domaines de la terre et de l'environnement, la Tunisie collabore principalement avec la France. Dans le domaine des sciences de la vie, le Maroc collabore principalement avec la France, tandis que l'Albanie collabore principalement avec l'Allemagne et le Royaume-Uni. Une ventilation pour les sciences physiques montre que la Tunisie collabore principalement avec la France.

Bien que la collaboration scientifique soit fortement corrélée aux spécialisations scientifiques et technologiques dans les pays, cela ne signifie pas que les spécialisations sont statiques (OECD, 2017^[7]). En effet, les données de publication montrent qu'entre 1981 et 2014, l'attention disciplinaire en génie chimique et pétrolier dans les pays MENA du sud de la Méditerranée a diminué, alors qu'il y a eu une croissance modeste dans les sciences de la vie (Afreen S et al, 2016^[16]). Bien que l'évolution des spécialisations nécessite du temps et des investissements dans le matériel de recherche, les institutions et le capital humain, l'expérience de l'OCDE et d'anciens pays en développement comme la Corée montre que les modèles de spécialisation sont façonnés par l'enseignement supérieur, la recherche, et les politiques d'innovation, y compris celles qui encouragent la coopération scientifique internationale.

Graphique 5.8. Top 10 des collaborateurs globaux parmi les économies de l'UpM du sud de la Méditerranée et les pays européens de l'UpM

1 juillet 2019 au 29 juin 2020.



Note : à l'extérieur de chaque cercle, les pays de l'UpM sont identifiés par des cases colorées.

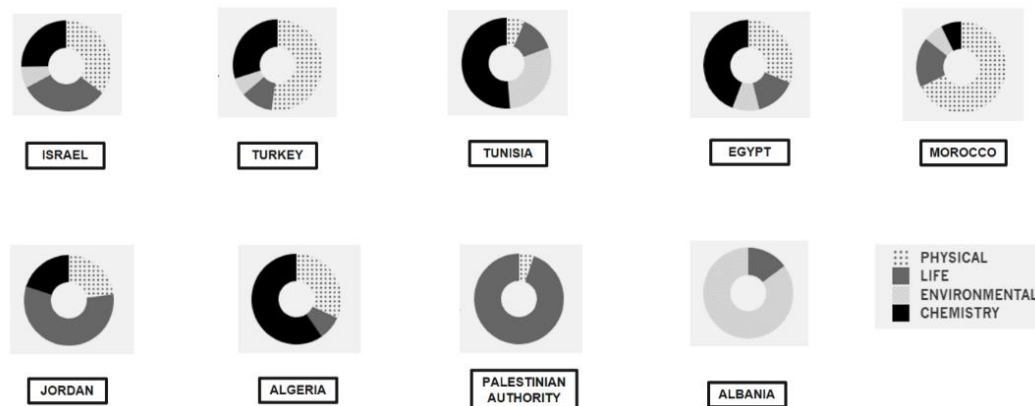
Source : OCDE d'après NatureIndex.com, <https://www.natureindex.com/institution-outputs/france/organisation-for-economic-co-operation-and-development-oecd/53a254c1140ba0165d00000a>

Les données de co-publication peuvent également être analysées par domaine d'études. Les Graphique 5.9 et Graphique 5.10 montrent les profils de co-publication des pays des économies du Sud et du Nord de l'UpM, respectivement. En général, les profils reflètent l'avantage comparatif des pays en matière de production scientifique, qui est lui-même corrélé aux priorités de recherche et aux spécialisations industrielles ou aux atouts de niche. L'Albanie, l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie ont une forte concentration de co-publications en chimie. Le Maroc et la Tunisie ont également de fortes industries pharmaceutiques et alimentaires qui dépendent des entrées de la chimie. Israël, l'Italie, le Maroc et la Turquie co-publient dans les sciences physiques ; l'Autorité palestinienne et la Jordanie co-publient dans les sciences de la vie. Les économies du Nord de l'UpM ont un modèle de co-publication plus diversifié et une plus grande part de co-publications dans les sciences de la vie, reflétant la part croissante du

financement de la recherche dans les sciences de la santé dans de nombreux pays de l'UE et de l'OCDE. Les chiffres de co-publications ventilés par sujet pour les pays du Sud de l'UpM montrent que les sciences physiques sont proportionnellement plus élevées en Israël, au Maroc et en Turquie, tandis que les sciences de la terre et de l'environnement sont élevées en Albanie et la chimie est élevée en Algérie, en Égypte et en Tunisie.

Graphique 5.9. Les principaux domaines de co-publication des pays du Sud de l'UpM, par sujet

1 juillet 2019 au 29 juin 2020.

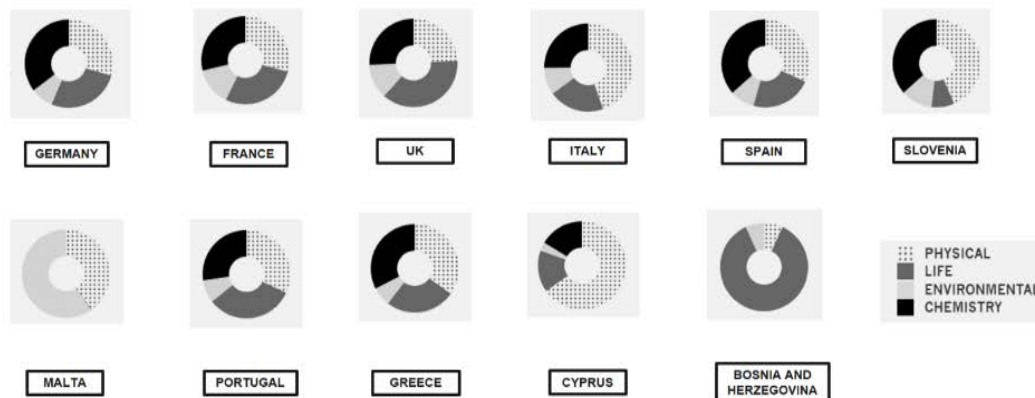


Note: ces graphiques montrent la collaboration avec tous les pays (pas seulement avec les pays du sud de l'UpM).

Source: OCDE d'après NatureIndex.com, <https://www.natureindex.com/institution-outputs/france/organisation-for-economic-co-operation-and-development-oecd/53a254c1140ba0165d00000a>

Graphique 5.10. Les principaux domaines de co-publication des pays du Nord de l'UpM, par sujet

1 juillet 2019 au 29 juin 2020



Note: ces graphiques montrent la collaboration avec tous les pays (pas seulement avec les pays du sud de l'UpM).

Source: OCDE d'après NatureIndex.com, <https://www.natureindex.com/institution-outputs/france/organisation-for-economic-co-operation-and-development-oecd/53a254c1140ba0165d00000a>

D'autres indicateurs tentent de saisir les relations établies entre différents domaines et entre différentes institutions. Ces indicateurs cognitifs et relationnels sont généralement plus complexes (Morini C et al, 2013_[17]). L'utilisation de données de co-publication permet de développer des cartographies de réseau pour illustrer l'intensité de la collaboration entre les partenaires. Par exemple, (Research Trends, 2010_[18]) montre la force relative de la collaboration entre les pays de l'Organisation des pays islamiques (OPI) dans la période 2004-2008. L'Égypte apparaissait clairement comme un nœud reliant des valeurs aberrantes.

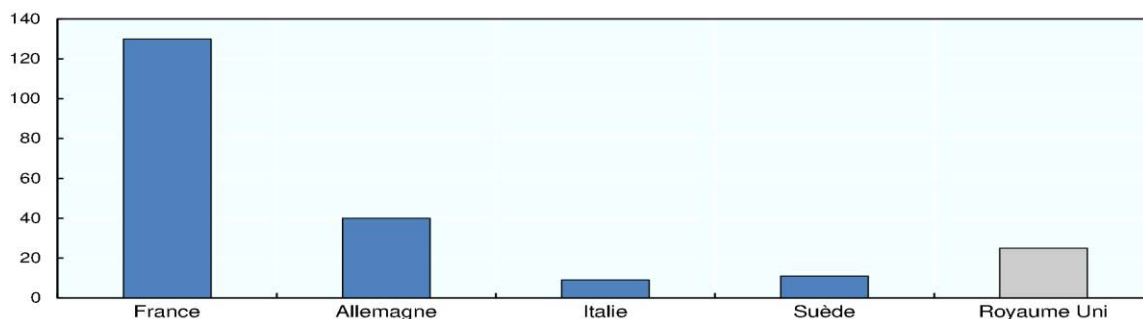
La cartographie de réseau montrait que les nations de l'OPI collaboraient selon des lignes géopolitiques. De même, les cartographies de réseau traduisent le rôle important que jouent les chercheurs individuels (plutôt que les gouvernements et les organisations scientifiques) dans la coopération.

L'indicateur R6. Le co-brevetage

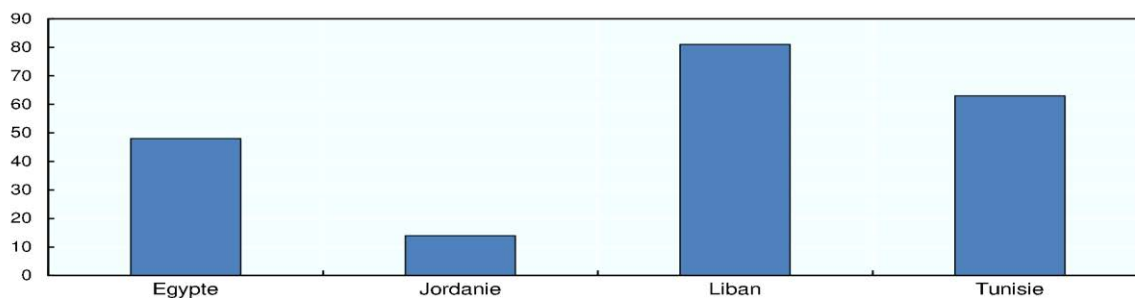
L'analyse des co-brevets a été utilisée pour caractériser la croissance de la coopération internationale et les modèles de partenariats (Guellec, D. and Van Pottelsbergehe, 2001[19]). Les brevets sont un indicateur de l'activité inventive et un moyen pour l'innovation. Le nombre de brevets par population dans un pays est révélateur de sa position dans l'écosystème mondial de l'innovation et de l'état de son économie de la connaissance. Les pays ayant une intensité de brevets comparativement élevée par population sont plus en mesure de tirer parti de la mondialisation. Les co-brevets internationaux sont mesurés en part des demandes de brevet avec au moins un co-inventeur situé dans une autre économie dans le total des demandes de brevet déposées dans le pays. Les données sur le co-brevetage international peuvent être triées selon les secteurs, les domaines techniques et la taille d'entreprise (c'est-à-dire les PME). Le montre que les principaux partenaires de l'UE qui collaborent avec les pays du sud de la Méditerranée sur les inventions, sont la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les principaux partenaires de co-invention dans les pays du sud de la Méditerranée pour les pays de l'UE sont le Liban, la Tunisie et l'Égypte, où les co-inventions dans les industries chimique et pétrolière, l'industrie légère et les services aux entreprises sont importantes.

Graphique 5.11. Les co-inventions entre les pays européens et du sud de la Méditerranée, PCT (2008-16)

Panneau A. Les partenaires de l'UE et du Royaume-Uni (Top5) avec les pays du sud de la Méditerranée



Panneau B. Les partenaires sud-méditerranéens avec les pays de l'UE



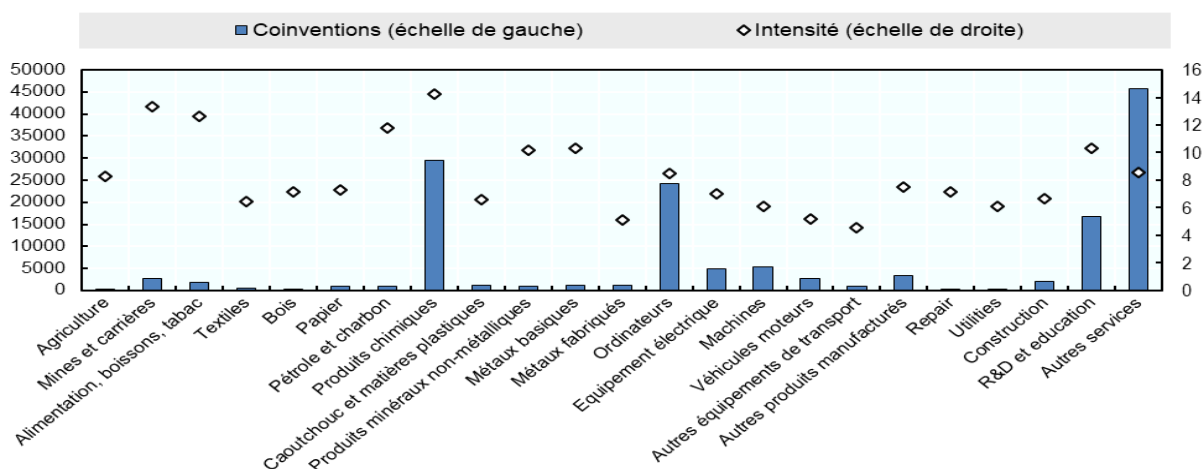
Note: PCT = Traité de coopération en matière de brevets ou Patent Cooperation Treaty voir Le panneau A montre le nombre de demandes conjointes selon le PCT, entre les pays du sud de la Méditerranée (Égypte, Jordanie, Liban et Tunisie) et chacun des quatre pays de l'UE: France, Allemagne, Italie, Suède; et le Royaume-Uni. Le panneau B montre le nombre de demandes conjointes selon le PCT entre les pays de l'UE: la France, l'Allemagne, l'Italie et la Suède; et le Royaume-Uni, et chacun des pays du sud de la Méditerranée.

Source: Base de données sur les brevets de l'OCDE (2020) <https://www.wipo.int/pct/en>.

Des différences importantes dans la co-invention existent entre les industries, ce qui montre que certaines industries établissent une plus forte propension à breveter et une plus grande proportion de co-invention internationale (Graphique 5.12). En général, un grand nombre de co-inventions internationales sont remarquées dans des industries comme les produits chimiques, électroniques et les services commerciaux (De Backer K and Flaig D, 2017^[20]). Les autres industries avec un nombre important de co-inventions internationales sont les machines, le commerce de gros/détail, les hôtels et les restaurants. Les intensités (les co-inventions internationales en part des brevets du PCT) présentent un modèle quelque peu différent, avec des intensités élevées dans un certain nombre de secteurs qui ont un nombre relativement restreint de brevets du PCT (par exemple l'agriculture, les mines, l'alimentation et l'intermédiation financière). Pour les autres industries, l'intensité varie entre 4 et 10%.

Graphique 5.12. Co-invention internationale à travers les industries, en nombres absolus et intensité

1995-2019



Note: L'intensité est mesurée comme le nombre de co-inventions internationales exprimé en pourcentage du nombre total de demandes selon le PCT.

Source: Calculs basés sur OECD, STI Micro-data Lab: Intellectual Property Database, <http://oe.cd/ipstats>, et ORBIS©, version 2.2020, Bureau van Dijk, May 2021.

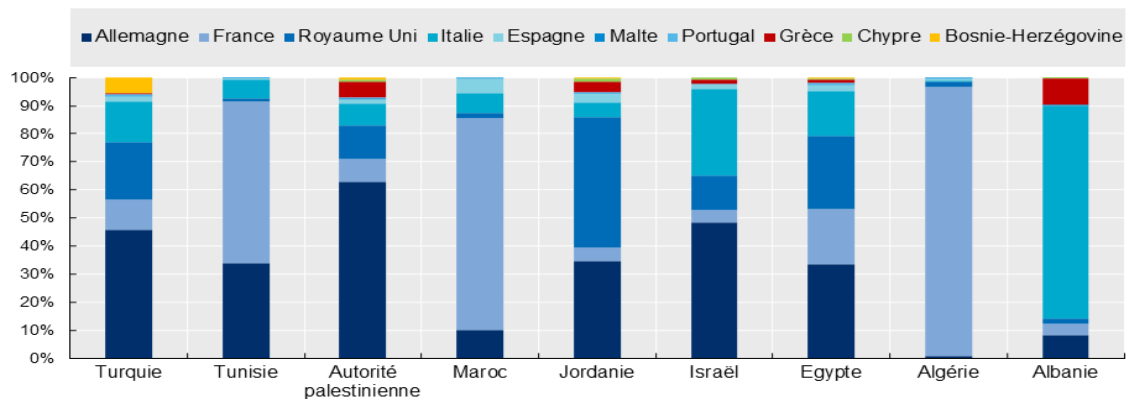
StatLink  <https://stat.link/dpr7ww>

L'indicateur R7. La mobilité dans l'enseignement supérieur

Les données de l'UNESCO montrent que, parmi les pays de l'UpM qui envoient 10 000 étudiants, l'Albanie envoie la plupart de ses étudiants en Italie; L'Algérie, le Maroc et la Tunisie envoient le plus en France; et la Turquie envoie la plupart en Allemagne. Le Graphique 5.13 montre que, parmi les pays de l'UpM accueillant plus de 10 000 étudiants, la France accueille la plupart de ses étudiants étrangers du Maroc et d'Algérie, l'Italie accueille la plupart de l'Albanie et l'Allemagne accueille la plupart de la Turquie et de la Tunisie. Le Royaume-Uni accueille le plus du Maroc, de l'Égypte et de la Jordanie (Graphique 5.14).

Graphique 5.13. La mobilité internationale des étudiants de l'enseignement supérieur de l'UpM du Sud vers d'autres pays de l'UpM et le Royaume-Uni, par pays de destination

En pourcentage du nombre total, 2018.

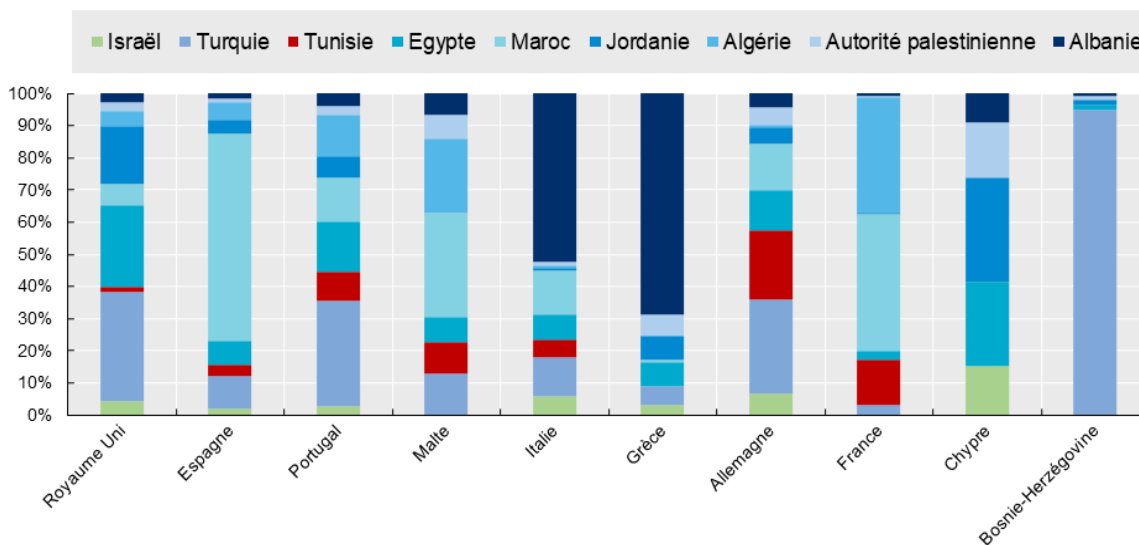


Source: L'OCDE, d'après les données de l'UNESCO "Flux mondial d'étudiants de l'enseignement supérieur", <http://uis.unesco.org/en/uis-student-flow>.

StatLink  <https://stat.link/ph3acv>

Graphique 5.14. La mobilité internationale des étudiants de l'enseignement supérieur de l'UpM du Sud vers les pays de l'UpM du Nord, par origine

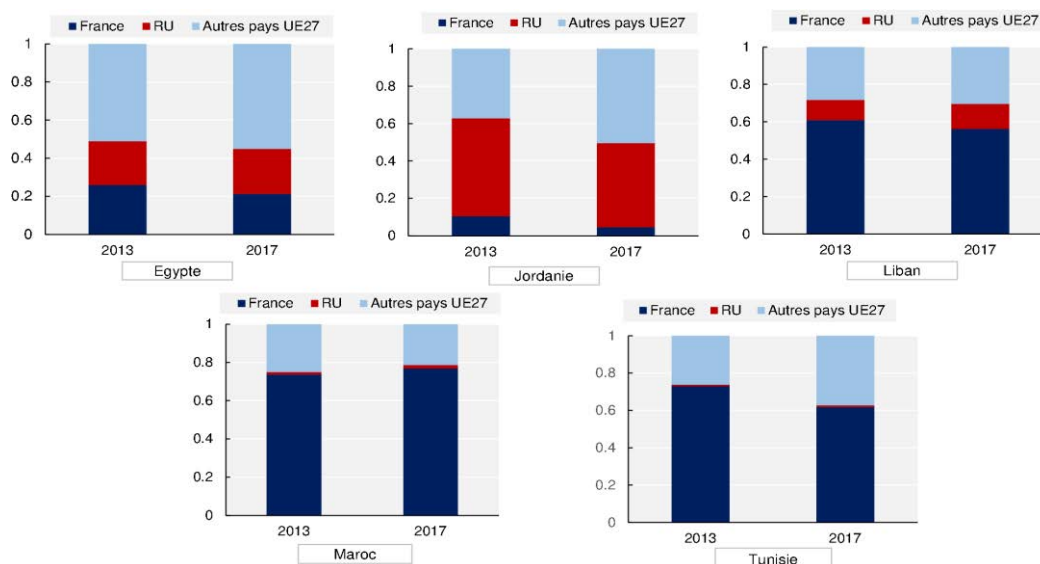
En pourcentage du nombre total, 2018.



Source: L'OCDE, sur la base des données de l'UNESCO "Flux mondial d'étudiants de l'enseignement supérieur", <http://uis.unesco.org/en/uis-student-flow>.


Le Graphique 5.15 montre le ratio d'étudiants en France ou au Royaume-Uni par rapport au total de l'Europe en 2013 et 2017. Parmi les cinq pays du sud de l'UpM (Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie), le ratio du Royaume-Uni a reculé en Jordanie de 2013 à 2017. De même, celui de la France a baissé en Tunisie, en Égypte et au Liban. En revanche, celui de la France a augmenté pour le Maroc. En France et au Royaume-Uni, le ratio des pays du Sud de l'UpM à l'exception du Maroc a baissé de 2013 à 2017.

Graphique 5.15. Le ratio d'étudiants issus de cinq pays de l'UpM au Royaume-Uni ou en France par rapport au total de l'Europe (2013 et 2017)



Note: l'Europe comprend les pays de l'UE suivants: Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Espagne, Suède, Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie; et Royaume-Uni.

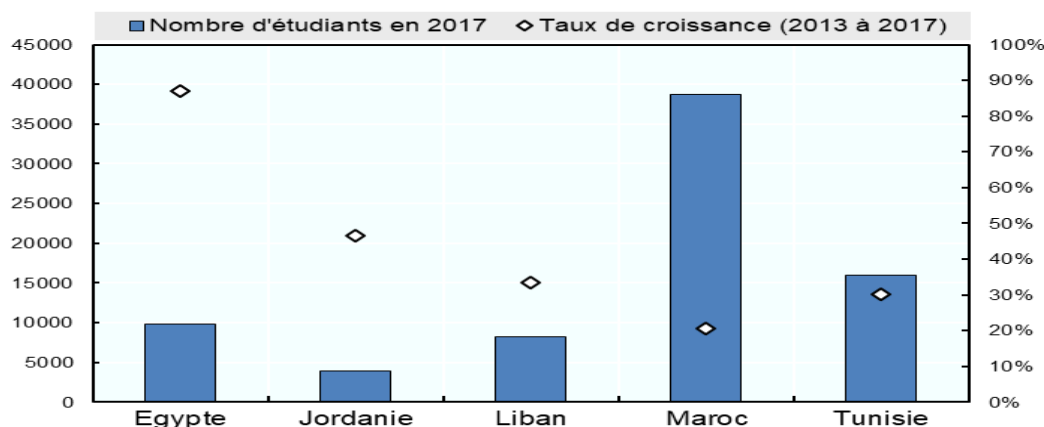
Source: OECD.Stat (<https://stats.oecd.org>), 2020.

StatLink  <https://stat.link/058azf>

Le Graphique 5.16 montre que parmi les étudiants de cinq pays de l'UpM (Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie) en Europe en 2017, la plus grande part venait du Maroc (40 000). L'Égypte a connu le taux de croissance le plus élevé entre 2013 et 2017 (plus de 150%) à la suite des changements économiques et politiques dans le pays.

Graphique 5.16. Le nombre d'étudiants inscrits dans différents programmes éducatifs d'Europe, par pays d'origine et taux de croissance

L'axe Y gauche représente le nombre d'étudiants en 2017; l'axe Y de droite représente le taux de croissance (%).



Note: L'Europe comprend les pays de l'UE suivants: Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Espagne, Suède, Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie; et Royaume-Uni. Les décomptes sont des étudiants dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (niveaux 5 à 8 de la CITE 2011). Le taux de croissance est calculé en pourcentage de 2017 à 2013.

Source: OECD.Stat 2020, (<https://stats.oecd.org>),

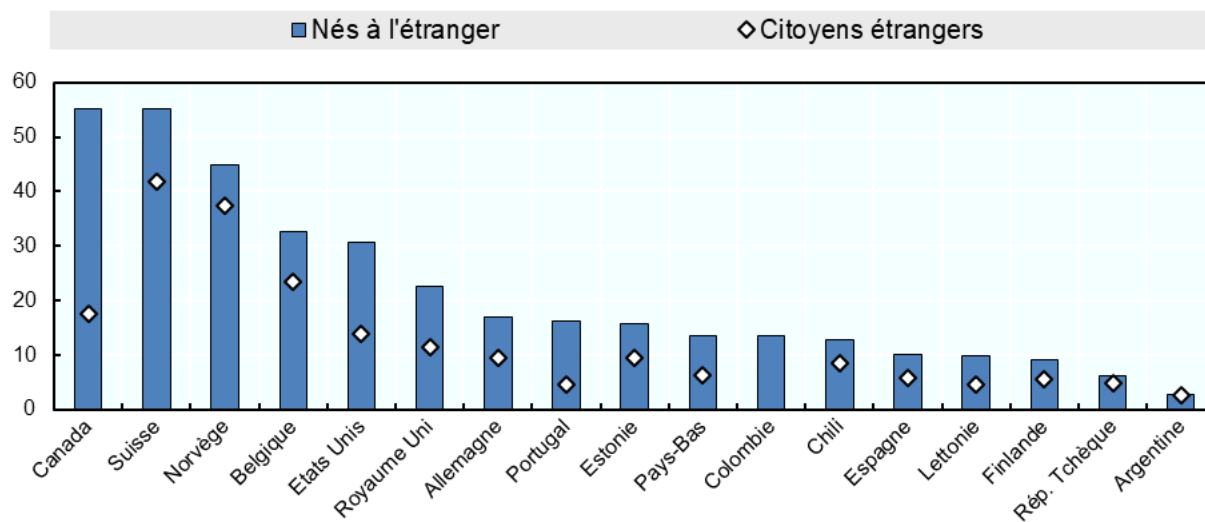
StatLink  <https://stat.link/7r42lu>

Les carrières des titulaires de doctorat

Dans divers pays, les indicateurs de « chercheurs » restent rares car les chercheurs ne constituent pas une catégorie statistique unique. Le projet de **l'OCDE sur les carrières des titulaires de doctorat** a commencé à rassembler des indicateurs pour cartographier les nombres et les flux des titulaires de doctorat. Ces indicateurs comprennent (i) la circulation des doctorants au sein de la population des pays de l'OCDE et (ii) les entrées de chercheurs non membres de l'OCDE vers l'OCDE (pays d'origine des doctorants non membres de l'OCDE dans les universités de l'OCDE; ratio pays tiers / doctorants non membres de l'OCDE, etc.) (Auriol L et al, 2013^[21]). Au niveau national, plusieurs pays (par exemple la France, le Portugal, l'Espagne et les États-Unis) mènent des enquêtes ad hoc auprès de leurs titulaires de doctorat.

Une nouvelle enquête auprès des titulaires de doctorat en France, par exemple, soutient la notion de mobilité circulaire des docteurs. Environ 56% des docteurs ayant obtenu leur doctorat en France en 2014 étaient employés en Europe (hors de France) tandis que 30% étaient employés en Afrique en 2017, ce qui suggère une migration circulaire suite à une formation doctorale reçue en France (MESRI, 2020^[22]). Les données de la Direction de l'éducation de l'OCDE montrent la part des doctorants nés à l'étranger ou ressortissants étrangers dans quelques pays de l'OCDE et des pays partenaires (Graphique 5.17). Il s'agit d'un indicateur du volume plutôt que des flux de mobilité doctorale internationale; cependant, la couverture est limitée aux pays de l'OCDE et à un certain nombre de partenaires. Nombreux sont les facteurs aux niveaux individuel, institutionnel, national et mondial qui déterminent les modèles de mobilité internationale des doctorants. Il s'agit notamment des ambitions personnelles et du manque de programmes de doctorat dans leurs pays. Ce fut le cas, par exemple, en Corée dans les années 80 et 90, lorsque de nombreux étudiants se sont rendus à l'étranger pour suivre une formation doctorale aux États-Unis.

Graphique 5.17. La part des titulaires de doctorat nés à l'étranger et ressortissants étrangers dans la population, dans certains pays membres de l'OCDE et partenaires (2016)



Note: les données sur les ressortissants étrangers en Colombie ne sont pas disponibles

Source: Collecte de données de l'OCDE sur les carrières des titulaires de doctorat (2017), <http://oe.cd/cdh>

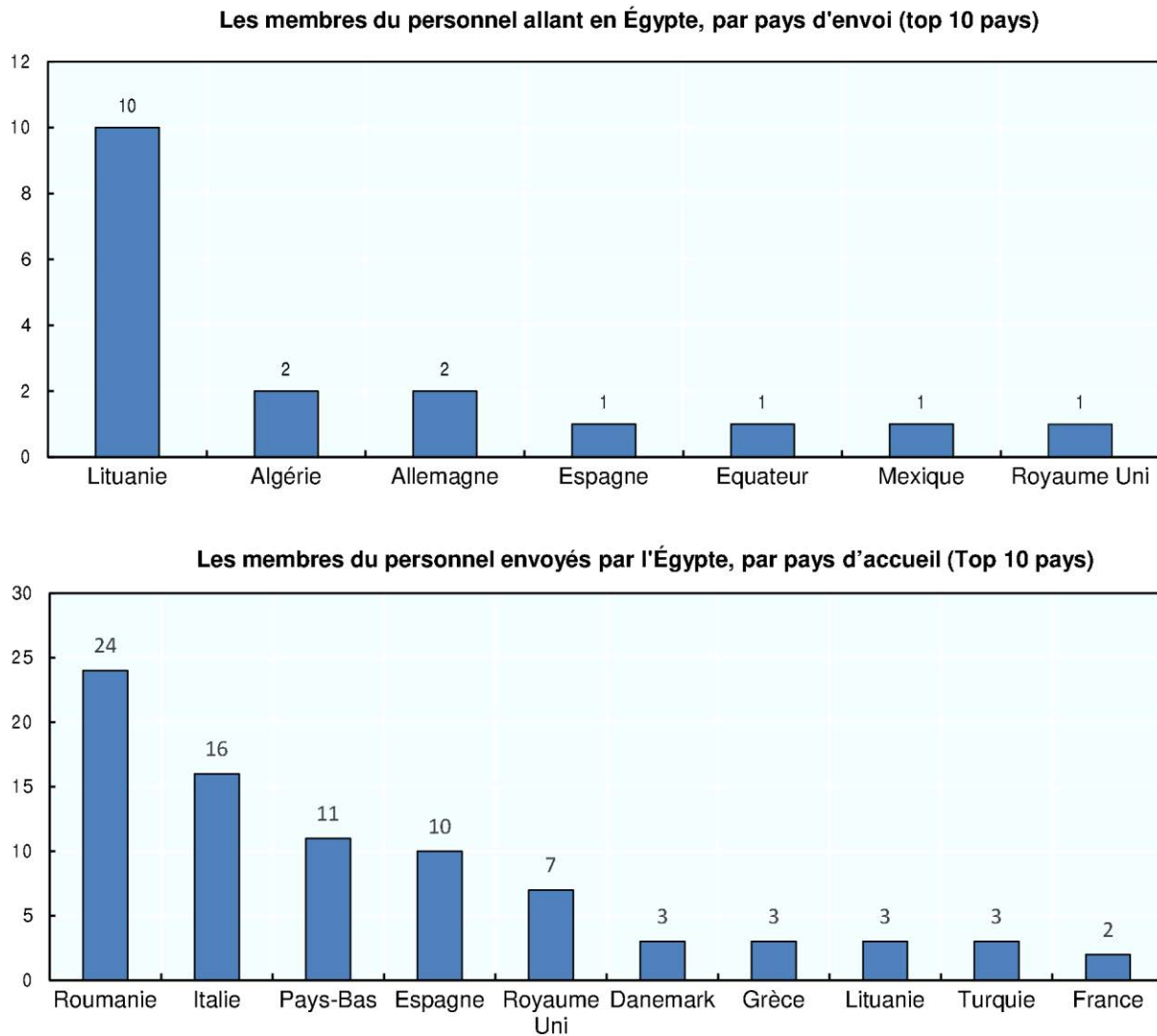
StatLink  <https://stat.link/3i07mi>

L'indicateur R8. Les programmes de mobilité des chercheurs

L'intégration et la coopération régionales peuvent également être appréciées à travers les programmes de mobilité des chercheurs. Cependant, la mobilité des chercheurs est un phénomène à plus petite échelle, contrairement à la mobilité de la migration hautement qualifiée (Encadré 5.3). Certains pays de l'OCDE ont des visas spéciaux pour les scientifiques et les chercheurs, y compris pour les scientifiques fuyant les zones de conflit. Cependant, les données pour de nombreux pays de l'UpM sont insuffisantes.

Parmi les programmes de mobilité de recherche les plus importants et les plus emblématiques, les actions Marie Skłodowska-Curie (AMSC) de l'UE sont une bourse de mobilité qui soutient les chercheurs à tous les stades de leur carrière, quels que soient leur âge et leur nationalité. Les chercheurs travaillant dans toutes les disciplines sont admissibles à un financement. Les AMSC soutiennent également la coopération entre l'industrie et le milieu universitaire et la formation innovante pour améliorer l'employabilité et le développement de carrière. Les bourses AMSC sont ouvertes aux pays de l'UpM qui participent en tant que membres « affiliés » ou « pays tiers ». Les données des AMSC peuvent être longitudinales ou transversales. (Graphique 5.18) illustre la mobilité des boursiers professionnels des AMSC entre l'Égypte et d'autres pays participant aux AMSC⁵.

Graphique 5.18. La mobilité du personnel de recherche et d'innovation entre l'Égypte et d'autres pays dans le cadre du programme de bourses Marie Curie en 2019



Source: Commission européenne, Fiche d'information pays H2020 AMSC pour l'Égypte, https://ec.europa.eu/research/mariecurieactions/sites/mariecurie2/files/msca-country-profile-egypt-2019_en.pdf.

StatLink <https://stat.link/hak7gz>

Encadré 5.3. La mobilité des travailleurs hautement qualifiés

Bien que la mobilité des travailleurs hautement qualifiés soit abordée au chapitre 4 de ce rapport, la question reste pertinente pour le suivi des réseaux de connaissances des entrepreneurs. Les recherches existantes se sont largement concentrées sur l'analyse de catégories spécifiques de migrants hautement qualifiés, tels que ceux des ressources humaines en science et technologie (RHST); elles mettent en évidence les avantages des migrants étrangers de RHST pour les pays d'accueil de la zone OCDE (Guellec D. and Cervantes, 2008^[23]).

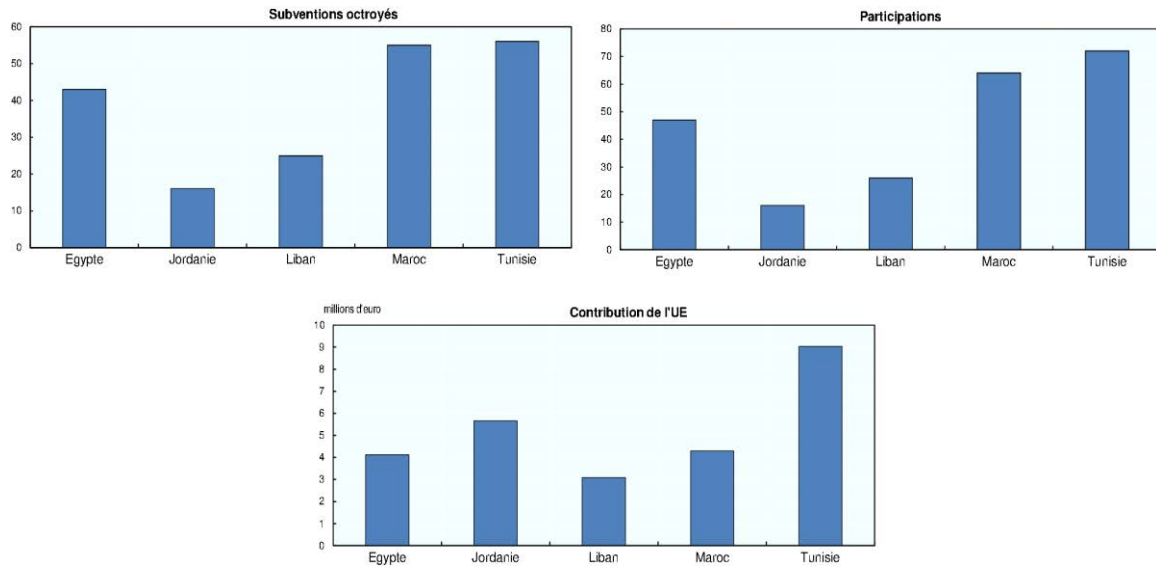
En outre, plusieurs études montrent que les entrepreneurs migrants ont un effet positif sur le commerce entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Les effets estimés varient considérablement entre 0,1% et 3,5% de l'augmentation du commerce en raison d'une augmentation de 10% du stock total de migrants dans le pays d'accueil (Hatzigeorgou A, 2010^[24]). Dans une autre étude, (Mahroum S et. al, 2017^[25]) constate que les migrants des pays de la région MENA ont apporté des contributions significatives à la science et à l'ingénierie aux États-Unis. Sur la base des données de 2500 personnes de la région MENA possédant des documents de brevet de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'étude révèle que la part des inventeurs dans l'activité inventive totale des États-Unis avec une formation dans la région MENA a considérablement augmenté au cours des 20 dernières années. Les inventeurs de la région MENA aux États-Unis se concentrent en Californie et ont tendance à se spécialiser dans l'informatique, la communication et les logiciels, ainsi que dans les sciences médicales et vétérinaires. L'étude conclut que certains pays, comme l'Arabie saoudite et la Turquie, ont davantage contribué aux activités de brevetage que d'autres pays comme l'Iran, qui compte un plus grand nombre de migrants aux États-Unis, pour des raisons historiques.

La sagesse conventionnelle veut que le transfert de personnes hautement qualifiées d'un pays à un autre (communément appelé « la fuite des cerveaux ») entraînera une perte de capacité de production et d'innovation du pays d'origine. Plus récemment, le concept de « circulation des cerveaux » a attiré l'attention des politiques, car la migration temporaire et circulaire entre le pays d'origine et l'étranger pourrait servir les pays d'origine. Les individus peuvent transférer les connaissances acquises dans leur pays d'origine et entretenir des réseaux à l'étranger; ils retournent souvent dans leur pays d'origine après un séjour à l'étranger et transféreront également leurs connaissances. Afin de maximiser les avantages de la circulation des cerveaux, les pays doivent mettre en place des politiques qui garantissent une capacité d'absorption suffisante. En particulier, les professionnels hautement qualifiés qui reviennent devraient pouvoir s'intégrer au marché du travail local à un niveau adapté à leurs compétences et connaissances.

L'indicateur R9. Le financement et la participation aux programmes Horizon 2020

Le Graphique 5.19 présente, pour les pays du sud de l'UpM, les différents niveaux de financement et de participation à des projets de recherche collaboratifs internationaux de l'UE. En raison de l'infrastructure SESAME, la Jordanie et le Maroc reçoivent un montant important de fonds de l'UE; cependant, la participation aux projets de l'UE est plus élevée en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

Graphique 5.19. La participation des pays du sud de l'UpM aux programmes de financement de l'UE, 2014-20



Source: Tableau de bord Horizon, <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/horizon-dashboard>.

StatLink  <https://stat.link/zsg6u2>

Les infrastructures de recherche jouent un rôle important dans la coopération scientifique aux niveaux régional et national. Les infrastructures partagées sont un mécanisme efficace pour promouvoir les connaissances lorsque les coûts des infrastructures dépassent ceux qui peuvent être supportés par un seul pays, ou lorsque le problème de la recherche est mondial (par exemple, le changement climatique, la santé, le développement énergétique ou l'utilisation efficace des ressources). En outre, les investissements dans les infrastructures internationales de R&D sont essentiels pour attirer les flux internationaux de R&D, de ressources humaines et d'activités connexes à forte valeur ajoutée. Entre autres avantages, les fruits de ces investissements sont un peu moins mobiles au niveau international que les résultats des programmes de développement technologique soutenus par des fonds publics - en effet, il existe des agglomérations régionales fortes et durables d'expertise technologique et d'impacts économiques. Dans la région euro-méditerranéenne, le développement de la lumière synchrotron pour la science expérimentale et ses applications au Moyen-Orient (SESAME) représente un tournant pour la coopération scientifique internationale dans la région (Encadré 5.4). Bien que SESAME se concentre sur la science fondamentale, il a de nombreuses applications qui peuvent être utilisées pour relever les défis mondiaux et régionaux tels que l'eau propre, l'énergie à faible émission de carbone et la pollution.

Encadré 5.4. La lumière synchrotron pour la science expérimentale et ses applications au Moyen-Orient (SESAME)

Situé à Allan, en Jordanie, SESAME est le premier grand centre scientifique international du Moyen-Orient. SESAME a été créé grâce à la coopération entre l'Union européenne et les pays du sud de la Méditerranée. Le concept d'un effort scientifique international au Moyen-Orient est né au milieu des années 1980, lorsque le physicien Abdus Salam, un lauréat pakistanais du prix Nobel, a suggéré de créer une installation de rayonnement synchrotron à Bahreïn. Les membres actuels sont Chypre, l'Égypte, l'Iran, Israël, la Jordanie, le Pakistan, l'Autorité palestinienne et la Turquie. Les observateurs actuels sont le Brésil, le Canada, la République populaire de Chine, l'Organisation européenne pour la

recherche nucléaire (CERN), l'Union européenne, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, le Japon, le Koweït, le Portugal, la Fédération de Russie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis. SESAME est un exemple remarquable de l'union des scientifiques dans la poursuite de la connaissance, même parmi les nations avec des tensions politiques ancienne.

Les sources de lumière synchrotron génèrent un faisceau lumineux intense qui peut révéler la structure atomique de la matière, ce qui en fait un outil prisé en biologie, chimie, archéologie et autres domaines. Ce potentiel de recherche innovante dans divers domaines fait d'une source de lumière synchrotron la base idéale de la première grande installation scientifique coopérative du Moyen-Orient. À SESAME, des chercheurs de tous les États membres ont commencé à réaliser des expériences susceptibles de promouvoir le développement de domaines scientifiques variés dans leur pays d'origine.

Source : <https://www.sesame.org.jo>.

Conclusions et considérations politiques

Les principales constatations du chapitre sont les suivantes:

- Les changements dans la structure du commerce mondial, l'utilisation accrue de l'automatisation dans la fabrication et une tendance à la relocalisation et délocalisation de proximité dans les secteurs manufacturiers et des services, représentent plusieurs défis à la capacité des pays euro-méditerranéens à progresser dans la chaîne de valeur et à participer davantage à l'économie mondiale.
- Des politiques complémentaires sont nécessaires dans la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation pour accompagner les efforts de promotion de la diversification économique au niveau national ainsi que de l'intégration économique régionale.
- L'intégration régionale dans la recherche et l'enseignement supérieur exige que les pays partagent une vision et un engagement en faveur de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), en tant que source du développement économique et social de leur propre pays. En fait, cela signifie que les pays doivent établir des conditions préalables à l'intégration régionale dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ils doivent investir dans la R&D et les actifs basés sur la connaissance pour pouvoir absorber la technologie étrangère, contribuer au commerce et échanger des idées grâce à la coopération régionale et internationale.
- Les indicateurs clés disponibles pour le suivi de l'intégration régionale dans l'enseignement supérieur et la recherche montrent que l'intégration dans la région euro-méditerranéenne a augmenté de manière inégale en fonction de la capacité croissante mais inégale en matière d'éducation et de recherche dans les pays du sud de l'UpM et dans les Balkans occidentaux. Plusieurs pays de l'UpM ont augmenté leurs investissements en R&D au cours de la dernière décennie, en particulier Israël, l'Égypte et l'Algérie. En revanche, l'Espagne, la Grèce, la Tunisie et le Monténégro ont stagné ou reculé.
- Le financement transfrontalier de la R&D est un indicateur important des relations internationales. Il représente entre 5 et 10% des dépenses totales des pays de l'UE. Dans les économies du sud de l'UpM, à l'exception d'Israël et de l'Autorité palestinienne, le financement étranger représente 5% ou moins. Le pourcentage des multinationales étrangères dans l'économie et dans la production nationale de technologie est important: en Autriche et en Irlande, les fonds étrangers représentent près de 15% ou plus de la DIRD totale; en Israël, ils représentent plus de 40%.

- L'intensité de la coopération scientifique dans la région euro-méditerranéenne est davantage caractérisée par des interactions Nord-Sud que par une collaboration Sud-Sud, bien qu'il y ait des exceptions (par exemple Maroc-Israël).
- La plupart des coopérations scientifiques s'organisent autour des domaines importants pour le développement industriel: les sciences physiques, la chimie ainsi que les sciences de la vie. Bien que la coopération scientifique dans le domaine des sciences de l'environnement soit moins étroite dans les pays du sud de l'UpM, il existe une demande croissante de collaboration en matière de recherche dans ce domaine étant donné l'impact régional potentiel du changement climatique sur les systèmes hydrique, alimentaire et agricole de la région.
- Les indicateurs de co-publication et de co-brevetage montrent que les relations historiques et la structure industrielle / économique façonnent les modèles de coopération. La France et l'Allemagne sont également les principaux partenaires de l'innovation pour les pays du sud de la Méditerranée sur la base des données de co-brevetage. Les modèles de spécialisation et de partenariat ne sont pas statiques et peuvent être façonnés par des investissements dans des infrastructures de financement, de talent et de recherche qui peuvent générer de nouvelles spécialisations et élargir l'éventail des partenaires potentiels.

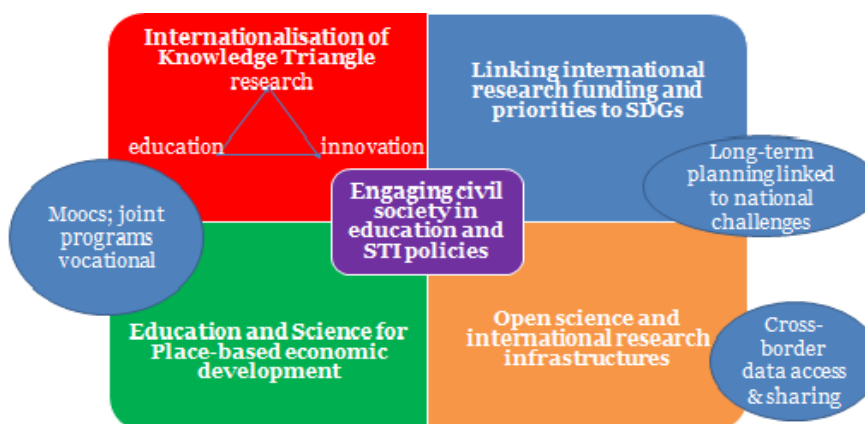
La mobilité des étudiants vers l'Union européenne montre une augmentation soutenue pour les pays du sud de la Méditerranée. Le Maroc, la Tunisie et le Liban envoient le plus d'étudiants dans les pays de l'UE. La France et le Royaume-Uni attirent la plupart des étudiants de l'enseignement supérieur du sud de la Méditerranée. Malgré la perturbation de la mobilité étudiante causée par la pandémie COVID-19, les technologies numériques offrent de nouvelles opportunités pour élargir la participation à l'éducation régionale et internationale.

- La participation à la collaboration internationale dans le domaine de la recherche peut prendre de nombreuses formes, des programmes bilatéraux aux programmes internationaux de collaboration tels que Horizon 2020 de l'Union européenne. En plus d'offrir un moyen de partager les coûts et d'améliorer la qualité de la recherche scientifique et de la formation, les programmes de recherche internationaux sont également un moyen d'orienter la recherche vers des problèmes communs. La Tunisie et le Maroc sont en tête de la participation aux programmes Horizon de l'UE, mais la Tunisie et la Jordanie sont en tête en termes de valeur du financement.
- Les infrastructures de recherche jouent un rôle important dans l'intégration de la technologie dans les systèmes de production économique locaux. Les investissements nationaux dans les laboratoires nationaux et dans les infrastructures internationales de R&D telles que SESAME peuvent attirer des flux internationaux de R&D, de ressources humaines et d'activités connexes à forte valeur ajoutée. Des infrastructures telles que les laboratoires de recherche répartis ont également le potentiel d'agir comme des pôles ou une partie de réseaux de recherche mondiaux, favorisant la mobilité *virtuelle* et la «circulation des cerveaux» comme alternative à l'exode des cerveaux.
- Ceci est particulièrement important pour les pays des Balkans occidentaux tels que l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, qui ont connu des niveaux élevés d'émigration scientifique. Il est également pertinent de promouvoir la circulation des cerveaux dans des pays comme la Grèce et l'Italie qui ont historiquement souffert de l'exode des cerveaux intra-européen.

Les systèmes d'innovation ne sont aussi solides que leur maillon le plus faible. Cela s'applique aux systèmes d'innovation nationaux et régionaux / internationaux. Le renforcement de la coopération régionale dans la région euro-méditerranéenne exigera une action dans plusieurs domaines politiques, mais surtout des politiques visant à renforcer les systèmes nationaux afin que la recherche et l'éducation nationales puissent être liées à la production nationale, c'est-à-dire au «triangle de la connaissance». Il faudra également renforcer les connexions au niveau international, notamment par la numérisation des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche et une utilisation accrue des plateformes de science ouverte / de données ouvertes (Graphique 5.20). De nouveaux programmes de financement tels que PRIMA offrent une opportunité d'internationaliser le triangle de la connaissance dans les pays de

l'UpM et de concentrer la recherche et l'éducation sur des défis sociétaux concrets liés à l'environnement et aux ODD. Cependant, les politiques territoriales ou les politiques économiques régionales qui renforcent la contribution des collaborations internationales au développement local et à l'entrepreneuriat seront essentielles pour créer un cercle vertueux qui renforce l'attractivité locale et internationale des pôles régionaux de connaissances et d'innovation.

Graphique 5.20. Les domaines d'action politique prioritaires pour renforcer les liens entre l'économie, la recherche et l'enseignement supérieur dans le contexte de l'intégration dans la région euro-méditerranéenne



Note: les *Moocs* font référence aux programmes de formation en ligne.

Source: Auteurs.

Les technologies numériques telles que les plates-formes de science ouverte (par exemple le Cloud scientifique européen ou la plate-forme scientifique ouverte africaine) peuvent accélérer la numérisation de l'éducation et de la recherche pour permettre aux pays de profiter de nouvelles opportunités de coopération régionale, en particulier dans le contexte actuel de la pandémie COVID-19, et ne doit pas être sous-estimée. La formation en ligne peut compléter ou remplacer les programmes de mobilité, en particulier pour les cours de formation de courte durée. La formation numérique dans l'enseignement professionnel peut également permettre aux jeunes de s'engager dans le commerce numérique des services. La recherche scientifique est de plus en plus axée sur les données et il sera important de veiller à ce que le personnel de recherche soit doté des compétences numériques nécessaires pour dialoguer avec ses pairs du monde entier.

Repenser la coopération régionale dans l'enseignement supérieur et la recherche dans le contexte de sa contribution au développement économique de la région euro-méditerranéenne nécessitera également une réflexion sur de nouvelles mesures et indicateurs. Les principaux indicateurs statistiques internationaux se concentrent principalement sur les variables des ressources utilisées et des résultats de l'enseignement supérieur et de la collaboration en matière de recherche et ne couvrent pas les réseaux relationnels, institutionnels, scientifiques ou commerciaux qui fourniraient normalement des informations sur l'importance relative des conditions-cadres et des politiques d'éducation et de recherche spécifiques. Ces indicateurs relationnels, basés sur des données non administratives (par exemple, des enquêtes ou des données sur Internet) pourraient fournir des informations rapides aux décideurs, surtout dans les pays où les indicateurs complets de l'enseignement supérieur et de la recherche sont absents.

De nombreux indicateurs élaborés par les pays de l'OCDE ont cherché à mesurer la contribution des activités internationales à l'amélioration de la qualité nationale de la recherche, ainsi que la contribution des chercheurs étrangers hautement qualifiés et la mobilité aux jeunes entreprises innovantes et à l'emploi

hautement qualifié. Ils ont été conçus dans une perspective interne, c'est-à-dire du point de vue d'un ministère ou d'un organisme de financement cherchant à suivre l'impact du financement de la coopération internationale en matière de recherche. Par conséquent, bien que les indicateurs de co-publication soient importants, ils sont insuffisants pour suivre l'intégration ou la coopération sur les défis de développement critiques communs aux pays de la région MENA - par exemple, la recherche sur l'eau, l'agriculture ou l'énergie.

Il est nécessaire de disposer de nouveaux indicateurs axés sur l'impact qui mesurent les résultats / produits concrets de la coopération scientifique, et pas seulement pour savoir qui coopère avec qui ou dans quel domaine. Si le but de la coopération est d'augmenter la productivité agricole globale par opposition à la productivité scientifique, le nombre de co-publications ou de co-brevets dans l'agriculture ne le permettra pas. Au mieux, ils peuvent fournir une approximation de l'intensité ou de la qualité de la recherche internationale, mais ils ne peuvent pas mesurer la contribution des investissements dans les connaissances à la résolution de problèmes régionaux spécifiques.

Enfin, il existe des lacunes importantes dans les indicateurs clés existants concernant la contribution de la coopération internationale dans la recherche et l'enseignement supérieur au développement économique territorial - en termes de lieux où de nouvelles entreprises sont établies ou encore où les brevets sont appliqués pour générer des impacts économiques. Les données sur le financement de la recherche et la mobilité regroupées par genre ou par taille d'entreprise sont également inégales dans un certain nombre de pays. Un engagement accru entre les systèmes statistiques nationaux des pays de l'UpM, Eurostat et l'OCDE sur les statistiques de la science, de l'enseignement supérieur et de l'innovation profiterait à toutes les parties impliquées dans le suivi de l'intégration régionale et dans la conception et l'évaluation des politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Références

- Afreen S et al (2016), *Scientific Wealth in Middle East and North Africa: Productivity, Indigeneity, and Specialty in 1981–2013*, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0164500>. [16]
- Ansell and Gash (2007), *Collaborative Governance in Theory and Practice. Journal of Public Administration Research and Theory*, 8, 543-571., <http://dx.doi.org/10.1093/jopart/mum032>. [10]
- Auriol L et al (2013), "Careers of Doctorate Holders: Analysis of Labour Market and Mobility Indicators", *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, No. 2013/4, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5k43nxqs289w-en>. [21]
- Banque mondiale (2020), *Trading together: Reviving Middle East and North Africa Regional Integration in the Post Covid Era*, <http://dx.doi.org/DOI: 10.1596/978-1-4648-1639-0>. [1]
- Busck, N. (ed.) (1990), *Innovation, Competitiveness and Economic Integration*.. [2]
- Cervantes, M. (2017), *Higher Education Institutions in the Knowledge Triangle*, <https://foresight-journal.hse.ru/data/2017/07/02/1171234391/2-Cervantes-27-42.pdf>. [4]
- De Backer K and Flaig D (2017), "The future of global value chains: Business as usual or "a new normal"?", *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 41, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/d8da8760-en>. [20]

- Edler J. and Flanagan (2008), *Drivers of policies for STI collaboration and indicators. Background Report 1: Key Themes from the Literature. Report to European Commission, DG Research*, https://www.research.manchester.ac.uk/portal/files/50598821/FULL_TEXT.PDF. [14]
- Folke et al (2005), *ADAPTIVE GOVERNANCE OF SOCIAL-ECOLOGICAL SYSTEMS*, <https://doi.org/10.1146/annurev.energy.30.050504.144511>. [11]
- Gawer (2014), *Bridging differing perspectives on technological platforms: Toward an integrative framework*, <https://doi.org/10.1016/j.respol.2014.03.006>. [12]
- Guellec D. and Cervantes, M. (2008), *International Mobility of Highly Skilled Workers: From statistical analysis to policy formulation*, <http://hdl.voced.edu.au/10707/98764>. [23]
- Guellec, D. and Van Pottelsbergehe (2001), “The internationalisation of technology analysed with Patent Data”, *Research Policy*, Vol. No. 30, pp. pp. 1253-1266, [https://doi.org/10.1016/S0048-7333\(00\)00149-9](https://doi.org/10.1016/S0048-7333(00)00149-9). [19]
- Hatzigeorgiou A (2010), *The contribution of migrants in enhancing foreign trade*, in: *OECD, Open for Business: Migrant Entrepreneurship in OECD Countries (pp. 273-270)*, Paris: OECD Publishing., https://www.oecd.org/els/mig/Part%20II_Entrepreneurs_engl.pdf. [24]
- Henneman, S. (2012), “The Myth of Global Science Collaboration : Collaboration in epistemic communities”, *Journal of Informetrics*, Vol. (2), pp. 217-225, <https://ideas.repec.org/a/eee/infome/v6y2012i2p217-225.html>. [15]
- Horizon (2020), *Le programme-cadre de l'UE*, https://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/sites/default/files/H2020_FR_KI0213413FRN.pdf. [8]
- Mahroum S et. al (2017), *Ethnic Inventors: A Critical Survey of the Contribution of People of Middle Eastern Ethnic Backgrounds to the US Innovation System*, INSEAD, <https://ssrn.com/abstract=2940190>. [25]
- MESRI (2020), *Enquete IPDOC 2017 (MESRI/SIES)*, <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/insertion-professionnelle-des-diplomes-de-doctorat-par-ensemble-universitaire/>. [22]
- Morini C et al (2013), *Assessing international scientific cooperation in the Mediterranean region.*, <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/insertion-professionnelle-des-diplomes-de-doctorat-par-ensemble-universitaire/>. [17]
- OECD (2021), *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2021: Times of Crisis and Opportunity*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/75f79015-en>. [13]
- OECD (2017), *Science, Technology and Industry Scoreboard*, <https://doi.org/10.1787/20725345>. [7]
- OECD (2008), *Open Innovation in Global Networks*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264047693-en>. [6]
- OECD (2017a), *National Treatment for Foreign-Controlled Enterprises.*, <https://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/national-treatment-instrument-english.pdf>. [9]

- ONU (2020), *Guidebook for the preparation of STI for SDGs Roadmaps*, [5]
https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26001Guidebook_STI_for_SDG_Roadmaps_First_Edition_clean0323.pdf.
- Research Trends (2010), *Elsevier*, <https://www.researchtrends.com/issue21-january-2011/a-rebirth-of-science-in-islamic-countries/>. [18]
- Sjoer, E., B. Nørgaard and M. Goosens (2011), *Implementing Tailor-made CEE in theory and in practice - The Knowledge Triangle as a Conceptual Tool*;; [3]
<https://www.semanticscholar.org/paper/Implementing-Tailor-Made-CEE-in-theory-and-in-The-a-Sjoer-N%C3%B8rgaard/fe83cd86a9251dff06ffd184993063fa60c9b51>.

Notes

- ¹ Manuel de Frascati de l'OCDE: voir <https://www.oecd.org/sti/inno/frascati-manual.htm>.
- ² Voir <https://www.elsevier.com/en-gb/solutions/scopus>.
- ³ Voir <https://clarivate.com/webofsciencegroup/solutions/web-of-science>.
- ⁴ Voir <https://www.natureindex.com>.
- ⁵ Pour la relation entre les AMSC et la mobilité du personnel de recherche et d'innovation, voir https://ec.europa.eu/research/mariecurieactions/news/research-and-innovation-staff-exchange-rise-bridging-ri-sectors-europe-and-worldwide_en

Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée

RAPPORT D'ÉTAPE

Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée : Rapport d'étape analyse les grandes tendances et l'évolution de l'intégration dans la région euro-méditerranéenne. Le rapport examine cinq domaines d'intégration régionale, à savoir l'intégration commerciale, l'intégration financière, l'intégration des infrastructures, la mobilité des personnes, ainsi que la recherche et l'enseignement supérieur. Le rapport présente une analyse originale des modèles et des défis de l'intégration dans la région euro-méditerranéenne, qui met en évidence l'interdépendance des domaines examinés – par exemple, comment accroître le commerce régional sans une connectivité des transports abordable ? Le rapport apporte un nouvel éclairage basé sur l'analyse temporelle d'indicateurs de performances quantitatifs et qualitatifs spécifiques. Près de 100 graphiques et tableaux présentent les données de 42 pays membres de l'Union pour la Méditerranée et, le cas échéant, des pays partenaires de la région. Le rapport fournit des points clés à retenir et des recommandations stratégiques visant à favoriser l'intégration régionale dans chacun des cinq domaines.



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-33063-4
PDF ISBN 978-92-64-94867-9



9 789264 330634